

PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE MONS
DU 30 MAI 2016

Le Conseil communal est réuni à la suite d'une convocation datée du 19 mai 2016, accompagnée d'un ordre du jour comportant 96 objets.

La séance publique s'ouvre à 18 heures avec 38 présents :

Présidence de M. Elio DI RUPO, Bourgmestre-Président

Présents : M. MARTIN, ~~Mme MOUCHERON~~, Mme HOUDART, M. SAKAS, ~~M. LAFOSSÉ~~, M. DARVILLE, Mme OUALI, Échevins

M. Marc BARVAIS, Président du CPAS

M. DUPONT, M. TONDREAU, M. DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, ~~M. MILLER~~, M. ROSSI, M. MANDERLIER, ~~M. DEL BORRELLO~~, M. LECOCQ, Mme MOUCHERON, Mme NAHIME, M. G. HAMBYE, M. JACQUEMIN, Mme BRICHAUX, ~~Mme JOB~~, Mme BOUROUBA, ~~Mme WAELPUT~~, M. BOUCHEZ, M. POURTOIS, M. KAYEMBE KALUNGA, M. MELIS, Mme DE JAER, M. JOOS, M. ANTONINI, Mme WUILBAUT-VAN HOORDE, Mme JUDE, M. ANDRE, M. DUFRANE, M. BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mme DEFRISE, ~~Mme URBAIN~~, Mme MEUNIER, Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr HAMBYE, Conseillers communaux et Mme Cécile BRULARD, Directrice générale f.f.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Mes chers collègues, tout d'abord, je voudrais excuser les absences de M. Mauro DEL BORRELLO, Mme WAELPUT, M. MILLER et Mme JOB. Le procès-verbal de la séance du Conseil du 15 mars 2016 sera approuvé si aucune remarque n'est faite avant la fin de la séance de ce soir. La prochaine séance du Conseil communal aura lieu le mardi 14 juin 2016 à 18 heures. Les points remis de l'ordre du jour sont le 6^e Objet 31) et le 22^e Objet. Nous terminerons la séance par une série d'interpellations. Le 1^{er} Objet est remis.

1^{er} Objet : Prorogation éventuelle d'une mesure de suspension préventive – Audition.
Juridique Divis1

REMIS

2^e Objet : Désignation des Conseillers de l'Action Sociale. Secrétariat

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Désignation des Conseillers de l'Action sociale. C'est une prise d'acte. Est-ce qu'il y a une difficulté ? Aucune.

ADOPTE à l'unanimité – 1^{ère} annexe

Entrée de Mme MOUCHERON = 39 présents

3° Objet : Modification du Règlement d'ordre intérieur (dénomination des Commissions).
Secrétariat Juridique

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Oui. Deux remarques. Je vous en prie, M. le Conseiller.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Merci M. le Bourgmestre. Simplement, si vous pouviez parce qu'on a bien sûr été voir le dossier et alors, j'ai quand même été surpris, c'est au niveau des considérants qui nous avez amené à modifier ce règlement d'ordre intérieur en juin 2015 puisque je ne vous demanderais pas de le relire directement mais je peux vous en faire lecture, il est indiqué que « considérant qu'il arrive de plus en plus fréquemment que des motions de politique générale ressortant d'autres niveaux de pouvoir soient inscrites à l'ordre du jour du Conseil communal, considérant que ces motions suscitent bien souvent de longues discussions entravant le bon déroulement du Conseil communal et portent parfois atteintes au débat relatif à des points de gestion administrative et financière de la Ville, considérant, en outre, que l'adoption de rejet de ces motions n'exerce aucune influence sur la solution des problèmes évoqués puisqu'elles ne sont pas de la compétence du Conseil communal mais relèvent d'une autre autorité, etc... ». C'est quand même intéressant que le Conseil communal se soit doté d'un Règlement d'ordre intérieur qui exclut toutes les motions relevant d'un autre niveau de pouvoir et que la motion de méfiance que vous avez déposée a pour premier thème le Tax Shift qui jusqu'à preuve du contraire a été adopté au niveau Fédéral et donc, voilà, le vote qui va intervenir, ici, sur le règlement d'ordre intérieur n'a finalement que peu de valeur puisqu'on voit qu'une majorité à sa guise décide que ce qui avait été fixé comme un principe de bonne gestion de nos débats ne l'est plus à partir du moment où cela peut servir de prétexte pour assouvir des objectifs politiques, on en reparlera un peu plus loin et donc, je m'interroge quand même sur l'intérêt qu'il y a à voter un règlement d'ordre intérieur si dès que la majorité en a envie et bien, elle le bafoue elle-même, ce qui amène d'ailleurs à rejeter le débat d'une motion relative à l'exclusion des chômeurs qui elle, avait vraiment un impact sur les communes mais qui maintenant pourrait éventuellement être réétudiée si j'ai bien compris puisque les règlements ne changent pas toujours mais les mœurs, eux, semblent avoir changé selon les fonctions occupées par votre personne, M. le Bourgmestre puisque entre temps, vous avez quitté le 16 rue de la Loi.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: M. le Conseiller, il n'entre pas dans mes habitudes de répondre à tout mais permettez-moi de vous dire que si vous considérez que perdre 7 millions à l'horizon 2021 à cause du Tax Shift, cela ne relève pas de l'intérêt de la commune, je ne sais pas ce qui relève de l'intérêt de la commune et donc, on reviendra dans les prochaines semaines, soit en juin, soit en juillet en fonction de la faisabilité technique avec un plan de

gestion qui intègrera le Tax Shift et on verra à ce moment-là à quel point, cela impacte les finances de la Ville et nous sommes très, très attentifs à ce que vous veniez avec des chiffres, par exemple, les effets retours sur l'emploi et n'hésitez pas surtout à m'envoyer une note et en la signant en disant « les effets retours sur l'emploi seront d'autant, je vous certifie que ce seront autant, etc... », nous pourrions éventuellement même le prendre en considération.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Simplement, M. le Bourgmestre, vous savez, c'est autant d'intérêt communal le Tax Shift que le fait d'avoir exclu des chômeurs qui se retrouvent au niveau du CPAS, c'est la seule chose que j'illustre, c'est le manque de cohérence de votre approche ou plutôt une approche qui est plutôt servie par des intérêts partisans que uniquement celui de la Ville de Mons car si uniquement, celui de la Ville avait été l'objectif de la démarche alors, vous auriez accepté de débattre de l'exclusion des chômeurs, vous auriez certainement évoqué peut-être dans votre motion la taxe kilométrique, vous auriez peut-être évoqué le coût-vérité qui a des répercussions directes sur le citoyen et j'en passe bien d'autres comme par exemple également, l'augmentation du prix de l'eau. La seule chose que j'ai voulu souligner, ici, c'est que quand on adopte une règle, soit, elle est valable dans tous les cas, soit elle n'est pas valable dans tous les cas et cela veut dire que c'est une règle qui n'est pas juste mais je vois que vous avez une approche qui est particulière sur les 7 millions. Nous y reviendrons puisque vous cumulez les 7 millions, cela veut dire également qu'il faudra cumuler les budgets, ce n'est pas 7 millions sur 170 qui sont perdus mais c'est bien 7 millions sur le cumulé et donc, nous y reviendrons par après, Jean-Marc LECOCQ fera la démonstration et il n'y aucune difficulté, M. le Bourgmestre, nous allons lors de ce Conseil communal aussi venir avec les bonnes nouvelles qu'a reçues la Ville de Mons mais qu'on semble oublier parfois en dehors des effets retours qui ne viendront qu'à être supérieurs. Pour conclure là-dessus, je trouve que quand on est à la tête d'une ville de la principale ville de l'arrondissement où le taux d'emploi est de 50 %, arrondissement majoritairement géré par le Parti socialiste depuis plus de 50 ans, je pense que cela doit amener un petit peu de modestie par rapport au chômage et aux chiffres que vous avez avancés sur l'effet retour parce qu'heureusement qu'un Gouvernement fédéral s'inquiète de créer de l'activité et de créer de l'emploi parce que force est de constater que cela n'a pas été le cas pour tout le monde à travers ces dernières années.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Je n'ai pas du tout envie de polémiquer, c'est certainement ce que vous recherchez. Je veux simplement vous dire que l'ordre du jour était la modification de la dénomination des Commissions mais que vous avez pu largement déborder et si vous

souhaitez encore avoir la parole, je vous la cède mais M. BEUGNIES attend patiemment qu'on puisse lui passer la parole. Je vous en prie.

M. John BEUGNIES, Conseiller: Merci M. le Bourgmestre. Vous alliez oublier le travailleur là-bas dans le fond.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Non, non, s'il y a quelque chose qu'on n'oublie pas, malgré tout ce que dit M. le Conseiller BOUCHEZ, c'est bien les travailleurs. Je vous en prie.

M. John BEUGNIES, Conseiller : Merci, simplement, on avait voté contre à ce moment-là justement les « considérants » que M. BOUCHEZ avaient relevés et donc, ici, comme il s'agit de dénominations des Commissions, on va simplement s'abstenir. Merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Alors, j'imagine que pour le MR, c'est NON.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : ABSTENTION, pour les mêmes raisons que M. BEUGNIES

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : ABSTENTION – Ecolo ?

Mme Charlotte DE JAER, Conseillère : ABSTENTION pour les mêmes raisons que M. BEUGNIES

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Le CDH : oui, CITOYEN : Abstention et le PS : oui.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

27 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, DUPONT, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. ROSSI, MANDERLIER, Mme NAHIME, MM. G. HAMBYE, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, BERNARD, Mmes DEFRISE, MEUNIER, M. DI RUPO

12 ABSTENTION : MM. TONDREAU, LECOCQ, JACQUEMIN, BOUCHEZ, Mme DE JAER, MM. JOOS, DUFRANE, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 2^e annexe

4^e Objet : Conseil communal. Commissions. Modification des Présidents des Commissions. Secrétariat

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Je vous en prie.

Mme Charlotte de JAER, Conseillère : Tout d'abord, c'était juste pour enlever une « coquille » qu'il y a dans le dossier, en fait. C'est moi qui présiderai la Commission de M. MARTIN et pas Mme MARNEFFE, puisque c'est moi qui présidais la Commission de M.

BARVAIS, sauf si M. MARTIN ne veut pas de moi ... Par ailleurs, les changements des présidences de Commission, puisque le CDH a repris notre présidence font qu'on a deux Conseillers dans la même Commission. Or, il y avait un « agreement's gentleman » je vais dire pour qu'on n'ait qu'un Conseiller par Commission pour nous permettre d'être présents dans plus de Commissions. Donc, on aimerait bien que le point soit à l'ordre du jour de la fois prochaine pour un changement. Je pense que Mme BRULARD voit de quoi je parle.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Alors, je vous propose de revenir avec ce point-là au prochain Conseil puisqu'il faut une décision et il faut la préparer, ça va ? Ca peut vous convenir ?

Mme Charlotte DE JAER, Conseillère : Parfait.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Alors, pour les présidences moyennant la modification à laquelle nous procéderons la fois prochaine.

ADOPTE à l'unanimité – 3^e annexe

Entrée de M. LAFOSSE et de Mme URBAIN
Sortie de M. DUPONT = 40 présents

5^e Objet : Déclaration de politique communale. Cab.Bourg.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Nous en arrivons à la déclaration de politique communale. A cet égard, permettez-moi une brève introduction, vous savez la nouvelle majorité PS – CDH a rédigé un programme de majorité 2016-2018 et, bien sûr, le premier défi sera de pérenniser la nouvelle dynamique globale qui s'est mise en marche dans la Ville de Mons. On souhaite changer de paradigme, poser les jalons d'un nouveau modèle de société et faire de Mons non seulement une Ville où il fait bon vivre mais une Ville où il fait « mieux vivre ». Et c'est à cet égard, d'ailleurs, que nous préconisons une Ville intelligente, avec davantage de participations citoyennes, avec aussi, une attention tout particulière en matière de transition environnementale et faire de Mons une Ville éco-sociale du futur, en intégrant, bien entendu, la lutte contre les inégalités. En matière d'activités économiques et de création d'emplois durables de qualité, on revient au redressement du travail, au redressement du commerce du Centre-ville, avec notamment la restauration d'un « Mix » associant les grandes enseignes jouant le rôle de locomotive, les petits magasins indépendants de qualité, des offres HORECA variées et nous voulons renforcer l'attractivité des commerces tant du Centre-ville que de nos villages par une politique fiscale attractive et une politique de promotion adaptée aux besoins.

Je le redirai tout à l'heure pour la mobilité, il y a aussi la volonté d'augmenter la capacité d'accueil de stationnement. Je voudrais aussi rappeler ce qui est fait dans la note, c'est que nous avons sur notre territoire 110 hectares de terrains disponibles et nous devons poursuivre notre politique pour attirer investisseurs, créateurs, entrepreneurs afin de créer des emplois durables et de qualité. En matière de sécurité, on augmentera le réseau de caméras, en particulier avec des caméras amovibles, une présence policière de proximité, même si cela relève du Collège et du Conseil de police, ainsi que des gardiens de la paix et nous mettons au point une stratégie de prévention du radicalisme. Pour la propreté, une attention toute particulière sera accordée sur l'ensemble de notre territoire, sur les 19 communes, avec en particulier, aussi, des actions de prévention et on voudrait faire une grande action annuelle. Je rappelle, on en avait parlé au sein de ce Conseil, que l'idée d'offrir des poules est toujours d'actualité dans le programme, en particulier dans les communes où cela est possible et nous envisageons le ramassage des encombrants individuels et sur demande à des coûts modiques. Nous voulons également donner une deuxième vie à nos déchets, tels que par via, notamment, les recycleries ainsi que l'entretien des espaces verts pour rendre la Ville la plus agréable possible et la rénovation de voiries et de trottoirs, nous en parlerons tout à l'heure, au cours du Conseil, en privilégiant l'extra-muros et, bien entendu, de la lutte contre les incivilités. En terme de cohésion sociale, il y a la poursuite de tout le travail du CPAS, avec aussi l'ouverture d'une nouvelle Crèche de 49 places en Centre-ville, une nouvelle Maison de repos et l'ouverture d'une Maison de l'Adolescent pour les jeunes en souffrance. La politique d'insertion professionnelle des publics fragilisés sera renforcée, il y aura de nouvelles formes de solidarité, notamment en partenariat avec le plan de cohésion sociale, soutien aux Associations locales, la Charte associative montoise sera adoptée et la politique avec la politique des grandes villes, les Services de la Maison de la Vie associative locale, seront renforcés pour en faire la Maison des Associations de Mons. Et on demandera aussi à la Région Wallonne de renforcer les interventions en matière de politique des grandes villes et je rappelle aussi que le Skate-Park est en création et que nous avons réservé, pour le moment, un bâtiment à l'Avenue Maistriau à destination des étudiants. Pour l'Education, notre volonté est de maintenir un enseignement communal de très grande qualité et accessible à tous, avec des implantations scolaires de proximité à dimension familiale, amener le plus grand nombre d'élèves au seuil de la réussite et la majorité, verra dans la mesure du possible, à optimiser le transport gratuit pour se rendre à la piscine, afin que l'ensemble des élèves puissent y accéder quel que soit le réseau dont ils sont issus. Il y aura aussi la poursuite de la rénovation des infrastructures et alors le développement d'une troisième structure d'accueil extrascolaire

à Mons ainsi que la modernisation des bibliothèques. En mobilité, je ne serai pas très long, on en parlera en cours du Conseil, mais la mobilité douce est partagée et privilégiée, nous avons d'ailleurs, en entrant dans ce Conseil, un rappel à cet égard et comme je l'ai dit, une augmentation de l'offre de stationnement. Pour la culture, il y aurait beaucoup à dire, quelques mots : la Maison Folie, la Médiathèque, Mons-Divertissement feront l'objet d'une attention toute particulière et nous préparerons avec la Fondation Mons 2025, les biennales culturelles et artistiques, en tenant compte et en reprenant notamment ce qui s'est fait dans le Grand Huit et nous exprimons la volonté de créer des synergies positives, entre l'ensemble des acteurs culturels et touristiques locaux et nous renforcerons le soutien à l'économie culturelle et créative, notamment à travers le développement de la Creative Valley. Pour le logement, je rappelle que 34,5 hectares de terrains appartenant à la Ville sont notamment constructibles, que la majorité PS – CDH entend mener une politique volontariste en matière de création de nouveaux logements, en recherchant de la mixité sociale sur l'ensemble du Grand Mons et au sein de chaque quartier et en soutenant la création de logements sociaux répartis plus équitablement sur l'ensemble du territoire. Et la modification du Règlement d'Urbanisme sera également l'occasion de simplifier les démarches et on entend doter Jemappes-Flénu d'un véritable projet de ville en matière d'urbanisme de logement et à cet égard, on poursuivra la transformation de l'ancienne Maison communale de Flénu. Pour les Services publics, pour ne pas être trop long, la majorité s'opposera à une augmentation de l'impôt des personnes physiques, elle proposera au Ministre de Tutelle comme je l'ai dit tout à l'heure en répondant à Monsieur le Conseiller Bouchez que nous actualiserons le plan de gestion. La gestion active de la dette sera poursuivie, elle a été optimisée, elle continuera à l'être, on soutiendra les nombreuses actions menées par le CHU A. Paré et Chêne aux Haies et la majorité saisira l'opportunité de nouvelles technologies et notamment, grâce au projet Digital Cities pour simplifier les procédures administratives et faciliter les démarches des citoyens, notamment via la mise en place d'un guichet électronique et, bien entendu, garantir aux agents communaux un cadre de travail valorisant. Les loisirs, les fêtes, les sports, la politique sportive de qualité accessible à tous sera amplifiée, l'extension du Hall omnisports de Cuesmes, les infrastructures au pied de l'Héribus, une nouvelle infrastructure pour le rugby Club de Mons, l'AEDEC d'Hyon et également une attention toute particulière au hockey sur gazon. Nous l'avons indiqué, nous sortons d'un moment intense, Mons continuera à être une Ville festive et dynamique. Enfin, pour les familles, la majorité sera particulièrement attentive au bien-être des familles, les places d'accueil, logements accessibles, inter-modalités en matière de mobilité, lieux de rencontre pour les jeunes, services de baby-sitting, Mons

deviendra une « Ville amie des familles » et la majorité apportera, bien entendu, une attention particulière à ces familles dans le secteur HORECA et du Tourisme et elle examinera la possibilité de réaliser un plan de mobilité scolaire aux heures de pointe ainsi que des parcours mobilité spécifiques familles, PMR, aînés au Centre-ville. Voilà, en résumé, la Déclaration de politique générale de la majorité du Collège.

Ah, je pensais que vous ne vouliez pas prendre la parole ... OK, Monsieur Bouchez, je vous en prie.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Merci, Monsieur le Bourgmestre. Ecoutez, quand j'ai lu le document, je me suis dit « tout ça pour ça » ! ça fait quand même maintenant deux mois quasi que toute la Ville, en tout cas, le côté politique, est en ébullition, qu'on a toute une série d'hommes politiques payés quand même avec l'argent du contribuable, qui s'affairent avec ces changements de majorité, ça crée beaucoup de remous à gauche et à droite et je me suis dit, allez, quelqu'un de l'envergure du Bourgmestre, s'il fait cela, c'est qu'il a quand même une orientation politique à donner à sa Ville, une orientation différente de celle qui est prise à l'heure actuelle et donc, dans son document de politique générale, on va voir des différences, peut-être une ligne plus à gauche, moi, je ne suis pas de gauche, mais c'est respectable, je peux entendre cela ou, en tout cas, une ligne plus moderne, peut-être une politique du XXIème siècle, avec des éléments vraiment auxquels personnes n'avait pensé avant et finalement, je lis un document qui est deux fois plus petit – vous allez me dire ce n'est pas la quantité qui compte – mais qui est quand même deux fois plus petit que le programme de législature que nous avons adopté ensemble, pour la période 2013-2018. Vous allez me dire, il reste moins de temps, oui, ok, ça n'empêche pas l'ambition et surtout, d'avoir une vision pour la Ville. Mais, dans ce document, finalement, on retrouve trois types d'informations. La première, c'est quasi exactement la même chose que le programme de Législature précédent. Et donc, on a recyclé toute une série d'éléments qui étaient déjà dans le programme de législature précédent, caméra de surveillance, moi j'avais lu dans la presse que vous n'étiez pas hyper enchanté sur les caméras, mais que la pression du partenaire MR était si forte que vous n'avez pas pu y échapper. J'ai lu, pas plus tard que la semaine passée, dans le journal, que les bus gratuits c'était à cause du MR qu'ils n'étaient plus gratuits. Mais vous avez les mains libres maintenant ... Pourquoi vous ne les laissez pas gratuits ? Moi, je me suis dit, il casse la majorité peut-être pour ça, parce qu'ils ont des moyens budgétaires que je n'avais pas vus et donc, ils vont laisser ces bus gratuits. Mais non, il n'y a rien à ce niveau-là non plus, je me suis dit, peut-être qu'au niveau de la

fiscalité ils veulent prendre une autre orientation ? Mais non, j'entends que vous reprenez notre ligne fiscale et donc, ce document est quasi en tous points, et je vais dire les points sur lesquels il est un peu différent, il est en tous points identique au nôtre. Il est identique pour autant qu'on n'ait pas oublié des éléments, parce que ça, c'est la deuxième déception de ce document, c'est qu'il y a toute une série d'éléments qui étaient présents dans notre accord de majorité, des thématiques complètes qui ne se retrouvent pas dans ce nouveau document et donc, on a rayé d'un trait tout ce qui était relatif à l'agriculture, par exemple - Lionel BONJEAN y reviendra un peu plus tard – mais, à Mons, il y a des agriculteurs, il y a plus de 5.000 hectares qui sont consacrés à l'agriculture, que cela soit les céréales, que cela soit l'élevage bovin, par exemple, pas une ligne sur l'agriculture. Ce n'est plus un élément prioritaire, pourtant, j'ai vu que tous les partis essayaient maintenant de se mobiliser autour de l'agriculture, vu les difficultés rencontrées. Au niveau de l'emploi, en fait, vous mélangez deux thèmes dans cette note de politique générale puisque vous voyez l'emploi uniquement sous l'angle du commerce Centre-ville, c'est très important, d'ailleurs, c'est quasi une révélation chez vous, parce que j'avais cru pendant dix ans, puisque c'est quand même le même Echevin qui a la compétence depuis dix ans, j'avais cru pendant dix ans qu'on pensait que l'agrandissement ou la construction de centres commerciaux extramuros ne faisait en aucun cas difficulté au centre ville, ce sont les discours que l'on a eus et que dans les commerces du centre ville, il n'y avait pas de l'emploi qui était créé et que donc, quand un commerce fermait, ce n'était certainement pas des demandeurs d'emplois supplémentaires. Donc, je suis quand même content de voir que cette réalité a été prise en compte. Néanmoins, rien par exemple sur le Salon de l'Emploi, j'ai été tellement critiqué par rapport à ce Salon de l'Emploi. C'est quand même assez particulier parce qu'on en a parlé dans notre premier échange, nous avons un taux d'emploi de 50 %, nous avons un taux de chômage de 25 %. Mais, je trouve que le taux d'emploi est toujours beaucoup plus révélateur, cela veut dire qu'une personne sur deux en âge de travailler, à Mons, ne travaille pas et on trouve que l'organisation d'un Salon de l'Emploi est peut-être « superflue ». C'est vrai que cela aurait été quand même terrible parce que l'Echevin concerné aurait au moins eu sa tête dans le journal et ça, c'était vraiment l'enjeu de la politique à Mons, ce n'était pas de résoudre le problème mais c'était de savoir qui pouvait en retirer les fruits, c'est extrêmement problématique. Rien non plus par rapport à la citoyenneté, nous avons, avec Richard Miller, mis en avant la nécessité de travailler à la citoyenneté, dans les classes, par exemple, au niveau d'activités offertes dans les bibliothèques. Là non plus, pas une ligne, à croire presque que c'est une déclaration de

partie de droite, puisque sur la sécurité, on axe beaucoup sur une stratégie qui est plutôt répressive finalement plutôt que dans la prévention alors que nous-mêmes, nous avons insisté sur l'approche de la citoyenneté. Premier élément, c'est en tous points identiques, rien de différent, sauf qu'on a supprimé toute une série d'aspects, je viens d'en citer quelques uns et surtout, troisième aspect, ça c'est quand même le grand tour de magie, mais, je connais vos talents de communicant, Monsieur le Bourgmestre, c'est de faire passer pour neuf ce qui existe déjà, ça c'est quand même fort, vous n'êtes pas le seul au Collège, je tiens quand même à partager la paternité de ce talent, il y en a un pas loin de vous, qui est très fort dans ce domaine, mais en tous les cas, nous expliquer qu'on va aller chercher les encombrants chez les gens de manière individuelle, c'est formidable parce que HYGEA le fait depuis au moins dix ans, donc, c'est très bien de le présenter comme quelque chose de neuf, mais ça existe déjà. Donc, quand nous, nous avons avancé l'idée du ramassage des encombrants, c'était un ramassage à l'ancienne, comme on dit, c'était un ramassage porte à porte, moyennant peut-être quelques alternatives, mais le ramassage individuel il existe, j'avais cru que c'était une nouveauté, j'ai été déçu, je me suis dit, ils ont quand même eu d'autres idées. Là, j'ai été voir du côté des familles parce qu'on nous a beaucoup dit, les familles, ça, vous allez voir ce que vous allez voir. J'ai vu qu'apparemment qu'on allait créer un guide de restaurants qui allait être accueillant pour les familles, c'est toujours bien, moi, j'aime bien les endroits qui sont accueillants pour tous, je ne savais d'ailleurs pas que c'était un si gros problème, mais c'est intéressant, mais ce qui est d'autant plus intéressant, c'est que ça existe déjà, puisque la Fondation MONS 2015 sur son site Internet, avait déjà un onglet qui proposait aux Familles des établissements qui leur étaient plus facilement accessibles et qui correspondaient, en tous cas, à une journée type quand vous venez avec deux, trois ou plusieurs enfants et qui permettaient justement un ancrage harmonieux. Donc, là aussi, deuxième déception, je me suis dit, là ils ont eu une bonne idée, Mons va être pionnier, mais pas de chance, ça existe déjà. J'ai cherché, j'ai cherché, force est de constater que je n'ai pas trouvé grand-chose, le skate-park c'est drôle, le skate-park ça fait combien de fois qu'on explique qu'il va voir le jour dans ce Conseil Communal. Ce n'est pas non plus une nouveauté, j'ai même vu qu'on nous parlait d'une nouvelle Gare, ça, je rassure tout le monde, ça ne dépendra pas du Conseil Communal, c'est d'ailleurs toujours très drôle à ce niveau-là, Monsieur le Bourgmestre, c'est que quand il y a des problèmes avec la Gare, ce n'est pas vous c'est la SNCB. Par contre, quand on parle de mobilité communale, comme on a tellement peu à mettre dans le besace, il faut bien annoncer qu'on va faire une nouvelle gare, parce que si

on ne met pas ça, il n'y a pas grand-chose sur la mobilité et donc, on se dit, ah, il y aura une nouvelle Gare, mais là, vous le savez très bien, vous n'y êtes pour rien à ce niveau-là, puisque c'est une décision de la SNCB et d'ailleurs, à votre place, je ne m'engagerais pas trop sur la date d'inauguration parce que on a quand même beaucoup de surprises dans ce dossier. Puisqu'on est sur la mobilité, je vois qu'on va travailler à l'offre de stationnement et là, je dois vous dire, Monsieur le Bourgmestre, que parfois, je me dis, finalement, le PS et le MR, ces trois dernières années, on a formé un couple et on ne s'est pas compris, on ne s'est pas compris et pourtant, on avait les mêmes objectifs, ça arrive parfois dans les couples, c'est au moment du divorce qu'on se rend compte qu'on aurait peut-être pu rester marié plus longtemps. Mais, quand vous parlez d'ouvrir l'offre de stationnement, pourquoi quand on a proposé en 2013 d'ouvrir une étude pour savoir si la privatisation des parkings ne pouvait pas être d'un intérêt pour la Ville de Mons ? Pourquoi à ce moment-là l'étude n'a pas été lancée ? Si bien qu'à l'heure où nous parlons, elle n'est toujours pas en cours ? Alors, vous allez me dire « pourquoi le privé ? » Moi, vous savez, je ne suis pas marié à une boîte de parking ou à une autre, ça ne m'intéresse pas. La seule chose, c'est qu'il y a urgence pour les commerçants, il y a urgence pour le Centre-ville et l'intérêt de passer par une boîte privée, c'est qu'elle a des capitaux, elle a des capitaux, et en plus de ça, elle n'est pas liée aux marchés publics et donc, je ne dis pas que c'était la solution qu'il fallait faire mais il est totalement intolérable de ne même pas s'ouvrir à cette possibilité, parce que le fait de passer par une Société privée en 2013 aurait permis que maintenant, nous ayons maintenant, un parking nouveau supplémentaire en Centre-ville à Mons. Ici, vous savez très bien si la procédure devait être engagée ne serait-ce qu'aujourd'hui, il n'y aurait pas de nouveau parking avant 2019, parce que les communes sont à la fois en recherche de subsides, alors le subside de 13 millions de la Région Wallonne, ça, il y a un Echevin qui nous en parle depuis longtemps. OK, il paraît qu'il est là ce subside, tant mieux, mais il faut lancer à un moment donné une étude et puis un marché et puis il faudra le construire. Cela veut dire qu'à l'heure actuelle, dans le meilleur des cas, votre offre de stationnement si elle se fait par un parking couvert, sauf si vous avez pensé à quelque chose à laquelle nous n'avons pas pensé, il ne verra pas le jour avant 2019. Allez expliquer, Monsieur le Bourgmestre, à des commerçants qui eux attendent pour vivre d'avoir des clients et donc, d'avoir des rentrées financières, qu'il ne faut pas qu'ils s'inquiètent parce que en 2019, il y aura un nouveau parking, il y aura plus d'offres de stationnement et donc, les clients vont revenir. Et bien, oui, c'est vrai que quand ce soit vous ou moi on perçoit un salaire mensuellement, je vais dire quelle que soit quasi notre résultat, c'est beaucoup plus simple

à considérer 2019, mais quand on dépend de sa clientèle, quand on dépend de certains choix politiques qui influent directement sur votre clientèle et qui influent donc directement sur votre revenu, là, je pense que la perspective paraît tout de suite beaucoup plus compliquée. Et cela me permet d'arriver sur les deux derniers points et celui relatif au commerce, parce qu'au niveau du commerce, ça c'est quand même intéressant, il y a quand même une phrase – ça, celle-là, s'il y a un bouquin qu'on doit écrire prochainement, il faudra quand même la reprendre, c'est que la majorité va veiller à renforcer l'attractivité des commerces du Centre-ville, ça, c'est bien, tant par une politique fiscale attractive, il faudra m'expliquer puisque quand j'ai souhaité qu'on diminue la taxe sur les enseignes, vous ne l'avez pas voulu, très bien, c'est un choix, mais apparemment, il y a de l'évolution, mais surtout que l'on va créer une fiscalité compensée par rapport aux grandes centres commerciaux. Monsieur le Bourgmestre, fondamentalement, c'est bien de diminuer la charge fiscale, c'est même bien d'augmenter la charge fiscale sur celui qui peut le plus contribuer, mais ce que demandent les petits commerçants à l'heure actuelle, c'est simplement pouvoir vivre, c'est d'avoir des clients, de pouvoir avoir des gens qui passent la porte et qui puissent consommer chez eux. Or, qu'est-ce qu'on a fait ? On a décidé, à un moment donné, d'étendre les Grands Prés, on nous a dit – ça c'était la volonté d'IKEA - j'ai cru d'ailleurs que ce n'était pas tout à fait le cas, parce que lors de l'inauguration d'IKEA, le Responsable Développement du magasin nous a dit qu'il vous avait invité ainsi que l'Echevin compétent, en 2008, je pense à l'inauguration d'un autre IKEA et qu'à cette occasion, il vous avait dit : chiche, on en ouvre un à Mons ! Et c'est très bien, je m'en suis réjoui mais comme ce que disais quand j'étais en majorité, je le dirai dans l'opposition, cela pose question, c'est la fameuse extension qui est à côté. Mais, on nous dit, promis juré, la main sur le cœur, on ne développera plus de centres commerciaux. On se moque de qui quand on a une telle affirmation ? Les centres commerciaux sont en train, maintenant, de se battre entre eux. Maison du Monde est, par exemple, en train de quitter Wilson à Jemappes, une autre enseigne, que je ne citerai pas parce que je ne voudrais pas jouer « Agent Pascal Labie version montoise » et envoyer des informations qui sèment le trouble dans la population mais une autre enseigne menace de quitter Wilson à Jemappes. D'autres centres commerciaux dans la région sont également en difficultés, puisque et bien, ces enseignes cherchent à aller dans l'extension des Grands Prés et vous venez nous dire : promis, il n'y aura plus de projets de centres commerciaux. Et Monsieur le Bourgmestre, si ce n'était pas sérieux, on en rigolerait. Mais, bien sûr, qu'il n'il n'y aura plus de projet de centres commerciaux, on est au-delà de la limite, ça, c'est bien évident. Et alors, là,

l'Echevin compétent nous sort sa recette magique : « moi, ça fait 10 ans que tu m'en parles, c'est le Mix commercial, voir des grandes enseignes qui vont aider les petites, il y aura du monde et ce sera formidable ! » De un, si c'était aussi simple, j'espère qu'en 10 ans, il aurait essayé de contribuer à cela. De deux, ce n'est pas du tout la stratégie que nous nous avons, nous pouvons en discuter, nous pensons au contraire à l'image de centres villes flamands, à l'image de centres villes, par exemple, à Lille que la spécialisation de boutiques de qualité sont vraiment l'élément de développement et ce que je dis, ça ne sort pas de la tête de quelques libéraux « hurluberlu », c'est ce qui était dans le projet de ville 1998. Lorsque les Grands Prés devaient ouvrir, il y a un projet de ville qui a été rédigé et dans l'enquête, il était clairement indiqué que le centre ville tirait son épingle du jeu par rapport à l'aspect qualitatif. L'aspect qualitatif selon l'Echevin compétent, c'est PRIMARK, alors, oui, c'est vrai que c'est un petit peu embêtant de se retrouver face à une ville en fait qui n'a pas de stratégie finalement parce que les documents de 1998 n'ont finalement jamais été analysés, non jamais eu de suite et ce que je dis ici, je l'ai dit sur les antennes de la RTBF, c'est d'ailleurs de ce genre de déclarations qui m'ont valu le sort qui est le mien mais qui, je vous rassure, ne me rend certainement pas malheureux. Enfin, dernier point, sur la trajectoire budgétaire. J'ai lu dans la presse, par exemple, sur les musiques militaires qu'à cause du méchant partenaire MR, on avait réduit le budget des musiques militaires et il était quand même mal venu pour le MR de venir se plaindre qu'il n'y avait plus de public, alors, je tiens quand même à rassurer tout le monde. Depuis qu'on a réduit le budget, c'est-à-dire de 200.000 euros à 115.000, c'est exactement la même organisation. Il y a le même nombre de pays, cette année, il y a eu une annulation mais qui n'a rien à voir avec le budget puisque c'est une annulation qui s'est faite auprès de la Défense, donc, même nombre de pays, même promotion de l'évènement, plus ou moins le même nombre de sorties dans les sections, donc, je trouve que les propos de l'Echevin qui s'est exprimé dans la presse sont assez intéressants parce que nous avons démontré qu'on pouvait faire le Festival de Musiques militaires avec 115.000 euros plutôt que 200.000. Mais au-delà de cela, dans plusieurs articles, j'ai lu qu'à cause du partenaire MR, je vous l'ai dit, il n'y a plus de bus gratuits, on a réduit le budget de ceci, on a réduit le budget de cela, vous savez le partenaire MR, le plan de gestion, c'est quasi toute sa faute, c'est bien connu dans cette majorité, nous avons tout à dire et d'ailleurs, vous en aviez tellement marre qu'on ait tout à dire que vous nous avez mis dehors, c'est la réalité des choses et donc, on se retrouve maintenant face à une nouvelle majorité qui ne prend aucune inflexion par rapport à ces décisions mais qui essaye de nous faire porter le chapeau d'une série de

mesures budgétaires qui étaient nécessaires et qui à l'époque ont été prises et défendues par le MR mais vous étiez bien contents à l'époque que nous prenions ces décisions au même titre et ce sera ma conclusion, cela me permet de revenir sur le préambule de la déclaration, au même titre que POLLEC, je vois que maintenant POLLEC devient l'élément de base ou un des éléments de base de la stratégie, je tiens juste à souligner et je ne vous en avez parlé, je n'attendais pas des fleurs mais qu'en 2013, quand on a engagé la Ville de Mons au niveau de POLLEC, j'ai souhaité que ce soit le cas grâce à un agent - qui depuis lors a d'ailleurs été tellement bien remercié par la Ville qu'il a été licencié - par un agent qui a été vraiment instigateur de ce projet qui m'a convaincu ce qui m'a permis d'aller devant le Collège et d'obtenir l'inscription dans POLLEC, POLLEC qui été vu comme une gadget, un bidule de plus tant que l'échevin libéral s'amuse avec cela et le CPDD pendant ce temps-là, on est tranquille et bien, je suis ravi d'une chose et cela me permettra de terminer sur une note positive, c'est que notre travail dans cette majorité n'a pas été vain, il ne s'est pas limité qu'aux finances puisque je vois que désormais POLLEC fait partie intégrante de la stratégie de la Ville, je ne peux que m'en réjouir et vous féliciter pour cette trajectoire. Je vous remercie.

M. Elio DIRUPO, Bourgmestre: Merci. Oui, je vous en prie.

Mme Charlotte DE JAER, Conseillère : On y est, on a enfin droit au fameux projet socialiste-chrétien près de 3 semaines après nos amis journalistes, on m'expliquera un jour peut-être pourquoi il a fallu un deuxième Conseil communal pour discuter de ce Projet de ville alors que les journalistes, eux, avaient eu droit à cette note il y a 3 semaines et le projet qu'on a eu confirme ce qu'on disait il y a 15 jours en fait, une majorité qui ne semble pas avoir pris la mesure des enjeux du 21^e siècle. Prenons quelques non-réponses au défi. Face à l'essoufflement du Centre-ville, c'est assez facile, on va faire ce qu'on a toujours fait et qui ne fonctionne pas, attirer de grandes enseignes, on l'a fait avec Média Markt, cela a été un fiasco, on va continuer aujourd'hui avec Primark, on va dissuader des centres commerciaux de se créer alors ce qu'il fallait faire, c'était d'éviter de refuser l'agrandissement des Grands-Prés et on le voit aujourd'hui puisqu'on parle que Celio qui est implanté dans le piétonnier voudrait aller s'installer dans l'extension des Grands-Prés, donc, on voit directement le flux qui est fait entre l'extension des Grands-Prés qui a été voté par votre ancienne majorité et aujourd'hui l'appauvrissement du piétonnier. Ce qu'il faut pour attirer des commerces et on en parle pas, c'est une mixité de fonctions. Aujourd'hui, une étude sortait montrant les différents dynamismes des différents Centres-ville et on vient celui qui réussit bien, c'est Namur. Namur a réussi, pourquoi ? Parce qu'il

y a une mixité de fonctions dans le Centre-ville. Il faut attirer des bureaux dans le Centre-ville pour que des gens aillent se promener, il faut mettre du logement au-dessus des commerces, il faut mélanger des restaurants à côté des magasins et de cela pas une seule ligne dans ce grand Projet de ville. On parle que trop vaguement des villages du Grand Mons qui eux aussi souffrent du manque de commerces, des petits commerces, boulangerie, boucherie, épicerie sont des commerces en déclin et il devient impossible pour bon nombre de montois de se rendre dans des commerces de proximité à pied sans parler du déclin des marchés dans bon nombre d'endroits mais cela visiblement la majorité ne s'en soucie pas, ce qui l'intéresse, c'est le Centre-ville de Mons Centre, les autres centres-villes des autres communes peuvent mourir. J'ai appris avec satisfaction que la nouvelle majorité entend remettre des policiers sur le terrain et de renforcer la police de proximité. C'est essentiel mais sans l'amendement budgétaire qui va avec, je ne vois pas trop comment on va faire. Aujourd'hui, sans augmentation de la dotation à la zone, le cadre de la police montoise ne cessera de diminuer ces deux prochaines années. Pouvez-vous donc nous dire de combien sera augmenté la dotation de notre zone de police lors du prochain amendement budgétaire et à quoi ces sous dégagés permettront de créer quels emplois de proximité ? Comptez-vous mettre des équipes d'intervention dans les commissariats de proximité qui est la seule façon de garantir à tous les Montois où qu'ils habitent des interventions rapides. Aujourd'hui, plus on habite près du Centre-ville, plus vite les patrouilles sont là. Allez-vous étendre des horaires de ces commissariats de proximité au-delà de 17h00 ? Bref, pouvez-vous tout simplement me donner une seule mesure concrète derrière la phrase, renforcer la présence policière de proximité, ce bon vœu que l'on entend depuis de trop nombreuses années ? En matière de propreté, on va une fois par an, proposer aux Montois de ramasser les déchets des autres et on pense qu'on va être Ville-pilote avec cela. Les équipes de nettoyage de la Ville ramassent des tonnes et des tonnes de déchets par an et pourtant, on est loin de leur offrir un cadre de vie propre. Il faut revoir la tournée des nettoyages. On le sait, si chaque jour les habitants du Centre-ville voit leur rue nettoyée, dans de nombreuses rues plus éloignées, on est loin d'être à la fête mais surtout, il est impératif de mettre des moyens dans la prévention. Puisque Mons entend être Ville-pilote de la propreté, pouvez-vous nous dire ce que vous allez faire pour augmenter la répression ? Quelles sont les augmentations de moyens que vous allez mettre au service de la Cellule Incivilités ? Quel est le nombre d'agents qui vont être engagés pour permettre que vraiment on arrête avec les dépôts sauvages ? Est-ce que les nouvelles caméras dites amovibles vont-elles servir à arrêter les contrevenants qui jettent leurs déchets un peu

partout. Par ailleurs, on prétend qu'on va remettre en route le ramassage des encombrants alors que ce qu'on va faire, en tout cas, de ce que je lis dans la note, c'est de faire exactement la même chose que ce que fait l'IDEA mais avec des équipes de la Ville. Equipes de la Ville dont on le sait, elles ne sont déjà pas assez suffisantes pour favoriser la propreté dans le Grand Mons mais là, il y a un service qui est offert par l'HYGEA qui est payant, la Ville va faire le même service pour les Montois payant mais avec peut-être une diminution en fonction des revenus, pourquoi est-ce que vous ne discutez pas avec l'HYGEA où je pense vous êtes largement représentés pour permettre que ce service soit fait par l'IDEA, je ne comprends pas vraiment l'intérêt que l'HYGEA, intercommunale et la commune de Mons rendent le même service aux Montois, je pense que les Montois vont donc payer deux fois ce coût-là. En matière associative, on aurait pu croire que le nouveau partenaire aller profiter de son entrée en majorité pour qu'enfin cette ville se dote de critères clairs en matière de subsidiation aux associations, il n'en est rien. On a un vague guichet unique mais uniquement pour les prêts de matériel et pas pour les associations sportives qui elles ont leur propre guichet, cela, je n'ai pas très bien compris, on fait un guichet unique pour toutes les associations et on fait un autre guichet unique pour le sport. Pour moi, un guichet unique, c'est un seul guichet, ce n'est pas deux guichets, il va falloir qu'on m'explique. En matière de subsides, on imagine donc, qu'on va continuer comme d'habitude, chaque échevin subsidiant des associations selon ses matières et sans critère clair et transparent, une belle occasion manquée. En matière d'enseignement, rien n'est dit sur l'importance à accorder à la protection de la planète. Pourtant dans certaines écoles communales, on le sait, il y a de chouettes initiatives qui voient le jour comme des potagers collectifs, des programmes de propreté. Est-ce qu'il ne faudrait pas avoir une impulsion de la Ville pour que l'ensemble des écoles du Grand Mons puissent voir ce genre de programme. On sait à quel point, ils sont importants dans l'éducation de nos enfants et à quel point, on a qu'une seule planète. Ne faudrait-il pas d'ailleurs, puisqu'on va bientôt remettre en route, le nouveau marché public sur les cantines scolaires, aller un cran plus loin dans les cantines scolaires durables. Aujourd'hui, pour le moment, il y a seulement 10 points qui sont accordés à une alimentation durable dans l'ensemble des critères, il nous paraît essentiel de pouvoir aller plus loin, c'est impératif pour la santé de nos bambins mais aussi pour les agriculteurs du Grand Mons et aussi pour la planète. Enfin, on aurait cru que le nouveau partenaire allait faire en sorte qu'un enfant égal un enfant à Mons mais non, tout au plus allons-nous peut-être en fonction des moyens disponibles si cela s'avère possible, permettre aux enfants du réseau libre de prendre le bus de la Ville pour aller à la

piscine, cela, c'est vraiment une grande ambition, on sent vraiment qu'on a mis les deux poings sur la table et qu'on y est allé. En matière de mobilité, on nous dit dans la note, je l'ai lu, qu'on va tenter de garder une offre de bus gratuit alors qu'on sait que le CA des TEC de vendredi a entériné la convention avec la Ville qui rend les bus intramuros payants. On prétend qu'on va réétudier les parkings de dissuasion en Centre-ville alors que la convention avec les TEC est claire, aucun bus à tarif préférentiel ne passera par des parkings de dissuasion. Ce sera donc la première grande réalisation de cette majorité : rendre les bus payants et leur retirer une mission initiale, désengorger le Centre-ville. La deuxième réalisation en termes de mobilité sera-t-elle de rendre le parking place Nervienne payant ? Et nous voyons déjà le pitoyable scénario qui se profile quand il faudra défendre le tout aussi pitoyable bilan en matière de mobilité. Socialistes, chrétiens et libéraux se renvoyant la balle les uns aux autres. En ce qui concerne la Culture, c'est assez simple, on ne va rien faire jusqu'à quelques mois avant les élections où une grande représentation aura lieu où les échevins seront dans leur propre rôle, celui de se balader et d'engranger les voix. En matière de sport, on va créer un pôle sportif sur l'Héribus mais on va quand même envoyer le VTT vers le terroir de Cibly, histoire de faire mieux avaler les couleuvres de ce permis pour le trial dont on parlera prochainement. Un pôle sportif géré par une ASBL Gaume et Ardenne, donc, moi, personnellement, j'imagine qu'il y aura de l'Orval au bar sinon, on ne voit pas trop pourquoi la Gaume vient s'immiscer dans les affaires sportives de la Ville de Mons. Enfin, heureusement, Mons va devenir une ville amie des familles. On ne sait pas trop en quoi cela va consister mais on imagine bien que si cela vaut la création d'un Echevinat, c'est qu'il va y avoir du changement. Néanmoins, au vu de ce qui est paru dans la presse, on est un peu craintif de voir à nouveau émerger des services déjà rendus par d'autres structures. On parle de plateforme de baby-sitting alors que l'offre de la Ligue des Familles est fort bien faite, on parle de la belle famille pour l'HORECA alors que la Région Wallonne travaille dessus et que le sud de la Ville le propose déjà. Bref, vous l'aurez compris, malgré les quelques passages que vous nous avez, disons, empruntés, ceci n'est pas notre projet de ville. Je vous remercie.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci beaucoup. Alors, il y avait Monsieur Dupont, vous demandez toujours la parole ? Allez-y alors, puis Monsieur BEUGNIES et Madame MARNEFFE, je pense ? Après alors, et Monsieur John JOOS.

M. Jean-Pierre DUPONT, Conseiller : Monsieur le Bourgmestre, mes Chers Collègues, je voudrais intervenir sur la note de politique générale et plus précisément sur trois sujets. Au niveau de la sécurité, la sécurité aux abords des écoles et doit rester pour moi et pour le

Collège une priorité tout à fait acceptable. Le travail des gardiens de la paix, le travail des bénévoles aux abords des écoles doit continuer, il faut remettre sur pied des opérations de sensibilisation à des comportements inadaptés et notamment, par des parents qui viennent déposer ou reprendre leur enfant à l'école et qui ont parfois un comportement tout à fait aberrant. Certains n'hésitent pas à adopter une attitude qui est parfois dangereuse pour les enfants qu'ils déposent à l'école. Une opération préventive et je pense notamment à celle où des enfants se transforment en policier pour remettre un PV parfois à leur propre parent et dénonçant leur attitude répréhensible. Et il est évident que si tout cela devait s'avérer inefficace, il faudra peut-être passer à une action plus répressive. Alors, ma deuxième intervention sera dans le cadre des fêtes. Il est question dans le projet de politique générale de revoir le concept du Festival de Musiques Militaires et d'envisager un Festival de fanfares. Et il faut constater que si l'opération Festival de Musiques Militaires rencontre toujours un beau succès notamment au niveau des prestations dans les sections, le grand concert du Stade Tondreau connaît une désaffection depuis quelques années. Mais, je pense personnellement que le Festival de fanfares proposé serait plus en adéquation lors des Fêtes de la Musique, je me souviens il y a quelques années où toutes les fanfares du Grand Mons s'étaient réunies sur la place pour la Fête de la Musique et avaient attiré un très nombreux public. Je pense qu'il faut réfléchir à l'organisation de Festival à l'avenir et je poserai quelques questions notamment une opération, lorsque j'ai été Echevin des Fêtes, existait entre la défense qui organisait un tatou à Nivelles et le Festival des Musiques Militaires. Est-ce que cette opération est toujours d'actualité ? Le Service des Fêtes à l'époque prospectait annuellement auprès des attachés militaires des Ambassades pour trouver des formations inédites, et je pense notamment à la venue de l'Algérie qui a fait l'objet de nombreuses invitations de l'Attaché militaire de l'Ambassade d'Algérie et qui a débouché sur l'Avenue de la Garde Républicaine Algérienne qui est certainement un des très bons souvenirs du Festival de Musiques Militaires. Pour cela, comme je vous le disais, l'Attaché militaire d'Algérie est souvent venu au repas organisé lors de la Ducasse. Le Festival, c'est vrai, coûte cher, mais le Festival a toujours été un formidable ambassadeur pour la Ville de Mons. Lorsque j'ai été Echevin des Fêtes, j'ai rencontré loin de Mons des Chefs de Musique qui estimaient que le Festival des Musiques Militaires était à l'époque considéré comme la deuxième manifestation en importance après le fameux Festival d'Edinbourg, et je pense que la musique du Doudou a été véhiculée et est connue aux quatre coins du monde grâce au Festival. Enfin, dans le domaine du sport, le circuit Franco-belge sous l'ancienne appellation, maintenant s'appelle Euro Métropole Tour, qui

attirait chaque année des centaines de cyclistes amateurs, n'est plus depuis cette année une course à étape et cette course doit partir d'une autre Ville néerlandophone pour se terminer à Tournai, sur une seule journée. Est-ce qu'on ne pourrait pas envisager comme cela a été le cas pour Mons 2015, de thésauriser les sommes versées pour l'organisation du Franco belge et le moment venu, avec la collaboration d'autres partenaires, je pense, à la Province, à la Région wallonne, de faire acte de candidature pour accueillir à Mons la plus grande épreuve cycliste du monde, une étape du Tour de France ? C'est un coût très élevé mais je pense qu'en prenant le temps et en posant sa candidature à l'avance, nous pouvons espérer faire la même chose que Liège l'a fait, que Verviers s'apprête à le faire, que Huy l'a fait et Binche est aussi candidat à l'organisation d'une manifestation dans le cadre du Tour de France. Chacun reconnaîtra que la présence du Tour dans une Ville est une vitrine qui s'ouvre quasiment sur le monde, avec l'élargissement des diffusions télévisées, sans compter qu'il y aura un retour HORECA certain avec la venue du Tour de France à Mons. En tous cas, je vous remercie, c'était les trois points sur lesquels je désirais intervenir.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Monsieur BEUGNIES, pour que chaque groupe puisse s'exprimer, je vous en prie.

M. John BEUGNIES, Conseiller: Merci M. le Bourgmestre. Cette déclaration de politique communale n'est pas très différente de la précédente. Nous, cela, ne nous étonnes pas, on si attendait un tout petit peu, c'est surtout une déclaration de bonnes intentions, il y a des choses intéressantes mais la question que l'on se pose, c'est quels sont les moyens que vous alliez mettre pour pouvoir faire ce que vous dites, les moyens financiers, j'entends. Alors, on a lu des trucs super intéressants, il y a même des choses qui nous ont fait plaisir, on a lu que vous vouliez un service public de qualité, alors, on était content évidemment, on a même lu un truc, c'était que vous vouliez maintenir voire augmenter le nombre d'ouvriers communaux pour toute une série de prestations qui sont indispensables pour les gens, alors, on s'est dit génial, cela veut dire que l'on arrête avec cette politique d'austérité, de non-remplacement, de 4 départs sur 5, je ne vois que cela comme explication sinon, il faudra m'expliquer quel tour de passe-passe vous allez faire pour réussir à faire cela parce que déjà aujourd'hui, il y a des problèmes dans certains services communaux parce qu'il y a des pénuries. Alors, on prend des gens d'autres services, on les met dans d'autres services, du coup, vous avez beaucoup de problèmes pour l'adaptation, pour la formation et vous rendez un service de moins bonne qualité pour les habitants, alors, voilà, augmenter le nombre d'ouvriers communaux, faudra m'expliquer sauf si vraiment vous arrêtez avec cette politique d'austérité. Concernant la mobilité, on en a déjà parlé,

améliorer la mobilité en transformant l'intramuros gratuit en intramuros payant, je ne crois que ce n'est pas un bon système. Nous, ce qui nous intéresse en matière de mobilité, évidemment, c'est la protection des usagers faibles, donc, il y a les cyclistes et les piétons notamment et on a beaucoup lu, création de pistes cyclables surtout dans le Centre mais une fois que vous allez dans le Grand Mons, à certains endroits, c'est catastrophique, je peux vous citer ne fut-ce qu'un exemple, c'est la route de Jemappes qui est quand même un axe principal, je peux vous dire que les cyclistes quand ils sont sur le pont de Jemappes, ils n'osent pas rouler sur la route, ils sont obligés de se mettre en infraction, rouler sur le trottoir tellement, c'est dangereux pour eux. Je crois que c'est quand même un axe principal et là, c'est vraiment quelque chose qui est super important, c'est qu'il y ait une piste cyclable au moins déjà sur cette axe et on évitera pas mal d'accidents. On veut aussi renforcer l'attractivité du Centre-ville, c'est lié à la mobilité, évidemment, donc, là aussi, bus intramuros payant pour renforcer l'attractivité du Centre-ville, ce n'est pas un bon message et puis aussi le fameux parking, le fameux parking sur la place Nervienne, on va créer un nouveau parking souterrain sous la place Nervienne mais la vraie question, c'est de savoir est-ce que ce parking sera gratuit ? Parce qu'actuellement, il est gratuit, alors, si vous transformez un parking actuel gratuit en parking payant en le rendant souterrain, ce n'est pas cela qui va attirer du monde dans le Centre-ville, enfin, nous, on ne pense pas. En matière de culture, on parlait de la médiathèque, cela, c'est aussi un truc intéressant, j'ai entendu plusieurs fois que la médiathèque allait fermer d'ici la fin de l'année, or, apparemment, ce n'est plus le cas, j'aimerais bien qu'on m'éclaire là-dessus et si ce n'est plus le cas, c'est évidemment une bonne nouvelle. Concernant la propreté, le ramassage des encombrants à domicile, évidemment, ce n'est pas du tout ce qu'on attendait puisque vous savez ce n'est pas un scoop avec les 4 interpellations que nous avons déjà faites, nous, ce qu'on veut, c'est un ramassage des objets encombrants à domicile 2 fois par an systématique, comme c'était le cas avant et si vous proposez un ramassage individuel, alors, ce qui est intéressant par rapport à avant, c'est un ramassage, en tout cas, pas trop cher, surtout en fonction des revenus des gens, donc, une espèce de taxation progressive et cela évidemment, c'est une avancée, cela, c'est quelque chose qui est intéressant mais ce n'est pas du tout ce qu'on voulait, cela, vous le savez, alors, on aimerait bien que cette avancée de taxation progressive soit effective aussi pour le ramassage des immondices, il est logique que les revenus les plus élevés puissent supporter les charges les plus lourdes, cela, c'est quelque chose qui nous paraît vraiment évident et donc, oui, pour une taxation progressive aussi pour le ramassage des immondices. Alors, on a entendu parler des

crèches aussi, création de 49 places dans le Centre-ville, à côté de la Maison de Bouzanton, super intéressant, on espère que c'est en plus des places qui sont prévues à la nouvelle gare de Mons parce que si c'est pour remplacer cela évidemment, ce n'est pas très intéressant. Je vais terminer par les associations puisque vous voulez soutenir les associations, bien mais vous diminuez de 10 % leur subside, alors, si vous soutenez les associations, pourquoi diminuer de 10 % les subsides ? Je crois que la première forme de soutien pour les associations, c'est un soutien financier. Je vous remercie.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci infiniment. Oui.

M. John JOOS, Conseiller : Juste des observations par rapport à cette nouvelle déclaration de politique communale. Vu que je m'exprime en dernier en termes de groupe, je pense que l'opposition à fait son travail de déconstruction. Je dois dire que c'est assez généreux et donc, bien sûr, je me dis qu'il ne me reste plus qu'à faire des propositions constructives, positives, vu que le reste du travail a été fait. Par rapport aux remarques faites par Georges-Louis BOUCHEZ, je me dis que finalement, cela a dû être dur pour lui de se retenir de dire tout ce qu'il dit aujourd'hui. Quand on regarde ne fut-ce que par rapport à la critique qu'il fait là où le MR s'est tue celle des 22 cellules supplémentaires, il n'y a qu'Ecolo, et Citoyen qui avons fait les observations à ce permis et qui questionnaient ce qui allait arriver au niveau du Centre-ville, en tout cas, posaient des questions en termes d'alternatives et posaient des questions face au risque à l'égard des 22 cellules supplémentaires et de l'arrivée d'IKEA qui est quand même une prise de marché extrêmement violente à l'égard aussi de petits commerces de décoration notamment. Parce qu'IKEA, ce n'est pas que du meuble et donc, ces questions-là, aujourd'hui, sont criantes, elles sont existantes, je vois encore, ici, un petit commerce à la rue d'Havré de décoration qui ferme les portes. La situation est extrêmement grave et elle est suffisamment grave pour que l'opposition reste positive et constructive. Moi, je suis dubitatif par rapport aux critiques faites à la déclaration, je ne dirais pas qu'elle est complètement similaire à l'ancienne, je dirais qu'il y a même quelque chose de positif qui reprend l'ensemble des revendications ou quelques revendications du PTB, d'Ecolo, du Citoyen, du CDH, évidemment. Donc, je trouve qu'elle est plus représentative finalement de ce que devrait être la politique communale que ne l'a été précédemment, j'ai un autre angle de vue là-dessus. Je me rends compte, par exemple, en ce qui concerne le projet que je porte au niveau Citoyen, que la citoyenneté est apparemment à l'ordre du jour. Elle est même centrale à l'égard de la déclaration de politique communale. Je ne peux que m'en réjouir de ce côté-là. Par contre, cette volonté n'apparaît que dans le préambule et très peu dans les autres rubriques comme la sécurité, la politique contre le radicalisme, je pense que la citoyenneté peut jouer un

rôle contre le radicalisme par exemple, on n'en parle pas. La mobilité, j'en ai aussi discuté les mois précédents. Je pense qu'il faut faire place aussi au débat, créer des plateformes citoyennes qui permettent de regrouper les revendications des riverains, des commerçants mais des revendications qui ne restent pas sur papier. Il faut jouer la carte de la participation. En ce qui concerne l'économie bien évidemment, j'applaudis cette décision d'arrêter avec la valorisation des multinationales. Ce ne sont pas des dieux qui vont sauver l'économie montoise, je n'y crois pas du tout, je n'y crois pas depuis le début. Je crois que l'intérêt communal, c'est de porter l'intérêt économique avec ceux qui sont sur le terrain. Comme je l'ai déjà écrit, je préfère arroser les fleurs qui poussent que de mettre des grands arbres qui font de l'ombre aux fleurs. De ce côté-là, je dois dire que je me réjouis de cette position soudaine, est-ce une prise de conscience aux difficultés que vivent les commerçants locaux ? A leur disparition réelle ? Ceci étant dit, je ne vois pas non plus comment la participation qui doit être transversale inclurait les commerçants locaux dans le débat communal. A cet égard aussi, les commerçants locaux ont besoin d'être représentés de manière plus forte au sein des structures de la Ville de Mons et je pense qu'il faut leur donner les outils pour leur permettre d'être indépendants en termes de porte-voix, en termes de défense de leur intérêt et de leur permettre aussi de développer des outils qui leur permettent de valoriser - à côté de ces énormes baxters économiques que sont les multinationales - leurs atouts. Leurs atouts, c'est de pouvoir être créatif, c'est de pouvoir miser sur leur spécificité, c'est pouvoir connaître leurs articles, pouvoir connaître leurs clients. Surtout que l'économie durable joue un rôle que n'apporteront jamais les multinationales, elles essayent de développer cette argument commercial mais qu'elles n'ont pas, c'est cette dimension; sociétale. Le fait de pouvoir avoir une boucherie au coin de la rue, avoir son boulanger, avoir des commerces qui répondent à une proximité dont un folder publicitaire dans une boîte aux lettres n'apportent pas humainement les multinationales. Par contre, en termes de moyens, les multinationales apportent des moyens qui sont pharaoniques, disproportionnés à l'égard du Centre-ville. On pourrait parler de tous ces folders qui envahissent nos boîtes aux lettres, mais aussi des sites. De l'invasion des réseaux sociaux, je vois souvent passer des publicités d'IKEA, des publicités de Carrefour dans mes actualités de réseaux - sponsorisés évidemment parce que je ne suis pas inscrit - Il faut se poser des questions sur la visibilité qu'ont aujourd'hui réellement sur les réseaux et sur le Web ces pôles d'attractivité de commerçants locaux. Je pense que là, il y a peut-être une autre réflexion sur les outils dans ce choix d'économie à faire. Sur la durabilité, c'est aussi d'aménager une politique de consommation. Cette politique de consommation envisagerait non seulement d'augmenter la visibilité des commerçants

locaux à travers leurs atouts mais d'autre part aussi, de conscientiser la population à la manière dont on consomme aujourd'hui. Je pense aux Halles du Manège qui vient d'ouvrir, je pense aussi à toute une série de petits commerçants qui font les paniers qui favorisent les circuits directs vis-à-vis de nos artisans et de nos fermiers. Il faut aussi conscientiser les consommateurs à la manière dont ils consomment et à la manière dont ils font vivre derrière leur consommation une économie durable ou pas. On pourrait très bien regrouper les défenseurs de consommateurs notamment. J'ai vu, Test Achats qui faisait une campagne en faveur du circuit direct, le consommer local. Je pense que la Région Wallonne aussi développe des politiques de ce côté-là. On devrait réaménager une politique forte de consommation. Une politique de consommation qui passe forcément par l'éducation aussi dans les écoles. Responsabiliser sur la manière dont on veut faire vivre une économie durable. Voilà, ce sont ces fameux paravents qu'il faut mettre face à l'agression, cette prise de marché. Je regrette, bien évidemment, l'arrivée de PRIMARK. Comme je l'ai déjà fait, ici, par rapport à la responsabilité des élus locaux et leur attitude face à l'arrivée des multinationales, les multinationales n'ont pas besoin qu'on les défende. Je pense qu'elles, elles ont les moyens de se défendre sur le plan financier, je ne vois pas l'utilité que les élus locaux se mettent à côté des multinationales pour pouvoir défendre leurs intérêts. Je trouve cela très indécent dans le sens où c'est nos commerçants locaux n'ont pas droit à cette défense-là. J'échangeais dernièrement à ce sujet avec mon collègue, Georges-Louis BOUCHEZ. On discutait lors d'une soirée et il me disait « c'est dommage que les commerçants locaux ne se défendent pas et ne se regroupe pas pour se défendre ». Il a raison mais je me dis, les porte-voix des commerçants locaux, c'est nous. Les défenseurs des commerçants locaux, ce sont les élus locaux. Les multinationales ne vont pas aux urnes. Les commerçants locaux, eux vont mettre leurs mains dans les urnes, alors que leurs intérêts ne sont pas défendus. C'est dans une perspective aussi de sauvegarder les richesses de la ville, sa diversité d'offres commerciales. D'ailleurs, en parlant de politique de consommation, je crois que le politique aussi, quand on est élu et qu'on se met à côté des multinationales, influence la population à consommer et alimenter des systèmes qui sont consuméristes. Je crois que ce rôle joue aussi pour moi, j'en fais la remarque parce qu'il s'agit d'une attitude politique, voilà, je tenais à en faire la remarque. Autre sujet abordé dans cette déclaration, la prévention du radicalisme. Je pense qu'il faut préciser qu'il n'y a pas d'amalgame à faire par rapport à l'islam et de manière transversale, aux musulmans qui vivent aussi sur le territoire. J'ai regretté d'ailleurs certains articles de presse qui ont parus dernièrement. C'était lié à une libre interprétation assez malsaine, je dirais. Je tenais à préciser que ce Conseil, en tout cas, en ce qui me concerne pas

d'amalgame possible. Je clôturerais pour ne pas être trop long, à témoigner de quelque chose qui s'est passé il y a une vingtaine d'années sur Mons concernant le radicalisme. Vous le savez, je viens d'un quartier social où j'ai participé aux activités d'une ASBL de démocratie participative et il y avait des musulmans. Moi-même, j'ai des amis musulmans. Nous avons, à l'époque ensemble, vers les années 2000, assister impuissants à des recrutements faits par des Imams radicalistes. D'ailleurs, il y en avait un qui se faisait appeler l'Iraquien. Et on a perdu un Montois dont on parle très peu mais dont on a appris quelques années plus tard qu'il s'était fait exploser en Irak. On le connaissait, je fréquentais moi-même un établissement le Snooker Palace qu'il fréquentait avec des jeunes de l'Allée des Oiseaux. Ce jeune est tombé du jour au lendemain dans le radicalisme et je tenais à préciser la rapidité avec laquelle ces jeunes se radicalisent - de préciser que c'est souvent lié à un mal-être. J'ai vu que dans cette déclaration, on parlait du mal-être des jeunes, il faut mettre absolument en évidence ce mal-être de la société que les jeunes vivent aujourd'hui. D'où la nécessité, de refaire vivre la participation citoyenne, de refaire vivre la confrontation d'idées. Que les personnes puissent réjouir de ce sentiment d'appartenir à la même communauté, d'appartenir à une même ville, de participer à un débat qui les unifie à la fois dans la division parce que certes, on n'est pas tous les mêmes - on n'a pas tous les mêmes points de vue - mais que cela puisse faire vivre une unité au sens de la communauté, je pense que c'est important. Je reviens sur ce jeune, du jour au lendemain, comme tout le monde, il s'amusait, il faisait des sorties-à l'Alhambra, il était joyeux, il faisait du sport. Du jour au lendemain, on l'a vu se promener dans la ville habillé d'une djellaba. Alors, bien évidemment, je n'ai absolument rien à dire sur les tenues vestimentaires spécifiques mais du jour au lendemain, il portait une barbe et il ne faisait plus la bise à personne. Quand il est arrivé vers moi, alors que l'on se faisait la bise, il m'a dit « Salut John », et il a reculé, il m'a dit « je ne fais plus la bise ». Si, j'apporte ce témoignage, c'est pour vous expliquer qu'il n'a pas fallu 2 mois et un événement dramatique, la perte de son meilleur ami dans un accident de voiture causé par l'abus de l'alcool certains s'en souviendront pour les générations qui sont de la mienne, un coiffeur qui s'appelait Kader à la rue du Hautbois pour que ce jeune, certes de confession musulmane, est finalement, parti en Irak. A Charleroi, une certaine Myriam, je pense, était portée disparue aussi en Irak. Ce que je veux exposer par-là, c'est que le radicalisme est toujours lié au mal-être, il est lié à des questions existentielles que les jeunes se posent. Je crois que le débat citoyen est un outil de rencontre essentiel pour que les jeunes puissent aussi se poser des questions ensemble en dehors de l'école sur le sens de la vie, sur ce que la société démocratique leur apporte

aujourd'hui. Voilà, c'était un témoignage dur que j'avais besoin d'apporter sur la question du radicalisme et du mal-être que vivent les jeunes.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci infiniment. J'ai Mme NAHIME, Mme MARNEFFE, M. TONDREAU, ... On va commencer par Mme NAHIME et puis Mme MARNEFFE et puis chaque membre qui le souhaite.

Sortie de M. Elio DI RUPO, Bourgmestre

Mme Khadija NAHIME, Conseillère : M. le Bourgmestre, mes chers collègues, Mesdames et Messieurs, mon intervention se rapporte au point 3, donc, la propreté du programme et plus particulièrement, sur la gestion des déchets. Je suis très souvent interpellée par rapport à l'amélioration de la propreté publique et comment gérer efficacement les déchets au sein de la Ville de Mons. Comme vous le savez, le Gouvernement a décidé dans la déclaration de politique régionale 2014-2019, d'adopter un Plan wallon des déchets en tenant compte de renforcer les synergies entre les opérateurs publics et privés afin évidemment de rationaliser l'utilisation des équipements et offrir le meilleur service au meilleur prix pour les citoyens et les entreprises. Il a tenu aussi compte d'évaluer l'impact des filières de déchets pour un développement durable tout en intégrant les paramètres sociaux, économiques et environnementaux et développer la prévention, améliorer le tri et assurer la collecte. Surtout mieux valoriser les déchets sur base du programme Next. Notre Ville devra aller dans ce sens si nous voulons aboutir à une gestion durable de déchets et répondre aux besoins des citoyens.

M. Nicolas MARTIN, Echevin-Président : Merci Mme la Conseillère. Mme MARNEFFE.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère: Je vous remercie. Nous avons donc, cette note abondamment commentée par ma collègue Charlotte et donc, je ne rentrerais pas en détail sur tout mais je voudrais d'abord insister sur votre préambule et sur la mise en avant du projet POLLEC et de cette volonté de faire davantage de participation. Ce projet POLLEC jusqu'à maintenant, il n'a guère avancé et moi, je n'ai pas l'impression qu'avec cette nouvelle déclaration de politique, cela avancera davantage. Rien ne nous dit qu'il y aura un remplacement de l'éco-conseiller qui aurait été nécessaire pour mener ce projet, on ne nous dit pas non plus comment va être mis en œuvre à nouveau ce projet POLLEC, si vous comptez mettre en place une Task Force, si vous comptez vraiment rassembler tous les acteurs du territoire et tous les acteurs des services pour le mettre en œuvre. Jusqu'à maintenant, j'avais posé une question écrite il y a peu de temps pour savoir si le projet

POLLEC avait été validé par la Convention des Maires, on m'avait répondu qu'il avait été validé justement suite à ma question et dans les avancées, c'était, ah et bien on va mettre des lampes économiques, on va avancer, enfin c'était des mesures relativement symboliques et donc, maintenant, moi, ce que je voudrais savoir, c'est que finalement, c'est un beau package mais concrètement, on ne voit rien dans la note qui met en évidence qu'on va faire des investissements pour diminuer les dépenses énergétiques de la Ville qui augmentent de manière continue. Elle n'annonce pas de vrais changements de politique d'investissement des travaux économiseurs d'énergie alors que POLLEC prévoyait pour 2016, 828.000 euros d'investissement. Rien qui évoque aussi des pistes via des contrats de performance énergétique qui permettraient d'avoir des financements avec des accords de partenariat public-privé avec des objectifs en se finançant par des économies d'énergie qu'on pourrait envisager dans nos bâtiments communaux qui sont particulièrement énergivores, je pense à notamment des écoles comme l'école Barigand à Ghlin ou comme des problèmes dans les serres communales à Ghlin, etc... En termes de mobilité, on aurait dû en 2016, investir 3 millions d'euros pour diminuer de 5 % le trafic automobile sur notre entité, alors, avec une note qui met notamment en évidence la nécessité de mettre plus de stationnement en Centre-ville, il va falloir qu'on m'explique comment on le fera et comment on trouvera les sous si l'argent est surtout destiné à investir dans la création de parkings.

Entrée de M. Elio DI RUPO, Bourgmestre

On devait investir 400.000 euros dans la mobilité du personnel communal. Rien dans cette note qui nous indique qu'on va aller vers plus de mutualisation des véhicules de services. Rien ni dans les comportements ni dans la note d'ailleurs, ne nous indique qu'on va aller vers plus d'exemplarité de l'Administration mais surtout du Collège. Il y avait des collègues cyclistes qui manifestaient de manière très sympathique devant l'Hôtel de Ville pour demander plus d'investissement et aussi pour demander à ce qu'il y ait une prise en compte de ces problèmes-là par notre Conseil et ce que je voyais, moi, c'est que ces charmants manifestants devaient se bouger pour laisser passer les véhicules des conseillers qui continuent à se garer dans les deux cours de l'Hôtel de Ville alors qu'on nous avait promis pour 2015 ou 2016, je ne sais plus, peut-être 2024, qu'il n'y aurait plus personne qui se garerait dans les cours de l'Hôtel de Ville. Voilà, donc, je pense qu'on n'est ni dans le moins bien ni dans le mieux avec cette nouvelle note. En termes de participation

citoyenne, moi, j'espère qu'on va éviter de réinventer les initiatives citoyennes qui fonctionnent et plutôt les soutenir et les subventionner avec des critères clairs et alors, j'espère aussi qu'on ne se contentera pas d'outils informatiques gadgets et qu'on fera des vrais outils de consultation populaire communaux et qu'on essayera de revenir avec une forme de logique de budget participatif qui avait été envisagé mais qui aussi n'a pas l'air de vouloir revenir à l'ordre du jour. On a beaucoup parlé d'activité économique, je voudrais revenir aussi là-dessus dans le fond de la note. Le vrai problème du Centre-ville, on est tous assez d'accord, c'est un problème de mobilité mais pour moi, il ne se réglera pas avec l'augmentation du stationnement. Les personnes qui ne viennent plus en Centre-ville, pourquoi est-ce qu'ils ne viennent plus en Centre-ville ? C'est parce qu'aux Grands Prés, c'est gratuit, c'est à quelques mètres, c'est facile. En remettant du parking payant supplémentaire en Centre-ville, on ne va pas résoudre ce problème, cette vision de la mobilité et ces problèmes de comportement des citoyens qui font que les gens ne viennent plus en Centre-ville. Les parkings, d'après les derniers chiffres que vous nous aviez fournis, les parkings Grand Place et de la Halle sont très rarement pleins, alors, pourquoi investir encore énormément d'argent pour créer un nouveau parking payant qui va ne pas résoudre ce problème de circulation en Centre-ville et ce problème d'accès aux commerces. Le stationnement ne va pas résoudre nos problèmes en Centre-ville, est-ce que PRIMARK, est-ce que ces locomotives vont résoudre cela ? Rien n'est moins sûr. Ces grandes enseignes-là d'abord, elles viennent et puis elles déménagent, cela a déjà été le cas de plusieurs enseignes comme Saturn. PRIMARK, qu'est-ce qu'il va venir faire ? Elle va venir avec un projet de parking qui va renvoyer les gens qui vont sortir du parking dans le piétonnier, donc, moi, je pense que cela ne va ramener de la convivialité, cela ne va rendre le Centre-ville plus attractif pour ces gens qui viennent aussi au Centre-ville pour des commerces de proximité qui sont intéressants justement dans ces rues et donc, ce PRIMARK, ces grandes enseignes, elles viennent, elles ne vont probablement pas durer, elles ne vont pas pérenniser une forme de commerce qui va vraiment changer le Centre-ville, elles vont diminuer notre piétonnier et donc, pas de solution. Par contre, on avait un projet de maternité commerciale et là, on a quand même eu des questionnements sur la validité juridique du modèle proposé et là, il n'y a pas de piste qui nous dit qu'il va y avoir à ce niveau-là des nouveautés, donc, c'est plus qu'inquiétant de voir cette stratégie commerciale. Alors, au niveau de la propreté, comme ma collègue l'a dit, les encombrants, c'est quand même que double emploi par rapport à ce que fait déjà HYGEA. Par contre, le vrai problème de propreté, il ne situe pas en Centre-ville, si, il y a un problème de propreté,

il y a des problèmes de comportement et donc, c'est là que toute la prévention est nécessaire mais en Centre-ville, la propreté n'est pas quelque chose de marquant. Par contre, allons en dehors et là, il y a de vrais problèmes de propreté. Pourquoi est-ce qu'on voit une différence entre les deux mais je remontais encore la rue de Nimy tout à l'heure et devant des restaurants, il y avait plein de mégots de cigarettes et il y avait un ouvrier communal qui avec son glouton ramassait mégot par mégot et voilà, donc, l'argent qu'on met, il est là pour pallier à ces comportements inciviques en Centre-ville mais finalement, on ne va rien résoudre parce que si les gens il se disent « les mégots ils sont là, on les ramasse de toute façon, je vais continuer à les jeter », donc, là, clairement, il faut que les agents sanctionneurs fassent leur travail de sensibilisation pour après libérer du temps pour que ce personnel fasse aussi son travail en dehors du Centre-ville de Mons, je pense que tous les Montois méritent devant chez eux d'avoir un passage régulier pour faire en sorte que chacun bénéficie d'un cadre de vie agréable. Alors, le skate-park, oui, cela revient, plusieurs personnes l'ont souligné mais se qui pose surtout question dans ce skate-park, c'est son accès, donc, on a refait des accotements en caillou pour les piétons et la mobilité douce. Les skate-boards, les rollers, les vélos, je ne pense qu'ils vont utiliser les cailloux pour aller jusqu'au skate-park, donc, là, il faut vraiment prévoir aussi cet accès à cela et aussi penser – on l'a déjà dit et répété – la réouverture de l'Adeps pour pouvoir continuer à faire le tour du Grand Large et aussi accéder à ce skate-park, c'est une priorité absolue quoi ! En mobilité, je vais passer deux, trois éléments en revue, on va en reparler tout à l'heure mais il faut des moyens pour cette mobilité douce. Il y avait de nouveau les collègues qui le disaient ici, en bas, on a un héritage de fiches FEDER qui est ce qui l'est, on n'a pas eu les fiches qui concernent tout ce qui mobilité douce mais pourquoi parce qu'on avait défendu à nouveau des parkings, alors, il faut diversifier les modes de transport et permettre leur combinaison, ce n'est pas très, très apparent dans la note, on voit surtout « stationnement » et faisons de la mobilité douce. Il y a un vrai échec de la politique des bus intramuros, on avait un outil qui était performant, qui a échoué au fil du temps avec des parkings de délestage qui n'ont pas été suffisamment mis en valeur avec des voitures ventouses qui venaient encore dans des endroits où on savait encore se stationner de manière gratuite depuis longtemps et qui perdurent en Centre-ville et donc, maintenant, on arrive à cet échec de la politique de délestage et donc, on doit faire payer ces bus gratuits et donc, on a perdu 20 ans avec un outil qui était quand même finalement assez intéressant et relativement novateur il y a 20 ans et donc, maintenant, voilà, ces bus ont les supprimer. On attend toujours pour les vélos partagés, donc, cette politique de multimodalité, on

repassera. On parle du maintien des places d'achats-minute, je pense que ce genre de chose, on peut le soutenir parce que si on veut soutenir les commerces en Centre-ville et les petits commerces de proximité, les petits achats, je pense qu'il faut vraiment soutenir ces places d'achats-minutes qui font partie d'un mixte de mobilité, ce ne sera malheureusement pas avec seulement les cyclistes et les piétons qu'on arrivera à soutenir ces petits commerces en Centre-ville mais il faut aussi penser au-delà et voir aussi si on veut maintenir de la mixité de fonction en ville, pouvoir aussi avoir des services-minutes, donc, que ces places achats-minute soient accessibles aussi à des personnels de la santé notamment des médecins, des infirmières à domicile, des kinés qui doivent pouvoir accéder aux domiciles de leurs patients et qui - si on veut maintenir des logement en Centre-ville - il faut aussi que ces logements soient accessibles à ces services-là. Il faut aussi que ces services-minute puissent être développés ailleurs dans l'intramuros que seulement dans les rues ultra-commerçantes. Alors, dans la mobilité, il y a la mobilité des familles et donc, mettre en place des politiques de mobilité scolaire, moi, je l'entends mais il faut faire de la prévention, il faut dès le départ, au moment de l'inscription des enfants, sensibiliser les parents à inscrire les enfants proches de leur domicile comme cela plus tard, les enfants, ils pourront effectivement faire partie d'un train-vélo, faire partie d'un pédibus pour accéder à leur école. Si on a ces enfants à Flénu, à Havré ou à Cuesmes et qu'on les met dans le Centre-ville, les enfants ne pourront jamais faire cela, aller à leur école tout seul à vélo. Par exemple aussi, on a cette école en immersion développée à Flénu ce qui est très bien mais elle est fréquentée par beaucoup d'enfants d'autres d'anciennes communes qui viennent chercher cette immersion à Flénu, donc, dans cette politique de mobilité, ils n'iront pas à l'école ni à pied ni à vélo. Pour les bus, pour aller à l'école à Flénu en bus, on peut toujours essayer, donc, là aussi, il faut une vision transversale, on peut imaginer de pousser les écoles à faire un plan de mobilité mais il faut sensibiliser les parents dès le départ et donc, cela, c'est une politique transversale entre l'éducation et la mobilité qui doit se mettre en place dès le début. En termes de logement, donc, là, l'objectif, c'est d'arriver à 100.000 habitants et on le répète et on le répète et finalement, on se rend compte quand même que ça monte, ça descend mais c'est quand même relativement stable depuis quand même des dizaines d'années et si les problèmes avaient été pris relativement à l'envers, donc, peut-être avant d'être une ville amie des familles, est-ce qu'on essaierait pas simplement d'avoir une ville qui reste amie des Montois qui y habitent déjà parce que les Montois, les jeunes qui habitent en Centre-ville et qui finalement aimaient bien venir habiter à Mons parce que c'est une ville sympa, etc... Quand ils ont des enfants, ils ont

peut-être envie d'aller habiter ailleurs, avoir des endroits où il y a des espaces verts, des endroits où il y aura un cadre de vie agréable et si tous les endroits qui sont plutôt verts, toutes ces prairies qui donnent des espaces de respiration autour de ces logements, tout ceci, tous ces espaces verts, tous ces milieux disparaissent, toutes ces prairies disparaissent au profit de logement souvent 4 façades, souvent des gros lotissements, si tous ces milieux-là disparaissent, les Montois actuels vont aussi quitter. On en aura des nouveaux mais les précédents, ils seront partis, donc, finalement, on ne va pas augmenter significativement la population et on ne va augmenter la qualité de vie des Montois, donc, il faut prendre le problème dans l'autre sens et essayer d'attirer les Montois avec notre qualité de vie et donc, je lis ailleurs dans la note que vous voulez augmenter les espaces verts, moi, j'ai envie de vous dire où ? Où comptez-vous faire des espaces verts, vous voulez multiplier les espaces type « jardins suspendus » mais bravo mais où ? Moi, je vous attends surtout sur le comment et le où. En termes de qualité de vie aussi, il y a des riverains qui se plaignent à Cibly, à Nimy aussi autour des zones d'activité mixte du bruit, des nuisances, donc, comment allez-vous relever ce défi-là de vouloir faire de l'emploi mais aussi de conserver de la qualité de vie pour ces gens qui habitent déjà Mons. Donc, faire face au boom démographique : oui, prendre ses responsabilités par rapport à tout cela : oui mais garder de la qualité de vie pour tout le monde et maintenant. Comment ? Soyons constructifs comme le disait mon collègue, on l'a déjà proposé, donc, il faut soutenir des logements de qualité avec des systèmes de Community Land Trust, ce sont des organisations sans but lucratif qui permettent de maintenir l'accès à la propriété pour les publics défavorisés, des publics fragilisés en prenant avec ces organisations qui auraient un accès à la propriété qui achètent des terrains et qui après permettent de soutenir l'accès au logement pour les publics fragilisés sans avoir des plus-values sur les logements. Comment aussi ? Vous avez envisagé une réforme du règlement communal d'urbanisme, c'est l'occasion d'envisager d'autres formes de logement et du logement de qualité, comment ? Notamment en redensifiant au sein du tissu urbain existant, on le disait, dans le piétonnier mais aussi en dehors, notamment dans les quartiers 4 façades, il y a du foncier-là qui est mobilisable, il y a des gens que cela ne dérangerait pas éventuellement de pouvoir créer des petits studios, des petites extensions pour pouvoir accueillir peut-être leurs enfants qui ont des difficultés à accéder à la propriété mais pour cela, il faut que le règlement communal d'urbanisme le permette et l'autoriser parce que pour le moment, quand on est dans un lotissement 4 façades, ce n'est pas autorisé, on a juste possibilité de construire à une certaine distance et on ne peut pas construire jusqu'à une certaine distance, donc, tous ces

logements alternatifs ne sont possibles qui si on réforme les choses et que l'on rend cela plus souple, donc, là, il y a tout un défi à relever également. Une dernière chose sur laquelle, je voulais intervenir, vous parliez de service public, de renforcement de la qualité des services et cela, je trouve cela intéressant mais ce serait intéressant d'user de tout notre poids pour éviter des doublons de services et donc, on citait déjà le service de baby-sitting qui existe déjà mais également, il y a au niveau des services hospitaliers vraiment des doublons, donc, je pense que ce serait d'utiliser justement votre synergie, votre accord social-chrétien pour justement peut-être arriver à une pacification entre les hôpitaux et éviter qu'il y ait des doubles emplois entre les services qui ont été développés, cela, je pense que finalement les patients et les Montois seraient vraiment gagnants. Voilà, je vous remercie et excusez-moi d'avoir peut-être été un peu longue.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Non, je vous en prie. Merci beaucoup. Je pense que c'est M. TONDREAU.

M. Emmanuel TONDREAU, Conseiller : Monsieur le Bourgmestre, mes chers collègues, je voudrais dire quelques mots sur les conséquences positives de Mons 2015 par toutes les conséquences positives de Mons 2015 mais en tout cas, certainement deux. La première, c'est le redécouvert par la population à la fois montoise mais surtout par les plusieurs millions de visiteurs du patrimoine architectural montois, le patrimoine historique montois qui est devenu une des caractéristiques de l'attrait de la Ville pour l'extérieur et la seconde remarque sera sur les musées. L'année dernière, nous avons réouvert des musées et nous avons même créé des nouveaux musées et là aussi, il faudrait un peu voir quel est le suivi de ces différents musées ? Je reviens tout d'abord sur le patrimoine historique architectural, comme je viens de vous le dire, la réussite de Mons 2015 a notamment provoqué pour la Ville, la prise de conscience de son patrimoine historique architectural surtout remarquable par son unité et les millions de visiteurs ont pu se promener dans une sorte de musée permanent en plein air ce dont d'ailleurs, ce dont il était parfois regrettable de constater que les Montois n'en avaient pas assez conscience et à juste titre, c'est attrait devait attirer des candidats investisseurs, des candidats investisseurs divers, aussi bien en logements, qu'en bureaux et même en commerces et aujourd'hui, c'est bien le cas, il suffit de voir de nombreux dossiers présentés depuis quelques temps à la CCAT. Mais cela suppose aussi parallèlement, une volonté de la Ville de préserver ce patrimoine face à cet attrait économique et de baliser et accompagner ces projets. Dans votre programme, rien n'est repris à ce sujet. La dimension patrimoniale de la Ville n'est pas assez soutenue par ceux qui en ont la responsabilité et heureusement que des associations ou des comités de

quartiers réagissent pour le rappeler et agir. Quelques exemples, le complexe de bureaux rue Masquelier accepté tel que le voulait le promoteur malgré le vote négatif de la CCAT et heureusement qu'un comité de quartier a plaidé des modifications auprès du Ministre compétent et le promoteur dès lors, est revenu en arrière et a accepté ces modifications. Le même promoteur propose un projet commercial bien connu dans le bas de la Grand Rue dont la hauteur et la façade ne s'intègre pas du tout avec notre patrimoine architectural sans parler des problèmes de mobilité qu'on vient d'évoquer, malgré une large opposition de la CCAT, malgré l'opposition d'associations de défense compétentes, ce projet est parti à la signature du Ministre et on peut espérer que celui-ci, comme le cas précédent, tiendra compte des diverses remarques émises. En outre, cet investisseur a acquis ou est sur le point de le faire, des immeubles commerciaux dans le même quartier et bien sûr, demandera sans doute d'appliquer les mêmes normes qu'il a pu faire accepter pour le premier projet au bas de la Grand Rue. C'est beaucoup d'inquiétude et pour beaucoup, c'est le début d'une crainte pour des associations ou des personnes intéressées par la défense de leur patrimoine du début de la fin de ce patrimoine qui est justement notre principal attrait et qui pour des fausses raisons économiques à court terme se retirerait progressivement et écarterait de notre cité de nouveaux habitants créateurs et investisseurs. Cela me rappelle, pour beaucoup d'entre vous, on ne s'en souvient plus, que dans le début des années 70, on était à vouloir installer une tour en face de la Grand Place face à l'Hôtel de Ville et à cette époque aussi, malheureusement, furent détruits plusieurs bâtiments de grande valeur rue de la Grande Triperie et rue de Nimy, pourquoi me diriez-vous intervenir ici, aujourd'hui dans ce sens, c'est justement parce que rien n'est prévu dans votre programme quant au respect de ce patrimoine architectural de la Ville et de cette unité dont je viens de vous parler d'autant plus que d'autres projets conséquents tels que ceux qui vont nous arriver à la rue des Archers et rue Notre-Dame ainsi que de nombreux autres projets extramuros et là, je crois que vraiment il serait nécessaire de rappeler dans votre programme la nécessité du respect de la dimension esthétique de l'humain de l'environnement et l'écoute de l'associatif compétent. Rajoutez cela dans votre programme car je crains que parfois cela soit oublié mais rassurez-vous si vous ne le respectez pas nous vous le rappellerons vivement s'il le faut. Quelques remarques dans votre programme Culture et Tourisme. Vous parlez de deux manifestations culturelles, à la fois une biennale et des organisations propres à la Ville et en plus, je viens de lire dans la presse aujourd'hui, la Libre Belgique que le vrai démarrage du Manège sera pour janvier 2017, donc, je dis « tiens, ce sera une nouvelle donnée que nous ne connaissions pas puisqu'elle n'était pas

reprise dans le programme » et c'est pour cela que je la cite. La question que je vous pose, à la fois, ce sont des biennales, à la fois, ce sont des organisations propres à la Ville mais qu'est-ce que va organiser l'un et qu'est-ce que va organiser l'autre, qui en sera responsable, quels sont les programmes et les budgets ? Nous sommes déjà mi-2016, je suppose et j'espère que celles-ci ont été imaginées et décidées. Dès lors, pouvez-vous me répondre sur toutes ces interrogations et les choix définitifs à ces effets seront-ils faits par l'Echevinat de la Culture, le Cabinet du Bourgmestre, d'autres fonctionnaires, la Fondation, le Manège, etc... Bref, c'est beaucoup d'inconnues et comme je l'avais craint aussi, il y a quelques jours, rien n'était repris dans ce document, dans votre programme quant à une véritable politique de musées. Ceux-ci ont été en partie inaugurés l'année dernière et cités à de nombreuses reprises dans le cadre de Mons 2015, comment fonctionnent ceux-ci actuellement ? Qui en est responsable ? Qui choisit les expositions ? Qui diffusent celles-ci et comment ? Pourquoi ne pas imaginer un comité d'accompagnement plus Montois car je crains que les fonctionnaires y attachés n'ont pas toujours assez la sensibilité de notre Ville. A cet effet, trois évènements récents repris dans la presse m'ont interpellé. L'écho, malheureusement du non-succès de l'expo « Les vidéastes » au BAM. L'écho des pannes des diverses installations au Musée du Doudou qu'on nous dit que la responsabilité vient du Pôle muséal mais que celui-ci a prévenu tardivement de cette situation l'Echevin des Travaux responsable, et donc d'essayer de savoir vraiment qui est responsable à ce niveau. L'écho d'une visite très inattendue du Collège au Musée Duesberg et pour certains membres, cela devait être une première mais surtout que le projet d'une éventuelle relation nouvelle de ce musée tant avec la Ville qu'avec la Fédération Wallonie-Bruxelles annoncée et décrite par un haut fonctionnaire plutôt qu'un Echevin. La haute administration de la Ville, sa culture serait-elle gouvernée par cette administration plutôt que par le Collège ? En outre, nous voudrions connaître les entrées à nos musées depuis le 1^{er} janvier au 31 mai de cette année, c'est extrêmement possible puisque dans le courant de l'année 2015, chaque semaine, les chiffres d'entrées de ces musées existaient. En outre, quelles solutions sont envisagées pour le musée Lescarts en réfection et les musées Chanoine Puissant et Attacat honteusement à l'abandon ? De plus, aujourd'hui, quand est-il quant à l'organisation, le déroulement du groupe de travail culturel décidé par notre Conseil communal le 13 octobre dernier ? J'ai, ici, le texte de la délibération et je crois savoir que la première réunion ne fut qu'un tour d'horizon sans suite et depuis pas d'autres fixations d'autres réunions. Bref, tout cela tant pour la culture pour les musées suscite beaucoup d'inconnues et d'inquiétude et le texte présenté est

composé de trop d'effets d'annonces, de mode. Bref, nous craignons vivement suite à toutes ces insuffisances que le remarquable succès de Mons 2015 qui a permis à notre ville de monter de plusieurs divisions culturelles si je puis m'exprimer comme cela a tout doucement aurait tendance à se rapprocher d'un rêve du passé. Comme je vous l'ai déjà pour le patrimoine, là aussi, rien ne se trouvait dans le texte présenté au sujet des musées, c'est pour cela que je vous demande de corriger dans ce sens. Merci beaucoup.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci M. TONDREAU. M. BONJEAN.

M. Lionel BONJEAN, Conseiller: Je vous remercie M. le Bourgmestre. Evidemment, comme la plupart des collègues autour de cette table, j'ai lu avec beaucoup d'attention cette déclaration de politique générale. Différents sentiments. Un sentiment de manque d'abord, en effet, mon chef de groupe y a déjà fait allusion, je ne sais si vous savez mais en 2015, il y avait sur l'entité de Mons, 94 exploitations agricoles pour une superficie utilisée de 5517 hectares, cela vous concerne M. l'Echevin, dont 41 % était d'ailleurs consacrées à la culture des céréales et alors, pour faire plaisir à ceux qui parlent beaucoup de poules, quand même leur dire que sur Mons, en 2015, il y avait déjà plus de 25.000 volailles et 5172 bovins. A l'heure où on parle quand même de plus en plus de circuits courts, d'un retour et notre collègue de la liste citoyenne l'a très bien illustré, de retour vers des produits locaux, du mangé sain, d'une valorisation des productions locales, de tourisme à la ferme et autres, comment expliquer que la nouvelle déclaration de politique PS-CDH ne fassent plus du tout mais pas du tout mention du soutien au monde agricole contrairement à ce qui avait dans l'accord précédent, j'en viens presque à me dire que le préfixe agri qui précède le mot « culture » n'est pas digne d'intérêt aux yeux du Collège. Sentiment de manque toujours mais cela, c'est depuis le dernier Conseil et j'embrasserais sur ce que mon collègue, Emmanuel TONDREAU a dit mais le manque va être réparé ce soir parce que je suis en manque des réponses de Mme l'Echevine aux trois questions que j'avais posées et que je lui rappelle au cas où elles ne les auraient plus en mémoire, par rapport à la culture, c'était la première, comme elle le sait, suite à un certain manque de vision prospective de l'ancienne Ministre de la Culture, on se retrouve sur les bras avec deux salles dont le Manège ne sait pas très bien comment assumer les coûts de fonctionnement à savoir Arsonic et l'Alhambra, j'aimerais savoir si elle a pu obtenir de la nouvelle Ministre de la Culture, les 200.000 euros nécessaires à leur fonctionnement. Deuxième question concrète, il me revient et encore la semaine dernière que la majorité montoise aurait décidé de l'absorption de l'ORCW par le Manège, ce qui me semble un peu bizarre puisque l'Orchestre de Chambre de Wallonie est un organisme qui dépend de la Fédération

Wallonie-Bruxelles et qui a une couverture communautaire mais en tout cas, on annonce son absorption par le Manège et j'aimerais savoir si c'est exact, Mme l'Echevine, que cette absorption figure dans vos projets ainsi que dans celle de votre Ministre et enfin, je ne doute pas que dans la corbeille de la mariée, Mme l'Echevine, aura amené le fait que tous les institutions culturelles de Fédération Wallonie-Bruxelles vont venir s'installer à Mons comme c'est le cas pour les institutions économiques à Liège ou sociales à Charleroi. En matière d'éducation, de jeunesse et de Culture, nous savons tous que l'enseignement fondamental par l'enseignement fondamental, le niveau politique communal a vraiment un rôle crucial à jouer dans l'éducation et l'instruction de nos enfants puisque nous le savons tous aussi, en tout cas, pour tous ceux qui ont des enfants, c'est vraiment dans les premières années de leur vie qu'on pose véritablement les fondations de leur avenir et dans le cadre de l'enseignement, dans l'enseignement maternel et primaire. Vous comprendrez dès lors que nous ne pouvons que souscrire à votre, je cite « volonté de maintenir la qualité et l'accessibilité dans notre enseignement pour tous » d'autant que, nous la soutenons d'autant plus que cette phrase dans votre déclaration de politique générale en page 7 figurait telle qu'elle dans l'accord PS-MR en page 13, d'ailleurs, tant qu'on parle d'enseignement, le plagia est sévèrement puni à l'Université. Cela dit, au-delà, de l'instruction prodiguée à nos enfants, l'école fondamentale est aussi le lieu idéal pour vraiment en faire des citoyens éclairés qui bâtiront la société de demain et c'est la raison pour laquelle lorsque nous avons négocié l'accord en 2012, nous avons vraiment insisté pour qu'il y ait une attention particulière qui soit portée sur le citoyenneté et l'éducation civique à l'école qui aussi permet d'apprendre à mieux vivre ensemble, de leur inculquer des valeurs que ce soit au niveau de la lutte contre la discrimination, la prévention contre la violence ou encore le devoir des mémoires. En fait, l'objectif, à l'époque, il était clair, c'était d'en faire des têtes bien pleines mais aussi des têtes bien faites et dans le nouvel accord, plus de trace de tout cela. A se demander si, je ne sais pas si c'est l'arrivée du CDH ou autre, le fait qu'on veuille en faire des citoyens actifs ouverts et tolérants et dotés de sens critique fassent peur. A moins que le fait d'en faire des têtes bien faites soient pour certains un frein à leur endoctrinement dogmatique que celui-ci soit inspiré des saintes écritures, je refais le lien en les saintes écritures de la Charte de Quaregnon ou l'évangile syndicale selon Saint-Goblet. M. le Bourgmestre, une grosse déception aussi par rapport aux bibliothèques, je sais que vous avez dans vos services communaux et même dans votre cabinet, de brillants conseillers, j'en vois un derrière vous qui est un ami très proche mais là quand j'ai lu le passage sur les bibliothèques, j'ai cru que je regardais « les Visiteurs ».

Pour les bibliothèques, on parle de la modernisation des bibliothèques qui se limite à un simple réaménagement immobilier et à la mise en réseau informatique dans les différentes implantations, la mise en réseau informatique, c'est ce que l'on retrouvait dans les programmes politiques dans les années 90 quand on commençait seulement à avoir internet qui se diffusait. Alors, dans une ville qui s'est donnée pour ambition et qui l'a réussi l'année dernière de rapprocher la culture et les nouvelles technologies, dans une ville qui décide de miser sur la Créative Valley, je trouve que pour les bibliothèques, on agit un peu comme au Moyen-âge technologie. Enfin, vous remercier, quand même parce que cette déclaration de politique générale m'a fait énormément rire sur un point, j'ai même failli étouffer de rire, quand j'ai lu dans l'accord PS-CDH, le passage relatif au CHU Ambroise Paré et Chêne aux Haies disant que je cite « la majorité PS-CDH mettra tout en œuvre afin de renforcer l'offre de soin du CHU pour le développement de nouveaux services médicaux et chirurgicaux ainsi que par de nouveaux de proximité dans les communes », évidemment, j'adhère à du 10.000 % à cette volonté mais là, vous me permettez de douter sérieusement de l'honnêteté des personnes qu'ont signé cet accord dans certains cas, dois-je vous rappeler les propos anti-Ambroise Paré, il n'y a pas d'autres mots tenus à plusieurs reprises par l'une des signataires de cet accord, à savoir, Mme FONCQ par ailleurs, Administratrice de Saint-Joseph, dois-je aussi vous rappeler le jeu malsain et joué par le Ministre de la Santé publique en Région wallonne dans l'octroi des agréments cardio ou au lieu de favoriser les synergies inter-hospitalières dont parlait ma collègue de droite, je parle en termes de place, Catherine MARNEFFE, il a préféré faire du saupoudrage confessionnel, alors, là, j'espère et je regarde les personnes concernées que dans le groupe PS, on sera particulièrement attentifs que les élus CDH respectent cette parole. Voilà, je ne serai pas plus long parce que je sais que d'autres doivent encore intervenir. Je vous remercie.

M. Elio DIRUPO, Bourgmestre: Je vous remercie pour votre mansuétude. M. DUFRANE. Je vous en prie.

M. Florent DUFRANE, Conseiller : Merci. Ce sera assez court mais cela ira droit au but, donc, comme nous le disions la semaine passée, l'empreinte du CDH n'est pas nécessairement évidente à croire qu'on a certains dons de voyance vu qu'on n'avait pas vu le texte la semaine passée. Dans le chapitre « sécurité », on déplore quand même un retrait que plus aucune référence à la sécurité transfrontalière ne soit indiquée. En effet, l'accord de majorité PS-MR mentionné, intensifiait le dialogue avec les autorités judiciaires pour que les priorités communales soient prises en compte notamment en matière de

renforcement de la lutte contre la criminalité transfrontalière. En effet, comme dans d'autres villes transfrontalières, Mons subit des faits de criminalité dus au fait que les auteurs se moquent éperdument des frontières devenues symboliques entre la France et la Belgique, donc, c'est vraiment constructif, c'est-à-dire que le MR appelle donc à rester attentif et plaide pour intégrer comme nous l'avions déjà soutenu à plusieurs reprises auprès de l'ancien partenaire socialiste pour intégrer dans les forces de l'ordre, la zone de Mons-Quévy, une unité mobile prévue et le vendredi soir et le samedi soir et qui soit axée spécifiquement sur ce type de méfaits, par exemple, via des contrôles routiers stratégiques notamment sur la route de Maubeuge, alors, pour vous dire aussi, je ne sais qui a décidé de ce retrait mais en tout cas, Mme MILQUET lorsqu'elle était Ministre de l'Intérieur avait même conclu un accord avec son homologue de l'Intérieur à l'époque, je ne me souviens plus en 2012, c'était VALS ? C'était Emmanuel VALS, un socialiste, cela tombe bien et donc, voilà, qui avait fait tout un tas de mesures même des subsides possibles pour des caméras NPR mais cela je pense que cela existe déjà au niveau de la zone Mons-Quévy mais ce que je ne voudrais pas et je suis persuadé que vous continuerez les contrôles, c'est le fait de le retirer du programme de majorité, implique de facto qu'on n'y soit plus attentif, voilà, donc, cela j'aimerais certaines garanties à ce niveau, c'est gentil de me les donner. Au niveau des technologies au service des nouvelles formes de démocratie, je trouve qu'il faut laisser, l'article est intéressant, donc, je cite « le laboratoire de nouvelles formes de démocratie, démocratie participative, démocratie contributive, à cet effet, la majorité utilisera notamment les instruments informatiques adéquats ». Je signale tout de même qu'il y a eu une action déjà mais cette fois plutôt au service de la démocratie représentative, dois-je vous rappeler la mise en place d'un système informatique favorisant la modernisation de la vie politique montoise, ce projet rendait le mandat du Conseiller communal plus efficace et permettait un meilleur travail de fond des dossiers tout cela au service des citoyens, il permet un gain écologique, des économies pour la Ville de Mons que vous devrez à un moment donné, nous renseigner sur ces fameuses économies, on parlait de 15.000 euros annuel, nous verrons bien dans quel ordre de grandeur, selon nous, clairement, le Conseil communal dans le 21^e siècle, en lui permettant de travailler les dossiers de son domicile, de les suivre dans le temps et de parfaire le rôle qui lui a confié la population, à savoir, aller au fond des dossiers. La motion était défendue par le MR et il est vrai par une collaboration tout à fait optimale au niveau du PS il y a quelques mois et avait été votée à l'unanimité alors, moi, ce que je me pose comme question, c'est par rapport à cette démocratie participative et cette démocratie contributive. Quels sont les projets du

Collège ? Catherine a effleuré le sujet du doigt tantôt, qu'est-ce que vous entendez comme projet en termes de démocratie participative et contributive via les instruments informatiques ? Voilà, j'aimerais des informations complémentaires à ce sujet et je remercie le Collège.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci. Mme LAGNEAU.

Mme Christine LAGNEAU, Conseillère : Merci M. le Bourgmestre. Quelques éléments encore en matière de propreté publique, je ne reviendrai pas sur le ramassage effectué par HYGEA qui a déjà été largement évoqué. Par contre, nous lisons, en page 4 que la nouvelle majorité sera particulièrement attentive aux espaces verts. Or, le 8 septembre 2015, les services de la Province du Hainaut ont adressé à toutes les communes du Hainaut, une proposition d'aide pour l'aménagement des espaces verts. Les aides proposées étaient de 3 types, fournitures de plants jusqu'à 1.200 euros pour les plantations en espaces publics, octroi d'un subside jusqu'à 1.250 euros pour l'aménagement d'un espace vert public et octroi d'un subside jusqu'à 1.200 euros pour les plantations de haies champêtres. Ce courrier demandait une réponse pour le 8 octobre 2015 et la Ville de Mons n'y a pas répondu. On ne peut que regretter que la Ville n'ait pas profité de cette opportunité d'autant que les dossiers auraient mis en œuvre par la Province elle-même. Autre point, quant à la lutte contre les incivilités, pourriez-vous nous préciser, M. le Bourgmestre, quels sont les éléments nouveaux par rapport à ce contenu dans la charte du Respect de l'Autre et dans le règlement général de police. D'autre part, dans le cadre de la politique des familles, comme je l'ai demandé au précédent Conseil communal, si certaines attributions du CPAS seront transférées à Mme l'Echevine MOUCHERON ? Je vous remercie.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci. M. LECOCQ.

M. Jean-Marc LECOCQ, Conseiller : Merci M. le Bourgmestre. M. le Bourgmestre, en lisant le programme de majorité pour les deux dernières années, je me suis posé la question, est-ce que je dois rire ou pleurer surtout quand je lis en page 2 de ce programme que vous allez lutter contre les inégalités et la pauvreté. Je me pose quand même quelques questions. J'ai presque l'impression que ce programme aurait pu être d'ailleurs écrit il y a au moins 40 ans, peut-être même un peu juste après la fusion des communes en 1971 parce qu'il faudrait quand même un jour expliquer à la population, aux Montoises et aux Montois ce qu'a fait le parti socialiste pour lutter contre la pauvreté sur le Grand Mons depuis qu'il gouverne en majorité et d'ailleurs souvent en majorité absolue. Il n'y a jamais eu sur notre territoire autant de demandeurs de logements sociaux, il n'y a d'ailleurs jamais eu non plus

autant d'allocataires au CPAS et je ne parle pas, bien entendu, vous comprenez le pourquoi, les chiffres incluant aujourd'hui les chômeurs. Rien qu'au CPAS, M. le Bourgmestre, le nombre de bénéficiaires de ce fameux revenu d'intégration, qui a augmenté de 7 % en 5 ans, chiffres 2010 à 2014 et pourtant il y a 40 ans, nous n'avions pas ce magnifique service de Prévention qui coûte tout de même 1 million d'euros chaque année aux Montois. Si j'étais cynique, j'ajouterais que Mons Centre n'a jamais eu autant de SDF au m² mais vous me connaissez, M. le Bourgmestre, ce n'est pas dans mes habitudes. Bref, comme l'ensemble des citoyens montois, j'aimerais savoir ce que vous comptez vraiment réaliser pour lutter contre la pauvreté ? Ou au-delà des grandes déclarations pouvez-vous me dire comment vous allez améliorer votre bilan durant les deux dernières années ? En page 3 de ce programme de fin de législature et peut-être effectivement plus anecdotique, je passe du coq à l'âne, mais on oublie parfois le mal que mon parti a eu pour faire admettre le bien-fondé des caméras de surveillance dont personne ne voulait chez notre ancien partenaire. Faut bien entendu saluer, je le fais, ici, le lobbying qu'ont fait le Chef de corps et le Procureur du Roi. Nous avons mis plus de 10 ans à obtenir enfin ces caméras de surveillance dans le Centre-ville. Je vois que vous souhaitez renforcer le réseau, c'est donc, pour nous, un bon point, je vous l'accorde et je vous dis « bravo et merci » pour cela. En ce qui concerne la mobilité, point 3 de mon exposé, on peut lire ceci sur le site de la Ville « sur base d'une importante étude portant sur l'ensemble de la problématique montoise, déplacements motorisés, mode doux, déplacement piétonnier, transport en commun, stationnement associant tous les partenaires concernés, le Conseil communal a adopté le 12 novembre 2001, je répète, le 12 novembre 2001, un Plan communal de mobilité. Ce Plan analyse la situation existante tout en proposant des solutions et un plan d'actions réalisables ». « Situation existante » dites-vous sur le site de la Ville de Mons, 15 ans plus tard, cette situation vous l'aurez compris, tout le monde le sait, a énormément évolué et nous ne disposons toujours pas d'une capacité correcte de parkings construits comme dans toutes les grandes villes du pays. Le parking de la Halle a été fermé de trop nombreux mois pour rénovation et nous devons bientôt subir la même chose pour le parking de la Grand Place. Toujours aucune autre solution en 2016 alors que nous sommes venus, nous, avec des propositions que vous avez écartées d'un revers de la main - Georges-Louis en a déjà parlé tout à l'heure – Bref, même si les deux parkings communaux étaient parfaitement fonctionnels, c'est moins de 500 places sans enlever les abonnés, ce n'est pas suffisant. Nous le savons, vous le savez. Mais comme sœur Anne, les Montois et leurs Chambourlettes ne voient rien venir. On va nous

présenter bientôt, peut-être même ce soir, un pré-diagnostic - pré, ce n'est pas encore un diagnostic -afin d'avancer sur un nouveau plan de mobilité. En ce qui me concerne, j'ai un peu peur qu'il soit obsolète au moment de son application. Enfin, point 4, je reviens deux mots sur le Tax Shift puisque vous insistez.

Sortie de M. Elio DI RUPO, Bourgmestre

J'ai démontré par A + B lors du dernier Conseil communal que votre présentation ne servait qu'à faire peur aux Montois, ce n'est pas acceptable. Même si la technique a déjà fonctionné dans le passé, nous, nous ne la cautionnons pas. Je ne reviendrais donc pas sur les chiffres ce soir mais j'insiste sur le spending shift que je vous ai proposé qui consiste à faire les vrais choix, les choix de dépenses à économiser notamment ceux qui peuvent l'être. Je vous remercie de m'avoir écouté ainsi que le public encore très nombreux.

M. Nicolas MARTIN, Echevin-Président : Merci M. le Conseiller. La parole est à M. le Conseiller, Maxime POURTOIS.

M. Maxime POURTOIS, Conseiller : Merci beaucoup M. le Président. Alors, simplement, quelques réactions, je vais essayer d'être relativement bref par rapport à ce qu'on vient d'entendre. Moi, tout d'abord, je trouve que John a raison. John, tout à l'heure, il a dit quelque chose de très juste, il a dit « on fait de la déconstruction » et je trouve qu'en effet, le terme « déconstruction » il est très, très bien choisi parce que là où on pourrait avoir des discussions et des débats et donc, construire une discussion sereine ensemble, j'ai parfois l'impression dans certaines interventions qu'en fait, on déconstruit, c'est-à-dire, on fait l'inverse de quelque chose de productif, on prend des grandes lignes et puis on les commente, alors, c'est très facile de commenter, j'entends bien, on aime tous parfois commenter certaines choses mais je trouve qu'il y a des enceintes dans lesquelles les commentaires devraient se limiter aux discussions après nos rendez-vous politiques et puis, ici, proposer des choses concrètes. Je suis aussi un peu surpris dans certaines interventions, heureusement pas toutes et cela, je tiens à le souligner, de l'aspect purement politicien de certaines interventions.

Entrée de M. Elio DI RUPO, Bourgmestre

Je peux comprendre que je ne pige pas grand-chose à la politique, je le conçois assez bien mais il y a un truc que je n'arrive vraiment pas à concevoir, c'est quand on est ici, dans une

arène ensemble pour discuter, on discute de projets et pas de parti, enfin, voilà, cela me dépasse un peu et puis, vous pouvez vous marrer tout comme moi, je pourrais dire exactement la même chose, on a parlé du taux d'emploi mais peut-être que je me plante mais est-ce que ce n'est pas une compétence qui était chez les Echevins libéraux ? Alors, très bien, quel est votre bilan en termes d'emploi ? Quelles ont été vos propositions ? Quelles ont été vos avancées ? Premier élément. Deuxième élément, je trouve cela quand même extrêmement fort, on vient de parler de logements sociaux, doit-on reprendre l'actualité qui était celle qui montrait qu'il a une commune proche d'ici où le taux de logement social était exactement de zéro. Vous pouvez en parler de la commune, je pense qu'elle vous concerne. Ce sont des choses extrêmement concrètes. On a parlé du ramassage des encombrants. Il suffit de lire correctement les deux lignes « Elle entend mettre en place un ramassage des encombrants individuel et sur demande un coût modique adapté en fonction des revenus », vous savez pertinent bien que c'est là la grande différence par rapport à HYGEA et donc, évidemment que c'est une volonté qui est à souligner, on est là clairement dans une proposition de la Ville pour essayer de faire avancer un sujet fondamental dont on parlait déjà en 2012 et moi, je le salue. Il y a aussi autre chose qui m'a surpris, j'ai entendu qu'on critiquait le fait qu'il n'y ait pas que des nouveautés, heureusement, non ? C'est quand même un peu inquiétant aujourd'hui après 4 ans de mandature qu'on puisse se dire « tiens, il n'y a pas que des nouveautés », les nouveautés, c'est super sympa quand on veut faire un article dans une page de presse ou quoi, parce que c'est une idée voilà qu'on n'a pas forcément à assumer derrière politiquement, c'est une idée qu'on lance mais à un moment donné quand on est après 4 ans de mandature, moi, cela m'inquiéterais personnellement en tant que Conseiller communal de lire un projet où il n'y a que des nouveautés, cela voudrait dire quoi ? Cela voudrait dire tout simplement que l'ensemble des projets que l'on a lancés, et bien, on les met de côté pour faire un peu des effets d'annonce parce que c'est sympa, moi, je trouve cela assez dingue et d'une mauvaise foi quand même assez rare. On a parlé plusieurs fois du skate-park et cela évidemment, cela me fait vraiment plaisir parce que j'ai eu l'occasion à plusieurs reprises de participer aux réunions avec Marc, il y a quand même un truc assez dingue, oui, cela prend du temps non seulement parce que le projet est conséquent et puis aussi parce qu'on travaille avec un collectif qui est un collectif qui rassemble non seulement des gens qui font du skate mais des gens qui font du roller, des gens qui font du BMX, de la trottinette, bref, j'en passe, donc, des gens d'horizons différents qui construisent ensemble un projet commun, j'aimerais quand même qu'à un moment donné,

on puisse saluer aussi qu'à Mons, il y a des jeunes d'horizons différents, de statuts sociaux économiques différents qui se rassemblent, qui se rencontrent et qui décident avec la Ville de ce que va être demain, leur lieu de loisirs et de rencontres, c'est un point vraiment sur lequel j'aimerais insister et je trouve cela dommage qu'on ne le fasse pas assez et puis, évidemment que dans ces discussions, on intervient aussi sur des questions de mobilité à savoir comment aller jusqu'à ce lieu, ce serait vraiment une hérésie de penser le contraire. Au-delà de tous ces éléments et vraiment pour conclure, moi, je trouve qu'il y a quelques points essentiels sur lesquels on peut demander à la majorité qui se met en place de travailler activement non seulement sur la participation citoyenne, donc, la démocratie participative, je pense que c'est aujourd'hui vraiment la clef de voûte du système politique tel qu'on le connaît, on voit, aujourd'hui, un essoufflement vraiment assez net des partis politiques dans leur sens traditionnel et c'est l'occasion notamment au niveau local de réinsuffler une dynamique, de montrer qu'aujourd'hui, on peut avancer avec des projets qui concernent directement la population en l'accueillant bien plus. Au niveau du Centre-ville, on a aussi discuté assez longuement des différentes mesures que l'on prenait, moi, je crois fondamentalement à la redynamisation du Centre-ville grâce notamment à des gros investisseurs grâce à des locomotives, évidemment, à côté de ces locomotives, on peut y joindre des politiques fiscales attractives, je suppose qu'on pourrait en rediscuter. La mobilité, c'est évidemment, un des grands enjeux et je pense qu'ici, on est tous conscients de l'importance d'adapter aujourd'hui nos schémas de mobilité au développement non seulement économique de notre Centre-ville mais aussi au niveau mode de consommation citoyenne. Pour terminer, sincèrement, je pense vraiment aussi que l'investissement à Mons doit se faire dans des nouveaux pôles et j'insiste particulièrement sur deux pôles qui me semblent importants, un pôle technologique, on le sait tous, la Digital Innovation Valley est clairement l'un des objectifs sur lesquels on doit investir et puis le second pôle, c'est vraiment selon moi et cela j'y crois vraiment à fond, c'est le développement du Grand Large, je pense qu'on a la chance d'avoir une situation géographique qui est un atout phénoménal et j'aspire vivement à ce qu'on le développe activement notamment en termes d'activité sportive. Merci de votre attention.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci. M. JACQUEMIN.

M. Hervé JACQUEMIN, Conseiller : Merci M. le Bourgmestre. C'est avec étonnement que j'ai pris connaissance du mal nommé « nouveau programme de législature ». En effet, je pensais comme mes collègues et votre lapsus, M. POURTOIS, nous confirme cela, que tant nos divergences pour l'avenir de la cité, vous semblaient à ce point fortes qu'il fallait

se débarrasser de nous à tout prix, trouver un changement de cap à 180°, au lieu de cela, je suis donc, très étonné de trouver un presque « copié-collé » de notre précédent accord. Il n'y a pas de nouveauté, M. POURTOIS. Que proposez-vous ? La création d'une nouvelle crèche, cette dernière était déjà prévue à la gare mais il est vrai qu'avec le retard pris par les travaux, cela devenait intenable. Une résidence-services, cela fait 10 ans que le projet est dans les cartons, j'en profite d'ailleurs pour souligner que vous ne faites plus référence aux besoins individuels des aînés, seront-ils dorénavant tous logés à la même enseigne ? Ou peuvent-ils encore espérer avoir une vie intime ? Quoi d'autre ? Une salle Calva à Ghlin, c'est déjà en route. Un guichet unique pour les associations, c'était notre demande. Un skate-park, c'est M. SAKAS, qui l'a mis en œuvre, il y a plusieurs années. Une salle étudiante, j'en parlais déjà, ici même, en 2009, d'ailleurs où en est le dossier ? Parce qu'on aimerait bien savoir s'il sera fait en 2019. Bref, M. le Bourgmestre, je suis très étonné de ne rien trouver de nouveau dans ce programme, ah si, une maison de l'adolescent, un beau projet directement inspiré de la Ville de Charleroi, serait-ce donc là que vous trouvez votre inspiration, M. le Bourgmestre ? Je vous remercie.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci beaucoup. M. KAYEMBE KALUNGA.

M. Samy KAYEMBE KALUNGA, Conseiller : Mes chers collègues, M. le Bourgmestre, j'aimerais bien réagir à quelques propos que j'ai entendus ici et rétablir certaines vérités. J'ai entendu, M. LECOCQ parler de revenu d'intégration qui ne cesse d'augmenter en sachant que la majorité PS ne fait rien pour les personnes qui sont en souffrance, etc... Je trouve que cela serait une insulte aux travailleurs sociaux en disant cela parce qu'on ne tient pas compte de pas mal de dimensions qui font que les revenus d'intégration augmentent à Mons, il y a une réalité que chacun d'entre nous connaît. Mons est une ville estudiantine, Mons récolte la plupart des étudiants qui viennent s'établir à Mons, etc... Donc, cela fait augmenter les revenus d'intégration bien entendu et vous savez qu'il y a d'autres mesures qui sont dues à la conjoncture économique que subit la population montoise qui fait qu'aujourd'hui, c'est par rapport à cela. C'est trop facile de pouvoir dire des choses parce qu'il y a un public, qui sont malhonnête au niveau intellectuel parce que tout le monde, si on analyse, le sait pourquoi il y a une augmentation du revenu d'intégration et j'en reviens à dire que le CPAS pour bien le connaître, fait un travail formidable pour pouvoir permettre à chaque Montois, ici, de pouvoir vivre décemment et répondre aux besoins sociaux. Dire que depuis 40 ans, on ne fait rien, moi, cela me choque. J'en profite aussi par rapport à ce que M. DUFRANE a pu dire concernant la sécurité, je sais que votre partenaire de la majorité ancienne veut avoir le monopôle de la sécurité mais

je pense que le monopôle de la sécurité, tout Montois, chacun ici, aime bien être en sécurité. Quand on dit que la police va délaissier certaines missions, moi, j'au lu la dernière phrase qui se trouve à la page 4 où on dit « l'ensemble des missions traditionnelles de la police restant une priorité absolue pour la majorité PS-CDH », je crois que cela répond pas mal à ce qui se passe. J'aimerais bien aussi signaler que M. DUFRANE est membre du Conseil de police et en tant que membre du Conseil de police, je crois qu'il est au courant des nouvelles qui peuvent se passer. Je voulais quand même signaler cela. Je rejoins un tout petit peu, notre collègue John JOOS pour ce qu'il a dit et qui était touchant, c'est par rapport aux jeunes qui sont en souffrance, je vois que la majorité PS-CDH par rapport au projet que nous voulons mener pendant les deux années qui nous restent, la Maison de l'adolescence, je crois que ce projet est à souligner et à saluer parce qu'il va répondre à pas mal de problèmes que nos jeunes peuvent rencontrer aujourd'hui, alors, j'encourage cela et voilà. Je vous remercie.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci beaucoup. Je dois excuser également Mme JOB pour des raisons familiales. Je vous en prie, Mme KAPOMPOLE.

Mme Joëlle KAPOMPOLE, Conseillère : M. le Bourgmestre, chers collègues, par honnêteté intellectuelle, je voudrais déjà dire que j'ai entendu beaucoup de choses intéressante et aussi bien dans les bancs de la majorité comme de l'opposition. Par contre, je trouve dommage de constater que certains sont quand même passés maître dans l'art de blâmer les autres pour tous les malheurs du monde alors qu'ils sont loin d'être vierges de tout et en fait, je trouve cela moche, pas d'être vierge évidemment mais en tout cas, de blâmer les autres pour ces propres problèmes et pour les malheurs qu'il y a dans la société. Je voudrais dire vraiment que mon groupe continuera à aller de l'avant, à être une force de proposition, à passer à l'action et passer à l'action, pour nous, c'est notamment miser sur l'innovation, la créativité qui est au cœur du projet de la Ville avec la Créative Valley évidemment, avec cette plate-forme qui regroupe tous les acteurs de la créativité sur notre territoire, qu'il continuera aussi à mettre en valeur tous les talents qui rayonnent d'ailleurs dans les domaines académiques, culturels, économiques, aussi promouvoir toujours l'économie du futur parce que c'est véritablement une ville moderne qui aide d'ailleurs les étudiants, nos étudiants des Universités, des Hautes Ecoles, Ecole supérieure des Arts à envisager sans doute le travail autrement, je pense au sein des FabLab, ces laboratoires de fabrication où ils peuvent tester véritablement leurs idées et leurs projets ou alors dans des espaces coworking, ces espaces de travail partagés où là aussi, il se développe vraiment dans l'intérêt de la Ville et dire aussi que la modernité de la Ville, c'est finalement de

participer au Plan Numérique qui a été lancé pour le Gouvernement Wallon, il faut savoir que la Ville de Mons est souvent pionnière pour un tas de sujets aussi bien économiques, sociaux, culturels, je pense au fait d'avoir été d'ailleurs ville des aînés, c'est quand même la première ville wallonne à l'avoir été, s'impliquer au sein du Plan Numérique aussi et donc, je voudrais vraiment insister sur ces éléments et ne pas oublier que finalement nous sommes toutes et tous ici avec un projet et qui doit être un projet fédérateur, c'est d'œuvrer au développement de notre ville dans l'intérêt des Montoises et des Montois.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci beaucoup. Oui, je vous en prie, M. ANDRE.

M. Yves ANDRE, Conseiller: On peut comprendre l'amertume de l'ancien partenaire qui trouve que toute une série de dossiers n'ont pas avancés et puis qui voit revenir ces dossiers-là dans la déclaration de politique communale. Peut-être que c'est un changement dans la méthode de fonctionnement, dans l'organisation et dans le partenariat en tant que tel. Je tiens quand même à souligner quelques petits points sur lesquels le CDH qu'on présente souvent comme étant le petit parent pauvre, le petit soldat, le petit frère, est intervenu et aurait pu être écouté par le parti socialiste dans les discussions. Un des points qui nous tenaient à cœur, c'était évidemment le soutien au redéploiement au niveau du Centre-ville et on a pu se mettre d'accord sur le fait qu'il fallait avoir du parking en Centre-ville et qu'il fallait surtout parce que j'ai entendu, ici, certains commentaires sur le fait que les parkings étaient inutilisés, il fallait surtout pouvoir envisager de mettre une signalétique en place qui permettait de guider les personnes vers les parkings. Je pense que quand on voit l'exemple de Lille qui est un des exemples qui a souvent été cité pour notre Ville avec un commerce de qualité en Centre-ville, une des caractéristiques essentielles, ce sont des parkings en Centre-ville facilement accessibles et surtout proches pour les divers chalands qui veulent fréquenter le Centre-ville historique de Lille. Il y a une coordination entre les centres commerciaux et entre le commerce de qualité en Centre-ville, donc, on devrait pouvoir le réussir également. En ce qui concerne l'accessibilité vers notre Centre-ville, on a pu obtenir aussi l'utilisation des bus extrascolaires à d'autres fins que purement pour la partie scolaire et de pouvoir amener des clients vers le Centre-ville, amener des Montois ou surtout les villages périphériques vers le Centre-ville notamment les jours de marchés. On a pu également discuter avec vous ouvertement de l'accessibilité à la piscine et du transport vers la piscine, n'en déplaise à ma collègue Ecolo qui trouve que c'est très bien parce que c'était une revendication que le CDH devait porter, je suppose qu'elle sait que plus de 2/3 des enfants sont scolarisés dans l'enseignement libre sur Mons et que donc, il n'y a pas de raison qu'un enfant qui est scolarisé dans le libre ne puisse pas bénéficier

des mêmes avantages qu'un enfant qui est scolarisé au niveau du communal. Au niveau du développement durable, il est évident qu'il y a des idées qui sont Ecolos mais qui se trouvent également dans d'autres partis et donc, on était très attachés à la réduction de l'empreinte écologique par l'action de la Ville notamment c'est en phase évidemment avec POLLEC. On était également intéressé par le développement des circuits courts qui permettent de maintenir toute une série d'activités dans notre région et de pouvoir favoriser des producteurs de notre région et de l'emploi dans notre région. Au niveau de la sécurité, j'entends le groupe MR qui revendique les caméras. On a été aussi entendu sur le fait d'avoir des caméras amovibles, l'intérêt, c'est évidemment d'avoir un ensemble de points qui sont susceptibles d'être surveillés et pas nécessairement d'avoir toute la Ville qui est surveillée en permanence ce qui de toute façon est ingérable financièrement et je pense que l'ex-Echevin des finances devait le savoir que c'était très cher de pouvoir mettre autant d'opérateurs derrière le système. On a aussi obtenu auprès de vous, de pouvoir avoir une présence un peu plus accrue sur le terrain au niveau des forces de l'ordre et donc, de pouvoir les décharger de toute une série de tâches administratives. Pour ce qui est de la politique des familles, cela peut évidemment paraître pas très intéressant mais concrètement, le fait de pouvoir avoir des commerces que l'on suit dans l'accompagnement justement des familles, dans la réception des clients qui sont des clients famille, c'est quelque chose qui peut permettre de se positionner également par rapport à d'autres zones où cela n'est pas nécessairement le cas maintenant. Pour la culture, je suppose qu'il y aura une réplique des membres du Collège mais je tiens quand même à souligner que l'on souhaitait rendre la culture aux Montois avec une programmation plus en adéquation avec les demandes peut-être qu'il pouvait y avoir sur Mons, le soutien au pôle muséal et un accompagnement du Manège pour une stabilité financière et une programmation riche dans un temps que l'on espère le plus court possible. Enfin, concernant la propreté publique qui rejoint un peu le développement durable, on a pu obtenir le fait d'avoir les poubelles à puces qui nous avaient déjà été refusées au moment où on était dans l'opposition. Une sensibilisation de la population avec l'opération BE WAPP et on a pu aussi insister sur la nécessité d'envisager un système de collecte des encombrants accessible financièrement à nos différents concitoyens. Voilà, je vous remercie, je tiens également, je l'avais déjà dit lors du précédent Conseil communal à souligner le respect dans lequel les négociations se sont faites en sachant qu'il y a une disparité importante entre le nombre de Conseillers communaux socialistes et le nombre de

Conseillers communaux CDH mais dans la discussion qui a pu y avoir, on n'a jamais senti ce poids surdimensionné par rapport à celui que ma famille politique peut avoir. Merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci. Je vous suggère, mes chers Collègues, en vous remerciant pour la qualité des débats à ce stade. Oui, je vous en prie.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Merci M. le Bourgmestre. Peut-être sur quelques éléments qui ont été avancés, peut-être préciser mes propos s'ils n'ont pas été clairs ou s'ils ont été mal perçus. Premier élément, lancer des idées nouvelles pour ne pas devoir les assumer après, c'est vous qui avait dit cela, M. POURTOIS. Nous, on ne demande pas mieux de pouvoir assumer nos responsabilités mais il va falloir un jour réconcilier une autre incohérence, d'un côté, on nous met dehors parce qu'on dit « il y a des expressions qui sont trop libres » et puis aujourd'hui, on est en train d'essayer de faire croire qu'on n'a pas de proposition, faudrait savoir ce qu'on veut. Soit, on proposait et cela dérangeait, bon, voilà, pour toute une série de raisons, soit, on ne propose rien et dans ce cas-là, je suis certain qu'on aurait pu rester dans la majorité encore pour les 150 prochaines années car c'était le rôle qui nous était assigné et donc, je crois qu'il faut quand même avoir le respect aussi du concurrent politique et je reviendrais sur les propos de Mme KAPOMPOLE mais oui, on propose des idées nouvelles pour pouvoir les assumer après, après, il y a des élections et puis, après les élections, il y a des négociations et donc, on doit tenir compte de tous ces paramètres mais en tout cas, nous n'avons certainement pas peur d'assumer nos idées. Deuxième élément, maintenant, il ne faut pas des idées nouvelles à tout prix, faut pas déformer mon propos, c'est juste que quand on utilise ce qui est quand même l'alarme nucléaire, de casser une majorité avant la fin pour la changer, en général, on le fait pour de bonnes raisons politiques, pour de vraies raisons politiques, pour des questions d'orientation politique, pour des éléments qui changent véritablement la ligne politique de l'organe dans lequel cette coalition existe et je l'ai dit tout à l'heure, si vous nous aviez dit « on met le MR dehors parce que le parti socialiste veut faire une vraie politique de gauche totale », cela, je pouvais l'entendre et je trouvais que c'était noble, c'était noble de vouloir changer de coalition pour justement appliquer son programme, pour pouvoir l'appliquer plus directement et donc, c'est de là d'où vient mon étonnement, c'est que je me retrouve avec un programme de législature et je ne vais pas refaire tout le détail que j'ai fait, le but n'est pas de faire durer. Un programme de législature où je ne vois pas les inclinaisons et c'est cela qui est particulièrement perturbant, donc, pas de nouveauté pour des nouveautés mais néanmoins, on aurait pu si attendre compte tenu de l'utilisation de l'alarme nucléaire, je dirais. Quand on indique aussi qu'on critique et on fait

porter aux autres le poids de tous les problèmes, deux éléments par rapport à cela. Premier élément, quand on est au pouvoir, on aime bien communiquer sur tout ce qui va bien, d'ailleurs, on essaie parfois de communiquer sur ce qui va bien et qui n'est d'ailleurs pas le fruit du pouvoir politique, on aime dire cela, on a plein de jeunes talents à Mons, cela, je peux vous dire, on aurait eu n'importe quelle majorité au Collège, vous n'êtes pas responsable des mamans qui font leurs enfants, de l'éducation qu'ils reçoivent et du talent qu'ils développent, donc, oui, il y a plein de jeunes talents à Mons, c'est grâce aux Montois uniquement, ce n'est pas du tout une question politique et quelque soit la majorité dans cette Ville, ces talents seront toujours là mais je ne vous en fait pas le reproche, Mme KAPOMPOLE, je vous dis juste que quand on est en politique, on aime bien communiquer sur ce qui va bien mais cela veut dire aussi, Mme KAPOMPOLE qu'effectivement, quand il y a des problèmes dans une ville, il faut en assumer sa juste part et sa part, c'est un parti qui est en majorité absolue depuis 16 ans et donc, nous avons une part de responsabilité également et je n'ai aucun problème à le dire mais le pourcentage de cette responsabilité, vous en conviendrez, est infiniment plus petit que celui qui a l'ensemble des leviers et donc, dans mon propos, il n'a jamais été question de dire si ceci va mal, c'est à cause du PS, effectivement, c'est une conclusion qu'on peut quand même tirer, vous avez une part de responsabilité importante puisqu'à partir du moment où on est aux responsabilités, on assume le bon mais on assume aussi le moins bon mais c'est surtout l'objet de dire, je pointe tous ces problèmes parce qu'on doit les corriger et quand on nous dit qu'on n'a rien proposé, cela, je trouve quand même que c'est profondément insultant, on a proposé sur des questions qui sont beaucoup plus terre à terre, j'ai pris l'exemple des parkings, on a fait ces propositions quand nous étions en majorité, on a fait des propositions pour le Centre-ville que ce soit en termes de type de commerces, que ce soit même en termes de réinstallation de logement dans le Centre-ville, on a fait des propositions par rapport à la possibilité de récupérer des moyens financiers quand on a voulu lancer une étude sur l'imprimerie communale, sur le garage communal, tous ces éléments, on est venu à la table avec cela et on est venu à la table dès 2013 avec ces différents aspects et donc, je suis désolé, après, venir nous reprocher que cela n'a pas vu le jour, ce n'est pas de notre faute, on a poussé, on a poussé en réunion interne parce que tout à l'heure, on nous disait qu'est-ce que j'ai dû me retenir par rapport à ce que je dis maintenant, finalement, je suis beaucoup plus modéré que certains veulent le faire croire, j'ai dû me faire violence mais on a fait part d'une série de commentaires en interne, ils n'ont pas été suivis, donc, à un moment donné, on poussait le débat public et puis quand il y a un débat public, on nous dit

que finalement on fait un effet d'annonce juste parce qu'on ne doit pas pouvoir en assumer la responsabilité derrière, je crois qu'il faut être sérieux, à un moment donné, il n'y a pas qu'un seul parti qui a le monopole des bonnes idées et il serait intéressant de pouvoir entendre aussi celles des autres. En ce qui concerne les encombrants, c'est très intéressant la différence que l'on nous dit. On nous dit « attention, on va tenir compte des salaires des uns et des autres », faudra déjà changer une chose, c'est ce qu'on appelle le décret coût-vérité à la Région wallonne mais je suis sûr que vous pourrez le faire changer facilement puisque c'est la même majorité PS-CDH mais le décret coût-vérité impose quoi, impose de faire payer le coût réel du ramassage, donc, je ne sais sous quelle formule, vous allez trouver une variation selon le revenu des uns et des autres, je vous laisse à cela, tant mieux, si vous y arrivez mais surtout, si même vous y arrivez et je vous le souhaite parce que si c'est cela la seule nouveauté, elle n'est pas trop mauvaise mais fondamentalement, pourquoi alors, ne pas plutôt aller trouver HYGEEA pour demander que lorsque HYGEEA propose ce service à Mons, il adapte sa tarification selon ce que la Ville de Mons aurait choisi moyennant une participation financière. Au-delà de l'incapacité que vous aurez à le faire encore une fois en raison du coût-vérité mais à la rigueur, rêvons, je pense que ce serait plus efficace que de proposer à la Ville de le faire elle-même. En ce qui concerne l'emploi, M. POURTOIS mais j'en ai parlé tout à l'heure, il y a eu beaucoup de mesures qui ont été faites d'ailleurs, la volonté du partenaire a été pendant de très nombreux mois de supprimer la Cellule Emploi, Cellule Emploi qui proposait des formations, des formations à des personnes qui n'avaient pas accès à ces formations auprès du FOREM car vous le savez, les critères sont parfois extrêmement strictes, ce qui fait que des personnes qui n'ont pas de revenu mais qui ne se retrouvent pas dans les bonnes conditions ne peuvent pas avoir accès à ces formations, nous avons proposé ces formations. Il y a également un organe de formation, Forma-V qui était partenaire, qui était juste en-dessous des bureaux de l'ALE qui s'est développé durant ces années pour diriger les demandeurs d'emploi. Il y a eu des aides individualisées qui ont été proposées aux demandeurs d'emploi et la mise sur pied en partenariat avec référence à un salon de l'Emploi qui a causé tellement de difficultés, j'ai été accusé de tous les maux à l'époque par rapport à ce salon de l'Emploi, il y a eu une remise en ordre très importante de l'ALE surtout pour faire face aux mesures du Gouvernement wallon puisque les mesures du Gouvernement wallon par rapport aux ALE, on n'aime pas beaucoup en parler mais il a fallu y faire face. Toutes ces mesures, on les a mises sur pied, on y a travaillé, on a travaillé en faveur de l'emploi et nous trouvons juste un petit peu particulier que dans cette déclaration de politique

communale, on semble découvrir toute une série de problèmes qui apparemment n'étaient pas des problèmes pendant la période de majorité. Dernier point et puis il y aura certainement un second tour par rapport aux propositions parce que tout à l'heure, on a parlé de propositions et de déconstruction de la note, on a commenté la note, c'était relativement logique, maintenant, il n'y a aucune mesure critiquée sans que nous revenions avec une contre-proposition. En permanence, sur chaque dossier, sur chaque point, que ce soit la mobilité, le commerce de Centre-ville, que ce soit le vivre-ensemble, que ce soit la sécurité, à chaque fois, nous amenons des contre-propositions, l'ensemble de mes collègues ici, est venu à chaque fois avec des propositions et donc, nous critiquer sur une opposition qui serait à démolir, c'est totalement faux, cela dépend ce que l'on veut entendre, oui, pour faire des propositions, il faut d'abord faire des constats et le grand problème d'un parti autour de la table, du parti dominant, je suis désolé de vous le dire, c'est que vous niez les difficultés de notre ville, vous faites de la « com » du matin au soir mais une chose est certaine, c'est qu'à l'heure où nous parlons, il n'y a aucun objectif précis qui a été assigné au Projet de ville et cela, c'est la première des failles et des faiblesses de la Ville de Mons car sans objectif, on ne sait pas mobiliser les politiques.

M. Elio DIRUPO, Bourgmestre: Si j'ai bien compris, il y en a qui feraient de la « com » du matin au soir. J'ai dû peut-être mal dormir de ces jours-ci. M. John JOOS et puis Mme KAPOMPOLE.

M. John JOOS, Conseiller: J'entends bien ce que Georges-Louis BOUCHEZ nous raconte mais en tant qu'opposition et l'avoir toujours été finalement depuis mon engagement, il y a des choses que je ne peux pas entendre de la part du MR. Cela fait quand même presque 3 mandatures que vous êtes présents dans cette majorité absolue, qui absolue quand même, choisit un partenaire qui est la deuxième force politique sur Mons. En termes de progressisme et d'acceptation du jeu électoral et dans la volonté de mener un projet à bien, je suis désolé, je ne peux pas l'entendre. Je le dis en tant qu'acteur de l'opposition parce que je pense qu'aujourd'hui, porter le costume du Calimero et jouer les postures victimaires, et aller pleurer à tous les coins de rue, à toutes les portes en disant « voilà, moi, je suis victime d'un pouvoir absolu, d'une majorité absolue », est facile. Je pose la question sur cette question-là, la démocratie participative, est-ce que ce ne sont pas les règles du jeu doivent changer ? C'est la question que je pose parce que moi, j'en ai vraiment ras-le-bol de ce duel, de cette dualisation de la politique. La vérité sur le résultat des problèmes politiques, c'est qu'il n'y a pas que le soleil, là, je suis d'accord Georges Louis BOUCHEZ, là, je te rejoins. Quand il y a du soleil, c'est grâce à nous et quand il y a des problèmes, ce n'est plus nous. La vraie

question aujourd'hui, c'est comment on entretient la vie, comment on soutient la vie, comment on la soutient ? C'est la vraie question ? Et c'est une question du tous, c'est une question qui relève de la responsabilité de chacun, qui relève du projet commun, qui relève du sens commun. J'en ai un peu ras-le-bol d'entendre ce duel refaire tous les débats, ce règlement de compte depuis tout à l'heure. C'est un règlement de compte PSMR ? Alors, je ne sais pas, aller faire un restaurant à deux, discutez, parlez, buvez un verre, je ne sais pas Mais je me dis après 4 ans d'avoir essayé de mener un projet commun, je dis « stop », stop à ce cinéma, stop à ce théâtre. Je crois qu'à un moment donné, il faut prendre ses responsabilités et il faut essayer d'avancer. Moi, aussi, je critique sur les réseaux, moi aussi, j'ai critiqué le parti socialiste et je continuerai à le faire tant qu'il faut le faire, comme je le fais et je continuerai aussi à critiquer la NVA, le MR avec la NVA. Je continuerai à le faire aussi parce que je trouve que tout est rempli de contradictions et sur le CDH aussi s'il faut le faire. Je l'ai déjà fait et je me tais pas et mon ami Carlo DI ANTONIO est au courant, il ne m'a jamais demandé de me taire. Je crois que s'il y a un problème à gouverner avec une majorité absolue, c'est lié au résultat électoral. Et la question que j'ai envie de poser, c'est quoi la solution du MR par rapport à ce problème ? Quoi, casser la majorité absolue ? Faire de son seul projet politique de l'antisocialisme ? C'est le projet du MR, faire de l'antisocialisme, waouh, quel projet.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Je vous remercie pour cette intervention mais ne vous énervez pas, nous avons tout le temps, tout le monde aura la parole. Il n'y a vraiment pas de souci. Mme la Députée, dites-nous.

Mme Joëlle KAPOMPOLE, Conseillère : Vraiment brièvement M. le Bourgmestre, dire si je suis toujours admirative du talent oratoire de M. BOUCHEZ, j'ai vraiment beaucoup de difficultés avec le nombre de contre-vérités qu'il est capable d'aligner au kilomètre et en fait, lorsqu'il évoque le fait d'être sorti de la majorité parce qu'il y a une expression libre dans sa personne, enfin, moi, ce n'est pas ce que j'ai vécu. J'ai vécu vraiment plutôt de la déloyauté, de l'incohérence vis-à-vis de la population, des messages contradictoires et pour terminer sur une note positive parce que je n'ai pas envie d'être trop longue sur le sujet. Je suis persuadée qu'avec la sérénité qui est retrouvée au sein du Collège et bien, le travail qui sera réalisé dans l'intérêt des Montois sera sans doute plus porteur et je gage vraiment sur la réussite de ce Collège, sur sa volonté de travailler dans l'intérêt des citoyens et surtout de porter des projets et de porter des projets qu'on va de toute façon partager parce que comme je l'ai dit lors de ma précédente intervention, il y a des choses intéressantes qui émanent aussi bien de l'opposition que de la majorité et donc, ce qu'on a comme capacité

en plus à faire dans ce Collège, c'est de tenir compte de ces idées et de quelque part, pouvoir travailler ensemble seulement, on ne peut pas accepter tout et n'importe quoi, on ne peut pas accepter les mensonges et je dis qu'à un moment donné, il faut être très, très clair par rapport à la responsabilité qu'on a vis-à-vis de ceux-ci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Je ne vais pas m'étendre parce que je l'ai déjà dit à Mme KAPOMPOLE, ce serait bien quand elle a des affirmations aussi fortes à l'égard de quelqu'un, quand on parle de mensonges, c'est que vous donniez des exemples concrets, moi, j'aurais aimé que dans le propos, cela fait un mois ½ que j'attends et que vous me disiez quelles sont les décisions de Collèges que je n'ai pas suivies ni respectées mais je vais plutôt suivre le conseil de M. JOOS, vous savez, notre projet n'est certainement pas l'anti PS, c'est d'ailleurs ce que j'ai indiqué lors de la fameuse conférence de presse du 19 avril, j'ai dit « l'anti PS ne peut pas être un projet mais par contre, il est certain que dans toutes nos prises de parole, nous avons toujours fait des propositions » et à partir du moment où un parti dominant s'y oppose, oui, je suis désolé, jusqu'à présent, l'organisation démocratique se base sur les élections et un des éléments qui rendrait le débat démocratique, plus équilibré à Mons, ce serait un rééquilibrage des forces politiques, que ce soit en faveur du MR ou d'un autre, franchement, ce n'est pas très important mais à partir du moment où vous en avez un qui est plus important que les autres et qui peut dicter sa loi à lui seul et bien, on voit le résultat à l'heure actuelle, donc, ce n'est pas une obsession, je ne pense pas à eux quand je vais me coucher mais en tout cas, c'est certain que c'est un élément fondamental, si on ne sort pas de cette logique-là, et bien, oui, on va se retrouver confronté aux difficultés présentes, pour le reste et je conclurai par là, Mme KAPOMPOLE, encore une fois, quand vous avez des accusations aussi fortes, surtout, personnelles parce que dans tous mes propos jusqu'à présent et pourtant dieu seul sait s'ils ont été longs, je n'ai jamais visé un individu sur le fait qu'il dise des contre-vérités ou sur sa personnalité, je me suis basé sur les dossiers, j'ai donné des exemples concrets, j'aimerais bien que l'ensemble du débat se base sur ces principes parce que c'est un petit peu dérangeant de se faire insulter sur sa personne depuis 1 mois ½ sans jamais avoir d'exemples concrets, si vous arrivez à me démontrer par A + B que ce sont des contre-vérités, je vous promets, il n'y a aucune difficulté, je le reconnaitrai, vous ne m'en avez pas données. Le Projet de Ville, Mme KAPOMPOLE, mais sortez-le moi, le Projet de Ville, il n'y a pas d'objectif et il n'y a pas de projet de ville, il n'y a que des groupes de travail. Le

stade Tondreau, Mme KAPOMPOLE, c'est peut-être moi qui suis responsable des déboires du club de football ? Vous voulez qu'on en parle à M. LEONE ?

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Revenons au sujet du débat.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Nous revenons au sujet du débat. Je demande une énième fois des exemples, je vois que je n'en ai pas, donc, j'arrêterai d'en demander, Mme KAPOMPOLE mais alors, je vous prierai de garder vos attaques personnelles ainsi qu'à l'ensemble de votre groupe politique pour vous car – non, ce n'est pas la réalité – vous savez vous pouvez répété un mensonge mille fois, cela ne devient pas une réalité pour autant mais je sais qu'au parti socialiste, on a un peu de mal avec ce fait. Je vous remercie.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Mme DE JAER, allez-vous clôturer.

Mme Charlotte DE JAER, Conseillère: Il y a 15 jours, je disais en rigolant qu'on allait assister, chaque fois, à une thérapie familiale mais cela s'avère vrai et c'est insupportable, c'est insupportable pour les autres partis autour de la table. Que le PS et le MR aient vécu une majorité difficile, que chacun ait des plaies à panser, je peux l'entendre mais ce n'est pas le lieu, ici. Le lieu ici, c'est pour discuter du Projet des Montois, on a discuté, on a posé des questions, j'aimerais bien que le Collège réponde à mes questions, j'aimerais bien que la présidence de l'Assemblée fasse en sorte qu'on n'arrive pas à cela à chaque fois parce que c'est totalement imbuvable pour nous et pour la presse et pour le public et surtout pour les Montois qui attendent autre chose des politiques que ces petites guéguerres incessantes où on attaque et je vise, ici, tant le parti socialiste que le mouvement réformateur. Merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci. Le Collège va répondre. Chaque échevin en fonction de ses attributions. M. le Premier Echevin.

M. Nicolas MARTIN, Echevin: Merci M. le Bourgmestre, mes chers collègues, tout d'abord, je voudrais à mon tour vous remercier pour vos différentes interventions, qu'elles viennent des différents groupes de l'opposition ou de la majorité tout en rappelant que notre objectif au sein du Collège communal, le Bourgmestre le dira mieux que moi tout à l'heure, c'est d'être des acteurs de terrain qui ressentent la sensibilité de ce terrain, les besoins de notre ville, travail en équipe pour pouvoir répondre de la meilleure manière qui soit à ces besoins avec des projets concrets et une vision d'avenir qui doit se définir non pas en vase clos mais en concertation avec les acteurs économiques et sociaux et les citoyens, ce que nous ferons et ce que nous faisons d'ores et déjà dans le cas notamment de la démarche 2025 que le Bourgmestre soulignera certainement plus encore tout à l'heure. Ce qui me paraît important, c'est que nous puissions travailler ensemble au-delà des clivages effectivement, Mme KAPOMPOLE l'a redit, Mme DE JAER également et

certaines autres autour de la table. Notre ville a besoin de projet concret et le débat tel qu'on a pu en avoir un ce soir est toujours un débat utile et vivifiant et c'est pour cela que je voudrais remercier chacune et chacun d'entre vous pour les réflexions que vous avez apportées et les propositions qui ont été faites mais qui amènent un certain nombre de commentaires pour ce qui concerne les compétences que je représente au sein du Collège. Pour répondre tout d'abord aux questions relatives à l'agriculture et au circuit court. Je voudrais vous dire tout d'abord de ne pas vous inquiéter. Ces matières sont des matières extrêmement importantes et avant toute chose au-delà du fond, nous allons travailler sur la forme et notamment avec notre nouvelle collègue, Mme MOUCHERON, nous avons décidé de travailler en équipe et donc, si tout ne se retrouve pas mot à mot dans le texte qui vous a été soumis, il y a des lignes directrices et un état d'esprit qui va présider à ces projets que nous allons porter ensemble et ces projets visent bien entendu à poursuivre la valorisation de notre tissu agricole. Vous savez que nous n'avons pas attendu pour le faire, cela fait de nombreuses années que nous travaillons avec les agriculteurs, ils sont nombreux, ils sont en besoin car leur secteur connaît de grandes difficultés et nous poursuivrons notre travail de valorisation des circuits courts, nous continuerons à développer des marchés du terroir, nous continuerons à leur offrir des politiques de formation et des stages de formation, nous continuerons à les encadrer pour la valorisation de leur production propre et ce, en lien avec les politiques de développement durable notamment dans le cadre de POLLEC, donc, soyez rassurés en ce qui concerne le secteur agricole, celui-ci retient toute l'attention du nouveau Collège. Pour ce qui concerne la politique économique, vous nous dites qu'elle n'est pas mentionnée dans la note qui vous a été soumise et elle se réduit aux commerces du Centre-ville. Là encore, de nombreux projets sont en cours de réalisation pour le moment et dépassent de très loin le seul commerce du Centre-ville. En matière de politique économique en lien avec des acteurs qui dépassent le niveau strictement local mais avec lesquels nous travaillons en étroite collaboration et je pense notamment à l'IDEA, des projets très importants sont menés pour assurer le développement de la Ville, que ce soit en matière de zoning économique, 70 hectares sont actuellement en cours de finalisation à Géothermia, aux Bas-Prés, que ce soit avec les projets de centres d'entreprise. Regardez le succès de la Maison du Design qui a été porté par la Ville de Mons ou encore le Manège de Sury sur lequel, je reviendrais dans un instant. Regardez la Digital Innovation Valley, regardez toutes ces entreprises qui s'installent sur notre territoire, le moins que l'on puisse dire, c'est que notre Ville ne manque pas de dynamisme en matière économique et que celui-ci a été largement initié par

les pouvoirs publics qu'ils soient communaux ou qu'ils soient liés à l'action de l'IDEA et nous continuerons bien entendu plus que jamais dans ce sens. Nous avons bien sûr beaucoup parlé du commerce. Là encore, sur la forme et sur la méthodologie, je pense que ce qui est important de préciser, c'est le travail concerté, le travail d'équipe car la réalité commerciale, c'est une réalité qui touche à beaucoup de domaines différents, que ce soit la sécurité, la mobilité, la propreté ou la politique économique en tant que telle, le Collège a la volonté de travailler en équipe pour apporter des solutions concrètes à cette situation difficile. La désertification commerciale des centres urbains, c'est un problème qui est à la fois ancien si on fait référence au schéma de structure qui date de 1998, celui-ci pointait déjà à l'époque 14 % de cellules vides dans le Centre-ville. La réalité, c'est qu'à l'époque, ces cellules vides étaient réparties d'une autre manière avec une présence beaucoup plus forte de cette désertification dans les axes secondaires et beaucoup moins marquée dans le piétonnier et aujourd'hui avec une inversion de ce phénomène mais je reviendrais aux solutions que nous voulons apporter dans quelques instants à ces difficultés. C'est un problème qui touche aussi de nombreuses villes en Wallonie et pas seulement Mons bien entendu et surtout les Villes qui ont une agglomération et pourquoi parce que selon l'ancien cadre légal, vous le savez, toutes et tous, les acteurs de l'investissement commercial avaient beau jeu de faire jouer la concurrence entre les pouvoirs communaux du temps où la Loi permettait l'implantation de Centres commerciaux dans les communes avec l'accord unique des collèges communaux, les acteurs commerciaux faisaient jouer la concurrence et les villes qui ont une agglomération importante ont été soumises à cette concurrence et ont dû faire face au développement de centres commerciaux en périphérie au-delà de leur frontière communale. Aujourd'hui, le cadre a changé, c'est un cadre qui a été libéralisé et quand j'entends qu'aujourd'hui, nous favoriserions des centres commerciaux de périphérie sans vouloir aller juguler ou parce que nous ne pourrions plus les juguler parce qu'il n'y aurait plus d'offre, rien n'est plus faux. Des propositions d'implantation de centres commerciaux de périphérie, nous continuons à en recevoir tant et plus, nous avons encore refusé, il y a peu, un méga projet, à hauteur de Jemappes, derrière les bâtiments situés à droite de l'avenue Wilson en remontant vers Jemappes, 30.000 m² nous étaient proposés à cet endroit mais la réalité légale, c'est celle qui s'impose à nous depuis la libéralisation. La libéralisation avec la directive Bolkestein, aujourd'hui, ne permet plus et c'est à regret que nous devons le constater, aux communes de pouvoir refuser des projets commerciaux qui nous semblent inadéquats sur le plan socio-économique et qui créent de la concurrence avec des centres urbains. Je vais prendre un

exemple du jour, on m'interrogeait encore aujourd'hui sur l'installation d'une enseigne, Mondial Textile, c'est une enseigne que le Collège voudrait voir plutôt s'installer en Centre-ville, cette enseigne a d'ores et déjà annoncé son installation en périphérie, le cadre légal tel qu'il découle de cette libéralisation ne permettra vraisemblablement pas malheureusement au Collège communal de s'opposer à cette implantation car aujourd'hui la libéralisation fait qu'on ne peut plus s'opposer à ce type d'implantation sur base de critères socio-économiques et donc, il faut aussi quand on évoque ces questions avoir le courage ou la capacité d'être cohérent par rapport au cadre légal qui s'impose à tous et dépasser le stade des paroles et des bonnes intentions. Le mode de fonctionnement du Collège par rapport aux investisseurs, je voudrais vous dire et notamment par rapport aux interrogations de M. JOOS en la matière que le Collège communal est attentif et soutient toutes les démarches d'investissement à Mons, qu'elles soient petites ou qu'elles soient plus importantes. Il y a eu notamment l'année dernière plusieurs dizaines d'ouverture de commerces dans notre ville que ce soit dans le Centre-ville ou dans sa périphérie, dans les villages, des commerces de qualité que nous avons d'ailleurs salué il y a peu au niveau du Collège communal. 16 initiatives ont été pour la plupart soutenues par notre Service au niveau du développement économique, bien sûr, elles font rarement parler, plus récemment l'une d'entre elles a fait un peu plus parler, cette halle aux produits du terroir, la Halle de Sury qui a ouvert ses portes vendredi dernier mais sachez que nous sommes extrêmement attentifs à soutenir l'ensemble de ces projets qu'ils soient portés par des acteurs locaux ou par des firmes d'une dimension internationale. Quant à la mixité de fonctions, Mme DE JAER, c'est effectivement, un aspect, sur lequel nous sommes extrêmement attentifs, ce n'est peut-être pas repris tel quel dans la note mais c'est une volonté absolue de la part du Collège communal. Vous citez, pour reprendre les exemples que vous avez évoqué, des bureaux, les bureaux, il y a quelques années, tout le monde s'accordaient à dire dans le secteur professionnel qu'il n'y avait pas de marché de bureaux à Mons. Je vois que M. HAMBYE opine du chef, nous avons pris notre bâton de pèlerin, nous avons rencontré l'ensemble des investisseurs existants dans le secteur en Belgique, nous avons réussi à convaincre un groupe qu'il y avait une possibilité de développer des projets à Mons, ce groupe a finalement déposé un projet ambitieux, plus de 10.000 m² de bureaux dans le quartier de la gare, il fallait oser, c'est une réalisation concrète, c'est une réalisation qui pour reprendre les paroles de M. BOUCHEZ, prend du temps parce que bien sûr, il n'y a pas de recette magique comme il le disait tout à l'heure, il y a du travail, de la patience et des procédures à respecter et ce travail, il a été mené en l'occurrence pour ce projet de

bureaux depuis maintenant plus de 3 ans et ce projet en arrive seulement à son stade de permis d'urbanisme final et donc, ce projet va pouvoir se faire, en tout cas, nous l'espérons. Il générera 500 postes de travail dans le quartier de la gare et 220 places de parking en sous-sol, cela contribuera bien entendu, à la mixité. Vous évoquez les logements. Il y a un nombre incalculable de projets de logements dans le Cœur de ville, je recevais encore la semaine dernière, les porteurs du projet de l'ancien cinéma Corso, on aura des projets de qualité avec des logements de standing, des jardins suspendus, je citerais aussi le projet de l'ancien couvent des Capucins, vous évoquez plus particulièrement les logements au-dessus des commerces, la Ville de Mons a été pionnière en la matière puisque non seulement aujourd'hui, nous essayons de systématiser ce type de développement à chaque fois qu'il y a une possibilité, c'est-à-dire qu'il y a un espace suffisant en vitrine pour créer un accès distinct pour les logements aux étages mais plus que cela, nous avons un projet d'ensemble qui couvre tous les axes commerçants du Centre-ville qui est déposé à la Région wallonne pour faire en sorte que dans le cadre de ce programme spécifique de rénovation urbaine, nous puissions systématiser la création de logement aux étages des commerces avec l'obtention de subsides corolaires. Vous citez également l'HORECA, l'HORECA se développe très largement, donc, vous le voyez, la mixité de fonctions est un aspect auquel nous sommes extrêmement attentifs. On évoquait plus spécialement sur le commerce, la nécessité d'avoir une spécialisation et j'entendais notamment dans les rangs du MR, le fait que certaines villes comme Gand ou Lille avait le choix de la spécialisation mais moi, j'aime bien entendre ce type de mot mais j'aime bien surtout entendre et constater la réalité qu'il y a derrière ces mots parce que quand on me dit « spécialisation », je ne sais pas ce que cela veut dire ou plutôt je crois savoir, je crois comprendre que l'on me parle de petits commerces ou de commerces de niches mais excusez-moi, citez-moi un exemple parmi les villes que l'on vient de citer où on ne retrouve pas à la fois, la mixité qui est proposée et promue par le Collège communal. De grandes enseignes et de petits commerces de qualité, vous citez Gand, vous citez Lille mais à Gand puisque ce dossier semble retenir l'attention de beaucoup d'entre vous, est-ce qu'il n'y a pas un PRIMARK à Gand ? Bien sûr qu'il y a un PRIMARK. Est-ce qu'il n'y a pas un Inno à Gand ? Bien sûr qu'il y a un Inno. Est-ce qu'à Lille, il n'y a pas un Printemps ? Bien sûr qu'il y a un Printemps, il y a des grandes enseignes qui amènent du flux, qui permettent de faire en sorte qu'il y ait des clients et des chalands en ville et qui permettent aux petits commerces de soutenir leurs activités parce que si vous discutez – et je disais tout à l'heure que nous étions des acteurs de terrain au niveau du Collège communal – si

vous discutez avec les commerçants locaux, celles et ceux qui sont confrontés aux difficultés d'une absence de flux, que vous disent-ils ? Que vous réclament-ils ? Ils vous réclament une densification de l'offre commerciale, c'est-à-dire de quoi attirer des clients, des chalands en Centre-ville et celles et ceux qui pensent que c'est en limitant l'offre commerciale à des petits commerces uniquement que l'on pourra faire en sorte que ceux-ci vivent avec des chiffres d'affaires suffisants, ceux-là se trompent et il suffit qu'ils discutent avec les commerçants de la rue de la Coupe ou de la rue des Fripiers pour en avoir la démonstration. J'entends qu'il y a des propositions constructives qui sont faites notamment dans les rangs du MR par rapport à la situation du piétonnier, moi, je les ai lus ces propositions constructives dans la presse, j'en ai vu deux. La première visait la transformation pure et simple des commerces du piétonnier en logement. La deuxième qui était antérieure visait la transformation de ces commerces en boutiques touristiques, voilà, ce sont les deux propositions que j'ai entendu à ce jour de la part du MR en matière de soutien à l'activité du piétonnier. Ces propositions sont malheureusement non recevables sur le plan économique et je ne voudrais pas polémiquer mais simplement argumenter sur le plan de la réalité et de la faisabilité économique de ces projets. Transformer des bâtiments qui ont une valeur commerciale, je prendrais par exemple le bâtiment de l'ancien Média Markt, un bâtiment qui vaut entre 15 et 20 millions d'euros aujourd'hui sur le marché et qui appartient à un propriétaire privé. Transformer ce bâtiment qui a des murs aveugles en logements, d'abord, je pense que cela ne soutient pas l'activité commerciale, cela la condamne et je pense que c'est envoyer un mauvais signal au marché et aux commerçants qui continuent à développer leurs activités dans le Centre-ville que de proposer ce genre de choses. Je pense que ce n'est pas réaliste et que ce n'est pas souhaitable, cela voudrait dire que si on transforme un bâtiment tel que celui-là, on pourrait faire développer 20 ou 30 appartements qui coûteraient chacun à peu près un demi million d'euros, je me permets de rentrer dans le détail parce qu'à un moment derrière les slogans, il faut aussi qu'on parle des choses concrètement, en rentrant dans le détail des projets et donc, ce projet-là, je m'excuse, ce n'est pas un projet réaliste, transformer toutes les boutiques du piétonnier en boutiques touristiques, il y en a une qui existe aujourd'hui en dehors de celle de l'Office du Tourisme dans la Ville de Mons, c'est celle de Mme FRANEAU à la rue des Clercs, Mons Souvenirs et elle a déjà, je dirais, toutes les difficultés du monde même si elle dispose d'un très beau commerce à faire en sorte d'avoir un chiffre d'affaires suffisant dans ce créneau spécifique, si, on ouvre 30 ou 40 boutiques similaires dans le piétonnier, il est évident qu'aucune ne trouvera le chiffre d'affaires

suffisant pour se développer dans ce créneau, donc, là encore, les propositions que vous avons entendues de la part de l'actuelle opposition, en l'occurrence du MR pour cibler celle-là, ne me semble pas réaliste par rapport à la politique qui est promue par le Collège et qui est celle d'une collaboration, d'un travail sérieux, cohérent avec les investisseurs, avec aussi de l'initiative publique, c'est-à-dire, le projet de maternité commerciale parce que tout le monde se concentre sur le projet PRIMARK mais je voudrais vous dire que PRIMARK, c'est un projet mais que dans l'ensemble du piétonnier, la politique du Collège communal visera prioritairement la réhabilitation des petites cellules commerciales de la rue de la Chaussée notamment, on a fait encore un travail de terrain avec le Bourgmestre et avec mon collègue, l'Echevin de la Régie Foncière, il y a quelques semaines pour identifier l'ensemble des cellules qui pourraient être reprises dans la maternité commerciale et qui auront dès lors, vocation à être réhabilitées par la Ville avec une politique d'incitation au retour de petits commerçants dans les commerces de niches et de qualité et qui viendront conforter l'offre commerciale de la Ville, cela, ce sont des projets concrets pour le Cœur de Ville. Vous parlez de la périphérie. La périphérie, je l'ai dit tout à l'heure, le Collège a une politique très claire en la matière, c'est la même que nous développons depuis une quinzaine d'années, M. BOUCHEZ, vous étiez autour de la table au sein du Collège, vous avez l'air de l'avoir oublié, je le regrette encore une fois, il y a eu des décisions hier, vous évoquez IKEA en disant « on a fait une très mauvaise opération en acceptant IKEA avec l'extension des Grands Prés, je vous rappelle que vous étiez autour de la table au Collège quand on l'a accepté, pas de gaieté de cœur, c'est vrai, pour vous comme pour nous d'ailleurs, je l'imagine parce que nous n'étions pas favorables à l'extension des Grands prés mais voir IKEA s'installer à Valenciennes, à 30 km de cette bonne Ville de Mons avec ces emplois, la concurrence représentée par les 2 millions de clients chaque année dans ce magasin sans pouvoir en tirer le moindre avantage, c'eût été une erreur.

Aujourd'hui, nous avons un magasin qui fonctionne, 650.000 visiteurs en l'espace de 3 mois qui a créé 350 emplois directs dont 85 % sont issus du Hainaut et nous allons renforcer les synergies et je réponds à une autre question qui a été posée tout à l'heure par un Conseiller en la matière, c'est la représentativité des commerçants locaux par rapport à la défense de leurs intérêts, John JOOS l'évoquait tout à l'heure, un comité a été créé et c'est la première fois qu'il permettra un travail de cette nature, il rassemblera à la fois des représentants des commerçants qui ont répondu à l'appel à candidature, des représentants des Grands Prés, des représentants d'IKEA, des représentants de la Ville de Mons et de la Gestion Centre Ville pour développer des synergies et des politiques communes qui

profiteront à l'ensemble des acteurs commerciaux de notre ville indépendamment de toutes guéguerres, indépendamment de toute opposition mais en recherchant les synergies positives notamment en démarchant par une politique de marketing adéquate, les villes voisines, là où on peut attirer les chalands dans notre ville, donc, voilà, nous avons des projets en nombre, il y a aujourd'hui, pour plusieurs dizaines de millions d'euros d'investissement à la fois public et privé dans le piétonnier notamment. C'est une politique sérieuse qui va donner des résultats dans laquelle nous sommes confiants mais qui prend du temps, la maternité commerciale et j'en terminerai par là, on l'a initié en 2013, nous avons déposé des projets à la Région wallonne, ils ont dû être approuvés, ils ont ensuite été retenus suite à la défense que le Bourgmestre a effectué auprès de la Task Force du FEDER, aujourd'hui, ils sont retenus, on va pouvoir mettre ce projet en œuvre, il faudra encore deux à trois ans avant que cela puisse se mettre en œuvre et donc, non, M. BOUCHEZ, il n'y a pas de recette magique, non, il n'y a pas de baguette magique même un projet comme IKEA, il a fallu 7 ou 8 ans avant qu'il aboutisse, il y a du travail, du sérieux et la volonté d'avoir une vision d'avenir pour notre ville.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci M. le Premier Echevin. Mme l'Echevine, je vous en prie.

Mme Savine MOUCHERON, Echevine : Je me permettrais de répondre dans l'ordre des dossiers et des thèmes que vous avez abordés. Dans un premier temps, on est arrivé sur les biennales qu'on a résumé en fait à une activité où on va pouvoir parader mais pourquoi les biennales ? D'abord, c'est la pérennisation de l'activité Mons 2015 pour ceux qui se demandaient ce qu'il fallait en faire et ce qu'il fallait en retirer. Les biennales, c'est d'abord une grande exposition au BAM, pourquoi une grande exposition ? Parce que, mon collègue vient de l'expliquer, il faut aussi en dehors de tout projet culturel et de la qualité de l'exposition qu'on peut amener et avec laquelle on peut travailler au niveau des Montois, il faut aussi amener du flux en Centre-ville, demander aux commerçants et à l'HORECA ce qu'ont pu leur amener une exposition comme Van Gogh ou encore Andy Warhol, ils sont tout à fait heureux de ce genre d'évènement. La deuxième chose, c'est la partie des commémorations, en 2014, le musée d'Histoires militaires, le MMM n'était pas encore finalisé, moi, je pense et je l'avais dit à l'époque que c'était quelque chose que nous avions loupé à l'époque. Aujourd'hui, le musée est finalisé, les commémorations seront l'occasion, effectivement, de faire de notre ville, une cité incontournable dans tout ce qui est matière de tourisme mémoriel, je pense que c'est fondamental, on travaille sur le MMM qui est de qualité, on travaille aussi sur un quatrième site UNESCO, imaginez, un

quatrième site UNESCO dans une ville de moins 100.000 habitants en lien avec le tourisme de mémoire à savoir le cimetière de Saint-Symphorien. Le troisième grand objectif des biennales, c'est pérenniser le Grand Huit. Le Grand Huit qu'est-ce que c'est ? Ce sont des associations et des Montois qui se sont fédérés autour de projets et c'est cela qu'on veut pérenniser aussi, c'est l'intégration des Montois dans leur projet culturel et dans le Projet de ville, voilà à quoi vont servir les biennales qui auront lieu en 2018. Au sujet de l'avenir de la médiathèque qui a été évoqué, je suis convaincue que la médiathèque et c'est pour cela que vous la retrouvez dans le Projet de ville, doit être pérennisé mais dans sa forme actuelle, la médiathèque n'est pas viable, il faut lui trouver un nouvel élan, un nouveau souffle, il faut retravailler le système. Toutes les personnes avec qui j'ai discuté du projet de la médiathèque se rendent bien compte que dans sa forme actuelle, elle ne pourra pas survivre même si on y tient, même si moi, aussi, mon éducation musicale a été faite en louant les CD de la médiathèque, il faut dire que j'y vais très peu souvent ces derniers temps, faut vraiment faire évoluer le projet. En ce qui concerne le pôle muséal et je pense que c'est M. TONDREAU qui a plus évoqué la partie « musées », il existe 12 structures gérées par le pôle muséal à Mons, c'est énorme et c'est un exemple en Fédération Wallonie-Bruxelles qui est d'ailleurs repris dans de nombreux endroits. Le Directeur que vous évoquez tout à l'heure, a été invité à Paris pour faire part de son expérience de fonctionnement de centralisation de tout ce qui est administratif mais ce n'est pas sans embûche, ce n'est pas évident de faire travailler 12 sites muséaux différents avec une structure commune mais c'est quelque chose qu'il faut pérenniser, il faut pouvoir en partager, Mons est une ville pilote et pionnière en la matière, vous me parliez tout à l'heure, de la fréquentation des musées, il faut que je vous dise qu'en fait, on a déjà atteint 36 % du chiffre qu'on s'est fixé pour l'année 2016, rien que sur les trois premiers de l'année alors que ce sont les trois mois qui sont les moins fréquentés en termes d'accès aux musées, ce qui est quand même à souligner. Vous avez fait la proposition d'un comité d'avis sur les choix des expos, à priori, je ne suis pas opposée, franchement, je peux réfléchir à la possibilité et revenir vers vous très prochainement. En ce qui concerne le Manège qui a été évoqué, vous savez tous et toutes qu'il y a un audit qui est en cours au sein du Manège, qui apportera ses conclusions dont il faudra évidemment tenir compte. Le Manège est une ASBL indépendante comme l'est aussi l'Orchestre Royal de Chambre de Wallonie dont chacun travaille avec un Conseil d'administration dont par ailleurs, je pense que le Manège, la vice-présidence est occupée par le MR, donc, on me pose des questions, ici, vous pouvez aussi vous retourner vers les Administrateurs qui y siègent mais

effectivement, en ce qui concerne le rapprochement avec l'ORCW, il y a des pistes qui sont évoquées et ce n'est pas une surprise puisque c'était dans le projet de direction du nouveau Directeur qui a été retenu à savoir M. DEGENEFTE qui avait déjà à l'époque eu l'idée, pour pérenniser la salle ARSONIC de sortir Musiques Nouvelles du Manège, de faire une coupole musicale au sein d'ARSONIC, sauf que dans les faits, en fait, les fonds FEDER qui ont été utilisés pour créer cette salle exige que ce soit le Manège qui occupe et qui loue cette salle donc, cette piste-là, n'est pas envisageable en tout cas dans un premier temps. La deuxième possibilité et je pense que les trois possibilités sont sur la table et de l'Orchestre et du Manège, c'est une programmation commune entre les deux sites, ce serait intéressant d'avoir un pôle fort de musique classique à Mons, Capitale culturelle de l'Europe en 2015 mais Capitale culturelle de la Wallonie tous les ans, donc, je pense que ce n'est pas inintéressant de réfléchir à cela. Une troisième piste qui est l'intégration, est aussi évoquée et est aussi sur la table, les Conseils d'administration via un groupe de travail où les partis sont représentés, en discutent. En ce qui concerne le patrimoine et je suis tout à fait d'accord avec vous, d'ailleurs, mon collègue Guillaume HAMBYE a gentiment accepté de reporter son interpellation sur l'Attacat notamment et sur son avenir, on a des pistes, il y avait une question qui était posée par Guillaume ce soir et qui a été reportée au mois prochain, on a des projets, on a des volontés d'avancer, effectivement, Mons a du patrimoine exceptionnel qu'il faut pouvoir pérenniser, entretenir et développer, je vous rappelle aussi qu'on a obtenu un budget très récemment pour rénover la chapelle des Visitandines qui va aussi être un très beau projet mené à bien. Je pense avoir fait le tour en ce qui concerne la Culture. En ce qui concerne les familles, les familles, c'est un public avec des attentes particulières mais en plus de cela, pour Mons, c'est aussi un public-cible sur lequel il faut travailler, d'abord, dans le premier objectif qui est d'atteindre les 100.000 habitants, c'est un objectif qu'on s'est fixé il y a des années, déjà à l'époque, je pense que la dernière affiche de Jacques HAMAIDE, c'était Monsieur 100.000 habitants, donc, imaginez qu'il y a longtemps qu'on y pense et cela, c'est le premier objectif, c'est faire venir les familles pour qu'elles vivent à Mons, donc, il faut une politique ambitieuse, attractive et qui leur permette de s'y retrouver quel qu'en soit le nombre. La deuxième chose, c'est un public très intéressant pour le développement touristique, les familles, c'est plus de 20 % du public touristique et cela monte jusqu'à 40 % en ce qui concerne les publics flamands qui sont très friands de venir passer un week-end à Mons, donc, ce n'est certainement pas un public à ne pas prendre en compte et avant toute chose, je suis bien d'accord, la première, c'est que les familles et les Montois doivent pouvoir vivre

correctement, avoir un cadre de vie correct à Mons et effectivement, Mons 2015 avait proposé des activités spécifiques « famille » mais ce qu'il faut c'est quelque chose de plus ambitieux, de plus visible, de plus transversal, c'est d'ailleurs dans cette optique que j'ai déposé un texte sur la table de la Région wallonne qui a été voté avec une attention toute particulière sur le public familial en matière de tourisme et donc, toute la cohérence, j'avais cette vision-là pour la Région wallonne, je l'ai aussi pour la Ville de Mons, je pense qu'être une Ville pionnière en la matière, ce ne serait pas inintéressant. On a évoqué beaucoup les espaces verts en lien avec les familles mais vous me demandez où ? Vous me demander comment ? Il y a plein de petits écrins comme cela sur le territoire montois qui sont encore disponibles et qu'on peut exploiter, le gros problème quand on ouvre ce genre d'espace, c'est l'entretien, ce sont les dégâts, c'est pouvoir suivre le fait de pouvoir les encadrer et donc tout cela, moi, j'aimerais bien travailler avec le secteur associatif, on l'a déjà évoqué qui pourrait effectivement gérer ces espaces et en ouvrir des nouveaux, je pense notamment au petit parc Astrid qui est derrière le BAM qui pourrait être aussi un espace vert, qui pourrait être exploité. Je vais peut-être en arriver au développement durable pour répondre à une question très précise en ce qui concerne POLLEC qui doit effectivement être une politique qui doit être encore plus ambitieuse et pour répondre très franchement, il y aura effectivement un engagement d'un éco-conseiller qui va pouvoir permettre de travailler sur ce dossier-là. Le CPDD va aussi être pérennisé et probablement que les associations, remobilisées puisqu'on avait déjà eu le débat ici, récemment, c'est vrai qu'elles ont un peu déserté ces derniers temps le Conseil mais la prochaine date aura lieu le 27 juin et j'espère pouvoir remobiliser l'ensemble des associations qui y sont représentées. Il y a beaucoup eu de questions sur la propreté publique, c'est Mélanie OUALI qui gère le dossier, simplement pour vous dire qu'on ne résoudra pas le problème de la propreté publique via un seul angle, à savoir soit les encombrants, soit le coût de la taxe, il faudra une politique ambitieuse et transversale en matière de gestion de la propreté publique, c'est pour cela aussi qu'on envisage des poules à certains endroits, des poubelles à puce, là, où, c'est possible et donc, une vision globale avec de la prévention évidemment et donc, on accompagne les gens à changer leur comportement si on ne les aide pas dans l'objectif. Voilà, pour les éléments en ce qui me concerne, je pense avoir répondu à l'ensemble des questions qui étaient posées.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci beaucoup. Mme l'Echevine de l'Education.

Mme Catherine HOUDART, Echevine: Quelques petites réflexions suite aux interpellations diverses. Simplement, peut-être rappeler à Mme DE JAER, qu'en effet, on

essaye d'avoir des cantines le plus « durable » possible, qu'on a quand même inséré dans notre cahier des charges les légumes oubliés, les produits BIO issus du commerce équitable, que les repas sont servis sur des plateaux en inox pour diminuer les déchets, qu'on a des fruits de saison aussi et qu'il y a d'ailleurs quelques jours, notre partenaire au niveau des repas scolaires m'a bien spécifié que nous recevions des fraises issues de Wépion et non du sud de l'Espagne. Il y a d'ailleurs toute une série d'ailleurs de collaboration qui sont faites avec cette société-là puisqu'il y a des animations qui sont faites dans les écoles. Ajouter aussi que nous avons des projets « fruits » dans les écoles et aussi dans certaines implantations scolaires du développement de petits jardins aussi en fonction évidemment de l'espace disponible et bien entendu les petits-déjeuners malins qui existent depuis de nombreuses années également. Je voulais signaler à mon collègue, Jean-Pierre DUPONT mais qui est parti qu'il y a des opérations de sensibilisation et de prévention qui ont déjà eu lieu près de différentes implantations scolaires et notamment auprès des écoles à Saint-Symphorien, que ce soit la communale d'ailleurs ou celle du réseau libre puisque nous avons fait une grosse opération avec les deux écoles en commun. Signaler aussi et ceci se fera en collaboration avec ma collègue, Mélanie OUALI, qu'il y aura des aménagements physiques qui auront lieu très prochainement aux abords de différentes implantations scolaires. Permettez-moi aussi de rappeler le projet éducatif et pédagogique des écoles communales de la Ville de Mons qui fait bien référence aux valeurs démocratiques et citoyennes puisque les écoles communales garantissent des valeurs de démocratie, de pluralisme et de solidarité ainsi que l'ouverture d'esprit et le respect de l'autre. Depuis 2010, le Conseil communal a adopté le décret « neutralité », dois-je le rappeler. Peut-être signaler aussi à M. BONJEAN et j'espère le rassurer en tout cas, si celui-ci avait un doute que la citoyenneté vient au centre de nos préoccupations et dois-je vous rappeler, M. BONJEAN, la participation active des enfants aux différentes commémorations et aussi aux différents projets que ce soit dans le cadre de la commémoration de la Première Guerre mondiale puisque nous avons fait un beau projet avec 5 classes de 5 écoles. Que nous avons également du Service de l'Education édité un livre sur les commémorations et que nous avons rentré un appel à projets et nous avons reçu une subvention de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour un nouvel appel à projets sur 40/45 dont le thème est la « résistance et les déportés » et que là, il s'agira de la transmission du savoir et donc, un devoir de mémoire et il s'agira donc, de la réalisation d'un film avec une ASBL de la région et le film sortira vraisemblablement vers le mois de décembre, nous commencerons les travaux avec 5 classes aussi de 5 écoles à partir du mois

de septembre. Et enfin, pour les bibliothèques, il s'agit surtout évidemment pour suivre la politique globale de promotion et de la lecture en impliquant bien sûr les acteurs et les médiateurs culturels afin d'aller à la rencontre de tout le public et bien entendu, de continuer tout ce qui existe parce qu'on n'a pas été peut-être assez exhaustif dans cette note mais vous savez très bien qu'il y a le bibliobus qui se rend dans la majorité des établissements scolaires, il y a les biblioparc, il y a la collaboration avec les public scolaires, il y a l'organisation d'un salon du livre, il y a pratiquement 2000 animations qui existent et qui sont organisées par les bibliothèques publiques de la Ville de Mons. Voilà, succinctement, M. le Bourgmestre, les réponses aux quelques interpellations.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Je vous remercie, Mme l'Echevine. M. l'Echevin des Sports et de la mobilité.

M. Pascal LAFOSSE, Echevin : Merci M. le Bourgmestre. Comme vous vous en doutez, je vais évidemment aborder le problème de la mobilité qui a été longuement discuté ici, pendant la séance. La première chose que j'ai envie de dire quand même, c'est que nous n'avons jamais autant avancé en matière de mobilité en si peu de temps à savoir un peu plus d'une demi mandature et ce, malgré, les quelques bâtons mis dans les roues de la part de notre partenaire MR à certains moments et je ne vais pas polémiquer longtemps là-dessus mais je vais peut-être quand même relever deux, trois dossiers à savoir les achats-minutes et le passage de la taxe de stationnement de 15 à 25 euros où on a longuement débattus même polémique au travers les médias alors même que le Collège avait pris la décision. Je parlerais aussi de la nouvelle mouture des bus intramuros, comme vous le savez, on va seulement l'adopter ici, prochainement et longuement le MR, notre partenaire a aussi longuement parlé de cela dans la presse alors même que ce dossier était en gestation et donc, assez délicat avec le TEC. Ceci dit, je vais quand même faire le rappel brièvement mais quand même assez complet de tout ce qui a été fait en matière de mobilité. Je parlerais évidemment de parking puisqu'il faut quand même à un moment donné de parking et aussi de circulation. Le parking de la Halle a totalement été réfectionné. Le parking de Messines, nous l'avons acheté et nous l'avons mis en abonnement, c'est plus ou moins 160-180 places. Le parking de la Grand Place, nous allons bientôt voter ici, tout à l'heure, la sécurisation et la gestion de ce parking. Nous avons aussi et vous avez pu, à mon avis, vous en apercevoir installé la nouvelle signalétique justement des différents parkings. Nous avons remporté aussi une fiche FEDER concernant la construction d'un nouveau parking place Nervienne. Le Collège, souvenez-vous, en son temps, a voté et puis cela a été soumis au Conseil communal, les 10 mesures en matière de mobilité et à la clef,

nous avons l'installation des 108 places qui vont bientôt être opérationnelles en septembre-octobre, donc, à la rentrée scolaire, des 108 places achats-minutes. Nous avons aussi également acheté et placé des range-vélos. Nous avons aussi pour l'année 2015, acheté des vélos traditionnels et des vélos électrifiés qui sont toujours opérationnels actuellement. Le Plan communal de mobilité, on en a beaucoup parlé. Le Plan communal de mobilité, il avance quand même très bien, je tiens quand même à rappeler que c'est piloté par la Région Wallonne et non par la Ville de Mons et que donc, le cahier des charges qui est un cahier des charges type Région Wallonne a prévu toute une série de priorité et les priorités, je le rappelle, ce sont premièrement les piétons, deuxièmement les cyclistes, troisièmement le transport en commun et quatrièmement la voiture. Nous avons aussi effectué et cela va bientôt être accepté en Collège et puis soumis au Conseil communal, le remplacement de la flotte des horodateurs. Les horodateurs actuellement sont obsolètes. On pourra encoder les plaques minéralogiques des voitures de manière à ce qu'on ne puisse plus réalimenter les horodateurs et ainsi augmenter la rotation. Je tiens aussi à signaler qu'en matière de mobilité, la volonté du Collège à court terme voire à moyen terme, est aussi de s'orienter vers les Smartcities et ainsi avoir un site opérationnel et avec une application opérationnelle au niveau des smartphones et i-phones qui renseignera à tout un chacun les emplacements vides et ainsi va diminuer très fortement la circulation en ville car il faut souligner que la circulation en ville est à 30 % dues à la recherche de parkings. Alors, je crois lorsque notre ancien partenaire dit qu'il n'y a rien qui a été réalisé en matière de mobilité, excusez-moi, vous êtes quand même très culotté. Nous avons aussi investi dans le parking Gobert qui est toujours opérationnel actuellement. En ce qui concerne votre suggestion de faire appel à un boîte privée pour la gestion des parkings, alors, là, je tiens quand même à dire ici, qu'une étude a été lancée concernant l'optimisation du stationnement dans le cadre de la construction du parking de la place Nervienne et déjà les premiers indices que nous avons de cette étude montre qu'à la fois la gestion des parkings en infrastructure et à la fois la gestion des parkings en superficie sont rentables, alors, excusez-moi, pourquoi mettre cela entre les mains du privé à partir du moment où cela est rentable au niveau du public, je préfère que cet argent aille dans les caisses de notre ville. Mme DE JAER, vous avez parlé des bus intramuros, là, aussi et je pense que notre ex-partenaire pourra le reconnaître, cela a été une volonté très appuyée de votre demande de supprimer même au départ la gratuité totale des bus. Nous avons eu un accord qui est le suivant, nous ne demandons que la moitié de la dotation au TEC, avec cette moitié, qu'est-ce que le Collège et le service de la Mobilité a souhaité faire et surtout

préserver, c'est premièrement, nous souhaitons conserver l'offre et même l'étendre puisque nous avons pensé à Hyon puisque c'est une commune qui est moins desservie par les bus TEC et un crochet de quelques centaines de mètres pouvait entre autres passer par Hyon et de cette manière-là, réduire très fortement aussi l'impact des voitures dans l'intramuros. La deuxième priorité était que le parking du Grand Large et surtout de la piscine soient couverts puisque c'est un manquement très grave et c'était une demande pressante de la piscine. Il est vrai que maintenant il ne sera plus totalement gratuit mais il faut être de bon compte, vous avez pu lire aussi dans la presse que l'étude qui a été faite et les comptages qui ont été faits par TEC donc, vous savez que c'est plus ou moins 2 millions de personnes qui utilisent les bus intramuros, le TEC nous signale qu'en fait plus de la moitié de ces personnes-là sont détenteurs d'un titre de transport ce qui veut dire que pour elle, cela ne leur coûtera de toute façon rien encore maintenant. C'est vrai qu'on était la dernière ville à pouvoir donner comme service gratuit les bus en intramuros mais je tiens quand même à signaler que nous sommes toujours la seule ville à pouvoir pratiquer un tarif aussi bas puisque la tarification par trajet sera de 30 cents, il faut quand même le souligner aussi, ce n'est quand même pas non plus négligeable de le souligner. Mme DE JAER, vous parliez aussi, donc, du sport au niveau de l'Héribus et donc, votre question concernant la convention avec l'Ardenne et Gaume, je tiens à dire que ce projet sportif qui est pluridisciplinaire et qui aura une mutualisation avec déjà maintenant 6 clubs sportifs montois, il y en a d'autres qui vont probablement s'adjoindre à cet ASBL. On a donc, signé une convention avec l'ASBL Ardenne et Gaume afin d'assurer une gestion durable du site, alors, là, je ne comprends pas votre remarque parce qu'on va vraiment dans le bon sens, en tout cas, dans le sens écologique du terme à savoir obtenir une gestion durable du site via une ASBL Ardenne et Gaume et l'ASBL qui va occuper le site. Je tiens aussi à signaler, ici et vous le savez que le Ministre DI ANTONIO a accepté depuis peu, depuis 6-7 mois, je pense, a octroyé un budget pour terminer le Ravel donc, ce qui veut dire que ce site-là va être un site de loisirs et sports non négligeable. M. DUPONT, je regrette qu'il ne soit plus là mais je vais quand même le dire et il y a d'autres personnes qui iront lui répéter, je suis quand même assez étonné parce qu'il a quand même été Echevin des fêtes pendant 6 ans et lorsqu'il parle de l'évolution du Festival International des Musiques Militaires, je constate que lui pendant 6 ans, il n'a rien fait alors que les moyens étaient beaucoup plus élevés avant. En ce qui concerne le circuit franco-belge, il est vrai, le Collège et moi-même souhaitons plutôt développer et soutenir une politique de sports pour tous plutôt que d'encore privilégier un sport d'élite et comme vous le savez nous avons jusqu'il y a peu,

deux clubs sportifs d'élite à savoir le RAEC qui est faillit malheureusement et le Belfius Mons Hainaut que nous soutenons encore. Mme MARNEFFE, vous avez parlé aussi, donc, des services minutes, donc, c'est une réflexion à laquelle on a déjà pensé mais il faut savoir maintenant que les achats-minutes quand ils seront opérationnels pourront être utilisés aussi dans le cadre des services minutes, maintenant, il est vrai qu'on pourrait peut-être voir et peut-être étendre cette offre-là dans le cadre des services minutes concernant les professions d'indépendants, infirmières, médecins, etc... En ce qui concerne le parking de la Halle et de la Grand Place lorsque vous dites que le taux d'occupation est très bas, il est vrai mais toute la politique maintenant que le Collège met en place en ce qui concerne justement ces parkings-là et déjà au niveau de la signalétique qui est déjà opérationnelle, on constate déjà une augmentation de l'occupation du parking de la Halle. Maintenant, se pose la question pourquoi encore construire un autre parking au niveau de la Place Nervienne ? Mais, il faut savoir qu'à partir du moment où on parvient encore à construire un parking au niveau de la Place Nervienne, c'est un parking aussi, qui pourquoi pas, pourra servir à un certain moment aussi pour les abonnements, ce qui veut dire par là qu'on va aussi à ce moment-là gérer d'une manière plus efficace le stationnement à la fois sous forme d'abonnement et à la fois sous forme rotative et pourquoi pas rendre l'espace aux citoyens. M. LECOCQ vous aviez parlé aussi du PCM qui date du 12/11/2001 et vous avez dit d'une manière assez ironique que nous étions rien qu'au stade du pré-diagnostic, je tiens quand même à signaler que ce n'est pas moi qui ai appelé comme cela les différents termes puisqu'encore une fois, c'est la Région Wallonne qui pilote le projet, la Région Wallonne qu'est-ce qu'elle a fait, elle a fait un cahier des charges, dans ce cahier des charges, qu'est-ce qu'on retrouve, un pré-diagnostic, c'est un terme à elle, un diagnostic, c'est un terme à elle, des objectifs, ce sont ces termes à elle et des actions à mener, donc, moi, qu'est-ce que vous voulez, nous sommes actuellement au stade de pré-diagnostic, je ne vais pas l'appeler autrement, je ne sais pas faire autre chose que de l'appeler comme il est imposé et demandé par la Région Wallonne. Je pense que c'est tout.

M. Elio DIRUPO, Bourgmestre: Merci beaucoup M. l'Echevin puisque je suis de votre côté, peut-être M. l'Echevin, en autres, de la Régie et l'Informatique ?

M. Marc DARVILLE, Echevin: Puisqu'on parle, M. le Bourgmestre, d'informatisation, Florent DUFRANE a souhaité une informatisation du Conseil communal, c'est une excellente idée, nous allons essayer de venir avec un projet concret d'ici la fin de l'année, donc, on va essayer d'avoir une percée phénoménale d'ici la fin de l'année. Le skate et le projet de la salle pour les étudiants, mes amis les Ecolos, vous voulez des projets

participatifs, ce sont des projets participatifs et j'adhère à ces projets participatifs mais plus on met de gens autour de la table, plus cela prend du temps, nous avançons avec le skate, nous en sommes au stade du permis d'urbanisme. Pour le permis, j'ai quand même fait vérifier la pollution du terrain et malheureusement, il s'avère qu'il y ait une légère pollution, donc, nous devons, pour entrer le permis d'urbanisme, régler ce problème de pollution. La salle pour les étudiants mais nous avons un partenaire privé puisque nous sommes ici dans le cadre d'un PPP, le partenaire privé qui devait entrer le permis, donc, nous étions vraiment dans la phase finale vient de décider d'investir dans un autre projet, que voulez-vous qu'on fasse, cela fait 2 ans qu'on travaillait avec ce partenaire, on était vraiment dans la phase d'aboutir, il se retire, aujourd'hui, nous n'avons pas perdu de temps, nous relançons le projet, nous avons affiné le cahier des charges parce qu'à travers cette première expérience, nous savons précisément vers quel PPP nous pouvons aller et le dossier est inscrit aujourd'hui au Conseil communal. Merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci. Mme l'Echevine, je vous en prie.

Mme Mélanie OUALI, Echevine: Merci M. le Bourgmestre. Effectivement, il y a plusieurs éléments qui ont déjà été évoqués notamment au niveau de la propreté, donc, où on vous rejoint, effectivement, c'est que c'est assez compliqué cette gestion de la propreté mais ce n'est certainement pas de la faute de la main d'œuvre communale puisque les hommes tant au niveau du Centre-ville que vers l'extérieur, je vous entends déjà, sont sur le terrain. Quand vous arrivez tôt sur les différents sites, les sites sont propres, malheureusement, il y a un souci vraiment de civisme et de citoyenneté par rapport à cela, effectivement, en parallèle avec la prévention, on pourrait améliorer encore le système qui est déjà pas mal mais effectivement, nous devons l'améliorer. Un sujet qui a, je pense, un peu encombré le débat, c'est bien les encombrants et donc, j'aimerais juste vous rappeler quelques petits éléments, donc, on a discuté déjà avec HYGEA et nous allons continuer à le faire mais la première réunion que nous avons déjà eu avec le nouveau Directeur, revenir à l'ancienne méthode, pour reprendre les termes de M. BOUCHEZ, c'est un peu détruire le réflexe de tri dans les éco-parcs et donc, cela réellement, cela devient un souci. Ensuite, on risque et on parlait de propreté tout à l'heure, de dégrader de nouveau l'espace public et les différents endroits communs et donc, là, cela risque de poser problème aussi par rapport à ce tri des déchets, donc, là où je pense que ce n'était peut-être pas clair dans la note ou c'était un peu confus dans vos esprits, c'est qu'on va travailler de toute façon avec l'IDEA, donc, nous, au niveau de la Ville, nous allons établir des pistes, nous avons demandé de répondre notamment à plusieurs éléments qui ont souvent été évoqués ici au Conseil, c'est de

revenir vers des personnes qui sont de peu de moyens soit physiques, soit financiers, donc, on n'a pas dit qu'on allait forcément faire payer, on est en train de trouver des solutions par rapport à cela et donc, pour aller vers les écoparcs ou vers le système de collectes payantes, je rappelle, donc, cela, c'est vraiment des éléments que je pense que vous devez intégrer et donc, les pistes retenues et définies par la Ville, on doit voir un peu les personnes cibles, quelles sont les différentes modalités d'aides selon vraiment plusieurs critères à définir et donc, je pense que là, il y a du boulot déjà qui est réalisé mais on doit aller plus loin et donc, c'est de toute façon, l'IDEA qui interviendra pour l'enlèvement et pas la Ville. L'IDEA établira un décompte des quantités et du coût et l'IDEA établira une créance à charge de la Ville, donc, c'est cela l'avancée et la différence par rapport à la gestion des encombrants ancienne méthode et méthode actuelle, donc, cela, je pense que c'est un élément qui était intéressant à vous dire ce soir et ensuite, j'ai bien retenu, Mme NAHIME, votre proposition par rapport à la Région wallonne et aux divers éléments par rapport à la propreté et on étudiera les affaires ensemble. Ensuite, Mme LAGNEAU, vous indiquez que la Ville n'avait pas répondu à cet appel à projets de la Province, j'ai interrogé mes services encore ce soir, on n'avait pas les différentes informations mais je n'hésiterais pas à les interroger et à revenir vers vous.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci beaucoup, Mme l'Echevine. M. le Président.

M. Marc BARVAIS, Président du CPAS : Merci M. le Bourgmestre. Au niveau de la cohésion sociale, 4 thèmes ont été soulevés, les crèches, les résidences-services, l'adolescence et la pauvreté. Au niveau des crèches, effectivement, le projet était de créer une crèche à proximité de la gare, le problème, c'est que nous sommes inscrits dans le programme Cigogne et le programme Cigogne favorisait la transformation de la MCAE, donc, Maison communale d'Accueil de l'Enfance en lits de crèche, or, nous avons une maison communale d'accueil de l'enfance de 12 places qui est une structure qui marche très bien mais qui est vraiment trop coûteuse, donc, nous sommes inscrits dans ce programme-là et au niveau de la gare, la seule possibilité qu'on nous offrait, était une surface pour 24 places, c'est-à-dire, d'en créer que 12 en plus, elle était 8 mètres en contrebas de voies et c'est un bâtiment que nous ne pouvions pas acheter, donc, il ne pouvait pas être subsidié mais que nous devons louer et cette location n'entraîne pas dans les possibilités de subsides. Cela fait trois raisons pour lesquelles, nous avons abandonné le projet de collaboration avec la SNCB. Nous avons essayé de trouver des terrains en proximité de la gare, cela a été compliqué et cher. Nous nous sommes ensuite retournés vers la police où nous voulions une collaboration avec eux mais c'est un partenariat public-

privé avec deux publics, la police et le CPAS, c'est vraiment des dossiers complexes qui nous reportaient au-delà de la date fatidique de décembre 2018, raison pour laquelle, nous avons décidé de construire une crèche de 49 places, donc 37 nouvelles places (49 moins les 12) qu'on transfère sur un terrain qui se trouve sur le site du CPAS à la rue Achille Legrand, sur ce bâtiment, notre intention est de construire des appartements pour personnes âgées, peut-être pas des résidences-services mais en tout cas l'équivalent. Au niveau des résidences-services, cela a aussi été évoqué, donc, oui, effectivement, nous avons un retard, pourquoi est-ce que nous avons un retard ? Parce que les projets une fois que nous les avons remis, le coût était trop important, on a revu ce dossier et actuellement, pour ceux qui passent à la rue près d'Havré, vous verrez que les bâtiments sont sortis de terre et en principe, dans un an, nous allons pouvoir ouvrir ces 24 résidences-services mais nous ne travaillons pas uniquement sur ce dossier, nous allons commencer les travaux début de l'année prochaine pour créer une habitation pour habitant groupé pour personnes âgées sur le site d'Havré dans l'ancienne maison du Directeur, donc, ce projet prendra à peu près une année et cela nous permettra d'accueillir dans 6 espaces de chambres approximativement 8 à 10 personnes. Au niveau de l'adolescence, ce n'est pas un copié-collé, en fait, il s'avère que notre personnel remarque que de plus en plus au niveau des adolescents, il y a de plus en plus de problématiques complexes, difficiles à gérer, c'est effectivement aussi le message qui nous est transmis notamment d'Ambroise Paré et nous en avons discuté avec le Ministre Rachid MADRANE et nous avons obtenu un subside pour commencer la création de cette maison mais cela veut dire surtout réunir au niveau de Mons, tous les partenaires qui travaillent dans le domaine de l'adolescent pour faire avec eux une structure qui devrait voir le jour probablement d'ici 18 mois. Finalement, vous avez évoqué aussi la problématique de la pauvreté avec comme critère évidemment le nombre de RIS qui a effectivement augmenté à Mons en proportion moindre que la moyenne du Hainaut mais de toute façon, une proportion importante. Ce qui serait peut-être aussi intéressant de signaler que nous avons aussi par une politique d'insertion socio-professionnelle fait passer nos nombres de dossiers d'Article 60, c'est-à-dire des contrats d'intégration par le travail de 250 à 350, donc, cela veut dire que là aussi, les services du CPAS ont été particulièrement attentifs et maintenant s'il y a une augmentation de la pauvreté, elle n'est pas spécifique au niveau de Mons, il faudrait peut-être se poser la question aussi de la problématique d'une société qui devient de plus en plus duale avec des riches de plus en plus riches, des pauvres de plus en plus pauvres et Mons, effectivement, n'échappe pas à cette logique. Beau débat en perspective. Dans la pauvreté, dans la haute

précarité, on peut parler, effectivement, des SDF que nous avons sur notre territoire mais je crois que vous tous, qui êtes, ici présents, vous êtes conscients du travail qui est fait au niveau de Mons, du service de Prévention, du Relais social et de la Ville pour essayer de trouver des solutions mais là aussi, la grande précarité est surtout une grosse problématique au niveau de la santé mentale puisqu'une grosse proportion de ces personnes qui vivent dans la rue ont des pathologies psychiatriques avérés et là aussi peut-être que la politique au niveau de la santé mentale et la diminution du nombre de lits, la diminution de subsides pour les soins psychiatriques de longues durées peut aussi avoir un rapport avec cette problématique, difficile à gérer, vous savez qu'on a un projet que l'on va bientôt débiter, qui n'est peut-être pas le nirvana dans les solutions mais on va tenter effectivement de trouver des solutions d'hébergement plus correctes pour ce qui se passait actuellement encore au niveau du parking. Voilà, merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci M. le Président. Juste quelques mots après ces réponses très détaillées de mes collègues. M. BOUCHEZ a dit dans une de ses répliques « on assume notre part de responsabilité » et dès lors, je ne dois pas beaucoup épiloguer, c'est vrai qu'il a décrit des situations difficiles en termes de chômage, de taux d'emploi mais j'imagine qu'il prend sa part de responsabilité. Pour ce qui concerne les parkings, l'étude d'optimisation a été initiée par le Collège. Pour ce qui concerne la police et la police de proximité, c'est clair que c'est une réorganisation qui est une réorganisation interne à la police et comme je le dirai tout à l'heure pour la police transfrontalière, je pense que vous pourriez très utilement nous interroger en présence du Chef de zone au Conseil de police et on pourrait très bien avoir un débat sur ces sujets extrêmement importants. Pour les caméras amovibles qu'on pourrait utiliser pour des déchets sauvages, oui, on pourrait les utiliser pour les déchets sauvages et c'est d'ailleurs un souhait que j'ai émis. Un élément qui ne vous a pas échappé non plus avec les associations, c'est notre volonté d'aboutir à la Charte des associations. Vous avez aussi insisté mais Mme l'Echevine vous a répondu sur le fait qu'il faille inciter les enfants des écoles face au défi du climat, bien entendu, elle a déjà expliqué tout ce qui est en cours et on continuera à cet égard. Pour le parking de persuasion, un mot complémentaire à ce qu'à dit M. l'Echevin, jusqu'à présent, reconnaissons que malgré les efforts de la Ville, ce n'est pas un grand succès. Pourtant, il faudra y revenir parce que c'est un des moyens de désengorger le Centre-ville notamment par les milliers de personnes qui travaillent au Centre-ville et qui viennent avec leur propre véhicule, l'Echevin y travaille d'une manière intense et on espère pouvoir avancer. D'autres questions ont été posées, je voudrais peut-être à M. John JOOS,

dire deux, trois éléments. Je pense qu'il a raison, il a raison quand il dit « on ne doit pas soutenir les multinationales, elles n'ont pas besoin d'élus pour s'en sortir » et c'est vrai mais comme l'a dit M. le Premier Echevin, on est parfois devant des dilemmes qu'il faut résoudre. Un des dilemmes, c'est IKEA, je pourrais certainement vous tenir propos de longues minutes sur un certain nombre d'aspects qui sont extrêmement difficiles mais que fallait-il faire ? On y a travaillé, l'Echevin l'a indiqué, 8 ans et je dirais même 10 ans après les premiers contacts. Que fallait-il faire ? Les laisser partir vers Charleroi ? Laisser partir vers Valenciennes ? Quelle attitude fallait-il adopter ? Nous avons longuement réfléchi en termes d'emploi, d'impact et pour finir nous nous sommes dits, il vaut peut-être mieux l'amener chez nous malgré les difficultés que cela va représenter que de le lâcher à 30, 40 kilomètres de notre bonne ville. Vous avez aussi insisté, à juste titre, sur le radicalisme violent avec un certain nombre d'exemples, je ne vais pas entrer dans le détail, vous l'avez dit mais je voudrais juste le rappeler, on ne doit pas créer des amalgames et certainement pas des amalgames trop faciles avec le monde arabo-musulman mais là, où vous avez indiqué un élément qui doit être pris en considération, c'est que dans pas mal de cas, ce sont des personnes qui vivent un mal-être, un mal-être personnel très profond, il y a à cet égard, beaucoup d'études qui le démontrent mais bien entendu cela ne justifie pas qu'il faille en arriver à la radicalisation violence, c'est la raison pour laquelle, au niveau communal, nous contribuons à tous ces efforts nationaux et internationaux de lutte contre le radicalisme violent via notamment notre service de Prévention, le service du CPAS et dans une commission spéciale voulue par le Gouvernement fédéral depuis le mois d'août et nous y travaillons sous ma présidence pour justement pouvoir détecter si faire se peut, des signes comme ceux que vous avez évoqués tout à l'heure qui permettraient d'avoir un suivi et de vérifier que la radicalisation ne va pas jusqu'à la radicalisation violente. Un petit mot juste parce que je sais que Mme MARNEFFE y tient et comme elle me l'a dit déjà x fois que le skate c'était bien, vous n'avez jamais dit que c'était bien mais vous n'avez jamais dit que c'était mal.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère: C'est une bonne chose pour les jeunes qui souhaitent pratiquer ce sport. Je soutiens cela et je veux juste qu'il y accède en sécurité.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: J'ai compris que sur les trottoirs, il y a des gravillons et que si on veut arriver en skate au skate-parc, c'est compliqué, donc, cela, je vous le concède mais on y va étape par étape, nous verrons comment nous pouvons résoudre ce problème et un élément, si vous me permettez, de rétablir la vérité, vous avez dit tout à l'heure mais vous étiez lancée dans une grande tirade qu'on n'aurait pas défendu le projet

de zones piétonnes, cyclistes qui fait la jonction entre les Grands Prés et le Grand Large et le Centre-ville, c'est contraire à la vérité, nous l'avons défendu dans le cadre FEDER, vous devez simplement savoir que le jury a décidé avant même les présentations de ne pas retenir ce genre de projet à notre plus grand regret d'ailleurs et avec le Cœur de Hainaut, avec l'IDEA, nous tentons de remettre une énième fois le projet sur le métier, on travaille avec un bureau spécialisé pour l'aménagement du Grand Large et voir à cet égard, justement comment rendre cette mobilité douce et en ce compris les trottoirs en question accessibles en particulier pour les piétons et les cyclistes, les skates, les transports en commun et la voiture doit être accessoire. Alors, encore peut-être l'un ou l'autre élément, je ne vais pas dire davantage sur les écoles, j'ai compris votre conception de l'école, vous avez dit « il faudrait habituer les parents à mettre les enfants tout près de chez eux », vous savez que nous avons en Belgique, cette liberté des parents d'inscrire leurs enfants, je dirais, à peu près là où ils veulent avec un certain nombre d'éléments sur la mixité, cette liberté des parents est un élément essentiel. Alors, pour Mons 2015, je retiendrais surtout les aspects positifs. Pour protéger le patrimoine montois, on l'a déjà évoqué, soyons de bon compte, M. TONDREAU, je ne demande pas que vous acceptiez ce que je vais dire mais les efforts réalisés dans la Ville de Mons depuis les années 70 en matière de rénovation et singulièrement ces 10 dernières années, enfin, j'ai beaucoup de connaissances néerlandophones qui sont venues et qui ne cessent de vanter notre Ville et parmi ceux-ci pas mal de Gantois et j'en suis plutôt fier quand on sait que Gand est une ville absolument merveilleuse. Pour les biennales, Mme l'Echevine vous a répondu, ce sera la Fondation. Le Manège va travailler après sa restructuration, bien sûr, avec son Conseil d'administration et le pôle muséal, on peut, bien entendu, toujours améliorer et comme a dit, Mme MOUCHERON, on n'est pas opposé à imaginer un petit groupe d'accompagnement, on a toujours tenté d'avoir une politique de la Ville qui ne soit pas partisane mais qui soit plutôt la plus consensuelle possible et il y a un grand effort fait par le pôle muséal, peut-être qu'on peut apprécier plus un élément qu'un autre mais là, il y a certainement une marge de discussion possible. Pour la lutte transfrontalière, là aussi, des grands efforts ont été faits, on continue à les faire, croyez bien que le Chef de zone y est particulièrement attentif et parfois, on ne comprend pas pourquoi c'est Mons-Quévy et pas Mons tout seul. Mons-Quévy parce qu'en étant avec Quévy, nous avons accès à la frontière et du côté de Maubeuge et croyez bien qu'on y travaille et qu'on doit intensifier, les amis des autres polices le font du côté de Valenciennes et beaucoup plus au nord, alors, du côté de Lille mais là aussi, peut-être qu'à une de ces séances du Conseil de police, n'hésitez pas à poser

la question. Je n'ai pas noté qui avait parlé des aînés mais j'ai mis sur mon cahier et donc, je vais quand même vous le lire et j'ai mis « oui, ils ont une vie intime » je ne sais pas très bien quel était le sens de la question mais j'ai retenu que les personnes âgées ont une vie intime que l'on doit respecter. J'en termine en vous disant que la Ville de Mons a des aspects positifs et bien entendu des aspects moins heureux. On doit conforter les aspects positifs et pallier les situations moins heureuses, c'est l'objectif de la majorité PS-CDH. Le travail est immense et il sera réalisé et il se réalise d'ailleurs dans une phase 16-18 qui est une phase qui est relativement courte pour travailler mais on le fera avec le Collège, avec l'Administration très impliquée avec les forces vives, il y a d'ailleurs un comité ad hoc à cet égard avec les citoyens, c'est un projet PS-CDH fédérateur en faveur des Montoises et des Montois avec des actions de terrain, du travail en équipe et surtout une vision qui est tournée vers l'avenir. Voilà, vous avez bien entendu le droit à la réplique. M.

TONDREAU, je vous en prie.

M. Emmanuel TONDREAU, Conseiller : M. le Bourgmestre, sur la défense du patrimoine architectural montois, vous avez répondu en partie à l'interrogation que j'avais mais vous répondez sur le passé, vous répondez sur l'acquis justement qui est une des forces justement de l'image que cela a pu nous donner pour l'ensemble de tous les visiteurs qui sont venus dans le cadre de Mons 2015.

M. Elio DIRUPO, Bourgmestre: Je peux me permettre, ce que je fais rarement.

M. Emmanuel TONDREAU, Conseiller : Oui.

M. Elio DIRUPO, Bourgmestre: En effet, j'ai oublié de vous dire, nous avons obtenu une soixantaine de millions du fonds européen. Dans cette soixantaine de millions, il y a une vingtaine de millions consacrés notamment à la rénovation de biens qui aujourd'hui sont utilisés dans le commerce et que nous allons rénover en tenant compte, bien entendu, de toutes ces prescriptions urbanistiques, cela veut dire, une poursuite de la rénovation de la Ville et aussi, d'autres endroits, on voudrait, par exemple, parachever la Maison espagnole, etc... Donc, voilà, nous continuerons à demander des aides sans oublier le patrimoine, le département du patrimoine pour poursuivre la rénovation de la notre Ville.

M. Emmanuel TONDREAU, Conseiller : C'est en partie la question que je vous posais mais ce pourquoi je m'interroge maintenant, c'est que dans les nouveaux projets qui sont proposés par les candidats investisseurs ou promoteurs, la sensation que j'ai, c'est qu'on n'écoute ni les comités de quartier ni les associations compétentes style Sauvegarde et Avenir de Mons et qu'on préfère laisser partir les projets tels quels et écouter plutôt, je m'excuse de le dire comme cela, plutôt les promoteurs que d'essayer de comprendre

l'ensemble de la défense du patrimoine architectural local et les exemples que j'ai cité tout à l'heure étaient pour moi, une évidence et c'est pour cela que j'ai demandé que dorénavant dans le programme, c'est qu'on fasse en sorte que ce patrimoine soit respecté mais en même temps, qu'on écoute, qu'on écoute ces comités de quartier, l'exemple de la rue Masquelier est très typique, qu'on écoute cette association, qu'on écoute tous les gens qui veulent défendre leur patrimoine et c'est cela que je ne ressens pas et j'ai parfois la sensation qu'on préfère écouter et être sensible aux arguments des promoteurs et en disant que mon expérience en matière de promotion immobilière, c'est vraiment une expérience que je connais bien, c'est qu'il faut partir du principe que quand un promoteur vient avec un dossier, il sait très bien qu'il a toujours un plan B parce qu'il sait très bien que l'Administration, la Ville, les défenseurs des patrimoines seront là pour essayer de faire en sorte que le maximum de patrimoines soient respectés mais si ici, dès le départ, on accepte, le projet tel quel, ça, c'est un problème, voilà ce que j'ai envie de dire.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Je vois à quoi vous faites allusion, simplement, sachez que ce sera le fonctionnaire délégué qui décidera in fine en tenant de tous les avis dont bien entendu les objections émises par les uns et par les autres.

M. Emmanuel TONDREAU, Conseiller : C'est pour cela que je désire que dans le programme soit repris cette référence de défense du patrimoine architectural montois, voilà.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Nous l'intégrerons. Je vais de parti en parti. Je voudrais que chaque formation politique puisse s'exprimer. Mme DE JAER.

Mme Charlotte DE JAER, Conseillère: Pour avancer dans le Conseil, je vais répondre succinctement et au nom de tout mon groupe comme cela, cela nous permettra parce qu'on est quand même au point 4 sur 69 points. Par rapport au développement du centre commercial, j'entends bien qu'il y a différentes raisons qui ont poussé au développement des centres commerciaux extramuros, d'abord, c'était la concurrence ensuite aujourd'hui, ce serait dû à la libération mais il y a quand même une responsabilité passée, on le voit, il y a d'autres villes qui ont fait d'autres choix, c'est le cas de la ville de Namur qui n'a drastiquement pas essayé de jouer dans le jeu de la concurrence mais au contraire tenté d'éviter le déploiement des centres commerciaux en dehors du Centre-ville et on voit aujourd'hui que c'est un des centres-villes qui se porte le mieux et puis, il y a une responsabilité qui est pratiquement présente, c'est l'agrandissement des Grands Prés, donc, si j'entends bien, tant le PS que le MR ne voulaient pas mais au final, ils l'ont quand même mis en place. Sinon, on est satisfait qu'il y ait une volonté d'aider les halles puisqu'on sait

que ce n'était pas un projet qui était vraiment porté par la Ville dès le départ, au contraire, elle était plutôt réticente et bien, c'est chouette de voir que quand des entrepreneurs viennent sur le territoire montois et qu'ils se battent pour obtenir leur projet, ceux-ci arrivent. On n'a pas eu de réponse et on reste inquiets sur le devenir du semi-piétonnier qui est le quartier des Fripiers, est-ce que comme on a pu le lire dans la presse par l'ancien Bourgmestre, est-ce que cela va devenir cette zone de chalandage non pas des chalands à pied mais des chalands en voiture, donc, en faire un gros axe routier au milieu du Centre-ville. J'ai entendu la réponse par rapport à la médiathèque qui m'interpelle toujours parce que si on doit attendre que les services publics soient rentables, évidemment, on ne va pas y arriver. Aujourd'hui, on dit que la médiathèque, je ne dis pas qu'elle ne doit pas changer mais penser qu'elle sera un jour rentable, c'est évidemment, se mettre le doigt dans l'œil et si on continue comme cela, qu'est-ce qu'on va faire avec des bibliothèques qui coûtent 1,6 million à la Ville, est-ce qu'on va les arrêter aussi ? Au niveau des espaces Verts, il faut évidemment, aller plus loin que d'investir les espaces verts existants, il faut qu'il y ait une certaine égalité entre les différents quartiers et donc, qu'on puisse à un moment revoir le schéma de structure pour que chaque quartier puisse avoir un espace vert près de chez lui, se dire que là où il y a des dents creuses, là où il y a des zones, on va faire avec l'associatif, des jardins partagés, c'est une bonne idée mais ce n'est pas suffisant parce qu'on sait qu'il y aura certains territoires qui en seront dépourvus et qu'on aura alors une inégalité, il faut au contraire, prendre une carte et se dire que tout le monde doit avoir accès à un jardin public qu'il soit géré par l'associatif ou la commune à 10 minutes à pied dirons-nous, je pense que c'est un objectif puisqu'on a parlé du manque d'objectif chiffrable, je pense que c'est un objectif qui est atteignable si pas dans les deux ans, en tout cas, dans les 5 ans. En ce qui concerne les marchés publics pour les cantines, oui, c'est vrai, on a déjà fait un premier pas - ils en débattent ce soir à Liège - ils parleront de l'exemple montois, ils parleront aussi d'exemples qui vont plus loin, comme Gembloux et Watermael, je pense que l'offre se finit en 2017 donc, je trouve que ce serait intéressant qu'on puisse en discuter en commission pour justement aller un cran plus loin dans le marché public, j'enverrai les propositions de Watermael et de Gembloux qui vont plus loin pour aller dans ce sens. Au niveau des bus intramuros, l'Echevin confirme ce que j'ai dit, c'est-à-dire qu'il n'y a aucun bus à tarif préférentiel qui passera pas un parking de délestage, donc, dire qu'aujourd'hui, on va réétudier les parkings de délestage alors qu'on vient de passer une convention importante avec les TEC concernant les bus intramuros, c'est faire le chemin à l'envers, au départ, cela devait être le premier objectif. Le premier objectif de ces bus

intramuros, c'était de désengorger le Centre-ville. Quand M. l'Echevin me répond sur les différents objectifs que cette réforme a voulu rencontrer, on n'entend à aucun moment, le fait des parkings de délestage. Que les gens qui empruntent les bus intramuros aient un abonnement, ce n'est pas une victoire en fait puisque cela veut dire que ces personnes viennent déjà en bus, or, ce qu'on voulait avec les bus intramuros, c'est que les personnes qui viennent en voiture parce qu'elles n'ont pas les moyens de venir en transport en commun à Mons, se garent à l'extérieur de la Ville et que de l'extérieur de la Ville, elle puisse emprunter un bus à tarif réduit, un park and ride comme cela se fait dans de grandes villes en fait et là, nous, on est vraiment nulle part. En matière de mobilité, je pense notamment qu'il n'y a pas eu de réponse sur l'exemplarité que la Ville doit faire en matière de mobilité avec l'exemple le plus frappant et le plus incongru, c'est le fait qu'on puisse toujours se garer dans le parking de l'Hôtel de Ville alors qu'on dit à l'ensemble des Montois, garez-vous plutôt à l'extérieur, non, il faut que les Echevins se garent devant la porte de l'Hôtel de Ville. Sur les encombrants, si j'ai bien compris, en fait, il n'y a pas de changement, l'HYGEA va toujours faire le service mais peut-être qu'on va penser à étudier un système qui permettrait que certains paient un peu moins mais ce serait toujours fait par l'HYGEA et la différence serait payée par la Ville, donc, par les Montois en fait, c'est cela la nouveauté des encombrants, si j'ai bien compris. Pour la police, j'interrogerai la zone de police sur ce qui a derrière ces mots « police de proximité » puisque je n'ai eu aucune réponse, j'imagine bien que derrière le silence, cela veut dire qu'il n'y aura pas d'augmentation de la dotation de la zone de police et donc, qu'on diminuera le nombre d'effectifs policiers à Mons durant les deux prochaines années puisqu'on ne sait pas faire autrement, une réorganisation interne ne mettra pas plus de policiers, donc, j'interviendrai au prochain Conseil de police pour avoir des exemples concrets. Une charte associative, c'est peu intégrer des critères clairs de subsidiarité mais je pense que ce ne sera pas cela qui sera sur la table, on le verra quand elle arrivera, j'espère qu'il y aura des critères clairs comme à Ottignies-Louvain-la-Neuve, comme dans des villes qui ont vraiment fait un choix d'avoir des critères et non simplement quelques engagements de la part des uns et des autres. Je pense que j'ai fait le tour de ce que nous voulions dire. Je vous remercie.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: C'est moi qui vous remercie. M. BEUGNIES, oui.

M. John BEUGNIES, Conseiller: Merci M. le Bourgmestre. Trois éléments et je serai succinct ne vous inquiétez pas. M. LAFOSSE vous parlez concernant les bus intramuros d'un coût très, très moindre, 30 cents le trajet mais en réalité, ce n'est pas comme cela que cela va se passer, si, moi, je veux prendre l'intramuros, je vais devoir déboursier 6 euros et

je vous donne l'exemple d'un touriste d'un jour, s'il veut pendre l'intramuros, il va devoir déboursier 6 euros, il n'aura pas le choix, ce n'est pas un prix au trajet mais 20 trajets à la fois qu'il faudra acheter. Mme MOUCHERON concernant la médiathèque, vous dites qu'elle n'est pas viable telle qu'elle existe aujourd'hui, qu'il faut faire évoluer le projet. J'aimerais bien savoir ce qui se cache derrière cette phrase, faire évoluer le projet ? Parce qu'il y a quand même des travailleurs-là qui ont reçu leur C4 et qui vont être licenciés à la fin de l'année. Est-ce que ces travailleurs vont être réengagés dans ce nouveau projet ? Je pense que c'est vraiment intéressant de le savoir. Concernant les encombrants, Mme OUALI, vous dites que le retour du ramassage à domicile va détruire le réflexe de tri, je suis désolé, quand il y avait le ramassage à domicile, le tri se faisait, vous savez, ah si, si, je peux vous dire que quand moi, je mettais mes déchets à l'extérieur, vous aviez le ferrailleur qui venait chercher le fer, vous aviez des gens qui venaient chercher le bois, vous aviez des gens qui venaient chercher des objets qu'ils considéraient encore utiles et donc, le tri se faisait aussi et cela faisait même des heureux, la seule différence, c'est qu'HYGEA ne pourra plus profiter des déchets qui sont intéressants pour elle. Merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: M. John JOOS.

M. John JOOS, Conseiller : Je voulais réintervenir sur les aspects économiques qui est quand même un sujet et un débat de société extrêmement importants dans la société actuelle. Quand on me dit qu'il y a déjà quelques années, aux environs des années 2000, 14 % de désertification en centre-ville qui était moins marquée dans le piétonnier - je me dis, d'avoir pris cette décision de favoriser les multinationales en périphérie en sachant qu'il y avait déjà un début de désertification, c'est un crime contre l'économie locale, je dis « c'est un crime » mais bon, je ne suis pas certain qu'à l'époque des enquêtes étaient menées sérieusement pour savoir si les commerces se portaient bien. Cela doit sûrement être une information qui est exposée par les multinationales elles-mêmes aujourd'hui pour justifier que le fait que leur présence n'est pas à la cause de la désertification. Deuxième chose, vouloir être neutre dans une situation pareille - c'est ce que j'entends ici de la voix de Nicolas MARTIN qui dit nous ne prenons pas de position, nous ne favorisons pas un tel à un tel - dans le fait que les multinationales, ont un poids financiers énormes, comme IKEA, c'est énorme. Je veux dire que ce n'est pas la petite entreprise qui vient du national, ce sont des lobbies. Il y a une Loi IKEA quand même au niveau Fédéral, il y a des pressions d'implantation énormes. Les 22 cellules supplémentaires, c'est une des conditions d'implantation d'IKEA ? On oublie de le préciser ? Donc, je comprends les arguments du Collège à raconter que la situation était difficile mais quand on sait que des questions étaient posées dans l'enquête d'IKEA, quand le

collège ne donne pas des réponses. Moi, je n'ai vu aucun argument dans l'enquête publique qui posait des balises sur l'éventuelle destruction d'emplois dans l'arrivée de ces secteurs-là, de ces multinationales. On nous vend de l'emploi sans évoquer la destruction de l'emploi existant, je ne comprends pas, j'ai du mal à comprendre quelle est la vision économique du collège. Quand on fait une analyse du durable par exemple et quand on sait par exemple qu'il y a eu 650 000 visiteurs IKEA - je vais essayer de rester constructif - et que le collège nous parle de réduire l'effet de serre, je veux dire là, c'est aussi une contradiction énorme. On pourrait aussi parler de l'évasion fiscale, de la non-maîtrise et de la non-régulation des profits générés par ces mêmes multinationales qui en fin de compte pèsent en conséquence sur le marché des petits entrepreneurs. Mais eux, les petits commerçants, on continue à les taxer énormément. Et donc on favorise l'implantation de structures, d'ultra-structures économiques qui au final sont en train de vider les caisses de l'Etat. C'est aussi une question de choix d'économies durables. Je reprends les arguments de ma collègue Ecolo, il faut aller vers une économie qui ne va pas créer des courants d'air dans le piétonnier les années qui suivent. Quand on dit qu'on va arrêter de faire venir des multinationales et qu'on me dit « Voilà, maintenant, c'est terminé », je veux dire, que reste-t-il dans le piétonnier ? Il y a des commerces à la rue de la Coupe - et quelques rues avoisinantes - qui sont bien jolies. D'ailleurs, parlons aussi du statut associatif de ces commerces qui se transforment soudainement en ASBL parce qu'elles sont en mode précarisation. Ces commerces montois sont obligés pour maintenir une activité commerciale de se transformer en association ? Finalement, on est passé de l'assistanat social à l'assistanat économique. Je dirais, là, on a un vrai problème tant au fait qu'on ne protège pas aujourd'hui l'intérêt des Montois. Je pense à la proximité, l'aspect sociétal de l'économie et je crois que c'est un choix de société qu'il faut porter. Je crois que la Ville aurait dû et a le devoir de continuer à protéger cette plus-value. Je ne vais pas revenir vers le passé, cela ne sert à rien mais elle doit continuer à protéger cette richesse énorme. L'entrepreneuriat de citoyens sur le plan économique, cette richesse d'entreprendre doit être protégée, je pense à tout prix. On sait aujourd'hui, qu'un emploi créé dans une multinationale détruit 3,5 emplois dans le même secteur sur une zone étendue à 30 km. Je n'ai pas lu tous les arguments mais je n'ai pas vu dans l'enquête publique malgré les questions de l'opposition, le contrepoint à tous ces arguments qui sont mis en évidence par les multinationales. Je vais prendre un argument vitrine, les 2 millions de visiteurs d'IKEA qui allaient soi-disant redresser le centre de la Ville de Mons. 650 000 visiteurs en 3 mois, où sont-ils passés ? Sont-ils passés par le centre-ville ? Quelle est la politique volontaire qui est faite avec les multinationales pour pouvoir favoriser le passage en centre-ville ? C'était quand

même l'objectif à la base avancé par l'Echevin ? Ce sont des questions que je me pose. Sur le plan international aussi on contribue à la misère humaine, à l'exploitation du tiers-monde, à des conditions de travail qui sont indécentes à l'égard des femmes, quelle économie voulons-nous défendre ? Je ne suis pas auto-protectionniste quand je défends l'idée qu'il faut consommer « direct », qu'il faut consommer « local ». Je suis juste pour la diversité, je suis pour une justice sociale à l'intérieur des aspects économiques. Je ne suis pas favorable à cet ultralibéralisme qui apprivoise les consciences et détruit l'humanité et la solidarité sur le plan international. On parlait de radicalisme tout à l'heure, mais on ne parle pas du financement des multinationales qui favorisent ces guerres dans les pays où il y a le pétrole par exemple ? Je pense qu'il faut faire des choix sur le plan local. On ne peut pas dire que les choix sur le plan local n'ont pas d'impact sur le plan international, on ne peut pas dire que les choix qui sont opérés au sein des communes n'ont pas d'impact sur ce plan-là. Permettez-moi de resoulever votre contradiction sur le plan de l'évasion fiscale, les caisses qui se vident. On se plaint à d'autres niveaux qu'il n'y a plus moyens pour financer la sécurité sociale etc. Donc je pense que la commune a un rôle à jouer sur le type d'économies et sur la manière dont on crée de l'emploi de qualité. Voilà, je ne suis peut-être pas resté constructif sur tout, un excès de critiques mais, je pense que ces contradictions valaient la peine d'être mises en évidence. Rester neutre face à une situation aussi dramatique parce que la situation est dramatique sur le plan humain, international, mondial et bien je pense qu'il faut raffermir le choix des valeurs à travers les choix communaux, le choix le plus opportun. Juste troisième petit volet sur la propreté, j'avais juste fait une proposition il y a quelque temps qui n'a peut-être pas été entendue mais sans reproche. Je rappelle que nous avons une charte du respect au plan de la commune et qui implique une responsabilisation du trottoir par l'habitant. Faisons aussi des campagnes de propreté et de responsabilisation par rapport à cette charte du respect. Ma collègue ECOLO parlait tout à l'heure du ramassage des mégots qui prend énormément de temps à nos travailleurs communaux mais si on invitait la population à balayer régulièrement le trottoir pour ramener ces mégots dans la rigole, en coordination avec les services publics, simplement. Voilà, je pense que j'ai fait le tour.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci, alors, qui demande encore la parole ? Oui, Monsieur BONJEAN je vous en prie.

M. Lionel BONJEAN, Conseiller : Monsieur le Bourgmestre, tout d'abord je suis rassuré de voir que l'agriculture n'a pas quitté les cartons des projets du Premier Echevin, j'ai d'ailleurs même entendu dans un lapsus que Madame OUALI parlait de truies dans les écoparc donc je me dis que elle a bien intégré les choses à moins que ce soit une réminiscence du salon de

l'agriculture de Paris. Plus sérieusement, je remercie également l'échevine HOUDART de m'avoir rassuré sur le fait que même si ça ne figurait plus dans la déclaration de politique générale, tout ce qui était citoyenneté, valeur de mémoire etc... n'avaient pas disparu ; petite demande quand même par rapport à la lecture, j'entends bien tout ce qui est biblioparc, c'est extrêmement important parce qu'il ne faut pas créer la fracture numérique, il y a des gens qui n'ont pas nécessairement accès aux nouvelles technologies mais peut-être l'encourager à travailler avec son collègue échevin en charge de l'informatique, je crois qu'elle s'entend bien avec, pas comme Monsieur LAFOSSE et Monsieur DUPONT mais si vous vous entendez bien le travail ensemble d'une politique dans les écoles peut-être un peu plus novatrice en matière numérique liée notamment aux bibliothèques ; et par rapport aux questions posées à Madame l'Echevine, je la remercie pour sa réponse très complète. Et c'est une approche qui me plaît si on analyse vraiment tous les avantages et inconvénients de chacune des pistes et qu'on prend ce qui est le plus intéressant pour la ville et nos organisations culturelles, notamment en termes d'efficience et d'efficacité. Ce qui m'inquiète par contre, c'est peut-être d'accorder les violons entre cette position et les représentants de la ville au sein des conseils d'administration concernés parce que le discours obtenu n'est pas le même. Certains discours vont alors jusqu'à dire que la majorité a décidé que nous allions vers telle formule. Je suis ouvert à toutes les formules. Si demain on arrive en disant que la meilleure des formules c'est l'absorption, pas l'absorption, peut importe, et que c'est justifié pour la ville, je serais le premier à la défendre. Mais pas avant que toutes les pistes ne soient étudiées comme ça semble être le cas en tout cas dans les esprits de certains actuellement. Merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci beaucoup. Monsieur DUFRANE, oui

M. Florent DUFRANE, Conseiller : Rapidement, merci Monsieur DARVILLE pour la clarté de votre réponse, redoutable, très content, merci beaucoup. Concernant, vite fait, la sécurité transfrontalière, répondre vite à Monsieur KAYEMBE que j'ai réalisé une interpellation sur le sujet en 2013 et donc effectivement cela avait été suivi des faits comme l'a dit très justement le Bourgmestre, on avait même vu un reportage sur Télé MB à l'époque donc, je n'en n'étais pas à mon coup d'essai, alors juste pour dire pourquoi j'en parle ce soir, parce que j'ai eu peur de le voir disparaître totalement. Mais là encore une fois j'ai eu des garanties que je pense assez sérieuses dans la perpétuation de contrôles à l'avenir et donc voilà je remercie le Bourgmestre.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci beaucoup, alors qui souhaite encore... Monsieur LECOCQ je pense...

M. Jean-Marc LECOCQ, Conseiller : Merci Monsieur le Bourgmestre, donc, je vais tout d'abord répondre à l'intervention et à la réponse de Monsieur LAFOSSE Pascal au nom du collègue bien entendu mais avec qui j'ai souvent eu beaucoup d'affinités mais sur les parkings on n'est pas sur la même longueur d'onde. Ce que nous disons au MR, ce que nous disons depuis 15 ans, c'est que nous n'avons pas assez de parking construits dans la ville. Je ne fais pas de critique autre que ça, j'ai juste dit ça, je fais un constat. Donc nous savons aussi d'ailleurs ce qu'à coûté le parking de la Halle pour la rénovation, il reste la toiture à faire si je ne m'abuse, ça a coûté plus de douze mille euros la place pour la rénovation, je ne parle pas de la construction du parking. Bref, je pense qu'à ce niveau là il y a quand même un manquement et d'ailleurs Monsieur MARTIN disait tout à l'heure que les commerçants donnaient tels ou tels éléments de réponse par rapport au fait qu'il y a de moins en moins de commerces en centre ville, moi je peux vous assurer que quand je les interroge c'est le problème du parking. Au Grand-Près, le parking est gratuit, à Mons, ce n'est même pas qu'il est gratuit, il n'y en a pas. Alors pour ce qui est du plan de mobilité, je taquine un peu l'Echevin sur le plan de la mobilité parce qu'effectivement, on a un peu l'impression que c'est la méthode Couet, ça fait quand même quatre ans pour faire un pré-diagnostic, voilà ça me faisait un peu rigoler, excusez-moi, Monsieur LAFOSSE, mais bon, c'est comme ça. Alors j'en viens maintenant à PRIMARK, sachez, vous le savez déjà, que même PRIMARK fait gérer ses parking par le privé parce qu'ils ne se sentent pas capables de le faire. C'est quand même une info intéressante. Je me permettrais également de répondre pour fait personnel à mon ami Samy KAYEMBE à qui je peux dire, je m'excuse, si tu l'as pensé comme ça, mais ce ne sont absolument pas des attaques personnelles de ma part, ce sont des constats que je dois faire, je suis dans l'opposition aujourd'hui et mon rôle dans l'opposition est de faire des constats et donc je n'ai pas dit que vous n'avez rien fait, j'ai simplement dit que la méthode qu'a mis en place le parti socialiste depuis plus de quarante ans maintenant à Mons et dans le Grand Mons, n'était pour moi pas la bonne méthode. Voilà, ce sont des choix, chacun fait ses choix comme il le souhaite. Un mot sur les chiffres cités aussi par Monsieur KAYEMBE. Je n'ai non plus pas indiqué que, donc j'ai bien expliqué que le nombre d'allocataires d'intégration était des chiffres avant le transfert des chômeurs. Ensuite, effectivement Monsieur le Bourgmestre et Monsieur JOOS aussi l'a dit, vous lui avez d'ailleurs donné raison, ce qui est particulièrement intéressant pour John, tu as failli avoir ton heure de gloire aujourd'hui, c'est vrai moi je pense que c'est vrai Monsieur le Bourgmestre que le MR qui est dans la majorité depuis 15 ans a sa part de responsabilité et je le dis aujourd'hui publiquement et je pense, Georges-Louis l'a également dit tout à l'heure, mais bon ce n'est

pas trop de deux fois, voilà, c'est vrai que nous étions dans la majorité depuis 15 ans mais pour tout vous avouer, Mesdames et Messieurs, les membres du Collège, même si nous avons obtenu certaine avancées sur notre programme notamment et on peut d'ailleurs souligner l'apport indispensable de Monsieur Richard MILLER dans le dossier Mons 2015 et dans le dossier Mons Capitale Culturelle de la Francophonie, mais, à bien y regarder, notre Echevin quelque soit son nom, quelque fut son nom, s'est un peu retrouvé comme la mouche du coche dans la fable de Jean de la Fontaine, et croyez-moi bien, je le dis sans amertume, le cochet et les occupants du coche vous le faisaient bien comprendre. Je souhaite beaucoup de courage à Savine, merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : oui, Monsieur JACQUEMIN.

M. Hervé JACQUEMIN, Conseiller : Merci Monsieur le Bourgmestre, je remercie les membres du collège pour leur réponse, juste quelques précisions, ma question par rapport à la vie intime des séniors, c'était pour savoir, le projet est en route depuis quelques années mais je ne le retrouve pas dans la note de politique générale, est-ce qu'il restera des chambres pour les couples de séniors ? Pour les gens qui souhaitent vieillir ensemble, je sais que le projet avait été évoqué il y a quelques années. Je suis heureux de constater que la Maison de l'Adolescent était déjà en route, mes amis du ex ex du Collège n'en n'étaient pas au courant, donc je m'en excuse. Quelques autres éléments, on en a parlé aussi du stade, quand je lis la note, on parle d'une attention particulière, alors c'est bien, c'est très noble, mais mon groupe avait proposé des solutions, pourriez-vous ici nous préciser en quoi consiste cette attention particulière ? Ramener un grand club, organiser des concerts, ou s'agit-il simplement de laisser les choses dans l'état en espérant qu'un jour les stades se remplissent. Ensuite, vous nous faites part d'investissements importants concernant le hall sportif de Cuesmes, ainsi que la création d'une nouvelle salle près de l'Héribus encore à Cuesmes. Dans notre précédent accord nous évoquions la piste d'un financement public privé, pourriez-vous nous dire comment comptez-vous financer ces infrastructures, et quels critères ont précédé les localisations. Vous parlez également de rendre le doudou plus durable. Un test d'utilisation à grande échelle des gobelets réutilisables avait été tenté aux fêtes de Wallonie. Nous n'avons jamais eu le rapport d'évaluation de ce test, pourriez-vous nous le résumer en quelques mots ? Des retours que nous avons pu avoir, les commerçants étaient fort déçu de la logistique mise en place donc comptez-vous réellement investir des centaines de milliers d'euros afin d'imposer des gobelets réutilisables aux commerçants pendant 5 jours de ducasse en n'ayant pas pu assurer la logistique d'une seule soirée ? Je vous remercie.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Je vous remercie. Voilà de quoi pouvoir débattre durant longtemps. Y a-t-il encore une demande ? Oui. Je ne vais pas reprendre l'expression de votre collègue cela sera discourtois, donc je préfère m'abstenir. Je vous en prie.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Merci Monsieur le Bourgmestre, ne vous inquiétez pas, en matière de manque de courtoisie, il y a match en ce moment, on ne va pas se formaliser. Simplement pour répondre sur quelques éléments, tout d'abord le commerce, je suis quand même un peu surpris d'entendre certains éléments de la part de l'Echevin, tout d'abord, un moment donné vous et le Bourgmestre vous êtes partis avec Gand, j'ai demandé à chaque membre de mon groupe, sauf si nous sommes atteints d'un Alzheimer généralisé et précoce pour certains d'entre nous, aucun de nous n'a cité l'exemple de Gand. Donc voilà je ne sais pas où Gand est arrivé, on a parlé de Centre-ville flamand, je pourrais vous en citer beaucoup, Monsieur l'échevin, il y a d'ailleurs le contre-exemple de ce qu'il ne fallait pas faire, c'est Saint-Nicolas et c'est ça qui est intéressant, ça vous va bien de parler de Saint-Nicolas Monsieur l'Echevin, parce que Saint-Nicolas c'est l'exemple de ce qu'il ne fallait pas faire, qui a été fait dix ans avant Mons. C'est-à-dire que du jour au lendemain, ils ont créé 140 surfaces commerciales du côté de Maasmechelen et tout le centre ville de Saint-Nicolas s'est vidé du jour au lendemain, d'ailleurs ne souriez pas parce que l'exemple de Saint Nicolas il vous préoccupe tellement que c'était la première phrase du rapport collègue dans le diagnostic que vous faites sur le piétonnier, très intéressant d'avoir un diagnostic qui était partagé par tous mais qui enfin pouvait arriver autour de la table du collège, donc le problème qui a été évoqué, oui, c'est vrai que Saint Nicolas avait dix ans d'avance, à la rigueur, Charleroi avec Ville 2 on pouvait encore dire qu'ils étaient précurseurs donc ils ne savaient pas, même si ces phénomènes là se sont produits aux Etats-Unis trente ans auparavant, et maintenant ce que nous sommes en train d'indiquer que les centres commerciaux vont se faire la guerre entre eux et que nous aurons des chancres commerciaux, c'est exactement ce qui se passe aux Etats-Unis, mais voilà on a peut-être le sentiment d'être plus intelligent et que nous on va trouver une autre solution. A aucun moment nous n'avons remis en cause la venue d'IKEA, et je trouve que la manière dont vous présentez les choses est quand même assez incorrecte parce que vous avez soutenu devant les commerçants qu'IKEA ne serait pas venu à Mons si il n'y avait pas eu l'extension, c'est ce que vous avez dit, et bien moi je voudrais que vous prouviez ça parce que franchement ce n'est pas ce que j'ai entendu de la part du développeur d'IKEA. Le développeur d'IKEA, quand il fait les discours mais peut-être qu'on dit des contre-vérités lors des discours, ça peut arriver, j'étais présent, je les ai entendus, il a dit qu'il vous avait invité ainsi que le Bourgmestre il y a de ça, une dizaine d'années pour

l'inauguration d'un de leurs IKEA et qu'il avait été vers vous en vous disant chiche avançons. D'ailleurs je m'interroge de savoir quel était l'intérêt d'IKEA de vouloir impérativement vouloir une extension des Grands-Près à partir du moment où ce n'est pas eux le promoteur immobilier de l'extension des Grands-Près donc à la rigueur je pourrais comprendre si IKEA était en plus d'être un opérateur commercial un opérateur immobilier et donc dans ce cas là et bien oui, la logique que vous évoquiez est tout à fait compréhensible mais ici on a un opérateur immobilier qui n'a strictement rien à voir avec IKEA au départ et cet opérateur immobilier finalement est le seul à gagner dans l'extension des Grands Près mais vous liez ce dossier là à IKEA, voilà, je veux juste vous entendre Monsieur l'Echevin, il n'y a pas de difficulté avec ça, je suis sûre que vous allez me convaincre avec une preuve en bonne et due forme. Alors je n'ai pas non plus compris votre explication, d'ailleurs c'est très habile, la libéralisation du commerce directive Bolkestein, etc... je ne veux pas rentrer dans les considérations des formations politiques au niveau européen, peut-être juste rappeler que la mienne n'est que la quatrième, mais je ne comprends pas alors ce que vous avez fait avec ce fameux centre commerciale à Jemappes, parce que dans votre phrase, il y a une contradiction, vous dites pas plus tard qu'il y a quelques semaines, j'ai, et heureusement que j'étais là, j'ai évité un nouveau centre commercial à Jemappes. Et puis, dans la même phrase vous dites, mais la loi nous empêche, nous pouvoir communal, d'agir. Moi j'aimerais bien comprendre, tout simplement par rapport à ça, je suis sûr que votre pouvoir de persuasion est supérieur à celui de la loi, je vois que cela vous amuse beaucoup, je suis ravi de vous amuser parce que tout à l'heure, j'avais l'impression qu'on vous énervait un petit peu, je voyais que vous étiez...voilà, je suis content, au moins vous êtes de bonne humeur. Alors, autre élément qui était intéressant, parce que bon, vous avez parlé de Gand, maintenant on va parler de Gand, c'est que vous avez quand même mis sur le même pied l'Inno et PRIMARK parce que vous avez dit ah oui dans ces villes là ils n'ont pas l'Inno, ils n'ont pas PRIMARK, attendez, on parle de 2 choses différentes, allez demander et je sais que vous les avez reçu, je sais d'ailleurs le peu de succès que vous aviez eu à leur côté auprès des administrateurs délégués de l'Inno et j'en suis vraiment désolé, croyez-le bien qu'ils n'aient pas succombé à vos charmes, mais fondamentalement, quand vous voyez le type de commerce de l'Inno et celui de PRIMARK, on ne parle du tout de la même chose, allez d'ailleurs demander à l'Inno à l'heure actuelle dans la rue Neuve s'ils ont vu un quelconque changement sur leur chiffre d'affaire de l'arrivée de PRIMARK dans cette même rue Neuve et donc, je veux bien qu'on fasse des généralités, vous avez souhaité être précis, aller sur le fond des dossiers, et bien allons-y et ne comparons pas l'incomparable. Il est bien évident que si l'Inno venait à Mons,

ce n'est pas du tout la même réaction que celle à l'égard de PRIMARK, ce n'est pas la même clientèle, ce n'est pas le même type de chalandises et ce n'est pas non plus la même destination en matière de pouvoir d'achat parce que la base fondamentale de notre problème, c'est qu'on a démultiplié l'offre commerciale pour un public dont le pouvoir d'achat n'a certain pas augmenté. Il a même plutôt diminué en raison des difficultés économiques, en raison de choix politique, en raison de beaucoup de choses, on pourrait en débattre, mais fondamentalement, il ne faut pas essayer de faire croire qu'on pourrait mettre sur le même pied l'Inno et PRIMARK. Vous avez répondu enfin, c'est bien finalement, vous voyez que ça a des avantages dans l'opposition, c'est qu'au moins on est obligé de vous répondre, ce qui n'est pas le cas dans la majorité, donc je suis content j'ai eu votre exemple sur les logements. Je peux dire que vous avez pris le meilleur bâtiment possible, celui de Média Markt, franchement si on voulait prendre un exemple ridicule qui ne correspond pas du tout à ce qu'on a indiqué, il n'y avait pas mieux comme bâtiment, il y a personne qui va vous expliquer que c'est ce bâtiment là dans lequel on va remettre du logement, par contre on a plein de façade qui sont extrêmement étroites, extrêmement petites pour développer une zone commerciale, dont vous savez très bien qu'il n'est pas possible de mettre de l'habitat au dessus car il n'y a pas d'entrée distincte et donc oui comme ça se fait à Bruges, comme ça se fait à Gand, à Leuven, à Knokke, et bien oui, il y a des appartements, des immeubles à appartements de deux trois étages entourés d'un fleuriste, d'un libraire, d'un traiteur, et oui ça change aussi le type des commerces qui sont accueillis. C'est intéressant parce que quand vous parliez, j'ai été voir des exemples de quelques villes, des villes moins connues, et vous avez caricaturé notre deuxième proposition, vous avez dit oui le MR veut qu'on mette des boutiques souvenir comme ça en mettant des magnets dans toutes les boutiques et des tee-shirts avec « I love Mons », on pourrait mettre des magnets oui, au moins on le verrait, parce qu'en tant que Ministre-Président, on ne le voit pas toujours, là au moins on le verrait. Mais ce n'est pas insultant de dire qu'on ne voit pas les gens, je suis triste de ne pas le voir, j'aimerais le voir plus souvent, j'aime beaucoup ses qualités intellectuelles.

M. Elio DIRUPO, Bourgmestre : Restons au cœur du sujet

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : C'est sympa, vous n'en n'avez pas dit autant de moi. Donc, je reviens au fond. Notre but n'a jamais été de dire qu'il fallait des boutiques de souvenirs, ce qu'on a indiqué, c'est intéressant Madame Houdart, ça correspond aux plaintes des commerces. Est-ce que Monsieur MARTIN peut nous dire aujourd'hui que le commerce de Centre-ville a vu une augmentation de son chiffre grâce à Mons 2015 ? Moi en tout cas ce n'est pas le retour que j'en ai, pourquoi ? Sauf l'HORECA, bien évidemment. Pourquoi ?

Parce que l'offre commerciale ne correspond pas au type de public qui est venu pour Mons 2015. Je ne vais pas rentrer dans certains détails on pourrait le faire mais ça va allonger le propos mais fatalement, il y a un profil type par rapport à un public qui vient voir certains types d'exposition. Ce public ne se retrouve pas dans l'offre commerciale de Centre-ville. Alors vous nous avez parlé de spécialisations, vous nous avez dit c'est bien de parler de généralités en spécialisation, ce n'est pas vrai, ce ne sont pas des généralités, il y a plein de cas concrets dans beaucoup de villes avec des rues thématiques, on a par exemple des rues où il y a spécialement une offre spécialement dédiées à des artistes, des galeries, avec des gens qui vendent du nécessaires de peinture avec des bibliothèques, des libraires plus spécialisés, il y a également un autre concept qui se développe « web to shop » qui est un concept qui amène des créateurs qui ont lancé leur marque par exemple des tee-shirts spécialisés sur internet et bien, c'est de profiter de la communauté qu'ils incarnent pour pouvoir les amener dans des boutiques, et donc, non ces rues thématiques, ce n'est pas parler de généralités et de dire il suffit que, il n'y a qu'à que, il y a des exemples très concrets qui existent et c'est vers ça qu'on vous invite dans le cadre de la maternité commerciale, c'est que plutôt que de disperser des immeubles un peu partout dans le centre ville, c'est de mobiliser des secteurs, des segments entiers car ce n'est pas en remettant une boutique entourée de deux cellules vides que l'on va pouvoir relancer le commerce à Mons. Vous avez également parlé de la seule boutique touristique présente dans le centre ville à l'heure actuelle, ça serait d'ailleurs intéressant que la ville puisse la soutenir. Voilà, je pense qu'il y a des boutiques dans les musées, pour vendre certains types de produits, je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'avoir les mêmes fournisseurs que ce petit magasin, vous faites non de la tête apparemment on n'a pas la même opinion, mais donc, je crois qu'il serait intéressant un moment donné de soutenir de telles initiatives privées. Alors, en ce qui concerne la stratégie Centre-ville, la stratégie Centre-ville c'est très intéressant parce que j'ai cru à un moment donné que nous avions engagé un manager Centre-ville, un moment je l'ai cru, et puis j'ai été sur internet et je me suis dit on va un petit peu regarder ce qui a été arrêté, il y a certainement un dossier qui a dû m'échapper et ici j'ai retrouvé sur le site internet de la ville de Mons un article qui date de février 2013, vers un Centre-ville très attractif. Le Collège communal a présenté une série de mesures concrètes afin de rendre au Centre-ville montois le prestige qu'il mérite et améliorer son attractivité commerciale. On était en 2013. Vous annonciez un parking de 13.000.000 euros, j'ai entendu ça depuis lors. Vous annonciez également le fait d'avoir un parking extérieur gratuit en Centre-ville, ça tombe bien il existe et je reviendrai sur le parking Gobert parce que c'était quand même intéressant en la matière, alors politique commerciale déjà en

2013. Limiter le développement du commerce de périphérie, c'est vrai qu'en trois ans on a augmenté d'un cran puisque maintenant c'est totalement bloqué, le commerce de périphérie. Alors on a toute une série de mesures sur la quotification, sur le logement, donc à l'époque, vous croyiez au bienfait du logement pour relancer un centre ville sur la propreté et également sur la signalisation il y a quand même un point majeur, installer 3 panneaux de signalisation. Qu'est-ce que je veux dire par là, Monsieur l'Echevin, ce que je veux dire, c'est qu'à un moment donné, on a soutenu ce plan et puis vous êtes revenus deux ans plus tard en collègue avec un diagnostic. Le diagnostic on ne l'a pas critiqué, le diagnostic c'est une évidence, c'est comme si vous disiez qu'il pleut aujourd'hui, on l'a aussi accepté et donc on n'oublie pas notre participation à la majorité, mais ce qui a posé problème à un moment donné, c'est qu'on aurait souhaité une véritable stratégie, avec des mesures, un calendrier, et qu'on puisse voir la réalisation des mesures au fur et à mesure. Ici on a un recyclage des mêmes slogans, je ne suis pas revenu sur le passage du centre, le passage du centre c'est un tel feuillet, mais c'est vous qui aviez annoncé Monsieur l'Echevin en septembre 2012 mais ça doit être un hasard du calendrier qu'il y avait un promoteur privé qui allait transformer le passage du centre, on allait construire un parking souterrain, alors après vous nous aviez dit que vous aviez répondu à des rumeurs, mais voilà, je ne sais pas ce qu'il en est mais en tout cas ce qui est certain, c'est que le passage du centre il y a beaucoup de réunions qui se sont faites d'ailleurs parfois par le Bourgmestre, parfois par vos soins, et malheureusement les propriétaires n'ont pas toujours entendu la même chose si vous voulez Monsieur l'échevin on peut parler d'une réunion qui a eu lieu durant l'été 2015 qui apparemment ne vous a pas fait beaucoup plaisir. Ça c'est sur le point du commerce. En ce qui concerne la mobilité, Monsieur l'Echevin, vous avez parlé du parking Gobert, sur les réalisations, vous avez bien fait d'en parler parce que moi je n'aurais pas osé, est-ce que vous pourriez nous rappeler le coût de ce parking et son taux d'utilisation à l'heure actuelle ? Combien de voitures à l'heure où nous parlons maintenant il y a aujourd'hui, à cette heure-ci, pas le jour du Relais pour la Vie. Pouvez-vous nous rappeler le montant et surtout si c'était réellement l'ambition du collègue initialement de le laisser comme parking. Moi j'avais le souvenir que ça devait être un parking de dissuasion en 2015 et qu'après on devait donner une destination de loisirs à ce centre, sans trop savoir ce qu'il en était mais nous l'avons accepté parce qu'il avait une nécessité d'avoir un parking durant l'année 2015 et l'investissement qui a été fait et qui est colossal n'avait pas été fait pour accueillir un parking donc je suis un peu surpris que vous le réutilisiez maintenant comme un argument par rapport au parking. Deuxième élément, j'entends vraiment, je sais, et en plus vous êtes sincère en cette démarche là parce que vous avez défendu la même position en

collège, et donc il faut vous le rendre, vous n'avez jamais été favorable à la suppression de la gratuité des bus qu'elle soit partielle ou complète, à titre personnel vous n'avez jamais été favorable à cela et donc ça il faut le dire, mais néanmoins ce que je ne comprends pas c'est que dans votre présentation on a le sentiment que c'est à cause de nous que vous ne pouvez plus assurer la gratuité même partielle de ces bus, et donc moi je vous dis maintenant qu'on n'est plus là, faites-vous plaisir, réinstaurer la gratuité totale sur ces bus. Nous considérons toujours que c'est une erreur. Pourquoi, parce que ces bus initialement avaient été conçus pour justement désengorger le Centre-ville et toutes les études qui ont pu être faites ont montré que ces bus n'ont pas désengorgé le centre ville d'une seule voiture et il n'était donc pas raisonnable de maintenir un investissement de près de 400.000 euros pour un objectif, en tout cas pour un outil qui n'atteignait pas ces objectifs. Et donc c'est pour ça que dès 2013, mon groupe l'assume et nous l'assumons haut et fort, nous sommes venus avec cette proposition sur la table, et cette proposition, elle a fait plaisir aussi aux partenaires à l'époque quand il s'agit de retrouver des moyens financiers. Et la meilleur preuve c'est que à l'heure actuelle ça n'est pas remis en cause et ça peut l'être, ne nous parlez pas de convention avec les TEC, vous savez bien que qui peut le plus, peut le moins, si demain vous dites au TEC au lieu de vous donner 180 000 finalement on reste à 400 000, je ne crois pas qu'au TEC on va vous dire : « Ah non, quand c'est dit c'est dit ». Faut arrêter de rigoler, ils vont l'accepter et donc partez dans cette voie ou alors assumez que cette décision c'était une décision commune, c'est une décision que l'on a prise ensemble et que vous assumez et qui est devenue nécessaire par rapport à la situation budgétaire de la ville. Alors ce qui concerne les parkings, pourquoi les donner aux privés ? On n'a jamais douté que ça soit nécessairement rentable, ce qu'on reproche dans la gestion publique des parking et c'est pas que Mons qui a le problème, c'est un problème qui est généralisé dans toutes les villes, c'est que les communes, compte tenu de la structure d'une comptabilité communale et de nos budgets, ne sont pas en mesure ni d'entretenir convenablement ces parkings, le meilleur exemple, c'est le lifting qu'on a du faire du parking de la Halle, pourquoi était-on arrivé à une telle situation ? Parce qu'un entretien régulier et de qualité n'était pas possible compte tenu de notre situation budgétaire. Premier problème que les sociétés privées n'ont pas et deuxième problème je l'ai dit tout à l'heure, il y avait et il y a encore plus maintenant bien sûr chaque jour qui passe, urgence à créer un nouveau parking et l'avantage du partenaire privé, c'est que s'il était arrivé sur Mons en 2013 nous aurions à l'heure actuelle un nouveau parking qui serait disponible pour les personnes qui souhaitent venir à Mons, résultat des courses vous n'y avez pas répondu mais je le prends comme une confirmation, il ne sera pas possible d'ouvrir ce nouveau parking avant 2019, ce

qui est véritablement dramatique dans l'intérêt de la ville de Mons. Alors vous avez dit le pré-diagnostic, c'est pas de ma faute c'est pas moi qui appelle ça comme ça, ne vous inquiétez pas Monsieur l'Echevin on ne vous reproche pas le fait que ça porte le nom pré-diagnostic, on a juste un problème sur le fait que ça prenne quatre ans et je ne comprends toujours pas bien et ça je vous l'avoue, tout en ayant été dans la majorité maintenant dans l'opposition, au parlement wallon, je n'arrive toujours pas à comprendre où à un moment donné ça a coincé, parce que si on écoute le Ministre DI ANTONIO, maintenant vous auriez des canaux plus faciles de discussions avec lui, si on l'écoute, il dit que c'est la Ville de Mons, et des agents wallons disent que c'est la ville de Mons, j'ai été chercher l'info à la source, vous vous en doutez bien que j'étais à Namur, je ne passais pas mon temps à regarder les avions passer, et à Mons, on nous dit, c'est pas nous, c'est la Région, moi j'y comprends rien mais ce que je sais c'est que ça fait quatre ans qu'on attend pour le pré-diagnostic et qu'on aime le nom ou qu'on n'aime pas le nom, force est de constater qu'on est à l'étape 1 face à un problème dramatique le dernier véritable plan de mobilité qu'il y a eu dans cette ville date du précédent Bourgmestre, votre père, Maurice Lafosse depuis lors il y a eu des dizaines de travaux, de déviations, de changements ponctuels de direction et après on s'étonne qu'on arrive plus à bouger à Mons, c'est normal on avait quelque chose qui au départ était cohérent du moins présenté comme tel et puis par après on n'a pas arrêté de chipoter au fur et à mesure sur différentes étapes. Il est logique que maintenant ça ne représente plus grand-chose. Alors juste encore 3 points rapidement, un sur l'HYGEA et les encombrants, je dois avouer, que je n'ai toujours pas compris, hein, moi j'ai toujours pas compris la nouveauté par rapport à l'HYGEA, d'un côté j'ai entendu Maxime POURTOIS, il était sûr de lui en disant, on va prendre en charge pour les personnes qui ont des plus faibles revenus le différentiel, et puis j'entends l'Echevine qui dit, non, j'entends qu'il y a différentes pistes sur la table, on va voir comment faire, l'HYGEA va nous envoyer une facture et nous on va voir comment on répartit la facture, tout ça en faisant abstraction du cout-vérité, mais moi je vais...écoutez, on peut en discuter jusque demain, les faits, Monsieur MANDERLIER, prenez la parole si vous en avez envie, n'essayez pas de me chauffer comme ça, ce n'est pas très fair-play. La seule chose que je veux vous dire c'est que le mécanisme existe et surtout il y a un autre aspect que l'on n'aborde jamais, et ça je reconnais que ce n'est pas une responsabilité de la Ville de Mons au sens strict mais je crois qu'une grand ville peut aussi s'interroger sur ces questions, j'avais demandé à l'époque à l'HYGEA mais je n'ai jamais reçu, ce sont les statistiques de dépôts sauvages parce qu'il serait quand même intéressant de savoir déjà l'évolution de ces dépôts sauvages dans le temps parce que s'ils augmentent, le fameux réflexe dont vous parlez, de tri

dans les écoparcs n'est pas réel, en tout cas n'est pas aussi optimal qu'on nous le présente, et deuxième élément, c'est le coût du ramassage de ces dépôts sauvages, parce que le coût de ramassage de ces dépôts sauvages peut aussi à un moment donné être intégré alors dans le travail des encombrants. Autre éléments, en ce qui concerne la culture et la médiathèque en particulier, je pense que la médiathèque, c'est une proposition, il n'y a pas d'attaque par rapport à ça, mais fondamentalement emprunter un cd en 2016, ça n'a plus cours, la destination même de la médiathèque a changé, et encore une fois ça n'est pas une attaque, c'est une réflexion qu'on doit tous avoir mais il est nécessaire si on veut garder une médiathèque qu'elle propose véritablement des activités pour initier toute une série de public à des goûts musicaux, à des choix culturels mais penser qu'on aura la médiathèque comme une structure de location de biens culturels n'a plus beaucoup de sens à l'époque d'internet où en deux clics vous avez toutes les musiques possibles et imaginables et donc il faut la faire évoluer, la garder en l'état et là je crois qu'il y a quand même un sens et bien sûr qu'il ne faut pas garder des services publics uniquement parce qu'ils sont bénéficiaires mais il faut garder des services publics qui restent utiles et qui correspondent aux besoins réels aussi de la population. Et un tout dernier point pour conclure, déjà peut-être en boutade Monsieur le Bourgmestre, j'ai entendu que vous étiez attentif à la liberté d'inscription des élèves. Donc je suis certain qu'en tant que président du parti socialiste alors vous remettrez en cause le décret « inscription » qui lui porte atteinte du moins partiellement mais j'ai entendu que vous avez insisté lourdement sur la liberté qu'avaient les élèves de choisir leur école donc c'est toujours intéressant de confronter les paroles aux actes. Vous m'avez dit une chose, vous avez dit... on a parlé du fondamental, mais je pense que cette liberté, puisque l'obligation scolaire demeure même durant la période secondaire, je crois que cette liberté doit également s'appliquer ou vous m'expliquerez pourquoi jusqu'à 12 ans on a la liberté mais à partir de 13 ans on ne l'aurait plus, mais ça c'est un autre débat. Juste une chose Monsieur le Bourgmestre, vous avez insisté sur le fait que j'ai reconnu et je le redis cette fois-ci une troisième fois au nom de mon groupe, que nous avons bien évidemment une part de responsabilité, mais puisque vous avez retenu cette partie là, il y a aussi l'autre partie, c'est que si nous, nous prenons cette petite part de responsabilité, je crois fondamentalement que le parti dominant doit un moment donné prendre sa grosse part de responsabilité, le reconnaître de temps à autre et considérer que lorsque nous faisons un diagnostic sur le taux d'emploi, sur le problème de mobilité, sur le problème de commerce, ce n'est pas parce que nous sommes des esprits aigres et vinaigres comme vous aimez à le dire, mais c'est parce que nous sommes convaincu que la politique consiste à régler les problèmes des gens et non pas à leur annoncer qu'il y a du soleil. Quand

il y a du soleil, ils n'ont pas besoin de nous, ils savent en profiter seuls. Notre rôle, notre boulot, c'est de pointer les difficultés et de les résoudre et c'est toujours dans ce sens là que le mouvement réformateur s'exprimera et agira. Je vous remercie.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Compte tenu d'un certain nombre d'affirmations que vous venez de faire, je crois que, et je vous rendrai la parole en tout cas aux conseillers pour clôturer mais je pense que Monsieur le Premier Echevin doit quand même indiquer quelques informations puisqu'apparemment elles n'ont pas été comprises soit elles font l'objet d'une difficulté, si pas d'une polémique, et vous rendrai bien entendu la parole à qui souhaite la prendre.

M. Nicolas MARTIN, Conseiller : Merci Monsieur le Bourgmestre, donc effectivement est l'un des sujets de la soirée, à juste titre parce que contrairement à ce que Monsieur BOUCHEZ affirme, nous sommes des acteurs de terrain, nous sommes conscients des situations, nous essayons juste d'y apporter des solutions sans nier bien entendu les difficultés, puisqu'elles sont reprises telles qu'elles et de manière très objective dans le diagnostic qui n'est pas qu'un diagnostic puisqu'il s'agit d'un plan de redéploiement de l'activité commerciale qui a été approuvé par le PS et par le MR au sein du collège communal, c'était avant les vacances de Pâques, avec qui plus est des mots positifs de la part de l'Echevin MR présent autour de la table. Alors pour répondre aux différents arguments qui ont été évoqué sur le commerce, tout d'abord par rapport à ce que Monsieur JOOS a évoqué, je respecte son positionnement par rapport aux grandes enseignes à IKEA, c'est son choix il est tout à fait respectable, pour ce qui nous concerne, je ne répèterai pas les arguments qui nous ont poussé à accepter et à faire en sorte que cette enseigne puisse s'installer à Mons, je voudrais simplement lui dire qu'en terme de cohérence politique, à Mons, je n'aime pas parler politique mais puisqu'on en parle beaucoup ce soir, nous avons fait en sorte au sein du collège et notamment la formation politique dont je fais partie que sur le plan de la fiscalité, IKEA soit certainement l'un des plus gros contributeurs fiscal de notre ville. Cette enseigne est soumise à une fiscalisation qui est à son plafond par rapport à ce qui est autorisé par la Région Wallonne sur base de la taxe sur les superficies commerciales, et mieux encore nous avons suivi une recommandation qui venait de l'opposition et que nous avons acceptée au sein de ce conseil communal pour le budget 2016 visant à taxer assez massivement il faut le dire les emplacements de stationnement pour les centres commerciaux de périphéries dont IKEA qui, avec les grands près représente 4200 places de parking qui paieront donc ensemble 210 000 euros de taxes supplémentaires à partir de cette année 2016, donc le moins que l'on puisse dire c'est que on y est allé fort, il faut le reconnaître sur le plan de la fiscalité locale,

maintenant quant à la fiscalité fédérale, je ne vais pas rentrer dans ce débat là, c'est un autre débat mais je partage totalement votre point de vue sur le sujet, je voudrais simplement vous dire que par rapport au développement durable, 40 % de la clientèle d'IKEA Anderlecht provenaient du Hainaut donc je pense que sur ce point de vue là, il est plus intéressant que celle-ci puisse faire ses achats ici dans le Hainaut plutôt que de se rendre à Anderlecht, et quant aux 2 000 000 de visiteurs, j'avais lu cela avec attention sur l'un de vos messages sur les réseaux sociaux, jamais je n'ai affirmé et je vous mets au défi d'ailleurs, mais je le fais de manière très respectueuse et courtoise, je vous mets au défi de trouver une seule parole de ma part disant que les deux millions de personnes allaient passer dans le centre ville. Je n'ai jamais dit ça, dans chaque expression publique de ma part, j'ai toujours dit un petit pourcentage pourra éventuellement repasser mais si vous trouvez un écrit qui dit le contraire, je suis tout à fait disposé à en discuter avec vous. Monsieur BOUCHEZ, je dois vous dire vous n'avez pas beaucoup de chance, parce que dans tous les points que vous avez soulevés, effectivement, vous provoquez une certaine surprise dans mon chef, je vais les reprendre un par un, sans polémiquer inutilement et trop longuement mais enfin en répondant quand même pas les faits. Vous évoquer les villes flamandes en prenant les bons et les mauvais exemples, Gand est une ville flamande, il n'y a pas que le MR qui s'est exprimé ce soir je suis au regret de vous le dire, il y a d'autres formations aussi autour de la table qui se sont exprimés donc le collègue peut aussi répondre à d'autres formations politiques et pas uniquement à votre interventions donc en l'occurrence pour ce qui concerne l'exemple de Gand. Vous parlez de Saint Nicolas, Sint Niklaas, ne souriez pas pour les faits que vous évoquez mais simplement pour la confusion liée avec d'autres interprétations possibles. Le problème de Sint Niklaas je le connais bien, vous l'avez dit vous-même c'est mon département qui a repris cet exemple dans le plan de redéploiement commercial qui a été soumis à l'approbation du collègue. Le problème de Sint Niklaas c'est qu'il y a un pôle fort en périphérie sans pôle fort en centre ville, notre conviction au collègue communal c'est qu'on peut comme dans beaucoup d'autres villes avoir à la fois un pôle fort en périphérie et un pôle fort en Centre-ville et la difficulté de Sint Niklaas c'est qu'il n'y a plus un seul investisseur qui veut mettre un euro dans le centre ville de Sint Niklaas, et ici à Mons, il y a des dizaines de millions d'euros qui sont en cours de projets dans le piétonnier, c'est juste une petite nuance qu'il faut pouvoir avoir l'élégance de reconnaître mais je vous laisse ce soin si vous le souhaitez. Alors pour ce qui concerne IKEA et le fait de savoir si on raconte des carabistouilles quant au lien avec l'extension des Grands Prés. Je suis quand même extrêmement surpris de vous entendre, mais vraiment très surpris, je vous rappelle quand même vous y avez fait allusion très souvent ce soir, vous étiez membre

du collègue ça semble être un regret chez vous de ne plus l'être d'ailleurs d'après ce que j'ai pu comprendre, mais qu'est ce que nous avons fait ensemble ? C'était le 23 mai 2014, vous étiez avec nous autour de la table et nous avons approuvé un dossier, nous avons remis un avis sur un permis qui portait à la fois sur l'installation d'IKEA, alors je sais bien que vous avez peut-être des relations privilégiées avec les patrons d'IKEA, l'Inno, de je ne sais qui, mais c'est bien de vérifier aussi les faits de temps en temps, le 23 mai qu'est ce que vous avez approuvé Monsieur BOUCHEZ à la table du Collège communal ? Vous avez approuvé un avis favorable sur un dossier de permis qui comprenait en lui seul à la fois l'implantation d'IKEA, l'extension des grands près et le retail park, vous l'avez approuvé, vous avez remis un avis favorable comme les autres membres du collège peut-être à regret comme je l'ai dit tout à l'heure mais c'était un seul et même dossier, un dossier unique, alors quand vous laissez sous-entendre tout à l'heure qu'il faudrait démontrer parce que ça n'est pas aussi évident que cela et que les deux dossiers étaient liés, permettez-moi de vous le dire, demandez à l'administration, demandez une copie du dossier, c'est un permis unique pour l'ensemble des trois dispositifs commerciaux et donc la démonstration est faite par a+b. Continuons le raisonnement, vous nous dites ce que vous racontez ne tient pas la route Monsieur l'Echevin, vous nous dites qu'avec la libéralisation, on sait refuser un grand projet à Jemappes mais dans le même temps Mondial textile, vous nous dites, on a du mal à faire en sorte de les empêcher de s'installer. Eh bien oui, figurez-vous que c'est la Loi, qu'est-ce qu'elle dit la Loi ? Elle dit qu'aujourd'hui, et je le regrette en tant que socialiste, je le regrette profondément parce que j'aimerais bien qu'on puisse avoir un peu plus de régulation dans le monde économique, elle dit qu'on ne peut plus opposer aux investissements de cette nature, que des critères de l'aménagement du territoire et la mobilité, ce sont les derniers vecteurs, les derniers leviers que les pouvoirs publics locaux en l'occurrence peuvent utiliser pour s'opposer à ce type d'implantation, et bien oui, quand on propose 30 000 mètres² de commerce à l'avenue Wilson que cette avenue est sursaturée comme chacun sait ici, il est plus facile pour les pouvoirs publics de s'opposer à une telle implantation que pour une seule enseignes de 595 m², c'est assez mathématique et simple à comprendre me semble-t-il, mais il faut connaître la loi pour pouvoir évidemment s'exprimer de cette manière.

Alors vous nous parlez de l'Inno et de PRIMARK en nous disant vous ne comprenez rien à rien, ce ne sont pas les mêmes enseignes ce ne sont pas les mêmes intérêts, vous mélangez tout, etc... Vous avez évoqué l'Inno et je note que ce que vous regrettez c'est qu'ils n'ont pas succombé à mes charmes, moi à titre personnel, je ne ramène pas tout à ma personne mais simplement à l'intérêt de la ville, j'aurais souhaité à titre personnel, mais c'est un autre type

de débat, qu'il succombe aux charmes de la Ville de Mons, et pas aux miens, moi les miens je n'en ai que faire, mais ça c'est une question de positionnement personnel, alors pour ce qui concerne les responsables de l'Inno, puisque je les ai vu, effectivement on a essayé de les voir avec insistance, et je vous remercie de souligner le travail que j'ai essayé de réaliser à cet égard. Quand il dit « Il nous dit à Mons, il y a du potentiel, on voit que c'est une ville qui bouge, qui a des projets mais ce qu'on voudrait c'est plus de chalands dans le piétonnier, c'est plus de places de parking à proximité » et donc quand une enseigne comme PRIMARK, effectivement, qu'on aime ou qu'on n'aime pas, la question n'est pas là - ce n'est pas la Ville de Mons qui va réglementer le commerce mondial jusqu'à preuve du contraire - quand une enseigne comme PRIMARK amène deux millions de clients potentiels dans le piétonnier sur une année, eh bien oui, il y a des chances que, puisque vous souhaitez que cette enseigne «INNO » s'installe comme beaucoup d'autres dont moi et les membres du Collège dans le piétonnier, et bien oui, il y a des chances de renforcer les possibilités d'implantation de commerces de qualité, à partir du moment où on renforce le flux dans le piétonnier, dans le Centre-ville de Mons, tous les spécialistes du retail du secteur vous le confirmeront, plus il y a de flux plus il y a de chalands plus il y a de commerces plus on renforce le commerce existant, d'où l'intérêt d'avoir PRIMARK. Sans jugement de valeur, permettez-moi de vous le dire sur le type de clients qui vont se rendre chez PRIMARK, parce que tous les types de clientèle vont chez PRIMARK, il y a des Universitaires, il y a des gens de condition modeste, il ne faut pas réduire une enseigne à un type de clientèle et quand on parle de multinationales, je rappelle quand même qu'il y a aussi des enseignes internationales comme C&A qui sont présentes dans le centre ville depuis 40 ans, qui marchent bien et qui viennent de réinvestir précisément dans la perspective de l'arrivée PRIMARK, je ne suis pas sûr qu'ils auraient résigné leur bail sans avoir confirmation de cette arrivée et de l'ensemble des projets que le Collège porte pour le cœur de Ville. Oui, nous espérons que INNO viendra un jour à Mons, quant à PRIMARK cette enseigne est présente aussi à Anvers, à Gand, dans les villes que vous nous citez en exemple. Dernier élément, vous nous dites vous avez démultiplié l'offre commerciale, je voudrais simplement vous rappeler que depuis 2009 où j'ai endossé les fonctions d'Echevin de l'Urbanisme, je n'ai pas souvenir d'avoir créé de nouveaux centres commerciaux de périphérie. De toute manière, je rappelle encore une fois que si ma mémoire fait défaut, vous étiez vous, vos prédécesseurs MR autour de la table pour pouvoir me la rafraîchir. Par ailleurs, pour ce qui concerne les logements, je ne vais pas polémiquer avec vous, je renvoie à tous les Conseillers vos déclarations du 16 février 2016 dans le journal La Province. Quant à Mons 2015 et à l'impact de cette grande opération pour notre ville sur le

commerce local, là encore, vous réduisez l'impact possible d'une telle opération à des commerces tels que ceux qui sont implantés dans le piétonnier. Moi, quand je discute avec des commerçants notamment de la rue de la Coupe ou la rue des Fripiers, bien sûr, il n'y a pas de généralité à faire, mais je peux vous dire que des touristes néerlandophones, notamment qui repassaient dans des commerces de ces rues-là, ils étaient extrêmement nombreux et c'est un avantage incomparable pour ces commerçants. Deux derniers éléments à préciser, vous nous parlez de la Maternité commerciale, en disant « vous avez créé une cellule autour de cellules vides », comme on a quelques neurones dans le cerveau, on essaie de faire en sorte d'avoir quelques blocs de bâtiments qui soient cohérents pour faire en sorte justement d'éviter ce type d'effet pervers que vous évoquez pour créer un effet de taille. Quant à la concurrence entre les boutiques privées et les boutiques des musées, je vous précise qu'il y a un accord qui a été trouvé entre le pôle muséal et Madame FRANEAU pour éviter que ce type de problème ne se pose. Et puis enfin, quand aux décisions d'avril 2013 où effectivement, je le rappelle, vous étiez encore présent au Collège Communal, nous avons reçu les associations de commerçants et pris un certain nombre d'engagements, parmi lesquels contrairement à ce que vous avez dit la création du parking Gobert en périphérie qui n'était pas fait à l'époque, je me permets quand même de vous le rappeler, puisqu'il était fait en perspective de MONS 2015, la gratuité des parkings le samedi après-midi, ça a été décidé à cette époque-là, le renforcement des contrôles dans les logements, etc ... etc... etc ... c'était du concret, tout comme l'était le projet d'investisseurs privé au Passage du Centre, en septembre 2012. Je me permets juste de vous rappeler là aussi, il suffit de retourner voir les articles de presse que ce n'est pas moi qui ai communiqué en septembre 2012 sur le sujet, mais simplement les propriétaires, les copropriétaires du Passage du Centre qui ont vu cet investisseur arriver avec craintes et qui ont alerté la presse, en l'occurrence là aussi, le Journal La Province, pour dénoncer l'arrivée de cet investisseur privé qui dès lors n'a pas pu mener son projet à bien et la Ville en a pris acte, point à la ligne. Voilà des réponses factuelles à l'ensemble de vos déclarations, j'ai toujours l'impression quand je vous entends, d'être comme à la foire de Mons il y a quelques années, dans ce magnifique manège qu'il y avait face à l'Hôtel de Ville, avec ce miroir déformant. On a l'impression que quand on se regarde ou quand on écoute ce que vous nous prêtez comme propos, on n'a pas vraiment l'impression d'être dans la même réalité, dans le même monde. Je pense qu'à un moment donné, il faut avoir aussi l'honnêteté intellectuelle de pouvoir prêter aux uns et aux autres les propos qui sont les leurs et arrêter cette forme de déformation. En tous cas, nous continuerons à travailler dans l'intérêt de la Ville et de son

développement, c'est la résolution que ce Collège a prise et que je réaffirme avec force pour mon département, en solidarité avec mes Collègues. Merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Monsieur l'Echevin de la Mobilité veut également ajouter un mot et puis je céderai la parole aux Conseillers.

M. Pascal LAFOSSE, Echevin : Merci, Monsieur le Bourgmestre, je vais revenir sur les propos tenus par Mme DE JAER également. Donc, quand vous parlez du parking Park an Ride ... Madame DE JAER, vous partez ? Je réponds ... ah bon ... Je n'en ai pas pour longtemps en ce qui vous concerne, parce que si vous posez les questions et que vous n'écoutez pas les réponses, ça ne sert à rien de les poser ...

Mme Charlotte DE JAER, Conseillère : Je pense qu'avoir écouté Monsieur Bouchez pendant 25 minutes parler sans s'arrêter, tout le monde aimerait bien faire une pause ! Je peux demander une pause au vote, si vous voulez, comme ça, on traînera encore plus longtemps, Monsieur Lafosse, y a pas de souci ... Moi, je n'ai rien de prévu ce soir ...

M. Pascal LAFOSSE, Echevin : Vous savez très bien quand je réponds, je suis quand même assez direct ...

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Restons élégants dans la diversité des opinions.

M. Pascal LAFOSSE, Echevin : Je pense que nous sommes en plus, sur la plupart des dossiers, d'accord entre nous, mais c'est parce que je voulais que vous entendiez ma réponse quand au parking Park and Ride. Ce que je voulais dire en ce qui concerne le Park and Ride, il est vrai que les lignes qui vont desservir ces parkings-là seront maintenant à tarifs normaux, donc réguliers, que TEC applique, mais ces parkings-là sont totalement gratuits, donc il faut quand même aussi faire la part des choses. Maintenant, comme mon ex-collègue l'a répété, je n'étais pas pour du tout, la suppression, la gratuité et même à moitié des bus gratuits, mais voilà, c'est fait, mais il faut quand même peser le pour et le contre. Maintenant, il faut quand même reconnaître que ces parkings-là sont de toute façon encore actuellement gratuits et donc, les personnes qui s'y rendent ne paieront que le trajet bus. Monsieur Beugnies, c'est vrai qu'une personne étrangère visiteur qui viendra à Mons devra prendre 20 trajets à 6 euros, parfaitement d'accord avec vous, mais s'il vient un week-end, ça ne leur coûtera que 6 euros. J'aurais préféré que ce soit gratuit, mais encore une fois, voilà. Monsieur Lecocq, quand vous parlez du PCM, que vous dites que ça fait 4 ans pour faire un pré-diagnostic, excusez-moi mais l'article budgétaire que la Région Wallonne a mis à son budget, elle l'a mis en 2016. Comment voulez-vous, puisque c'est elle qui pilote le projet, c'est elle aussi qui paie les auteurs de projet, comment voulez-vous qu'on le fasse avant ? Quand vous dites que le pré-diagnostic a pris 4 ans ... Non, il n'a pris que quelques mois, dès qu'on a eu la certitude que

la Région Wallonne avait inscrit au budget le montant pour pouvoir payer l'étude, nous avons fait les réunions et les réunions ont été très rapides dans le temps. Monsieur Jacquemin, quand vous parlez de l'Héribus et du Hall Omnisports, comme par hasard, ça se trouve à Cuesmes. Excusez-moi, si maintenant, plusieurs Clubs s'associent pour faire un projet sportif club, je ne peux quand même pas les empêcher. En ce qui concerne le Hall Omnisports de Cuesmes, c'est un projet ville et là, c'est une volonté de la Ville d'augmenter les Halls Omnisports puisque nous sommes en pénurie et nos offres ne sont pas suffisantes pour l'ensemble des clubs sportifs montois. Alors, Monsieur Bouchez, quand vous parlez de la mobilité du parking Gobert, combien il a coûté ? Vous le savez très bien combien il a coûté, il a coûté 400.000 euros. Cet investissement-là a coûté 400.000 euros, vous savez aussi très bien qu'il y a un master plan fait par l'IDEA qui va définir à un moment donné avec proposition au Collège et ensuite proposition au Conseil communal, des différents endroits et terrains au niveau de leur utilité dans l'avenir. Quand vous parlez de faire marche arrière concernant la gratuité des bus, vous savez très bien, c'est vous qui avez été défendre le budget auprès du CRAC, comment voulez-vous maintenant faire marche arrière parce que le CRAC, de toute façon, vous le savez très bien, dira non. Maintenant, redemander 200.000 euros en plus, sans compensation, vous savez très bien que le CRAC dira non. Maintenant, faire marche arrière avec la gratuité des bus, ou alors il faut trouver des autres compensations, ce sera impossible et vous le savez très bien. Alors, avancer ce genre d'affirmations, je suis quand même déçu de votre part, surtout que vous avez traité la matière financière pendant près de deux ans. En ce qui concerne la gestion privée des parkings, si je prends le simple exemple de Courtrai, Courtrai n'a pas du tout de gestion privée des parkings mais via une Régie Communale Autonome. C'est une des villes où il y a le plus de parkings en infrastructure, c'est une des villes où chaque fois qu'ils construisent un parking en infrastructure, ils rendent l'espace au public, c'est-à-dire, ils retirent les parkings en superficie et vous savez très bien qu'une gestion, si maintenant on avait demandé à un privé pour construire un parking, il n'aurait jamais construit un parking, si maintenant, on ne leur avait pas donné la gestion des parkings en superficie. Ce qui veut dire qu'à ce moment-là, nous perdons à la fois la gestion des parkings en infrastructure et à la fois la gestion des parkings en superficie. On n'est plus maître à Mons et cela veut dire qu'à chaque fois qu'on va faire un aménagement d'une voirie avec suppression, supposons, 50 places et bien, ces 50 places-là vont être facturées à la Ville de Mons, en compensation, parce qu'ils auront des pertes. On peut dire tout et n'importe quoi mais à un moment donné, il faut quand même être cohérent et moi, dans la politique au niveau de la mobilité quand vous étiez Membre du Collège, j'ai toujours été cohérent, je ne voulais pas qu'on supprime la gratuité

des bus intra-muros et quand vous annoncez que ça ne sert à rien, que ça n'a pas désengorgé la Ville de Mons, deux millions cinq cent mille personnes utilisent à présent les bus intra-muros, vous allez me faire croire qu'il n'y aucune personne qui utilisera sa voiture maintenant si on supprimait totalement ces bus-là ! C'est absurde ! En plus, quand vous dites l'étude a été faite d'une manière très précise par TEC, elle a étudié toutes les tranches de la population, elle a étudié à la fois les étudiants, elle a étudié les personnes âgées. Beaucoup de personnes âgées ont revendu leur voiture parce qu'il y avait des bus gratuits, tout à fait, et quand on a dit à un certain moment que c'était les jeunes, les étudiants qui utilisaient les bus, c'est totalement faux, ils les utilisent principalement pendant les heures d'ouverture et de fermeture d'école. Maintenant, quand vous avez un étudiant qui est en architecture ou qui est en polytech, vous savez que les bâtiments sont dispersés, si maintenant, on n'avait pas cette possibilité-là d'offrir des bus en intramuros, en tous cas, ce qu'on avait avant, et bien, ils utiliseraient aussi leur voiture et ils prendraient aussi des places de parkings qui sont nécessaires pour le commerce montois.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci beaucoup. Qui souhaite répliquer ? Monsieur Lecocq, Monsieur Jacquemin.

M. Jean-Marc LECOCQ, Conseiller : Monsieur le Bourgmestre, merci de me rendre la parole. En fait, je ne vais pas vraiment rentrer dans la discussion parce que je pense qu'on aura le temps à d'autres Conseils communaux pour rentrer vraiment dans le détail notamment de ce que vient de dire l'Echevin Lafosse. Mais je voulais répondre à Monsieur Martin parce que d'abord je ne savais pas sur le plan commercial qu'on pouvait dévoiler ce qui se passait au Collège, je suis un peu étonné qu'il dise ce que j'ai dit au Collège, ce que j'ai fait au Collège. Comme ça a été dit, j'ai effectivement participé à ce débat sur le plan commercial, mais j'ai aussi parlé de la problématique des parkings au Collège, de la propreté, de l'aménagement indispensable du piétonnier, du sentiment d'insécurité, de l'inefficacité totale de la Gestion Centre-ville de Mons et de l'énorme urgence qu'est aujourd'hui tout ce chantier-là et le fait de redonner éventuellement une image commerciale au centre ville de Mons. J'ai aussi ajouté que les responsables de l'Innovation étaient venus voir la Ville et qu'ils l'avaient trouvée « lugubre », ce n'est pas moi qui l'ai dit, ce sont les responsables de l'INNO et je précise, comme ça, on est vraiment au diapason de ce que je pense, je ne suis absolument pas favorable au projet PRIMARK, ce qui me concerne et je n'engage pas mon groupe mais, aujourd'hui, malheureusement, au point dans lequel se trouve le Centre-ville de Mons, je dis bien « malheureusement », on n'a plus vraiment le choix.

M. Hervé JACQUEMIN, Conseiller : Merci, Monsieur le Bourgmestre, sans rentrer dans la polémique, mais en fait, je n'ai pas eu de réponse à mes questions, à part celle de Monsieur Lafosse. Je demandais quelle allait être cette attention particulière au niveau du Stade ? Quels étaient les projets ? Au niveau des centres des salles de Cuesmes, je n'ai pas entendu parler de financement. Je comprends bien qu'il y a une volonté d'éclat, il n'y a pas de souci, et au niveau des gobelets réutilisables pour le Doudou par rapport au test qui avait eu lieu aux Fêtes de Wallonie, on n'a jamais eu le rapport. C'était pour savoir quelle était la volonté du Collège par rapport à cela ?

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Alors, Monsieur John JOOS.

M. John JOOS, Conseiller : Je remercie Monsieur Martin pour les réponses détaillées qui m'ont été données. Oui, c'est un choix, c'est un choix et je considère que l'économie locale, c'est d'abord les commerçants locaux mais c'est une idée, une idée de l'économie que j'ai. Je pense aussi que de ce côté-là, il y a débats sur ce qu'on appelle « un commerçant local » dans les Conseils qui vont suivre. Quand on parle du magasin l'INNO, qui vend du Boss par exemple, ça vend donc de la marque, mais en terme d'intermédiaire, la ville a ses propres vendeurs locaux, si je peux les appeler comme ça, qui sont des commerçants locaux mais qui vendent la même marchandise ou qui vendent aussi en tout cas des produits qui viennent des mêmes fournisseurs. Il faudrait peut-être se mettre d'accord avant toute chose ce qu'on entend par « commerçants locaux » ? Parce que moi, personnellement, je préfère avoir un magasin local TRANSAT ou un commerce local qui vit en vendant de l'Hugo Boss, du Calvin Klein, du GSTAR, ou que sais-je ? Je préfère que les bénéfices de vente viennent dans la poche d'un montois ou d'un commerçant qui entreprend sur les marchés que d'une grande surface comme l'INNO qui va compresser les salaires des travailleurs, pour réaliser des bénéfices qui sont envoyés dans des sociétés fraudeuses en Hollande - ou que sais-je, aux Emirats éventuellement pour construire des Hôtels de luxe à 35.000 euros la chambre ? - c'est une idée de l'économie, sur le plan local, je ne vois pas où elle pourrait être défendue autrement qu'à la commune. Pour l'information de l'article, parce que je tenais quand même à vous informer parce que je n'ai pas fait ce poste par hasard, le problème, c'est qu'effectivement, on ne sait plus si c'est la Ville ou si ce sont les multinationales qui parlent dans les communiqués de presse et c'est un vrai problème parce qu'ici, je vois concernant l'arrivée de IKEA, donc c'est un article qui date de 2014 de la RTBF et à l'invitation de la Ville représentée, je lis, « mercredi matin par Elio DI RUPO au PS, Nicolas MARTIN au PS, le CEO d'IKEA Belgium - Olivier Bataille - je passe le communiqué de presse mais c'est juste pour dire c'est quand même une conférence à l'initiative de la Ville. Pour la Ville et les promoteurs, l'idée est de

constituer avec la venue d'IKEA un pôle d'attractivités dont les retombées s'étendent jusqu'au centre ville montois en grande attente d'un redéveloppement. » - Fin de lecture - C'est bien là, on dit que l'idée de l'arrivée de IKEA, c'est l'étendue de ces effets sur le centre ville qui est en attente d'un redéploiement. De ce côté-là, moi, personnellement, ce n'était pas un argument que j'avais pris par hasard, c'est un argument qui m'avait frappé et qu'effectivement, je pense que parfois, c'est extrêmement compliqué l'économie ; moi, je n'ai pas de problème à concevoir la complexité de l'analyse économique et de ses illusions, parce que je pense que c'est une illusion. Depuis le début, sans contrepartie à l'enquête, penser qu'IKEA allait sauver ou, en tout cas, bénéficier au centre ville ? Je me suis posé la question de savoir pourquoi le permis d'IKEA est un permis unique qui incluait l'extension des Grands Prés ? Je me suis posé la question, je n'ai pas eu de réponse à cette question. Pourtant, j'ai déposé des observations et cette question est restée sans réponse. Il était évident pour moi, qu'il pourrait y avoir une retombée sur le centre ville, à la seule condition, qu'il n'y ait pas 22 Cellules supplémentaires. Les 22 Cellules ont tendu le filet qui récupèrent les retombées dont pouvait éventuellement bénéficier le centre ville. C'est IKEA - ou qui sais-je parce que finalement, je ne sais plus qui a décidé? City Mall peut-être ? Parce que je vois qu'il y a aussi cette prétendue compensation à la lecture de cet article de presse qui est doublement dramatique, ceux qui créent le problème qui se font passer pour la solution. CITY MALL rachète les Cellules vides dans le centre-ville, donc, ils deviennent les maîtres du marché. Et moi, ça m'inquiète, personnellement, ça m'inquiète.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci. Oui, M. BOUCHEZ.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Merci, Monsieur le Bourgmestre. Je suis quand même surpris en entendant Monsieur MARTIN et c'est peut-être une surprise réciproque qui explique notre situation actuelle. Tout d'abord pour la taxe parking, je vous remercie de souligner son utilité, vous qui avez quand même essayé de la limiter dans son amplitude lors des débats que nous avons eus, ça c'est toujours intéressant. Mais surtout votre explication sur le permis unique, qui serait la preuve absolue qu'il n'y avait qu'un seul projet IKEA et l'extension, ça et rien. Vous ne pouvez pas, Monsieur MARTIN, faire croire que vous avez tout négocié seul et que c'est grâce à vous que ces enseignes sont là et puis, faire porter la responsabilité de la manière dont le dossier est présenté sur l'ensemble du Collège. Quant le dossier est arrivé sur la table du Collège, il n'y a pas que moi qui ai fait cette remarque, il y a également l'Association des Commerçants du Piétonnier Montois qui vous ont demandé comment c'était possible que les deux soient intégrés dans le même permis ? Et là, vous avez dit, je n'ai pas eu le choix, parce que quand j'ai négocié avec eux, ils m'ont dit soit vous

prenez l'extension et IKEA vient, soit vous n'acceptez pas l'extension et IKEA s'en va. Moi, je vous ai cru, je n'ai pas de raison de ne pas vous croire, et pas de chance, c'est que le jour de l'inauguration de IKEA, j'ai entendu le Responsable du Développement de IKEA qui lui, n'a pas du tout présenté la même histoire, parce que lui il n'en a strictement – et j'ai compris ce jour-là – qu'il n'en a strictement rien à faire de l'extension, il n'a aucun intérêt financier, aucun intérêt commercial dans cette extension, les seules qui ont un intérêt financier, c'est le promoteur immobilier avec lequel la Ville de Mons discute depuis 20 ans. Et là, je me suis dit : mais il y a quand même un problème entre ce que m'a dit Monsieur MARTIN il y a deux ans et ce que dit le Responsable du Développement de IKEA. Donc, si ça continue, on va demander au Responsable de IKEA de venir expliquer le scénario, nous expliquer pourquoi ils nous ont imposé cette extension, parce que j'en ai un petit marre de ce jeu de rôle où on parle d'une certaine manière selon la position et le point de vue que l'on doit défendre. La vérité, c'est que quand le projet est arrivé, vous avez dit, Monsieur Martin et vous l'avez même dit dans la presse, puisque vous tenez un journal de mes déclarations relativement précis – le mien, je suis désolé, n'est pas aussi précis, mais j'ai quand même de bons souvenirs, je vous lis régulièrement – où vous avez dit « j'ai été au plus loin dans ce qu'on pouvait faire dans la négociation, je ne pouvais pas faire autrement ». Et là, maintenant, j'entends que, finalement, nous aurions été tous complices parce que le permis unique, on l'a accepté, on l'a accepté moyennant les explications que vous nous avez données et malheureusement, les explications ne correspondent plus à celles que IKEA a données le jour de l'inauguration. Et donc là, Monsieur Martin, je suis désolé mais il y aura, en tout cas, un point à creuser à ce niveau-là. Deuxième élément, vous nous avez dit dans la législation actuelle, qu'il faudrait connaître – et je vous rassure, je la connais, puisque c'est le Ministre Borsus d'ailleurs qui a en charge cette Législation – et je peux vous dire que j'ai beaucoup été en contact pour comprendre la situation. Et vous nous avez dit quelque chose d'intéressant, on ne peut pas refuser un permis pour des raisons socio-économiques, et vous avez raison, mais on peut le faire sur deux questions et une des deux questions, c'est la mobilité, ça ne posait aucun problème de mobilité l'extension des Grands Prés, aucun, c'est d'ailleurs pour ça qu'on a investi 4 millions d'euros en voirie pour permettre l'accès et qu'à l'heure actuelle, l'autoroute est bloquée tous les samedis au moment où on approche de IKEA. Vous avez certainement fait une étude de mobilité très personnelle qui vous a permis de dire qu'il n'y avait aucun problème de mobilité, les voiries ont d'ailleurs été financées avec les fonds qui étaient disponibles au niveau de l'IDEA et donc, on a adapté les voiries pour permettre l'arrivée de ces surfaces commerciales et après, vous venez nous dire que cet argument n'était

pas un argument pertinent. Eh bien, c'est clair, puisque dans le même temps, vous aviez négocié la manière de résoudre cette difficulté. Encore une fois, moi je ne vous dit même pas l'extension, je crois que c'était une erreur, vous l'avez dit, maintenant, vous l'avez dit vous-même, moi, je me souviens de votre discours lors de l'inauguration de IKEA, directement, vous avez dit, ça ne va plus, le Bourgmestre aussi, plus d'extension, il faut vraiment travailler le Centre-ville. On sentait qu'il y a un peu le feu à la maison et qu'il fallait un petit peu rétro-pédaler par rapport aux annonces qui avaient été faites au préalable. En tout cas, Monsieur l'Echevin, il faut, à un moment donné que votre propos soit cohérent et que vous nous disiez les choses telles qu'elles se sont passées mais nous dire il n'y avait pas de problème de mobilité pour l'extension des Grands Prés, à un point tel qu'on a fait toute une série de travaux de voirie et quand plus, à l'heure actuelle, il suffit de s'y rendre un samedi pour s'en rendre compte que s'il y a eu une étude de mobilité, elle n'a pas dû être très bien faite, vu les difficultés, je trouve que c'est quand même un petit peu se moquer des gens. Alors, PRIMARK. Vous avez cité PRIMARK dans plein de villes, mais vous en avez oublié une, pourtant c'est une ville qui doit être chère à votre cœur puisque c'est une ville qui est plutôt socialiste, c'est Liège, et la Ville de Liège, il y a MEDIACITE. Là aussi, ce sera intéressant, mais je vous fais une proposition maintenant, ce débat sur le commerce est tellement je dirai passionnel et pose tellement de questions. Pourquoi ne pas mettre sur pied une Commission au niveau du Conseil communal où on ferait venir, par exemple, le responsable du Centre commercial de MEDIACITE et moi, j'aimerais bien qu'il nous répète ce qu'il a pu dire dans certains cénacles que PRIMARK est sa meilleure nouvelle comme sa pire. La meilleure parce qu'effectivement ça draine du monde, mais la pire, parce que c'est en train d'assécher toutes les autres cellules commerciales et MEDIACITE est un des rares centres commerciaux à l'heure actuelle où il y a des cellules vides. Ah, il y a des durums, il y a des gaufres, mais il n'y a pas énormément d'autres magasins. Alors, vous parlez de C&A, si vous voulez vraiment qu'on rentre dans le détail des choses, on pourrait parler de l'actionnariat de C&A et on se rendrait compte que c'est la même famille que l'actionnariat de REDEVCO et c'est bizarre parce que REDEVCO, c'est le plus gros propriétaire des immeubles qui devront être rachetés pour que PRIMARK puisse s'installer au coin de cette rue, mais je suis sûr que ça n'a strictement rien à voir, d'ailleurs REDEVCO est ravi de ce qui se passe au niveau des Grands Prés dans son exploitation du Parc Wilson. Ce serait intéressant de les entendre, mais si dans l'actionnariat de C&A, il n'y a pas la même famille que l'actionnariat de REDEVCO, moi, je peux vous le dire en tout cas si vous ne le savez pas, c'est exactement le même actionnariat. Les bâtiments qui vont servir, une partie des bâtiments qui va servir, je n'ai pas à donner

l'adresse ici parce que je ne peux pas le faire et vous le savez très bien, vous le savez très bien Monsieur l'Echevin, mais vous savez très bien aussi qu'une bonne partie des bâtiments qui se trouvent au coin de cette rue, sur laquelle on va construire PRIMARK, appartiennent en bonne partie à REDEVCO qui essaie d'alléger son portefeuille à l'heure actuelle. Il n'y a aucune difficulté et c'est d'ailleurs pour ça que je vous invite à ce qu'on mette sur pied une Commission communale. Si j'ai tort, qu'on me le prouve par A + B, je m'inclinerai et je reconnaitrai vos mérites, mais en tous les cas, vous n'êtes pas le seul à avoir des informations et à discuter avec différents responsables et investisseurs. Enfin, un point sur le type de clientèle, parce que ça, c'est l'argument traditionnel sur lequel nous porterions un jugement de valeur sur les clients de PRIMARK, pas du tout, pas du tout. C'est qu'à un moment donné, certains magasins entraînent certaines habitudes commerciales et n'ont pas d'influence positive sur certains types de commerces. Et donc, le seul point, c'est pour ça, pourquoi pas, là aussi, cette fameuse Commission pour apaiser tout le monde ? Et vous auriez à y gagner, Monsieur l'Echevin, comme ça il n'y aurait plus de rumeur, puisqu'apparemment, des gens vous en veulent, il y a des rumeurs, on raconte n'importe quoi etc ... Plutôt que de garder pour vous tout ce savoir que vous semblez détenir sur le monde commercial, partagez-le dans le cadre d'une Commission, faites venir ces investisseurs, faites venir ces promoteurs immobiliers, qu'à un moment donné, le Conseil communal puisse jouer son rôle démocratique. Il n'est quand même pas normal dans une ville que l'on soit obligé d'accepter des projets sur la bonne parole ou la bonne foi uniquement d'un Echevin, quelles que soient ses qualités qu'on ne remet pas en cause. Et donc, à un moment, Monsieur l'Echevin, il y a une vérité, c'est qu'à l'heure actuelle, le chiffre de l'INNO n'a pas bougé par l'arrivée de PRIMARK dans la rue Neuve. Là aussi, si j'ai tort, il n'y a pas de problèmes, il y a une Gestion Centre-ville à la Ville de Bruxelles, elle a également des chiffres, je sais que les études de l'AMCV ne vous plaisent pas toujours, mais les études de l'AMCV donnent aussi une série de résultats, il y a aussi des préconisations, je peux d'ailleurs prendre des exemples, de bons exemples, Ville basse à Charleroi. Le projet mis sur pied par Paul MAGNETTE est une bonne manière de faire, en tout cas, à mon sens, ce n'est qu'un avis personnel, mais il a une approche avec un objectif précis, une trajectoire qui l'a d'ailleurs amené à refuser des investisseurs, parce qu'il a dit à ces investisseurs que ça ne rentrait pas dans son projet. C'est peut-être ce qui manque à Mons. A Mons, n'ayant pas de trajectoire, on se dit : ah, il y a quelqu'un qui vient avec un peu d'argent, on va l'accepter et ce sera toujours ça de pris en matière d'activité. Ça n'a pas été le choix de Paul MAGNETTE à Charleroi, vous voyez, j'arrive à faire fi des clivages partisans et je trouve en tout cas dans les choix qui ont été

opérés au niveau de la Ville basse à Charleroi sont des choix courageux et seront certainement porteurs pour la Ville de Charleroi.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Je transmettrai votre appréciation à Monsieur MAGNETTE. Ceci clôture le débat et devrait nous permettre de décider sur le point 5 de notre ordre du jour. Si j'ai bien compris, le MR serait plutôt...

M. Hervé JACQUEMIN, Conseiller : Je n'ai toujours pas eu mes réponses, Monsieur le Bourgmestre.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Oui, mais vous les aurez ! Le MR, j'imagine que c'est non d'après ce que j'ai compris...

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Abstention car comme nous l'avons dit 90 % des points se retrouvaient dans notre accord de majorité.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Ok.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

29 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. ROSSI, MANDERLIER, Mme NAHIME, M. G. HAMBYE, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, BERNARD, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

4 NON : Mmes DE JAER, MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

7 ABSTENTION : MM. TONDREAU, LECOCQ, JACQUEMIN, BOUCHEZ, DUFRANE, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN

ADOPTE – 4^e annexe

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Nous avançons bien !

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller : Monsieur le Bourgmestre, un petit peu de philosophie. Si on a pris 3h30 pour arriver à ce qui est un accord sur 90 % de la déclaration, j'espère que les autres points ne vont pas prendre 3 heures à nouveau ! Merci !

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : La politique c'est aussi l'art de la patience !

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Monsieur le Bourgmestre, juste un point pour clarifier, nous l'avons dit 90 % des points s'y retrouvent, nous aurions espéré un souffle

différent qui aurait justifié la rupture de majorité, surtout un nouvel objectif pour la Ville, mais je suppose qu'un jour on pourra débattre d'un projet de ville.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Je vous remercie. Alors, nous sommes au point 6, vous m'arrêtez si vous souhaitez évoquer l'un ou l'autre point.

Sortie de Mme WUILBAUT-VAN HOORDE = 39 présents

6° Objet : POLICE – CIRCULATION

1) Création d'un emplacement PMR – rue de la Fraide, 76 à Cuesmes. GEP 6002/CU/40

ADOPTE à l'unanimité – 5° annexe

2) Création d'un emplacement PMR – avenue Joseph Wauters, opposé 128 à Cuesmes. GEP 6002/CU/92

ADOPTE à l'unanimité – 6° annexe

3) Réglementation du stationnement – Vieux Chemin de Binche à Mons. GEP 6002/34

ADOPTE à l'unanimité – 7° annexe

4) Réglementation du stationnement – rue Nouvelle à Mons. GEP 6002/267

ADOPTE à l'unanimité – 8° annexe

5) Réglementation du stationnement – rue de Villers à Harmignies. GEP 6002/HARM/9

ADOPTE à l'unanimité – 9° annexe

6) Réglementation du stationnement – rue du Peuple à Cuesmes. GEP 6002/CU/70

ADOPTE à l'unanimité – 10° annexe

7) Réglementation du stationnement – rue de l'Etang Derbaix à Cuesmes. GEP 6002/CU/43

ADOPTE à l'unanimité – 11° annexe

8) Réglementation du stationnement – rue de Boussu à Mons. GEP 6002/42

ADOPTE à l'unanimité – 12° annexe

9) Réglementation du stationnement – place de Bootle à Mons. GEP 6002/53

ADOPTE à l'unanimité – 13° annexe

10) Réglementation du stationnement pour voitures partagées - boulevard Albert Elisabeth à Mons. GEP 6002/2

ADOPTE à l'unanimité – 14^e annexe

11) Réglementation du stationnement – avenue du Champ de Bataille à Jemappes. GEP 6002/JE/22

ADOPTE à l'unanimité – 15^e annexe

12) Réglementation du stationnement – rue de Cuesmes à Jemappes. GEP 6002/JE/36

ADOPTE à l'unanimité – 16^e annexe

13) Réglementation de la circulation – avenue Joseph Wauters à Cuesmes. GEP 6002/CU/92

ADOPTE à l'unanimité – 17^e annexe

14) Réglementation de la circulation – rue des Bruyères à Obourg. GEP 6002/OB/29

ADOPTE à l'unanimité – 18^e annexe

15) Réglementation de la circulation – rue Chasse Fontaine à Jemappes. GEP 6002/JE/52

ADOPTE à l'unanimité – 19^e annexe

16) Réglementation de la circulation – rue Baron Dubois de Chantraine à Maisières. GEP 6002/MAIS/1

ADOPTE à l'unanimité – 20^e annexe

17) Réglementation de la circulation – ruelle Plaquette à Obourg. GEP 6002/OB/36

ADOPTE à l'unanimité – 21^e annexe

18) Abrogation d'un passage pour piétons – rue Valenciennoise à Mons. GEP 6002/375

ADOPTE à l'unanimité – 22^e annexe

19) Abrogation et instauration de passages pour piétons – rues Victor Dejardin et du Joncquois à Mons. GEP 6002/OD

ADOPTE à l'unanimité – 23^e annexe

20) Instauration d'un passage pour piétons – rue des Juifs à Mons. GEP 6002/206

ADOPTE à l'unanimité – 24^e annexe

21) Instauration d'un passage pour piétons – rue des Verts Pâturages à Mons. GEP 6002/382

ADOPTE à l'unanimité – 25^e annexe

22) Instauration d'une zone d'évitement striée – rue de la Limite à Mons. GEP 6002/222

ADOPTE à l'unanimité – 26^e annexe

23) Instauration d'une Zone Avancée pour Cyclistes (ZAC) – rue des Canadiens à Hyon. GEP 6002/HY/10

ADOPTE à l'unanimité – 27^e annexe

24) Instauration d'une zone bleue – rue Raoul Godfroid à Mons. GEP 6002/423

ADOPTE à l'unanimité – 28^e annexe

25) Création d'un emplacement pour personnes handicapées – Rue Victor Baudour, 46 à Havré. GEP 6002/HAV/2

ADOPTE à l'unanimité – 29^e annexe

26) Création d'un emplacement pour personnes handicapées - Rue à Charrettes, 81 à Mons. GEP 6002/24

ADOPTE à l'unanimité – 30^e annexe

27) Abrogation d'un emplacement pour personnes handicapées - Rue Cache Après, 71 à Cuesmes. GEP 6002/CU/14

ADOPTE à l'unanimité – 31^e annexe

28) Abrogation d'une zone de chargement/déchargement - Rue des Ecoliers à Mons. GEP 6002/125

ADOPTE à l'unanimité – 32^e annexe

29) Réglementation de la circulation - Avenues des Bassins et Mélina Mercouri à Mons. GEP 6002/OD

ADOPTE à l'unanimité – 33^e annexe

30) Réglementation du stationnement - Rue des Canadiens à Hyon. GEP 6002/HY/10

ADOPTE à l'unanimité – 34^e annexe

31) Réglementation de la circulation - Rue Vieille Route d'Ath à Nimy. GEP 6002/NI/31

REMIS

32) Instauration de zones d'évitement striées - Rue des Bruyères à Obourg. GEP 6002/OB/29

ADOPTE à l'unanimité – 35° annexe

33) Création d'un emplacement pour personnes handicapées - Rue des Trois Boudins à Mons. GEP 6002/366

ADOPTE à l'unanimité – 36° annexe

34) Instauration d'une zone bleue - Rue Fernand Maréchal et Digue de Cuesmes à Mons. GEP 6002/OD

ADOPTE à l'unanimité – 37° annexe

7° Objet : Délégation de signatures de la Directrice générale f.f. à une Première Directrice et à une Première Attachée. Information au Conseil communal. Secrétariat JYD

ADOPTE à l'unanimité – 38° annexe

8° Objet : Délégation de signatures de la Directrice générale f.f. à un Premier Directeur. Information au Conseil communal. Secrétariat JYD

ADOPTE à l'unanimité – 39° annexe

9° Objet : Autorisation d'interjeter appel du jugement du Tribunal de Première Instance de Mons du 27.10.2014. Juridique Taxes

ADOPTE à l'unanimité – 40° annexe

10° Objet : Autorisation de constitution de partie civile contre la personne présumée responsable des dégâts occasionnés à un piquet en bois à la rue du Chemin de Fer à Cuesmes en date du 13.12.2014. Juridique GF/MD

ADOPTE à l'unanimité – 41° annexe

11° Objet : Autorisation de constitution de partie civile contre la personne présumée responsable des dégâts occasionnés à un muret de pont à la rue de la Trouille à Hyon en date du 21.1.2015. Juridique GF/MD

ADOPTE à l'unanimité – 42° annexe

12° Objet : Autorisation de constitution de partie civile contre la personne présumée responsable des dégâts occasionnés à un feu tricolore au boulevard Delvaux à Mons en date du 28.3.2015. Juridique GF/MD

ADOPTE à l'unanimité – 43° annexe

13° Objet : Autorisation de constitution de partie civile contre la personne présumée responsable des dégâts occasionnés à une borne dynamique à la rue d'Havré à Mons en date du 2.9.2014. Juridique GF/MD

ADOPTE à l'unanimité – 44° annexe

14° Objet : Information. Recours à l'article L1311-5 al. 1 et 2 du CDLD (remboursement taxe sur les pylônes et mâts de diffusion pour GSM exercice 2004). Juridique Taxes/AN

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Il y a deux interventions. Monsieur JACQUEMIN, je vous en prie.

M. Hervé JACQUEMIN, Conseiller : Ici, on parle d'un remboursement de la taxe qui a été perçue lors de l'exercice 2004 de 17.000 € envers l'opérateur Belgacom. La question que je me pose est quid pour la suite parce que si on réfléchit un peu, je suppose que les autres opérateurs vont sauter sur l'occasion et pas que pour l'exercice 2004. Donc, si on fait un rapide calcul, on arrive à un total de 600.000 €. Est-ce que, premièrement, vous comptez le budgéter dans la modification budgétaire prochaine et si oui, sur quel crédit allons-nous les prendre ?

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : On fera une modification et le remboursement se fera en fonction des demandes, bien entendu. C'est un jugement qui ne nous est pas agréable, mais ici, c'est recours à un article de l'exercice 2004.

M. Hervé JACQUEMIN, Conseiller : L'objet de la question était... les trois opérateurs de 2004 à 2016, on arrive à quasiment 600.000 €, ce qui est quand même une somme assez importante. Sur quel crédit vont-ils être pris dans le budget alors ?

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Il y aura une modification budgétaire, bien sûr, et on a recours à l'article concerné pour procéder au paiement des sommes sans attendre l'approbation de la modification budgétaire prévue au mois de septembre et ainsi éviter l'exécution forcée des arrêts. Ce qui ne manquerait pas d'ajouter des frais supplémentaires dans le chef de la Ville. Donc, il va falloir en tenir compte sur le plan budgétaire avec la modification budgétaire. Et donc, ce sont les exercices 2004, 2005, 2006, 2007 et 2008. Il y avait une autre question ?

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller : La semaine dernière, nous avons vu que la Cour Constitutionnelle avait invalidé la taxe de la Région Wallonne sur les mâts et pylônes. Je crois qu'il faudra vérifier s'il y a une invalidation de la taxe de la Région Wallonne, est-ce que les communes vont redevenir compétentes ?

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : C'est comme ça que je l'ai compris, mais je vous confesse que je n'en ai pas fait l'analyse exhaustive.

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller : Simplement, je souhaitais qu'évidemment, en partenariat avec les services de la Région Wallonne, on puisse examiner de toute urgence si un nouveau règlement-taxe doit être voté pour que l'ensemble des Villes et Communes retrouvent sa capacité.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Oui, vous avez raison. Moyennant cette information, est-ce que je peux considérer que c'est ok ?

ADOPTE à l'unanimité – 45^e annexe

15^e Objet : Motion concernant la Zone de Secours Hainaut-Centre. Cabinet du Bourgmestre

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Madame, je vous en prie.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère : Concernant cette motion sur la Zone de Secours, je vous avais envoyé lors du Conseil d'avril des propositions d'amendement à cette motion. En fait, globalement, on trouve qu'il y a une nécessité d'objectiver les demandes qui nous ont été faites et il y a aussi un certain manque de fond dans la motion qui est proposée. D'une part, on aimerait bien qu'il y ait un rappel de l'objectif de la réforme qui est notamment le fait d'avoir une intervention en douze minutes partout sur le territoire au niveau de la Zone de Secours. Par ailleurs, demander des informations au niveau du Conseil de Zone par rapport à l'analyse de risques, par rapport au cadastre du matériel, par rapport à l'échéancier, par rapport au plan d'investissement et par rapport à des outils de gestion de ressources humaines. Par ailleurs, nous souhaiterions qu'il y ait un courrier qui soit envoyé au Ministre de l'Intérieur par rapport notamment au financement équitable des zones de secours. J'ai proposé différents amendements dans le texte que je vous ai remis, que j'ai également proposés aux Chefs de Groupe, donc, je ne sais pas si on peut éventuellement passer sur un vote sur les amendements, si les uns et les autres veulent intervenir pour modifier les amendements proposés. On est ouvert au débat.

Mme Charlotte DE JAER, Conseillère : Et pour souligner notre esprit de construction, je vous fais remarquer qu'il n'y a plus de quorum si nous quittons la salle, mais que l'opposition reste par souci pour que le Conseil Communal continue mais ce serait bien que les partis de la majorité rappelle leurs troupes, merci !

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : D'autres remarques ? Oui, je vous en prie.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Merci, Monsieur le Bourgmestre. Dossier extrêmement important puisqu'on le sait au niveau de la Zone de Secours, les problèmes

perdurent depuis très longtemps. Deux éléments, le premier, et tous les groupes politiques ont rencontré les responsables de la zone. De notre côté, on est un peu surpris par la tournure des événements et par le fait que personne ne semble vouloir diriger cette zone. On le sait, il y avait au préalable, Monsieur GOBERT, et puis il a dû être remplacé. Là on a vu, à un moment donné, le Bourgmestre de Saint-Ghislain, puis finalement le Bourgmestre de Manage. Et on avait le sentiment que tout le monde essayait de se refiler la patate sans véritablement vouloir y aller. Donc, je crois qu'il y a un premier problème par rapport à cette zone, c'est un problème de management. Et là, Monsieur le Bourgmestre, vous êtes quand même la figure politique la plus importante de l'arrondissement, de la zone également et donc, je vous le dis, très franchement, au nom de mon groupe, je crois que vous devez véritablement vous saisir de cette situation pour régler ces difficultés de management. Je sais que les choses commencent à aller mieux et malgré tout on part de très loin, il y a des choix un peu particuliers qui ont été pris et je pense qu'avec votre poids politique vous devez impérativement aller dans ce dossier et le traiter directement. Deuxième élément par rapport aux amendements proposés par Ecolo que nous pouvons rejoindre. Peut-être juste une remarque sur le deuxième, aucune difficulté dans notre chef d'interpeller le Ministre de l'Intérieur et l'Etat Fédéral par rapport à cela, mais peut-être juste ajouter un point, c'est que s'il y a une interpellation qui se fait, alors nous souhaiterions aussi savoir si c'est possible dans cette loi – mais ça vous pourriez nous éclairer – d'avoir une évaluation du fonctionnement de la Zone par rapport aux prescrits fédéraux. Donc, pas de difficultés sur la mise en information des revendications et on ne va pas jouer à ce petit jeu en disant "non, non, non, c'est le Fédéral, donc, il ne faut surtout pas les déranger", mais je crois que tout le monde conviendra qu'il y a des difficultés inhérentes à l'organisation propre de cette zone, indépendamment des règles fédérales de financement, indépendamment de l'organisation prévue dans la législation qui a d'ailleurs été adoptée par le Gouvernement précédent.

Et donc, dans cette phrase, très concrètement, on dit « s'engage à interpeller l'Etat Fédéral et plus particulièrement le Ministre de l'Intérieur ». Peut-être rajouter si ça peut convenir à l'ensemble des groupes un troisième tiret qui consisterait à dire : « Sur l'évaluation du fonctionnement de la zone par rapport aux prescrits de la Loi » je suis certain que l'un ou l'autre responsable au SPF Intérieur pourrait apporter, on pourrait dire « un audit », c'est un grand mot mais une évaluation, externe, qui pourrait intervenir au niveau de la zone parce que au-delà de l'aspect financier il y a certainement des éléments à améliorer et peut-être qu'un regard extérieur nous aidera dans cette évaluation. Je vous remercie.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Alors, je voulais vous indiquer ceci de la part du collègue, donc on peut accepter bon nombre de modifications mais je suggère qu'on retire le premier considérant ajouté, « considérant le premier objectif de la réforme des zones de secours d'assurer l'intervention rapide et efficace des pompiers en moins de douze minutes partout sur le territoire de la zone » ça, je dirais c'est écrit dans la loi, laissons cette responsabilité à la fois au niveau fédéral et au niveau de la zone mais je ne reviendrai pas moi-même sur les douze minutes. Il y a deux endroits douze minutes, c'est écrit dans la loi, et je pense que nous ne devons pas, nous, en tant que pouvoir communal, on le retrouve une deuxième fois, comment dirais-je, l'épouser en tant que tel, même si on aimerait pouvoir le faire, donc je suggère qu'on garde le deuxième considérant « le rapport BELFIUS relatif à l'impact financier de la réforme des services incendie – demande au conseil de zone » alors il y a une petite modification, une information claire non pas aux conseillers communaux mais aux communes, à charge bien sûr du bourgmestre qui est là, de fournir les informations que vous demanderiez comme vous le faites aujourd'hui, la zone a sa propre assemblée générale, donc la zone, c'est une information claire aux communes, et bien entendu, non pas aux conseillers communaux, le cadastre du matériel disponible, l'analyse de risque, le nombre de matériel nécessaire pour envisager le regroupement garantissant les objectifs de la réforme même en cas de second départ soit au plan opérationnel » on accepte tout le reste et j'ajouterais, ce qu'a demandé Monsieur BOUCHEZ sur l'évaluation du fonctionnement de la zone par rapport au terme de la loi. On peut avancer comme ça ? Alors, je vais répondre à Monsieur BOUCHEZ, oui la zone a démarré très lentement avec de multiples difficultés, le bourgmestre de Manage s'implique d'une manière qui me semble remarquable, tous les services administratifs, marchés publics, viennent d'être rassemblés il y a quelques jours à la caserne de Mons, donc il sont tous à la caserne, il y a une récupération d'un retard dû à la désorganisation de l'intégration donc je reste raisonnablement optimiste, il y a vraiment un gros travail d'amélioration de la gestion. Par ailleurs, il semblerait selon les informations qu'on nous a fournies lors d'un dernier collège de zone, que le commandant démissionnerait en tant que commandant, resterait colonel et pourrait avoir d'autres fonctions ailleurs, et ce qui veut dire que nous devrions alors recruter une commandante ou un commandant, ce qui devrait avec le nouveau président, conduire à un duo qui devrait alors accélérer la remise en bonne gestion de l'ensemble de la zone avec toute une série de problèmes. Donc, j'en étais numéro 15, donc je peux considérer que tout le monde est d'accord ? On approuve la motion ? Telle que amendée.

ADOPTE à l'unanimité – 46° annexe

16° Objet : Service de Coordination/Population. Demande, de la Société S.A. Delzelle, d'attribution d'un nom à une impasse connectée à la « Chaussée du Roelx » à 7000 Mons : Impasse de la Consule. Population Service de Coordination

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Oui Monsieur, je vous en prie.

M. Emmanuel TONDREAU, Conseiller : Lorsqu'il y a eu une discussion en commission, parce que je crois que ce point était déjà prévu au conseil communal, si je me souviens, précédent, qui n'a pas eu lieu, on avait envisagé éventuellement de consulter la Fucam pour savoir si la terminologie Impasse de la Consule était vraiment l'idéal comme choix de dénomination, moi je proposerais peut-être qu'on remette ce point et qu'on consulte la Fucam pour savoir exactement le nom qu'on pourrait donner à ce passage.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Ok, ça va, on va reporter.

M. Achile SAKAS, Echevin : Ils ont été consultés, c'est pour ça qu'on a appelé ça une Impasse qu'on appellerait la Consule parce que avant la Fucam, c'était la Consule. On les a consultés.

M. Emmanuel TONDREAU, Conseiller : La Consule d'accord mais impasse c'est autre chose.

M. Achile SAKAS, Echevin : C'est une impasse

M. Emmanuel TONDREAU, Conseiller : On peut très bien appeler ça « passage ». L'impasse n'est pas un mot choisi.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : La question Monsieur l'Echevin est la suivante : Est-ce que le fait qu'on l'appelle Impasse de la Consule porte atteinte à l'image de marque de l'université ?

M. Achile SAKAS, Echevin : Pas du tout on les a consultés, c'est pour cela que l'on a donné ce nom là.

M. Emmanuel TONDREAU, Conseiller : Vous avez une lettre, un accord écrit de leur part ?

M. Achille SAKAS, Echevin : Je vais voir avec mes services et nous allons vous consulter

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : De toute manière, objectivement, la Consule, nous savons ce que ça veut dire tandis que aujourd'hui, c'est l'Université Catholique de Louvain en Hainaut, plus personne et dans la nouvelle génération ne se souvient que ça s'appelait la Consule.

M. Emmanuel TONDREAU, Conseiller : L'impasse, je ne trouve pas que c'est le mot le mieux choisi.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : C'est une impasse, on ne peut pas faire d'une impasse un boulevard.

M. Emmanuel TONDREAU, Conseiller : Mais l'impasse ça peut avoir un double sens. Je trouve que c'est beaucoup plus élégant de les consulter pour avoir leur avis.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Oui mais Monsieur le Conseiller...

M. Emmanuel TONDREAU, Conseiller : Ca m'étonne que le CDH ne dise rien

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Je pense que vous accordez au mot « impasse » un sens philosophique, bon allez donc MR... oui-non pour l'impasse ?

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : J'ai entendu la demande de Monsieur TONDREAU de reporter, c'est impératif, Monsieur l'Echevin, on ne va quand même pas s'opposer à un nom d'impasse, mais j'entends aussi ce que dit Monsieur TONDREAU.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : s'il vous plaît, je veux bien reporter le point mais l'Echevin vient de dire qu'il a consulté l'Université Catholique de Louvain en Hainaut qu'il n'y a pas de difficulté, si l'Echevin le dit...

M. Georges-Louis Bouchez, Conseiller : Alors c'est oui, il n'y a pas de difficulté.

M. Lionel BONJEAN, Conseiller : Et je me permettrais d'ajouter que c'est au moins quelque chose qui reste de montois la Consule

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Bon écoutez, il faut rester sérieux, on ne met pas la parole de l'Echevin en doute. MR ?

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

32 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. ROSSI, MANDERLIER, Mme NAHIME, MM. G. HAMBYE, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANTONINI, Mme JUDE, MM. ANDRE, BERNARD, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE, DI RUPO

7 ABSTENTION : MM. TONDREAU, LECOCQ, JACQUEMIN, BOUCHEZ, DUFRANE, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN

ADOPTE – 47^e annexe

17^e Objet : Personnel non-enseignant. Adoption du Plan communal de formation 2016.
GRH/KD/PCF/2016

ADOPTE à l'unanimité – 48^e annexe

18° Objet : Statut administratif. Règlement des formations. Modification. GRH/KD/Modif Statut

ADOPTE à l'unanimité – 49° annexe

19° Objet : Personnel non-enseignant. Statut pécuniaire. Modification. GRH/1/1818/CB

ADOPTE à l'unanimité – 50° annexe

20° Objet : WALLONIE 2020 – Plan Lumière : Beffroi, mise en valeur patrimoniale – Approbation du mode de passation et des conditions du marché. Marchés Publics BE2016/W2020/Beffroi.éclairage

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Je vous en prie Monsieur BEUGNIES.

M. John BEUGNIES, Conseiller : Merci Monsieur le Bourgmestre, nous nous n'allons pas voter ce point, parce qu'on estime que près de 400.000 euros pour remettre le Beffroi en lumière, c'est un investissement plus « tape à l'œil » qu'un investissement utile aux Montois. On aurait évidemment préféré que cet argent serve, je sais qu'il y a des subsides, on aurait préféré que cet argent serve pour l'amélioration de l'éclairage public dans le grand Mons par exemple, ou certaines rues sont quand même encore assez sombres, et surtout que quand les rues sont bien éclairées, cela donne un sentiment de sécurité plus important, donc voilà, on ne va pas voter ce point, c'est un investissement tape à l'œil et c'est quand même pas rien, même si peut-être c'est que 10% pour la ville, c'est quand même pas rien comme montant, merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Monsieur HAMBYE, oui.

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller : Simplement on peut comprendre que l'investissement est conséquent mais enfin dans le cadre de la Digital Valley, dans la technologie propre, on met des leds, et donc je vais quand même dire qu'on peut légitimement se poser des questions sur le montant de l'investissement mais le Beffroi c'est quand même à la fois nos racines, notre identité, notre carte de visite et aussi je pense, un des phares de notre ville, que dirait-on si la Tour Eiffel n'était plus éclairée ou la Statue de la Liberté ? Voilà, merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci, moi je voudrais quand même parce que... oui, Monsieur TONDREAU je vous en prie. Excusez-moi

M. Emmanuel TONDREAU, Conseiller : Actuellement, le beffroi est éclairé, je suppose, est éclairé d'une manière multicolore, disons ça comme ça, mais je suppose que cela ne dépend pas du plan lumière qui est proposé. Qui paie ça actuellement ?

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci pour les questions, je fournis quelques explications rapidement. Le système actuel est un système temporaire payé par la Fondation Mons 2015.

C'est dans le cadre de la Capitale Européenne de la Culture qu'il y a eu cet éclairage temporaire et cet éclairage doit être enlevé donc dans des délais au plus tard à la fin de l'année si j'ai bien compris, il y a une espèce de mise à disposition, et ce n'est pas accroché aux pierres. Donc je ne sais pas comment ils ont fait mais c'est un éclairage qui est provisoire. Nous sommes obligés de le retirer. Les travaux, pour répondre à Monsieur BEUGNIES, moi aussi j'aimerais bien que si on avait les moyens financiers par la Région Wallonne ou par l'Union Européenne, et bien qu'on éclaire les rues plus mal éclairées. La difficulté c'est que les moyens financiers que nous avons notamment par l'Union Européenne concerne de l'éclairage de patrimoine. Le Beffroi a coûté trente millions de rénovation en trente ans. C'est que ce que nous allons devoir dépenser représente un pourcent, et c'est l'achèvement de tout le travail durant 30 ans. Et la ville, elle, paiera dix pourcents de ce pourcent, c'est-à-dire 0,1 pourcent de l'ensemble du Beffroi, parce que les nonante pourcents seront payés par le FEDER, seront payés par l'Union européenne et la Région Wallonne. C'est la raison pour laquelle nous estimions que vu le coût pour la ville de trente-quatre mille euros et compte tenu aussi que nous avons reçu une pétition, j'ai le sentiment que c'est très demandé par, non seulement des Montois, mais aussi des Borains, les gens qui viennent sur l'autoroute, c'est vraiment un signe, un témoignage de notre ville, et jusqu'à présent, je n'ai entendu personne contester la qualité des couleurs de ce beffroi, et donc, voilà, pour les montants qui sont là, je suis de l'avis de Monsieur BEUGNIES, le Collège propose de pouvoir poursuivre et de mettre alors un système fixe avec des câbles, des LED et il y a des kilomètres et des kilomètres de câbles, vraiment, c'est inimaginable le nombre de câbles qu'il y aura, et il faut venir l'attacher aux pierres selon les prescrits d'ailleurs de la Commission des Monuments et Sites, enfin je ne connais pas tous les détails, mais c'est un travail qui est un travail considérable et ce travail sera réalisé pour 20 ans. Il est prévu d'avoir une garantie de 20 ans. Voilà un peu ce que l'on me dit du dossier. Oui...

M. John BEUGNIES, Conseiller : Juste un petit mot, je suis heureux d'entendre que vous tenez compte des pétitions, donc on viendra avec une pétition pour les encombrants puisqu'on a une pétition qu'on pourrait vous remettre, peut-être que vous en tiendrez compte aussi.

Merci

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: vous voyez que je suis un être sensible.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

35 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, TONDREAU, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE,

MM. ROSSI, MANDERLIER, LECOCQ, Mme NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mme JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

1 NON : M. BEUGNIES

3 ABSTENTION : Mmes DE JAER, MARNEFFE, M. Fr. HAMBYE

ADOPTE – 51^e annexe

FABIENNE

21^e Objet : WALLONIE 2020 – Aménagement du Square Saint Germain – Approbation de l'avant-projet revu et mise à jour des études préliminaires. Marchés Publics W2020/Square St Germain.tvx

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: M. HAMBYE.

M. Frédéric HAMBYE, Conseiller : Merci beaucoup. Le Square St Germain, on voit un budget de un petit million pour refaire un square qui est un emblème de la Ville et ce square en a bien besoin. En commission, on a discuté du fait que ça allait réduire, entre autre, la criminalité, la vente de stupéfiants, etc... dans le square, donc, tout cela c'est bien. Au niveau de l'esprit de la rénovation du square, là, il y a vraiment un point positif c'est que l'utilisation d'essences vivaces va être favorisée, c'était déjà l'esprit de la création de ce square. Au niveau de la fontaine, on voit qu'il va y avoir une espèce de montage floral, on souhaite que ce montage floral soit vivace et je dirai même à la lecture du programme de majorité puisque c'est quand même l'idée de l'implémenter, faire de la Ville de Mons une Ville éco-sociale du futur. Pourquoi ne pas implémenter dans la gestion de ce parc et dans son entretien ce qui est en train de particulièrement bien fonctionner au Jardin suspendu, c'est-à-dire, une gestion par un collectif de citoyens qui pourraient non seulement y exercer leurs créativité mais impacter de façon positive le budget de la Ville, puisque ça viendrait diminuer, peut-être de façon modeste mais en tout cas de façon symbolique, le budget de fonctionnement d'un parc dont, rappelons-le, les grilles ne vont pas pouvoir être rénovées faute de moyens. Donc, je vous dirai le projet est bon, c'est un avant-projet, je vous invite à aller plus loin dans la démarche, en intégrant l'aspect humain, c'est-à-dire la cogestion, les montois, les montoises vont montrer qu'ils sont capables de prendre des initiatives, dans la motivation, le souffle nouveau

qui a inspiré Mons 2015, ça a suscité de nombreuses vocations pérennes d'initiatives citoyennes. Et bien, je vous encourage de faire appel à ces initiatives pour faire éclore un nouveau centre, une nouvelle graine, une nouvelle pousse de démocratie participative dans la Ville. Merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci. Monsieur JACQUEMIN.

M. Hervé JACQUEMIN, Conseiller : Merci, Monsieur le Bourgmestre, par rapport au square St Germain, évidemment, on se félicite de la rénovation de ce square, mais par rapport aux modifications qui ont eu lieu au précédent avant-projet, nous trouvons, mon Groupe et moi-même, que la diminution de moyens ne justifie peut-être pas forcément la diminution totale des travaux, c'est-à-dire qu'on ne refait plus l'escalier, on ne s'occupe plus des grilles, on retire des passages, et donc, pour ces raisons, on y reviendra plus tard mais on s'abstiendra sur ce dossier.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci. Monsieur HAMBYE.

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller : Dans cette enceinte, j'étais déjà intervenu deux fois pour la rénovation de ce parc et on s'en réjouit. Peut-être pour rebondir à l'interpellation de Monsieur Frédéric HAMBYE, il y a une ASBL Quartier du Beffroi qui pourrait être consultée et être partie prenante, qui a une trentaine de membres, qui font pas mal d'activités, et en tout cas, cette ASBL, elle pourrait participer à l'entretien ou la vie locale et associative autour de ce parc. Merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Oui, comme vous le dites, il y a eu une réduction budgétaire et il a bien fallu faire avec des moyens réduits et ce sont les spécialistes en la matière qui ont pris cette décision en concertation, avec les services de l'Urbanisme de la Ville. Voilà le résultat de ce que les spécialistes nous ont indiqués. Pour ce qui concerne une éventuelle gestion par des Associations ou une Association, je ne suis absolument pas opposé et le Collège non plus. Donc, on peut l'examiner ; ce qu'il faut, c'est un entretien sérieux. Croyez-moi, ne serait-ce que tondre les pelouses, etc... c'est un endroit où il faut un entretien qui ne peut pas laisser les herbes folles s'affoler, parce que c'est un lieu très visité, en plein centre de la Ville et qui donne l'une des plus belles perspectives de la Ville de Mons. Nous ferons une démarche auprès des riverains pour voir s'il y a un intérêt, s'il y a un intérêt et que c'est bien entretenu, pourquoi pas ? On n'est pas du tout opposé à cette idée, mais il faut voir la faisabilité. Cela va ?

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère : Ce qui serait éventuellement pertinent, ce serait de s'inspirer de ce qui se fait à Todmorden, avec le projet « Incredible Edible ». Que ce soit fait par les citoyens ou que ce soit fait même par la Ville de Mons, je trouve qu'il serait plus

intéressant plutôt que de mettre des annuelles, de mettre des légumes, des plantes aromatiques etc ... que les citoyens pourraient venir chercher au niveau du square. Ce serait même la Ville qui les entretiendrait, mon dieu, ça ne reviendrait pas plus cher que de mettre des plantes annuelles mais ça pourrait servir, ça pourrait avoir une utilité et donner une image différente à la Ville. Je pense que c'est vraiment quelque chose qui se fait de plus en plus de villes dans le monde et je pense que Mons pourrait suivre ce genre de mouvement.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : On a l'intention de le faire, ailleurs, l'idée que vous évoquez des légumes, etc ... mais dans cet endroit-là, vous pensez vraiment qu'il faille mettre des tomates et des pommes de terre ?

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère : Des tournesols, de la sauge, il y a moyen d'être créatif pour que ce soit beau ...

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : ... je n'en doute pas que vous êtes créative

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère : En même temps que ce soit utile ...

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Nous le ferons, dans un autre endroit. Cet endroit-là, nous plaidons et sommes d'accord de tenter de voir si les Associations peuvent s'en préoccuper, je pense que ce doit être un lieu de grande sobriété, c'est le sentiment, parce que c'est vraiment un lieu à photographier sans arrêt, qui donne l'un des plus beaux points de vue de la Ville de Mons et selon moi, ça doit être nickel. Mais, nous retenons l'idée des sauges et d'autres formes de légumes. Est-ce que tout le monde est d'accord à ce qu'on avance quand même ?

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

32 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. ROSSI, MANDERLIER, Mme NAHIME, MM. G. HAMBYE, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANTONINI, Mme JUDE, MM. ANDRE, BERNARD, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE, DI RUPO

7 ABSTENTION : MM. TONDREAU, LECOCQ, JACQUEMIN, BOUCHEZ, DUFRANE, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN

ADOPTE – 52^e annexe

22^e Objet : WALLONIE 2020. Mission d'investigations. Approbation du mode de passation et des conditions du marché. SOUS RESERVE. Marchés Publics
BE2016/W2020/Investigations

REMIS

23° Objet : IMIO – Assemblée générale ordinaire du 02 juin 2016 – Approbation des points 3 à 6. Gestion financière IMIO/AGord02/06

M. John BEUGNIES, Conseiller : On va s’abstenir pour les points 23 et 24. Merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Ok.

L’Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

38 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, TONDREAU, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. ROSSI, MANDERLIER, LECOCQ, Mme NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANTONINI, Mme JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MARNEFFE, MM. Fr. HAMBYE, DI RUPO

1 ABSTENTION : M. BEUGNIES

ADOPTE – 53° annexe

24° Objet : IMIO – Assemblée générale extraordinaire du 02 juin 2016 – Approbation du point 1. Gestion financière IMIO/AGextra02/06

L’Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

38 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, TONDREAU, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. ROSSI, MANDERLIER, LECOCQ, Mme NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANTONINI, Mme JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MARNEFFE, MM. Fr. HAMBYE, DI RUPO

1 ABSTENTION : M. BEUGNIES

ADOPTE – 54° annexe

25° Objet : PV encaisse du Directeur financier au 31.12.2015. Gestion financière

ADOPTE à l’unanimité – 55° annexe

26° Objet : Prorogation du délai d’approbation pour les comptes 2015 des établissements chargés des cultes reconnus. Gestion financière Prorogation

ADOPTE à l’unanimité – 56° annexe

27° Objet : Télé MB – subvention communale annuelle. Gestion financière

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Oui.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Monsieur le Bourgmestre, simplement pour un point, puisque c'était au Conseil communal du mois de mars et on a beaucoup épilogué là-dessus, il y a eu un accord de la part des Fédérations Politiques en mai, le mercredi 4 mai, et donc, à partir de là, nous nous alignerons bien sûr sur l'accord qui a été pris entre les trois Fédérations politiques, MR, CDH, PS simplement en regrettant un point, c'est qu'à nos yeux, il aurait été possible certainement d'aller plus loin, que ce soit dans les moyens, il y avait d'autres formules que nous avons proposées, par exemple, la possibilité de la Régie Publicitaire, le fait aussi d'avoir des prises de participation d'autres organes, on a parlé de l'Invest qui ne peut pas intervenir dans une ASBL mais qui aurait pu, dans le cadre d'une SPRL qui aurait pu être créée sur le côté, peut-être une prise plus importante de risques de la part de l'IDEA pour ne pas faire tout peser sur les communes. En tous les cas, cette solution a le mérite de permettre à la chaîne de continuer à vivre, mais j'ai presque envie de dire à survivre, parce que l'effort qui est réalisé par les communes peut être considéré comme important de leur point de vue mais, malheureusement, ne permet pas à la chaîne d'envisager l'avenir en toute quiétude puisque, fondamentalement, sur le structurel, le refinancement de la chaîne est quasi inexistant, puisque la plus grosse part des moyens est utilisé à payer les dettes du passé. Donc, c'est un regret, mais, néanmoins, nous voterons OUI car la pire des choses aurait de voir la chaîne disparaître. Je vous remercie.

ADOPTE à l'unanimité – 57^e annexe

28^e Objet : Taxe sur les spectacles et divertissements. Modification, pour les exercices 2016 à 2019, du règlement adopté par le Conseil communal en séance du 05 mars 2007 (abrogation du point 2 de l'article 4). Gestion financière 040/365-01/01

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: M. BONJEAN.

M. Lionel BONJEAN, Conseiller : Monsieur le Bourgmestre, rien à voir avec le point 28 mais par empathie et un peu par ouverture d'esprit à l'égard de certains membres du Conseil et du personnel communal, simplement attirer votre attention sur le fait que, logiquement, depuis une minute, une partie devrait être en grève générale. Il y a grève générale aujourd'hui donc, je ne voudrais pas mettre en difficultés certains.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Je vous remercie pour votre remarque, mais vous êtes d'accord pour le point 28 ? Merci.

ADOPTE à l'unanimité – 58e annexe

29° Objet : Redevance communale sur l'occupation du domaine public lors des activités foraines et des activités de gastronomie foraine. Création du règlement pour les exercices 2016 à 2019. Gestion financière 040 366-03

M. Jean-Marc LECOCQ, Conseiller : Au point 29, on nous demande de voter pour l'exonération totale pour les ducasses foraines de l'extramuros, l'impact budgétaire est de plus ou moins 22.000 euros et comme il se doit, le Directeur Financier a donné un avis défavorable. Je propose donc au Collège de revoir sa décision et d'inscrire un montant minime, certes minime, mais qui n'handicaper pas les forains et qui permettra, probablement, sans aucun doute, d'en faire venir plus dans les ducasses extramuros. Ce qui permettra aussi, je le suppose, de perdre moins de recettes et qui sait, peut-être, de conserver la totalité de la prévision budgétaire si le nombre augmente correctement. Alors, est-ce qu'on est responsable des deniers de la Ville ? Je pense qu'il faut tout faire et en tous cas faire attention à chaque euro, ne dit-on pas que ce sont les « petites rivières qui font les grands ruisseaux » ? je vous remercie.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci.

Mme Charlotte DE JAER, Conseillère : Nous, on va voter « pour » mais on espère aussi qu'à côté de cela, il y aura une politique pour ré-attirer des ducasses puisque celle de Flénu et celle de Cuesmes ont été annulées cette année, au grand détriment des riverains et des gens qui y allaient. Merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Mais vous venez de répondre à ce que j'allais répondre, c'est tout à fait le sens de la politique qu'on voudrait mener et on constate une désertification des forains dans notamment les anciens villages et les anciennes communes, notamment les toutes petites et on essaie, par ce biais-là, de stimuler le retour.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

32 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. ROSSI, MANDERLIER, Mme NAHIME, M. G. HAMBYE, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANTONINI, Mme JUDE, MM. ANDRE, BERNARD, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE, DI RUPO

7 NON : MM. TONDREAU, LECOCQ, JACQUEMIN, BOUCHEZ, DUFRANE, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN

ADOPTE – 59e annexe

30° Objet : Tutelle CPAS. 1er amendement au budget 2016 du Centre Public d'Action sociale de Mons. Gestion financière CPAS. 1er amend.

M. Jean-Marc LECOCQ, Conseiller : Monsieur le Bourgmestre, je suis allé ce lundi matin voir dans votre farde et je n'ai malheureusement pas trouvé le dossier point 30. J'avoue effectivement, je n'ai pas été voir dans les dossiers de Monsieur BARVAIS, mais, logiquement compte tenu, du fait que le point est dans votre ordre du jour, Monsieur le Bourgmestre, je pense qu'il aurait été assez logique de retrouver ce dossier dans votre farde. Il s'agit donc à tout le moins d'un vice de forme et je demande, pour cette raison, que le point soit retiré. Merci.

Mme Charlotte DE JAER, Conseillère : Mais il n'y avait pas le petit carton dans la farde du Bourgmestre qui dit que le dossier est déplacé dans la farde de Monsieur BARVAIS ? En général, c'est comme cela que ça se passe, puisque les budgets CPAS sont toujours dans la farde de Monsieur BARVAIS en fait.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Nous vérifions.

M. Jean-Marc LECOCQ, Conseiller : OK, mais je ne suis pas dans les Commissions, Monsieur BARVAIS, donc je vais voir les fardes. J'ouvre la farde de Monsieur le Bourgmestre, c'est dans les points du Bourgmestre, ça n'y était pas, je n'ai pas pu consulter le dossier, je pense donc que le dossier doit être retiré.

M. Marc BARVAIS, Président du CPAS : Ca se pratique comme cela depuis le début. Donc, le dossier était consultable dans la farde qui correspondait à la Commission.

M. Hervé JACQUEMIN, Conseiller : Est-ce qu'il y a une modification par rapport à il y a deux mois ?

M. Marc BARVAIS, Président du CPAS : Mais non, c'est le dossier qui est passé au niveau du CPAS et qui a été approuvé au niveau du Conseil de l'Action sociale.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Mais la question, Monsieur le Président, c'est de savoir si le fait des changements d'attribution, parce qu'il y a toute une série de points ici qui normalement doivent revenir à l'Echevin des Finances et qui en fait ont été intégrés dans vos compétences, puisqu'au moment de l'inscription, c'était du Conseil précédent, c'est vous qui aviez repris les compétences Finances, est-ce que – mais c'est juste une suggestion – l'incompréhension n'est pas venue de là ? Est-ce qu'à un moment donné, c'était dans le dossier du Bourgmestre ?

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : C'est parce que c'était discuté en Commission CPAS, mais je comprends. Est-ce qu'on peut considérer, Monsieur LECOCQ, qu'administrativement, on aurait dû indiquer sur une feuille que c'était dans le dossier CPAS, mais pour la forme, est-ce qu'il ne vaut quand même pas mieux pour le fonctionnement du CPAS que nous l'acceptons ?

M. Jean-Marc LECOCQ, Conseiller : Il n'y a pas de problème, bien sûr, mais je trouve ça malheureux ...

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Je vous remercie tous. On peut considérer pour le reste ?

Mme Charlotte DE JAER, Conseillère : Nous, on s'abstient dans la logique où nous avons voté CONTRE le budget du CPAS.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

35 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, TONDREAU, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. ROSSI, MANDERLIER, LECOCQ, Mme NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mme JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

4 ABSTENTION : Mmes DE JAER, MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 60^e annexe

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Oui.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Monsieur le Bourgmestre, juste un point, je voudrais remercier le CDH d'avoir voté pour la première fois un point budgétaire qui a quand même été élaboré à l'époque où le MR était en majorité, puisque vous vous êtes abstenu au budget initial du CPAS et finalement, vous décidez de voter POUR pour le 1^{er} amendement. Comme quoi, avec le temps, les choses peuvent toujours évoluer favorablement.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Allez, il faut être capable d'évoluer.

31^e Objet : Permis d'urbanisation – création des voiries, de l'égouttage, de l'équipement, de l'aménagement paysager et de l'espace de rencontre avenue du Millénaire à Ghlin.
Approbation des nouvelles voiries : tracé et projet. Gestion Territ. et Economique AB
28115/RM

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

38 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, TONDREAU, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. ROSSI, MANDERLIER, LECOCQ, Mme NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANTONINI, Mme JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MARNEFFE, MM. Fr. HAMBYE, DI RUPO

1 ABSTENTION : M. BEUGNIES

ADOPTE – 61e annexe

32° Objet : ÉCOLES PRIMAIRES ET MATERNELLES COMMUNALES

a) Ouvertures de classes dites « d'été » au 29 février 2016. Education 64

ADOPTE à l'unanimité – 62° annexe

b) Ouverture de classes dites « d'été » au 25 avril 2016. Éducation 64

ADOPTE à l'unanimité – 63° annexe

c) Projets d'établissements 2016-2019. Approbation. Éducation 64cp

ADOPTE à l'unanimité – 64° annexe

33° Objet : Centre récréatifs de la Ville de Mons. Approbation du règlement d'ordre intérieur et du projet pédagogique des centres récréatifs de la Ville de Mons 2016. Education/Jeunesse

ADOPTE à l'unanimité – 65° annexe

34° Objet : Demande d'implantation d'une 5ème station Cambio Place de et à Cuesmes. GEP 6002/CU/71

ADOPTE à l'unanimité – 66° annexe

35° Objet : Pré-diagnostic Mobilité. Actualisation du Plan de Mobilité. Service Mobilité

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Oui, Mme MARNEFFE.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère : On en a déjà parlé dans la déclaration de politique communale, mais je pense quand même que c'est ici que doit avoir lieu le fond du débat sur le pré-diagnostic de mobilité. Avant toute chose, je trouve qu'il faut saluer le travail des services et particulièrement, de l'unique Conseiller en Mobilité, pour qu'il continue à demander un renfort, ainsi que le travail des Commissions consultées, notamment la Commission Vélos. Pour en revenir à ce pré-diagnostic, à partir des données et plans existants et identification d'une série d'enjeux principaux, à savoir les problèmes, les situations à

solutionner, les potentialités et projets stratégiques, le bureau d'études désigné. Le futur marché public va rédiger ce plan qui conditionnera notre mobilité, finalement, sûrement pour 20 ans. Ça n'a rien d'anodin ce pré-diagnostic et rien d'innocent, ce qui l'intègre et encore plus ce qui l'omet prédispose le résultat final. Il y a déjà pas mal de projets structurants qui ont déjà été entamés et qui ont déjà créé des infrastructures – je parle de la gare, du rond-point à Warocqué - et également d'autres éléments d'aménagements du territoire, on parlait des Grands-Près, on parlait des zonings, toutes sortes de choses qui privilégient d'ailleurs l'usage de la voiture. Finalement, donc, il reste pour ce Plan Communal de Mobilité une marche de manœuvre assez réduite, et la possibilité de définir des orientations stratégiques sera d'autant plus difficile à mettre en place. Malgré ces préalables-là, malgré ce qui fait que ça va être un exercice particulièrement difficile, on se réjouit de la philosophie qui finalement vient de la Région Wallonne et qui donne la priorité, d'abord, aux piétons, aux cyclistes, aux transports en commun et puis seulement, aux transports privés et aux voitures, que cette philosophie-là elle ne se retrouve pas finalement dans les potentiels d'investissements identifiés. Vous êtes revenus dessus mais il y a quand même dans ce Plan la prolongation du R5, également le giratoire Place des Alliés, le contournement de Ghlin, évidemment le parking de la place Nervienne, et il y a également l'implantation de cette chaîne PRIMARK avec un parking accessible depuis la rue Notre-Dame. Vous nous avez dit en Commission qu'il y avait des éléments qui ne venaient pas nécessairement de vous, mais parfois, du Bureau d'Etudes de l'IDEA, mais je m'étonne par contre, il y a d'autres choses qu'on peut retrouver dans des études de la Ville qui ne s'y retrouvent pas. Je note, par exemple, l'absence du potentiel de la Gare de Cuesmes qui est citée dans le projet POLLEC et l'absence également de la nécessité de développer, d'intensifier fortement l'offre de bus dans un pourtour de 10 km autour du centre ville. Alors, que le R5, vous ne cautionnez pas, vous ne vous reconnaissez pas là-dedans, ça, vous le mettez, par contre, vous avez fait un POLLEC, on a pointé deux éléments essentiels, à savoir une Gare qui pourrait être une vraie alternative de mobilité et qui est prioritaire dans votre philosophie, ça, vous ne le mettez pas. En ce qui concerne les modes doux et les transports en commun, on pointe quasi à chaque ligne le manque de moyens et le conflit d'usage au sein de l'espace public avec les autres modes de transport. Si on lit entre les lignes, finalement, ce sont vos choix financiers et votre manque de courage politique qui sont les obstacles à la mise en œuvre de la philosophie de mobilité que vous définissez. C'est quand même un comble ! Le manque de volonté de prioriser financièrement ce mode de transport durable, on le retrouve aussi dans les demandes de subsides, sur plusieurs fiches FEDER qui ont été introduites. Concernant ces modes de transport, la plupart n'ont pas été

retenues, mais, nous ce qu'on se demande, ont-elles été vigoureusement défendues ? Est-ce qu'on les a formulées de manière à pouvoir vraiment pouvoir les avoir ou finalement, n'est-ce pas un acte manqué ? A côté de ça, les projets du parking Place Nervienne ont été retenus. Concernant le droit de tirage à la Région Wallonne pour les projets de mobilité, cet argent-là, il a été consacré au parking du Grand-Large, alors qu'à Charleroi, Namur et Liège, ces budgets sont consacrés au tram, au métro ou à la mobilité douce. Donc, il y a finalement un manque de courage politique nécessaire pour consacrer aussi une partie de l'espace dévolu aux voitures pour le développement massif de sites propres, de sites propres qui pourraient être dévolus aux piétons. Donc, on revient sur un projet de Grand-Place piétonne qu'on souhaite et de ne pas compromettre également le piétonnier par la création du parking de PRIMARK. Pour des pistes cyclables, on demande également des tracés d'un itinéraire continu cyclable sur la petite ceinture et on constate que ce projet-là n'avance que très peu. Depuis quatre ans, où on discute de ce genre d'éléments, ça n'avance pas, alors, si vous me dites que c'est votre priorité, on a du mal à y croire. Pour le bus, ce qui permettrait de rendre ce mode de transport plus compétitif, on voudrait voir plus de sites propres, mais on doute que ce soit mis en place parce qu'il y a de nouveau beaucoup de freins psychologiques avant de voir le jour. Excusez-moi au niveau de mon élocution, mais c'est la fatigue, on en est tous là, mais je vais quand même terminer, parce que je pense que c'est vraiment un point important. Pour les piétons, il faudrait vraiment pour Mons aller plus loin et envisager dans ce pré-diagnostic la mise en zone 30 de l'ensemble des rues de l'entité ; une ville en zone 30, qu'est-ce que cela signifie ? Cela veut dire que le 30 km/heure devient la norme, ce n'est plus le 50 km/heure et le 70 km/heure qui sont la norme, c'est eux qui deviennent l'exception. Cela ne veut pas dire qu'on ne peut plus rouler à 50 ou 70 km/heure, mais cela veut dire que cela signifie un panneau qui le permet. Et donc, on inverse finalement la règle de priorité, ça permettrait finalement de sortir un peu le citoyen de sa schizophrénie. Vous vous rappelez, Monsieur le Bourgmestre, quand on est dans une réunion avec des riverains, qu'est-ce qu'ils veulent ? Ils veulent tous que devant chez eux, on roule plus doucement et pacifier le trafic. Je ne pense pas qu'on puisse à la fois être conducteur et vouloir rouler très vite et à la fois être riverain et vouloir qu'on roule doucement devant chez soi. Donc, il faut sortir de ça et justement avoir une équité de traitement avec les montois et donc, pouvoir envisager cette zone 30 pour tous sauf, évidemment, au niveau des axes structurants où là, on peut mettre des panneaux clairs qui permettraient de continuer à rouler à 50 ou 70 km/heure. Donc c'est quelque chose qu'on voudrait voir figurer dans ce pré-diagnostic pour que le Bureau d'Etudes étudie cette possibilité. Donc, également, voir davantage de suggestions par rapport à

l'extension du piétonnier sur un plus large périmètre. Des revêtements aussi adaptés aux personnes à mobilité réduite, et enfin, résoudre le problème du stationnement sauvage, ça, c'est pour le volet piéton. Pour le cycliste, comme on l'a déjà dit, envisager vers les communes 5 km dans toutes les directions de sites propres vélos. Egalement, un développement de Ravel beaucoup plus développé et alors, au niveau de ces Ravels-là, d'avoir des accès faciles vers des éléments qui suivent ces Ravels, parce que souvent, ces Ravel ne sont pas facilement accessibles. Par exemple, à Ghlin, il y a un Ravel le long du canal mais les ouvriers et le personnel communal qui travaillent à la Caserne ne savent pas y accéder, parce qu'on a un énorme talus et on a une chaussée impossible à traverser. Vers Obourg, c'est la même chose, on ne sait pas accéder via la passerelle de la Gare, on ne sait pas accéder à Obourg depuis le Ravel. Et ce sont toutes sortes de choses qui rendent toute cette mobilité difficile, vers Ghlin, c'est la même chose. Enfin, ce sont des problèmes qui se répètent, on a évoqué également le Grand-Large, le fait d'avoir coupé l'ADEPS à hauteur du Grand-Large, bloque aussi la continuité des itinéraires sécurisé pour les cyclistes et cela pose problèmes. Toute cette collection cyclable, cela doit être vraiment un élément auquel doivent réfléchir à tout prix les Bureaux d'études qui vont établir notre Plan communal. En ce qui concerne les transports en commun, il faut vraiment aller vers un système de réseau express. Je pointais tout à l'heure le fait que la Gare de Cuesmes a été pointée spécifiquement dans le POLLEC, je pense que notamment la Gare de Cuesmes doit faire partie de ce réseau express mais qu'on doit encore aller plus loin. On doit renforcer les lignes de bus également au-delà de cinq, six lignes que vous notez au niveau de ce pré-diagnostic et développer des connexions inter-villages qui ont un potentiel énorme qui n'est pas envisagé ni même évoqué. On a parlé des bus gratuits, je ne vais pas redévelopper à ce sujet-là. Par rapport à l'usage de la voiture, notre objectif est un transfert modal massif, mais cela il faut le mettre, il faut se fixer des objectifs chiffrés. Actuellement, 50 % des trajets faits en voiture font moins de 5 km, il y a un potentiel énorme vers les modes de transfert doux et il faut absolument investir dans ces modes-là pour pouvoir y arriver, mais on peut faire aussi de la multi-modalité. Donc, là, je vous demande de soutenir les voitures partagées Cambio, en souscrivant à ce type d'abonnement pour le personnel communal. Cela permettra de faire une synergie, de faire des économies éventuellement au niveau – on l'a déjà évoqué – au niveau des véhicules de style berline, mais également, cela rendra plus de véhicules disponibles pour les usagers. Rendre attractif le covoiturage et la multi-modalité en créant des parkings de dissuasion, ça, on en a déjà parlé également. Voilà, j'ai fait le tour de ce qui n'a pas encore été évoqué tout à l'heure au niveau de la déclaration de Politique communale. Je pense qu'on aura encore l'occasion

d'en parler mais, il est important d'étoffer encore ce pré-diagnostic parce que c'est à partir de là que va partir le Bureau d'Etudes, il n'a pas connaissance de tout. Si tous les éléments qui sont dans le POLLEC ne sont pas clairement mis en évidence dans ce pré-diagnostic, le Bureau d'Etudes risque de ne pas avoir son attention attirée.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Y-a-t-il d'autres remarques ? Monsieur HAMBYE

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller : Trente secondes, parce que je crois que la nuit faisant ... La première chose, c'est effectivement, de développer la réflexion sur le transport, le ramassage scolaire, je l'ai déjà dit. Il n'y a pas de problème de mobilité à Mons, il y a un problème de transport scolaire. 180 jours par an c'est l'enfer et 180 jours par an, le Centre-ville, c'est la campagne et donc, si nous mettons, ensemble, tous les directeurs d'école et nous modalisons au niveau des horaires, je pense qu'on a déjà des effets très importants. Si on a 10.000 étudiants qui doivent rentrer tous à 8 heures moins 10 et qu'on arrive à les modaliser, cela peut avoir des effets très importants. La deuxième chose et je crois qu'on ne va pas s'appesantir plus loin, c'est véritablement développer comme a dit notre collègue, un plan communal cyclable ; effectivement, 80 % des transports sont moins de 5 km avec le développement des vélos électriques, on doit absolument améliorer je dirai l'ensemble des liaisons du réseau communal. Je crois que c'est la priorité, on ne va pas parler aujourd'hui du covoiturage Cambio correspondance bus-train, mais je crois que ces deux points me semblent importants, le transport, le ramassage scolaire et l'amélioration du Parc Plan communal cyclable. Merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Monsieur BOUCHEZ, je vous en prie.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Merci, Monsieur le Bourgmestre. Sans rentrer dans le détail du pré-diagnostic, je pense qu'on peut déjà se réjouir qu'enfin, il y a une première étape qui est passée mais ce qui serait intéressant, c'est deux axes de question. Le premier, c'est de savoir si on a une idée de la suite des opérations et surtout du timing de ces opérations. Il y a un diagnostic après qui va être dressé, puis je pense qu'il y a encore une troisième étape avant le Plan de Mobilité au sens strict. Donc, si l'Echevin pouvait rappeler ces différents éléments. Et le deuxième aspect, c'est dans quelle mesure les Conseillers communaux peuvent s'inscrire dans cette démarche ? Est-ce que dans le cadre du diagnostic il y aura des réunions peut-être citoyennes ouvertes à tous auxquelles on peut prendre part ou est-ce qu'il y aura des réunions spécifiques dans la Commission au niveau du Conseil Communal qui pourront permettre également aux Conseillers communaux de ne pas uniquement intervenir à la fin du processus, quand le Plan de Mobilité est sur la table, parce souvent, c'est le fruit de longues discussions, d'un long processus. Est-ce qu'il ne serait pas

possible alors d'y participer un peu plus tôt pour pouvoir éventuellement influencer l'une ou l'autre chose ou du moins mieux comprendre les raisons des choix qui seront posés au moment où le Plan sera présenté ? Je vous remercie.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Monsieur l'Echevin

M. Pascal LAFOSSE, Echevin : Merci, Monsieur le Bourgmestre. Je vais quand même rappeler les quatre phases de l'actualisation du Plan de Mobilité. Encore une fois, c'est un cahier des charges type qui a été fait par la Région Wallonne, qui est payé à 80 % par la Région Wallonne aussi donc l'étude et donc, les étapes sont :

- pré-diagnostic,
- diagnostic,
- objectif et les actions.

Ici, le pré-diagnostic, moi je pense qu'il faut plutôt le considérer comme un état des lieux. Je vous rappelle que lorsqu'on a rédigé, bien évidemment, ce pré-diagnostic, mais on ne l'a pas fait seul, on a fait différentes réunions par un Comité technique et là-dedans, ont participé, bien évidemment, l'Autorité communale, le Service Mobilité, le GRAC, l'IDEA, CCATM, je pense qu'il y avait aussi pro-vélo. On a en tous cas pas mis de barrière quant aux différents interlocuteurs qui pouvaient participer à cette réunion. Donc, tout le monde a pu parler, présenter la chose, ajouter, ça s'est vraiment fait en toute transparence et sans aucune restriction. Je note bien ce que Madame MARNEFFE dit, voilà, c'est un pré-diagnostic. Quand nous allons avoir le diagnostic, on sait encore, à ce moment-là, ajouter tout ce que vous venez de dire, mais maintenant, si on reporte encore, ça veut dire qu'on va encore perdre du temps, je ne pense pas que le pré-diagnostic va en tout cas modifier grandement la finalisation du Plan Communal de Mobilité, mais il faudra évidemment être vigilant quant au diagnostic, les objectifs qu'on voudra atteindre, là, ce sera important de le dire, et après l'action que l'on mènera parce que tout ne sera pas réalisable, puisqu'il faudra budgétiser chaque chose derrière et il faudra faire des choix à ce moment-là, donc, on ne saura pas tout payer. En ce qui concerne le timing, c'est difficile de dire, parce que ça dépend ; si maintenant, on part sur le principe que l'on va commencer à faire des consultations de la population pour différents points, cela va prendre plus de points, si on ne consulte pas, ça prendra moins de temps. Tout cela va dépendre. Ici, on va prendre comme exemple Namur qui a fait son Plan Communal de Mobilité en une grosse année, Tournai a mis deux ans et demi. Voilà, tout cela dépend si on va vers une consultation pour certaines choses ou pas au niveau de la population, si maintenant, on souhaite prendre plus de temps pour étudier certains points critiques, automatiquement, ça prendra plus de temps. Donc, tout cela dépend,

à un moment donné l'orientation que l'on voudra donner. En tout cas, le pré-diagnostic, moi je propose quand même de l'accepter, parce que sinon, on va encore perdre plus de temps.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Moi, je suggère, Monsieur l'Echevin, si vous n'y voyez pas d'inconvénient qu'une fois que ce que vous avez indiqué sera dactylographié dans les prochains jours, que le Collège s'en saisisse et le cas échéant, on l'envoie au Bureau d'Etudes concerné et puis alors, on verra méthodologiquement comment on peut avancer, il devra y avoir des consultations. Alors, est-ce que c'est une consultation globale, est-ce que c'est une consultation par zone, ... je ne le sais pas encore, mais il y aura certainement une relation, je dirai, Citoyen/Autorité. Tout ça on pourrait peut-être en discuter, on en a discuté au Collège, on récupérera ce qui a été dit ici pour voir un peu si on ne peut pas l'envoyer à notamment ce Bureau d'Etudes. Je dois dire à Madame MARNEFFE ma conviction et elle le sait, je lui ai déjà dit, il y a des endroits, et pour moi, tout le centre de Mons c'est 30 km/heure et on a beaucoup de mal avec toute une série de dispositions légales, mais on devrait indiquer : « Ville piétonne – cyclistes sont tolérés, les cyclomoteurs et les voitures » et tout à 30 km/heure. Donc, là, il faudra regarder légalement comment on peut s'en sortir mais c'est clair qu'il y a des endroits où on doit aller par ce biais-là. Ce serait, à mon avis, beaucoup plus raisonnable que ce qu'on voit de temps en temps. Je vous invite à venir à la rue du Onze Novembre, il y en a qui réussisse à atteindre les 110 – 120 km/heure sur quelques mètres ... Moyennant tout cela, le pré-diagnostic, est-ce nous pouvons l'accepter ?

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Juste un point, Monsieur le Bourgmestre, c'est sur le calendrier ? Je peux reformuler la question autrement ...

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Je propose de vous en informer, il faut qu'on regarde au Collège, je ne sais pas vous répondre comme cela maintenant. On peut accepter le point tel qu'il est là ou bien ?

Mme Charlotte DE JAER, Conseillère : On va s'abstenir aussi. On ne veut pas un Plan de Mobilité pour avoir un Plan de Mobilité. On veut avoir un Plan de Mobilité pour avoir une meilleure mobilité et donc, on pense notamment sur la consultation, que oui ça prendrait plus de temps, on a perdu 4 ans et ce n'est pas de notre faute, oui, ça prendrait plus de temps mais ça permettrait au final d'avoir un Plan de Mobilité qui soit approprié par les citoyens, parce que avoir un Plan de Mobilité comme le précédent, qu'on met aux oubliettes, ça ne nous intéresse pas. C'est pour ça qu'on s'abstient.

M. Pascal LAFOSSE, Echevin : Moi, je n'ai pas dit qu'il ne faut pas prendre le temps, j'ai simplement fait la remarque que si on consulte, ça va prendre plus de temps. Donc, il ne faudra pas par la suite dire que le Plan Communal de Mobilité aura pris 6 ans, c'est

simplement ça que je veux dire. Moi, je ne demande pas mieux que le Plan communal de Mobilité soit vraiment le reflet du souhait de la population.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Moyennant encore ce complément ...

Le MR ?

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : On veut se montrer constructif, donc on va voter OUI en considérant que c'est un pré-diagnostic mais la réserve, c'est qu'on puisse à un moment donné intervenir dans le processus. J'ai cru comprendre que vous étiez engagé mais que vous attendiez des informations précises du Bureau d'Etudes. Pour nous, cette réserve est importante mais on doit quand même avancer, donc, ce sera OUI.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

35 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, TONDREAU, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. ROSSI, MANDERLIER, LECOCQ, Mme NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mme JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

4 ABSTENTION : Mmes DE JAER, MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 67^e annexe

36^e Objet : Conciergerie de l'ancienne boulangerie militaire sise rue des Arquebusiers, 37 à Mons. Cellule Patrimoine RF/MG

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Mme DE JAER.

Mme Charlotte DE JAER, Conseillère : Rapidement, il s'agit de la démolition de la conciergerie de l'ancienne Boulangerie Militaire. Après démolition, vous envisagez deux options, soit d'en faire un parking provisoire soit une terrasse. Ce serait peut-être bien d'avoir une indication sur vos intentions, ce n'est pas soit ou soit, ce qu'on va en faire ? Nous, il se trouve qu'au vu de ce qu'il se développe déjà pour le moment au niveau du Parc du Jardin Suspendu, ce serait intéressant de encore étendre tout ce qui est terrasses et parcs autour de ce site que ce que vous envisagez. Voilà, je voudrais en savoir un peu plus.

M. Marc DARVILLE, Echevin : Donc, ce sera certainement une affectation provisoire, on peut y mettre des racks à vélos, si ça vous tient à cœur, ce serait peut-être un bon emplacement. Pourquoi ? On ne veut pas se priver de la possibilité d'exploiter la première

Casemate et si nous exploitons la première Casemate, il nous faudra des sorties de secours par là. Voilà.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Moyennant ces explications, puis-je considérer que tout le monde est d'accord ?

ADOPTÉ à l'unanimité – 68^e annexe

37^e Objet : Aliénation de quotités de terrain aux acquéreurs des logements à construire sur les parcelles sises à Mons, rue des Trois Boudins, rue des Passages et rue des Arbalestriers, cadastrées section G, numéro partie des numéros 59/c/2, 59/D/2, 59/E/2, 59/G/2, 59/F/2 et 632/S d'une superficie totale de 74 a 34 ca (42^eme série). Cellule Patrimoine RF/NS

ADOPTÉ à l'unanimité – 69^e annexe

38^e Objet : Aliénation de quotités de terrain aux acquéreurs des logements à construire sur les parcelles sises à Mons, rue des Trois Boudins, rue des Passages et rue des Arbalestriers, cadastrées section G, numéro partie des numéros 59/c/2, 59/D/2, 59/E/2, 59/G/2, 59/F/2 et 632/S d'une superficie totale de 74 a 34 ca, vente du solde des quotités de terrains non encore vendues à la société Himmos, accord sur le projet d'acte. Cellule Patrimoine RF/NS

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Je vous en prie.

M. Emmanuel TONDREAU, Conseiller : Monsieur le Bourgmestre, c'est un cas intéressant, d'ailleurs, c'est assez rare de voir qu'une Société rachète le terrain de l'ensemble de tous les biens qui n'ont pas été vendus, c'est-à-dire que c'est le rachat pour 12 appartements, 6 espaces commerciaux, 20 parkings, 5 garages. Alors, je m'interroge de savoir pour quelle raison ? Est-ce qu'il y avait un accord qui était pris dans ce sens-là ? Est-ce qu'on avait prévu après un certain nombre de mois ou d'années, il y avait une obligation pour le promoteur de racheter ce qui n'était pas vendu ou bien, c'est l'inverse, le promoteur rachète parce qu'il trouve quand même que c'est peut-être intéressant de tout garder pour lui soit pour le louer soit pour le revendre ? C'est la question que je pose à l'Echevin.

M. Marc DARVILLE, Echevin : C'était prévu comme ça dans la convention de départ et on ne va pas boudier son plaisir d'empocher en une seule fois un peu plus de 300.000 euros. Voilà. Dès le départ, la convention avait été écrite comme ça ou après un certain nombre d'années, nous pouvions revendiquer le rachat total de la superficie des terrains. Donc, nous appliquons la convention qui était dans le dossier le jour de la Commission.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Ne boudons pas notre plaisir, ce serait dommage ...

ADOPTÉ à l'unanimité – 70^e annexe

39° Objet : Mise en vente des maisons sises à Mons, rue du Progrès 15, 22, 27 et 29. Cellule Patrimoine RF/NS

ADOPTE à l'unanimité – 71° annexe

40° Objet : Zoning de la Poire d'Or. Incorporation dans le domaine public communal. Cellule foncière RF/SA

ADOPTE à l'unanimité – 72° annexe

41° Objet : Servitude de façade café No Maison. Avenant n°1. Cellule foncière CF/RB

ADOPTE à l'unanimité – 73° annexe

42° Objet : Mons – rue Rachot, 21. Acceptation d'une offre. Cellule foncière RF/MDB

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Mme MARNEFFE.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère : J'ai pu voir dans le dossier que l'offre d'achat était limitée au 12 mai 2016. De deux choses l'une, soit l'offre a été renouvelée et ce n'est pas indiqué dans le dossier, soit la vente a été réalisée parce que comme le Conseil était prévu en avril, vous avez quand même réalisé la vente, avant passage au Conseil. Voilà, je voudrais avoir quelques précisions à ce niveau-là.

M. Emmanuel TONDREAU, Conseiller : La réflexion de Mme MARNEFFE est tout à fait justifiée, c'était une réflexion que j'avais faite en Commission, d'ailleurs, Monsieur DARVILLE n'avait pas fort aimé la réflexion que j'avais faite en disant « écoutez, je demande la remise du point parce que l'offre est limitée jusqu'au 12 mai, mais suite à mon insistance, Monsieur DARVILLE a repris contact avec le Notaire et ce matin, j'ai reçu une nouvelle offre prolongée pour toujours le même montant correspondant exactement à ce que je demandais. Donc, je vois que l'intervention que j'avais faite en Commission a été une bonne intervention ...

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : A été suivie d'effets positifs.

M. Emmanuel TONDREAU, Conseiller : Mais je ne promets pas, Monsieur DARVILLE, que chaque fois je ferai cela. Et si je ne dis rien et si le problème se repose encore au Conseil communal, je demanderai le report du point comme l'a demandé Mme MARNEFFE.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : On espère que vous serez là le plus souvent possible !
Monsieur l'Echevin.

M. Marc DARVILLE, Echevin : Ce que je n'ai pas apprécié, c'est que vous avez mis ma parole en doute. Je vous avais dit qu'on avait consulté le notaire qui avait confirmé la vente et

je n'ai pas apprécié du tout que vous ayez mis ma parole en doute. Donc, vous avez maintenant la confirmation par écrit que je ne vous ai pas menti.

M. Emmanuel TONDREAU, Conseiller : Monsieur DARVILLE, ce que j'ai dit textuellement, c'est que je désirais avoir une offre écrite. Vous n'aviez pas d'offre écrite du tout, la preuve, c'est qu'aujourd'hui, j'ai reçu une offre écrite indiqué comme d'habitude du 27 mai, donc, cela veut dire que ce que vous racontez est tout à fait erroné.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Mais « l'Honneur » est sauf ...

Il faut s'en persuader ... Donc, je vois que tout le monde est d'accord.

ADOPTE à l'unanimité – 74^e annexe

43^e Objet : Transfert du domaine public vers le domaine privé de l'ancien atelier communal sis à Mons, avenue Victor Maistriau, 4, 6, cadastrés 4e div, section B, n° 692R2 et 692B2 ainsi que le terrain le jouxtant cadastré section B, n° 692P2. Cellule Patrimoine RF/NS

M. John BEUGNIES, Conseiller : Nous, on ne va pas voter ce point puisque le but du transfert du domaine public vers le domaine privé, c'est en vue, en tout cas, d'un partenariat public/privé, et donc on sait tous qu'une société privée veut se faire de l'argent, elle va se faire de l'argent sur le dos de qui ? peut-être sur le dos des étudiants ou du moins de leurs parents ? On regrette que ce ne soit pas resté un projet communal cent pour cent public.
Merci.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, TONDREAU, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. ROSSI, MANDERLIER, LECOCQ, Mme NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, Mme DE JAER, M. ANTONINI, Mme JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MARNEFFE, MM. Fr. HAMBYE, DI RUPO

1 NON : M. BEUGNIES

1 ABSTENTION : M. JOOS

ADOPTE – 75^e annexe

44^e Objet : Calva de Ghlin - construction. Approbation de l'avant-projet. Marchés Publics 2016/RF/Calva Ghlin/VT

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Monsieur LECOCQ.

M. Jean-Marc LECOCQ, Conseiller : Merci, Monsieur le Bourgmestre, voilà encore 1,5 Million d'euros pour une xème Salle Calva pouvant cette fois accueillir – j'ai été surpris, je me suis dit, c'est peut-être une erreur avec un zéro de trop, mais non, c'est bien 400 personnes – ce n'est pas vraiment une salle de quartier, ce n'est pas une salle de quartier qui accueillera les pensionnés du coin pour une belote ou les enfants qui souhaitent se réunir dans un lieu plus social qu'un bistrot ou même voire les Femmes Socialistes que je salue d'ailleurs, pour un après-midi tricot ou un après-midi soupe. C'est une salle énorme qui fera non seulement de l'ombre au privé mais aussi au Lotto Mons Expo et au Centre de Congrès qui vient de se construire il y a peine deux ans. Faut-il vous rappeler Mesdames et Messieurs les Membres du Collège que Mons Expo est dans une situation désastreuse aujourd'hui et en perte structurelle depuis beaucoup trop d'années déjà. Mons Expo est en déficit bien avant les remboursements du premier centime pour la construction. Comme on dit en comptabilité, il s'agit d'une perte d'exploitation, les premières recettes moins les premières dépenses. Mais, vous allez me dire que Ghlin, évidemment, a aussi droit à sa salle paroissiale, sauf que les habitants de Ghlin ne sont pas reliés à l'égout pour 70 % d'entre eux. Evidemment, c'est votre choix et nous le respectons mais ce n'est pas notre choix et c'est pourquoi, nous voterons contre et nous reviendrons, un peu plus tard, avec les égouts de Ghlin et d'ailleurs. Mais, j'ai quand même encore une question à poser, Monsieur le Bourgmestre, comment pouvez-vous encore nous faire croire que les temps sont durs ? Comment pouvez-vous faire croire aux citoyens que les finances vont mal, mal si ce n'est pour leur faire peur ? merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : D'autres questions ? Oui, Mme DE JAER.

Mme Charlotte DE JAER, Conseiller : On aurait voulu avoir un plan global sur Nimy, puisqu'on parle aussi de rénover l'ancienne école Barigand et notamment pour en faire une salle ou en tout cas, que la salle, de ce que j'avais compris, pourrait être louée pour des activités quand il n'y a pas d'école. Puis on parle à côté de ça d'une salle à Ghlin de 400 personnes, c'est quand même grand pour une salle Calva. La seule salle Calva aussi grande, c'est à Flénu, et il y a pas mal de personnes qui disent qu'elle est trop grande pour ce qu'ils veulent en faire, qu'il aurait fallu en faire une plus petite ou en tout cas, permettre qu'elle puisse se découper plus facilement. On aurait bien voulu avoir une vision un peu plus globale sur ce qu'on va faire à Ghlin en matière de vie associative, mais peut-être aussi sur l'ensemble du territoire, on a des Calva qui poussent comme ça à gauche, à droite, mais on n'a pas vraiment une vision globale et pour ces raisons, on va s'abstenir Monsieur le Bourgmestre.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci, Monsieur l'Echevin.

M. Marc DARVILLE, Echevin : J'aimerais dire à Monsieur LECOCQ que cette salle a été budgétisée et le MR a voté son budget. Donc, vous êtes en train de vous contredire.

Deuxièmement, une bonne nouvelle pour vous, j'ai reçu les comptes de Mons Expo pour 2015 et ils sont en boni, un léger boni, certes, les comptes cumulés sont toujours en perte mais nous pouvons constater quand même une progression dans la gestion et j'en félicite son Président, ici présent, Cédric MELIS. En ce qui concerne la capacité de la salle, ce n'est pas la seule salle de cette capacité puisque le Calva d'Havré est légèrement supérieur avec 450 capacités et je peux vous dire qu'elle a un succès énorme, elle est louée presque en permanence et le Calva de Flénu, maintenant, depuis le temps qu'elle a été reprise en gestion par une Association, montre des chiffres qui sont en boni et qui ne sont plus déficitaires. Donc, l'agenda est beaucoup plus rempli que quand il y avait une gestion décentralisée de la part de l'Administration. Toutes les salles ont un succès et on peut se féliciter d'avoir des salles que nous mettons à la disposition des citoyens et nous, nous sommes quand même des prolétaires, on donne des salles à des prix assez accessibles à tous, parce que tout le monde ne peut pas se payer le Lotto Mons Expo. Voilà.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : On a cité l'école Barigand, est-ce que je peux donner la parole à Mme l'Echevine pour vous donner quelques indications à cet égard ?

Mme Catherine HOUDART, Echevine : Pour l'école Barigand, on en a parlé à plusieurs reprises puisque l'on sait que c'est une école énergivore. Donc, notre souhait c'est de ne plus investir au niveau des travaux et puis faire des travaux à n'en plus finir sur cette école. Donc, on souhaiterait faire un partenariat public/privé, donc, la partie du fond de l'école serait mise à disposition d'un promoteur et qui investirait ainsi dans la construction de la nouvelle école qui serait faite à l'avant de l'établissement actuel, tout en sachant que la salle de gymnastique serait gardée, puisque la salle de gymnastique est une grande salle de gym très spacieuse et qu'elle est déjà mise à disposition de très, très nombreuses associations, mais il faut repenser tout le site, puisque nous sommes victimes, évidemment, de vandalisme récurrent.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Vous voyez un peu cette technique d'échange de terrain contre la construction de la nouvelle école. Monsieur BOUCHEZ ou Monsieur LECOCQ ?

M. Jean-Marc LECOCQ, Conseiller : Merci, Monsieur le Bourgmestre, de me rendre la parole, mais on reviendra, bien entendu, sur Mons Expo. On ne va pas aujourd'hui faire le procès de Mons Expo ni d'ailleurs le détail de ses comptes et Monsieur l'Echevin sera surpris probablement à ce moment-là.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Juste un point, Monsieur le Bourgmestre, pour être bien clair par rapport à notre position ; on n'est pas contre qu'il y ait des salles

disponibles, mais je pense qu'à un moment donné, il faut aussi et on le sait, c'est un enjeu au niveau de la Régie et indépendamment d'un vote d'un budget, oui, quand vous votez un budget, vous votez des voies et des moyens, mais c'est la taille du projet qui nous pose questions et donc, c'est là-dessus qu'on est parfois un peu plus dubitatif et d'ailleurs, la question se posera sur le point 45. Mais, ici, c'est vraiment la taille du projet et aussi le fait qu'il faudrait quand même avoir une vue d'ensemble sur ces salles Calva, on a déjà parlé de la transparence au niveau des locations, de la gestion, c'est un peu avancé suite à la lettre relative au pacte culturel, mais donc, pour le moment, ça nous paraît un peu grand et surtout, on s'interroge sur la manière qui détermine la taille finalement de ces Calvas d'une commune à l'autre. Est-ce que c'est selon des demandes actuelles qui ne sont pas rencontrées ? Est-ce que l'architecture qui sera choisie vient comme un outil complémentaire aux outils existants ? Parce que j'ai le sentiment finalement qu'on construit des salles Calvas les unes à côté des autres, sans tenir compte, finalement, de celles qui sont déjà existantes ? Il serait peut-être intéressant de voir l'offre déjà existante et de se dire qu'il y a toute une série de besoins qui ne sont pas rencontrés à l'heure actuelle par différentes associations, sans se dire c'est la salle Calva de Ghlin, donc, pour Ghlin, Il faut faire comme cela. Non, ce qui compte, c'est sur l'ensemble du territoire de la Ville de Mons, d'offrir une offre de salle qui soit complémentaire et qui soit surtout suffisante pour l'ensemble des besoins des habitants, mais rien dans le dossier ne permet d'arriver à cette conclusion. Je vous remercie.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci beaucoup. Souhaitez-vous réagir Monsieur l'Echevin ? Non ?

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

29 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. ROSSI, MANDERLIER, Mme NAHIME, M. G. HAMBYE, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mme JUDE, MM. ANDRE, BERNARD, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, DI RUPO

10 ABSTENTION : MM. TONDREAU, LECOCQ, JACQUEMIN, BOUCHEZ, Mme DE JAER, M. DUFRANE, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mme MARNEFFE, M. Fr. HAMBYE

ADOPTÉ – 76e annexe

45° Objet : Salon communal de Jemappes. Aménagement et rénovation d'un local de 200 m² avec installation d'une cuisine de collectivité. Approbation de l'avant-projet. Marchés Publics 2015/RF/Salon Jemappes cuisine/LF

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Mme DE JAER.

Mme Charlotte DE JAER, Conseillère : Mais on a beau avoir changé l'intitulé, puisque là, on nous explique bien qu'il s'agit bien de rénover un local de 200 m² et d'installer une cuisine, puisque d'habitude, il est juste écrit « cuisine de la salle Calva à Jemappes ». J'imagine qu'on a donné plus de détails parce qu'on pensait qu'on n'avait pas vu dans le dossier qu'il s'agissait de ça, mais, en fait, on avait vu dans le dossier qu'il s'agissait de ça. J'imagine que toute l'opposition à l'époque avait vu dans le dossier qu'il s'agissait de ça et on a toujours voté contre, on pense que les besoins sont ailleurs, qu'il y avait moyen que les personnes qui allaient au Calva de Jemappes aillent au Calva de Flénu donc, donc on ne voit pas pourquoi aujourd'hui, alors qu'on a toujours voté contre ce point et que, par ailleurs, on essaie de saucissonner le dossier en faisant passer à différents Conseils communaux différentes parties, on voterait « pour », donc ce sera « non » et j'imagine que l'opposition nous suivra, mais aussi le CDH qui a toujours voté contre. Merci

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Oui, Monsieur BOUCHEZ.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : J'ai souvent fait appel à la cohérence en politique, c'est un dossier dont on peut faire part de beaucoup de critiques, mais quand nous étions dans la majorité, ce dossier est passé en Collège, il a été adopté par notre groupe politique quand nous étions en majorité, donc, il n'y a pas de raison en matière de cohérence politique de changer, même si ce dossier est critiquable à de nombreux égards. J'espère juste que tous les groupes politiques de cette Assemblée auront la même cohérence et ce n'est pas parce que en deux mois il y a eu un changement de majorité que les opinions des uns et des autres doivent changer, si pas, ça résumerait nos votes au Conseil communal uniquement sur la base de notre positionnement personnel, où des postes occupés par les uns et les autres. Donc, même dans l'opposition, nous continuons à soutenir ce projet, même si, effectivement, les critiques sont légitimes, mais comme nous étions déjà engagés, on ne va pas changer d'avis maintenant et je serais curieux de voir ce que feront les autres groupes politiques en la matière. Je vous remercie.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci

Vous vouliez encore intervenir Monsieur ANDRE ? Je vous en prie

M. Yves ANDRE, Conseiller : Donc, en fait, effectivement, quand on était dans l'opposition, on avait voté contre, ici, on va changer de position et pas parce qu'on est arrivé dans la

majorité ou peut-être parce qu'on est arrivé dans la majorité, je suis sûr que ECOLO aurait certainement eu une vision différente s'il avait été le partenaire de la nouvelle majorité, mais soit, en fait, l'argument principal c'est que maintenant au tenant de toutes les informations que l'on possède, ça permettrait de rentabiliser la salle qui est, pour les gens qui connaissent un petit peu Jemappes et les gens qui habitent Flénu connaissent aussi un peu Jemappes, savent qu'il y a énormément de demandes sur Jemappes et qu'on a du mal de trouver une association qui pourrait gérer le Calva de Jemappes, parce que l'absence de salle pour la salle de la Rotonde est vraiment un problème majeur. Et on entend qu'au niveau du Calva de Flénu, il est de plus en plus utilisé, la rentabilité arrive. Voilà, il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

34 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, TONDREAU, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. ROSSI, MANDERLIER, LECOCQ, Mme NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mme JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

4 NON : Mmes DE JAER, MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

1 ABSTENTION : M. JOOS

ADOPTE – 77e annexe

Sortie de Mme LAGNEAU = 38 présents

46° Objet : Concession de travaux ayant pour objet la construction d'un complexe en lieu et place des ateliers communaux sis Avenue Maistriau 4-6 à 7000 Mons comprenant notamment une salle polyvalente à destination des étudiants. Approbation du projet et du mode de passation (concession de travaux publics). MP 2016/RF/Salle Maistriau/BD

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, TONDREAU, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. ROSSI, MANDERLIER, LECOCQ, Mme NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANTONINI, Mme JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MARNEFFE, MM. Fr. HAMBYE, DI RUPO

1 ABSTENTION : M. BEUGNIES

ADOPTE – 78e annexe

47° Objet : Service Informatique – Acquisition d'un serveur DB Civadis. Modification de la décision du 15/12/2015. Marchés Publics BE/2015.137.002.00/SDE

ADOPTE à l'unanimité – 79° annexe

48° Objet : Service Informatique. Acquisition de matériel WIFI. Révision de sa délibération du 15 décembre 2015 (modification des quantités). MP BE/2015.137.045.00/SDE

ADOPTE à l'unanimité – 80° annexe

49° Objet : Cimetière de Flénu : Révision de la liste des sépultures d'importance historique locale. Suppression des sépultures 03 002 0045 et 03 002 0046. Espaces Verts et Funéraires

ADOPTE à l'unanimité – 81° annexe

50° Objet : Cimetière de Mesvin. Liste des sépultures d'importance historique locale. Espaces Verts et Funéraires

ADOPTE à l'unanimité – 82° annexe

51° Objet : Cimetière de Cuesmes. Liste des sépultures d'importance historique locale. Espace Verts et Funéraires

ADOPTE à l'unanimité – 83° annexe

52° Objet : Cimetière d'Harmignies. Liste des sépultures d'importance historique locale. Espaces Verts et Funéraires

ADOPTE à l'unanimité – 84° annexe

53° Objet : Cimetière d'Harveng. Liste des sépultures d'importance historique locale. Espaces Verts et Funéraires

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: M. TONDREAU.

M. Emmanuel TONDREAU, Conseiller : Simplement, pour rappeler le souvenir de Victor Dejardin, le mécène du CPAS de Mons, qui je crois dont on parle ici, on évoque le souvenir de la tombe du Bourgmestre Dejardin, j'imagine que ce sont les parents et leur fils, voilà. J'imagine que Monsieur BARVAIS pourra me confirmer la chose. C'est lui qui a donné au CPAS les 1.800 hectares du Domaine des Epioux. Merci.

ADOPTE à l'unanimité – 85e annexe

54° Objet : Enceinte du Parc du Beffroi – Prestataire de service en stabilité. Approbation des conditions du marché et détermination du mode de passation (procédure négociée sans publicité). Marchés Publics BE/2016.773.163.00/BA

ADOPTE à l'unanimité – 86° annexe

55° Objet : Eclairage public – Travaux d'amélioration à l'Avenue du Champ de Bataille à Flénu (ajout de points lumineux le long du passage cyclo piéton entre le parking du hall omnisports et le parking du football). Approbation des devis ORES. Marchés Publics BE/2016.426.074.00/SD

ADOPTE à l'unanimité – 87° annexe

56° Objet : Rétrocession et incorporation dans le domaine public communal des assiettes des espaces communs non privatifs de la cité dénommée « Nouveau Quartier » à Cuesmes appartenant à la société immobilière sociale de la région montoise « Toit & Moi » en faveur de la Ville de Mons. Adoption du plan général d'alignement. Voirie A/8605/C/5/46

ADOPTE à l'unanimité – 88° annexe

57° Objet : Fonds d'investissement des communes 2013-2016 du SPW - Création de trottoirs Rue Bruyère de Jurbise à Maisières, s'inscrivant dans le cadre du Plan Communal d'Investissement 2013-2016.
Approbation des conditions du marché et détermination du mode de passation (procédure négociée directe avec publicité). MP BE/2016.PIC.421.054.00/SD

ADOPTE à l'unanimité – 89° annexe

58° Objet : Fonds d'investissement des communes 2013-2016 du SPW - PIC 2013/2016 de la Ville de Mons. Amélioration (voirie, trottoirs) et égouttage des rues Théophile Massart et Mouzin à Nimy - Marché conjoint « Ville de Mons - SWDE ». Approbation des conditions du marché et détermination du mode de passation (adjudication ouverte). MP BE/2016.PIC.421.057.00/MF

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Mme MARNEFFE.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère : Comme je l'ai déjà fait précédemment et comme je l'ai déjà fait à la réunion de travaux concernant la rue Massart et la rue Mouzin, je plaide pour que cette rue soit, à terme, une rue qui devienne cyclable et dans laquelle on donne la priorité d'abord à la mobilité douce et que la vitesse alors qui sera utilisée dans ces rues, Mouzin et Massart, soit le 30 km/heure.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Madame l'Echevine, on en prend note j'imagine ?

Mme Mélanie OUALI, Echevine : Oui, je confirme effectivement comme cela a déjà été indiqué aux deux rencontres citoyennes d'ailleurs puisqu'on là, on ne peut pas nous targuer de

ne pas faire de réunions et des projets participatifs, et donc, effectivement, ce sera bien du 30 km/heure et en ce qui concerne les modifications, on a revu certains éléments avec l'auteur de projet qui est l'IDEA et donc, à ce stade-ci, on peut avancer, on a entendu vos remarques et il y a encore des possibilités.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Moyennant cet échange, on peut considérer que c'est Ok ?

ADOPTE à l'unanimité – 90^e annexe

59^e Objet : Fonds d'investissement des communes 2013-2016 du SPW – Réfection de diverses rues (voiries et trottoirs) dans les sections de Ghlin, Mons, Havré, St-Denis, Jemappes, Flénu et Hyon, s'inscrivant dans le cadre du Plan Communal d'Investissement 2013-2016. Approbation des conditions du marché et détermination du mode de passation (adjudication ouverte). MP BE/2016.PIC.421.058.00/GMS

ADOPTE à l'unanimité – 91^e annexe

60^e Objet : Amélioration et égouttage de l'Avenue du Champ de Bataille à Flénu (phase 2). Approbation du projet relatif à l'éclairage public et du dossier de marché de fourniture. MP BE/2015.PIC.421.061.01/GMS

ADOPTE à l'unanimité – 92^e annexe

61^e Objet : Amélioration et égouttage de l'avenue du Champ de Bataille à Flénu (phase 2). Approbation du devis ORES relatif à l'enfouissement de traversées. MP BE/2015.PIC.421.061.02/GMS

ADOPTE à l'unanimité – 93^e annexe

62^e Objet : Fonds d'investissement des communes 2013-2016 du SPW - PIC 2013/2016 de la Ville de Mons. Amélioration (voirie, trottoirs) et égouttage des rues de la Brisée à Maisières et de Binche à Soignies – Marché conjoint Ville de Mons - Ville de Soignies». Approbation des conditions du marché et détermination du mode de passation (adjudication ouverte). MP BE/2015.PIC.421.500.00/MF

ADOPTE à l'unanimité – 94^e annexe

63^e Objet : Parking Grand Place – Sécurisation anti-intrusion. Approbation des conditions du marché et détermination du mode de passation (procédure négociée directe avec publicité). Ratification. MP BE/2016.424.078.00/VT

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: M. BEUGNIES.

M. John BEUGNIES, Conseiller : Merci, Monsieur le Bourgmestre, ici, finalement, on va investir 340.000 euros pour un système anti-intrusion, c'est pour clairement empêcher les

SDF d'aller squatter le parking de la Grand Place, que ce soit pour dormir ou pour s'abriter et là, je pense vraiment qu'on prend le problème complètement à l'envers. Je pense qu'on devrait plutôt investir cet argent non pas pour les empêcher de rentrer mais pour trouver des solutions. D'ailleurs, Monsieur BARVAIS, tout à l'heure, parlait d'un projet en cours, donc, ça il faut que je le souligne, je crois que c'est une bonne chose, un projet en cours, qui n'est pas le « nirvana », certes, mais au moins, il a le mérite d'exister. Dans ce genre de projet, l'argent, le financement, c'est super important. Je pense vraiment que cet argent, ces 340.000 euros, il faudrait plutôt les investir dans ce projet plutôt que d'empêcher les SDF de rentrer dans le parking. Franchement, je vous demande d'y réfléchir, peut-être de reporter le point, je ne sais pas, m'enfin, je trouve que ce serait quand même une erreur d'investir cet argent dans ce système anti-intrusion. Merci

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci. D'autres remarques ? Moi, je peux vous dire quelques éléments si Mme l'Echevine le permet, nous travaillons avec le Service de prévention d'une manière que vous n'imaginez pas à l'égard des personnes précarisées et nous cherchons avec elles des solutions et on espère, malgré quelques difficultés de dernières minutes, de trouver une solution qui pourrait leur satisfaire. Le dialogue est permanent, mais vous devez savoir que, à l'intérieur du parking, on en est arrivé à des situations qui sont sur le plan de la salubrité totalement inappropriées je dirai même d'inacceptables, sur le plan de la sécurité, les problèmes sont nombreux, pas mal de gens n'osent plus se garer et quand ce sont des femmes seules, elles fuient tellement elles craignent. Donc, on continue à travailler avec les personnes précarisées, je vais même organiser une rencontre moi-même pour les voir. Il y en a un certain nombre avec lesquels on peut avancer, d'autres c'est très très compliqué parce qu'elles ne sont pas uniquement des personnes précarisées mais il y a d'autres difficultés que je ne veux pas évoquer avec elles. Mais donc, soyez convaincus que la Ville travaille et continue à travailler, on essaie de voir s'il n'a pas moyen de mettre en occupation une partie de la journée et trouver des solutions comme on peut en trouver dans d'autres villes. On est en permanence, il y a une équipe en permanence de services de prévention qui essaient de trouver des solutions. Donc, on poursuit, on le fait d'ailleurs en collaboration avec le CPAS mais il faut absolument redonner de la sécurité à ce parking, si on ne le fait pas, il sera totalement déserté et nous devons le faire, le nettoyer, donner une couche de couleur et permettre aux véhicules de retrouver le chemin de ce parking. Voilà un peu la raison pour laquelle ou les raisons pour lesquelles nous devons avancer avec ce dossier. Mais, croyez-bien qu'on doit être une des Villes les plus actives qui mettent le plus de moyens financiers pour les personnes précarisées. Le président du CPAS pourrait encore parler encore avec plus de

détails que moi, il y a des abris de nuit, il y a des abris de jour, il y a les repas, mais on est confrontés parfois à des difficultés parfois très difficiles, ces personnes veulent dormir avec leur chien, etc... on essaie de trouver des solutions, mais croyez-bien que ce n'est pas simple, mais nous le faisons. Vous dites NON alors ? Pour les autres formations, je peux considérer que c'est OUI ?

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, TONDREAU, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. ROSSI, MANDERLIER, LECOCQ, Mme NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANTONINI, Mme JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MARNEFFE, MM. Fr. HAMBYE, DI RUPO

1 NON : M. BEUGNIES

ADOPTE – 95e annexe

64° Objet : Service Magasin de voirie et entretien - Acquisition d'un camion lève conteneur. Approbation des conditions du marché et détermination du mode de passation (procédure négociée directe avec publicité). MP BE/2016.421.043.00/GC

ADOPTE à l'unanimité – 96° annexe

65° Objet : Rénovation du Hall Omnisports de Cuesmes. Approbation de l'avant-projet. MP BE/2015.764.164.00/LF

ADOPTE à l'unanimité – 97° annexe

66° Objet : Conclusion d'emprunts et d'escomptes de subventions pour le financement des dépenses d'investissement de la Ville de Mons, sa Régie Foncière, du CPAS, de la Régie Communale Autonome et de la Zone de Police Mons-Quévy – Marché répétitif. Approbation des conditions du marché et détermination du mode de passation (procédure négociée sans publicité). MP BO/Marché financier 2014 ter/MRU

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Oui.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Merci, Monsieur le Bourgmestre. Ecoutez, je suis un petit peu inquiet sur le marché financier, parce que les offres ont été rentrées dans les délais, les deux Organismes bancaires qui ont répondu ont remis leur offre, en tout cas, ce qui a été demandé et je vois ici, qu'on prolonge de 4 mois le marché précédent. Est-ce que vous pouvez nous éclairer sur les raisons pour lesquelles le nouveau marché n'a pas pu être passé ? On entend tout et n'importe quoi par rapport à ces marchés, je pense que ce serait

important d'avoir toute la clarté et la transparence en ce qui le concerne, puisqu'on parle quand même ici, ne serait-ce que pour 4 mois, on parle quand même de 37 millions, mais donc, sur l'année, on est sur près de un demi milliard d'euros. C'est quand même énormément d'argent et apparemment, ça bloque, ça aurait déjà dû être conclu normalement à la moitié du mois de mai. Je vous remercie.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Le Président du CPAS s'en est préoccupé et il connaît le dossier. Est-ce que vous pourriez avoir la gentillesse de nous éclairer ?

M. Marc BARVAIS, Président du CPAS: Oui, effectivement, Monsieur le Bourgmestre. Dans ce dossier, vous savez que lors de l'attribution précédente, le marché avait été cassé par la Tutelle et donc, pour le Service des Marchés publics, pour être tout à fait sûr de ne pas se retrouver devant la même situation, a introduit des conclusions quant à l'attribution du marché auprès de la Tutelle, la Tutelle vient de se prononcer et considère qu'une des offres est non valable. Nous venons seulement d'avoir l'accord de la Tutelle, donc, il faut remonter un dossier, revenir ici au prochain Conseil. C'est pourquoi ils ont préféré prolonger celui-ci, le dossier de la Tutelle, un document signé par la Directrice Générale de la DGO5 vient seulement d'arriver. Donc, vous aurez le dossier complet au prochain Conseil.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : OK, moyennant ces explications, on peut accepter ?

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Si je comprends bien, on a demandé l'avis à la Tutelle avant de passer le dossier pour éviter le risque d'être cassé, au cas où le dossier aurait été accepté, parce qu'il y a un doute, à un moment donné, sur l'une des questions ?

M. Marc BARVAIS, Président du CPAS : C'est cela, le Service des Marchés publics avait analysé le marché et pour être tout à fait sûr que la décision ne puisse plus être cassée, a demandé à la Tutelle de valider l'option. Voilà.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Moyennant ces explications, approuvé ?

ADOPTE à l'unanimité – 98e annexe

67° Objet : Fonds d'investissement des communes 2013-2016 du SPW - Travaux d'amélioration de voirie et d'égouttage du Vieux Chemin de Binche à Mons s'inscrivant dans le cadre du Plan Communal d'Investissement 2013-2016. Approbation de la convention Ville de Mons - SWDE. MP BE/2016.PIC.421.055.00/SD

ADOPTE à l'unanimité – 99° annexe

68° Objet : Ecole du Bois de Mons – Installation d'un pavillon préfabriqué. Approbation des conditions du marché et détermination du mode de passation (procédure négociée sans publicité). MP BE/2016.722.122.00/MCP

ADOPTE à l'unanimité – 100^e annexe

69^e Objet : CPAS. Commission Locale pour l'Énergie (CLE) Rapport d'activité : année 2015.
Information. Secrétariat

ADOPTE à l'unanimité – 101^e annexe

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Chers Collègues, je vous pose la question suivante : nous avons 9 interpellations, est-ce que certaines de ces interpellations pourraient se transformer en question écrite ?

Mme Charlotte DE JAER, Conseillère : Tout dépend du délai de réponse des questions écrites et nous, on veut bien, à condition qu'elles nous soient envoyées par mail, comme on le demande à plusieurs reprises. Le 24 avril, j'ai transformé mon interpellation en question écrite et je n'ai toujours pas reçu la réponse. Si vous me garanzissez un délai de 5 jours avec une réponse par mail, je peux retirer deux de mes interpellations.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Je compte vous le remettre en mains propres tout de suite.

Mme Charlotte DE JAER, Conseillère : C'est encore mieux, Monsieur le Bourgmestre !

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Questions écrites et réponses immédiates :

- panneaux publicitaires ...

Mme Charlotte DE JAER, Conseillère : Monsieur le Bourgmestre, je garde mon interpellation concernant Cibly et les 3 autres interpellations, je les passe en questions écrites.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Cibly vous le gardez ?

Mme Charlotte DE JAER, Conseillère : Oui

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Le bus gratuit, ça, c'est une question écrite ? C'est ça ?

Mme Charlotte DE JAER, Conseillère : Donc, il y avait une interpellation concernant les panneaux publicitaires que je passe en question écrite ; une interpellation concernant l'avenue du Champ de Bataille que je passe en question écrite et une interpellation, celle que vous avez dit concernant les bus lors de la Ducasse.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Les bus gratuits, ce sera une question écrite aussi ?

Mme Charlotte DE JAER, Conseillère : Ce ne sont pas des bus gratuits, ce sont des bus lors de la Ducasse, mais ce sera une question écrite aussi.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Je n'ai pas compris

Mme Charlotte DE JAER, Conseillère : je n'ai jamais dit qu'ils devaient être gratuits, ce sont des bus pendant la Ducasse mais, OK, je la prends en écrit. S'ils sont gratuits, je suis contente

...

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : ça, on vous répond par écrit alors. D'accord.

Le Trial, ça, vous la posez.

Madame MARNEFFE, vous en avez plusieurs, que pourriez-vous mettre comme question écrite ?

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère : Considérant les ranges-vélos provisoires, je le passe en question écrite ...

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Attendez 30 secondes, Racks à vélo, c'est ça ? Question écrite, oui.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère : je demanderai, par contre, en priorité, de pouvoir passer en premier l'interpellation concernant les zones d'activités mixtes à Nimy, parce qu'il y a des riverains qui sont dans la salle qui attendent depuis 18 heures, qu'on débattre de ce point, si on pouvait rapidement en venir à cette interpellation par respect pour eux. Les inondations, je vous propose de la reporter pour le prochain Conseil, parce que j'aimerais bien qu'il y ait un débat.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : On reporte, ça va. Il me reste Monsieur ANTONINI.

Redynamisation du Centre de Jemappes. La fois prochaine ?

M. Fabio ANTONINI, Conseiller : On peut le reporter

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Reporté. Monsieur DUFRANE, le Trial de Cibly, ce sera en même temps que Madame DE JAER. Madame MARNEFFE, allez-y pour l'aménagement urbanistique des zones d'activités mixtes à Nimy.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère : Tout à fait.

Construite autour de divers industries dont l'ancienne faïencerie, la commune de Nimy garde diverses traces de son histoire dans son patrimoine mais aussi dans son plan de secteur. Alors qu'elle s'est fortement densifiée en logement, Nimy a conservé deux importantes zones d'activités économiques mixtes sur son territoire de part et d'autre de la rue des Viaducs.

Destinée principalement à des activités d'artisanat, de distribution, ces zones accueillent ici des entreprises dont les nuisances soulèvent de nombreuses critiques du voisinage.

La première zone située entre la rue des Viaducs et la rue Mouzin accueille deux entreprises qui génèrent un important trafic de poids lourds dans la rue Mouzin et dans la rue Gérard.

Depuis mon interpellation de 2013 relative à l'intégration urbanistique de ces entreprises dans le quartier, le mur d'enceinte du périmètre a subi quelques travaux de rénovation, et c'est déjà une bonne chose. Le cadre de vie que réservent ces entreprises reste toujours problématique.

Suite à la réunion d'information relative aux travaux de la rue Mouzin, les riverains attendent d'ailleurs beaucoup de promesses d'envisager des solutions pour limiter les nuisances dues

notamment aux trafics de poids lourds. Il y a également des problèmes de nuisances sonores dues à du rodage de moteurs de refroidissement d'avions. Les riverains ont d'ailleurs, je pense, déposé une pétition pour se plaindre de ces nuisances sonores quotidiennes. Pouvez-vous nous préciser si des contacts ont été pris avec l'entreprise Lebrun pour faire stopper les essais extérieurs en l'attente de la construction de logettes anti-bruits efficaces qui pourraient réduire ces nuisances ?

La seconde zone mixte au plan de secteur impactant le cadre de vie des habitants de Nimy est située entre la rue Lecat, la rue des viaducs et le chemin de fer. Cette zone fait l'objet de projets et spéculations multiples qui laissent les riverains du quartier du Clair-logis très inquiets. Premier point :

Alors que les voiries du quartier sont déjà en très mauvais état, le trafic ne cesse d'y augmenter suite au développement d'activités sur ces terrains, creusant des nids de poule, empêchant le stationnement et accentuant les problèmes de stabilité des bâtiments sur des sols déjà sensibles. Dans quels délais envisagez-vous la réfection de ces voiries? Quelles règles de stationnement et de circulation pourriez-vous envisager pour améliorer la cohabitation des nouvelles activités avec celle des riverains, et pour limiter la dégradation de ces voiries impactant, également, le budget communal ?

Deuxième point, suite à un déboisement infractionnel en 2012, le cordon végétal qui isolait le quartier des chancres industriels a disparu, dégagant une vue assez déplaisante vers le site des anciennes tuberries. Qu'en est-il du suivi de cette infraction et par ailleurs, du reboisement du site ?

Le site des anciennes tuberries devait également faire l'objet d'une désignation en périmètre SAR (Sites à réaménager) qui auraient permis sa réhabilitation. Pourriez-vous nous donner des informations à ce sujet-là ?

Suite à l'imperméabilisation du sol de la zone mixte, des problèmes d'inondation ont pu être constatés, le réseau d'égouttage du quartier n'étant pas calibré pour recevoir ces excédents. Ne s'agirait-il pas d'envisager la réfection du réseau avant toute nouvelle urbanisation du quartier?

De façon plus spécifique, la parcelle 108H10 est concernée par le développement d'activités diverses: logements, ASBL de service d'accrochage scolaire et entreprise fabricant des ballons, aménagement d'un parking et d'une nouvelle desserte. Pouvez-vous nous préciser les règles urbanistiques relatives à l'installation de ces activités en zone mixte et les permis ayant éventuellement été délivrés?

Enfin, une demande de permis en cours d'examen – vous pourrez nous donner des informations sur son suivi - ouvrirait la porte au stockage de 42 containers sur cette parcelle. Outre l'impact paysager d'un tel projet, les informations fournies ne permettent pas de mesurer le charroi généré par l'activité. Par ailleurs, le projet évoque la "Construction d'un centre de vie pour routiers" alors que l'enquête publique parle de l'aménagement d'un parc de 42 containers de stockage. Pourriez-vous clarifier ces points pour nous permettre et permettre aux riverains de mieux mesurer l'impact de ce projet, et exposer les intentions du Collège par rapport à ce permis ? Je vous remercie.

M. Nicolas MARTIN, Echevin : Merci Madame la Conseillère pour votre interpellation qui va effectivement me permettre de faire le point sur ces différents aspects qui concernent la commune de Nimy et qui préoccupe pas mal de riverains, effectivement, puisque ceux-ci nous sont adressés également. Vous mettez en lumière les incohérences d'un Plan de secteur qui, finalement, n'est plus en phase effectivement avec l'évolution des choses et avec nos réalités de terrain actuelles. En ce qui concerne la zone située entre la rue des Viaducs et la rue Mouzin, celle-ci se situe en zone d'activités mixtes au plan de secteur. L'implantation des deux entreprises qui est déjà assez ancienne pour l'une d'entre elles est donc conforme à cette destination. Leur exploitation est actuellement couverte par un permis unique qui date de 2010. Toutefois, comme vous le souligniez, différents aménagements sont intervenus entretemps, au fur et à mesure des nouveaux besoins, en lien avec l'activité des entreprises. Dès lors, nos services sur notre initiative, notamment le Service de l'Urbanisme et le Service de l'Environnement ont déjà effectué de nombreuses démarches auprès de l'exploitant afin d'évaluer la compatibilité de son activité avec la zone d'habitat voisine et je crois par ailleurs savoir également que le Département contrôle de la Région Wallonne est intervenu lui aussi à de nombreuses reprises dans le même sens. Comme vous le comprendrez donc, la pression des Autorités publiques, qu'elle soit locale ou régionale est donc assez forte sur les deux entreprises pour être plus précis en question. Dans ce contexte, nous avons d'ailleurs rencontré avec Monsieur le Bourgmestre et Madame l'Echevine des travaux, c'était le 15 avril dernier, l'exploitant, afin de faire le point avec lui une nouvelle fois sur la situation et envisager des pistes qui soient plus structurelles et répondre à la fois à la préoccupation des riverains mais aussi aux préoccupations de la Ville, puisque on l'a souligné puisque le point est inscrit à l'ordre du jour de ce Conseil, la Ville s'est engagée à refaire des voiries importantes, avec des budgets conséquents à cet endroit et nous avons également la préoccupation de faire en sorte de veiller à ce que ces voiries puissent continuer une fois leur

remise en service à être en état le plus longtemps possible. Dès lors, nous avons rencontré l'exploitant, je le disais, le 15 avril dernier, afin de faire le point sur la situation et de dégager des perspectives pour l'avenir. De cette réunion, celui-ci nous a confirmé que parmi les pistes explorées afin de pérenniser ces activités, l'option de la délocalisation dans des zones plus adaptées était envisagée très certainement pour Chimiderouil et des contacts sont pris pour faire en sorte que ce déménagement puisse se faire dans un périmètre proche sur des terrains plus adéquats, notamment avec l'IDEA, pour faire en sorte que ça reste dans la région, si possible à Mons, mais dans un tissu plus adapté par rapport à ces activités et le même type d'alternative, c'est-à-dire une délocalisation n'est pas exclu, il peut même être envisagé pour l'entreprise LEBRUN, c'est une première discussion que nous avons eue dans ce sens avec l'exploitant, qui a par ailleurs rappelé son attachement au caractère historique du site, mais qui n'a pas exclu la possibilité de déménager son entreprise si cela lui permettait de l'exploiter dans de meilleures conditions et de meilleures relations de voisinage. D'ailleurs, une réunion est prévue à cet effet, je l'ai convoqué cette semaine, avec l'IDEA et on aura l'occasion avec les services, de faire le point dans le suivi de la réunion du 15 avril qu'on a eue avec le Bourgmestre et l'Echevine des travaux, à cet effet. Comme vous le constatez, donc, à terme, le quartier de la rue Mouzin pourrait donc être libéré des impacts potentiellement générés par l'une ou les deux entreprises en question. Dans l'intervalle, nos services surveillent attentivement les aménagements qui sont réalisés par l'entreprise, afin que la cohabitation avec les riverains se déroulent le plus paisiblement possible. En ce qui concerne la seconde zone, entre la rue Lecat, la rue des Viaducs et le Chemin de Fer, celle-ci fait effectivement l'objet d'une demande de permis d'urbanisme visant l'implantation de 42 containers de stockage, c'est la préoccupation que vous relayez tout à l'heure et qui concerne nos riverains ce soir. A ce stade, l'enquête publique est clôturée et les réclamations sont, vous l'avez souligné, à l'analyse encore actuellement au niveau de nos Services Techniques. Le Collège n'a donc pas encore été invité à ce stade à se prononcer sur la demande, il n'en a pas encore connaissance à ce stade de manière officielle, mais je peux en tout cas vous assurer ainsi qu'à l'ensemble des riverains concernés, que nous serons particulièrement attentifs à cette demande puisque celle-ci a déjà fait l'objet de nombreux commentaires et celle-ci est parvenue à nos oreilles, ce qui nous a permis de nous pencher sur le dossier. S'agissant de la mention relative à la construction d'un Centre de Vie pour routiers, il s'agit en fait, vérification faite, d'une coquille qui était glissée dans le dossier de demande de permis et cela n'est donc, selon ce que le demandeur nous a fait savoir, pas d'actualité. En ce qui concerne le déboisement infractionnel de 2012 que vous avez évoqué, sachez qu'un pro-justitia a été

dressé, le Service de l'Urbanisme est d'ailleurs en discussion avec le Service Contentieux de la Région Wallonne, pour fixer le montant de l'amende transactionnelle et le mode de réparation à faire appliquer. Le dossier est en cours d'instruction mais comme vous le savez, ces procédures contentieuses sont malheureusement particulièrement longues. A ce jour, il n'y a pas de projet de SAR pour les anciennes Tuberies de Nimy, bien que nous ne doutions pas que ce site retienne l'attention d'investisseurs et qui n'est donc pas exclu qu'une telle demande soit un jour d'actualité. En ce qui concerne enfin la parcelle 108 H10 que vous évoquez, celle-ci était actuellement divisée en 13 lots, appartenant à 8 propriétaires différents, formant la copropriété de la faïencerie. Elle regroupe des entrepôts, des lieux de stockage, des ateliers, tous liés à une activité, qu'il s'agisse d'un atelier d'artiste, de couture, etc... ainsi que des bureaux d'entreprise, que ce soit d'architecture, d'infographie ou de publicité. Le bâtiment comporte également 7 logements, les aménagements prévoient également un parking privé de 22 emplacements créé par les très petites entreprises, les TPE, qui organisent leurs activités sur place, un permis d'urbanisme est en cours de procédure pour régularisation de l'aménagement du site, des compléments ont, par ailleurs, été sollicités et sont à l'analyse. Concernant la réflexion des voiries, un éventuel renouvellement de l'égouttage, ceux-ci ne sont pas exclus dans le futur mais non-actuellement planifiés. Voilà pour les éléments que je pouvais vous apporter à ce stade, mais sachez, d'ores et déjà, que nous serons très attentifs à la demande qui porte sur les containers puisque celle-ci est effectivement assez inhabituelle par rapport à la topographie des lieux.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : merci, Monsieur l'Echevin. Madame MARNEFFE

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère : Effectivement, de façon générale, je pense qu'on a un plan de secteur qui est peut-être un peu incohérent par rapport à la réalité de terrain existante et, peut-être à long terme, prévoir un PCA pour envisager peut-être une affectation, plus un logement, pour ces sites, après déménagement, je pense notamment au site de la rue Mouzin. Pour le moment, je pense que cette vision, à long terme, de déménagement, elle paraît plus adéquate si ça n'entraîne pas des pertes d'emploi dans la région. A court terme, j'insiste sur la nécessité de voir avec eux pour ce permis pour avoir des logettes anti-bruits qui pourraient réduire les nuisances et quand même pacifier les relations avec les riverains.

M. Nicolas MARTIN, Echevin : Si je peux me permettre, sachez simplement qu'on a déjà relayé la demande au Service de l'Environnement, puisque vous m'en aviez déjà fait part.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère : Parfait. Pour la seconde zone, je pense que la première chose à faire, indépendamment du permis et indépendamment des régularisations qui sont absolument indispensables, ce serait aussi que la Ville fasse un peu son rôle d'intermédiaire entre les riverains, d'une part, et les entrepreneurs et les copropriétaires de l'autre, pour essayer, peut-être, d'avoir une concertation et faire en sorte que les relations de voisinage s'améliorent. Il y a déjà eu une pétition de la part des riverains en 2014 pour signaler des problèmes, je pense que la situation n'a fait que se dégrader et si, de part et d'autre, on s'envoie des invectives par l'intermédiaire de la presse, je pense que ça ne va vraiment pas améliorer la cohabitation. Donc, je pense que la Ville doit vraiment jouer, ici, son rôle d'intermédiaire et essayer de pacifier les contacts entre les deux. Pour le permis proprement dit, je pense qu'il faudra limiter absolument le charroi à celle de la dépose du container et pour le reste, ce n'est pas un lieu de stockage type logistique qui entraînerait des gros charrois et des gros camions et donc, être très prudents par rapport à ça et par ailleurs, j'attire votre attention sur le fait que l'article 30 du CWATUP indique justement que dans ce genre de circonstances il y a lieu de mettre en place un dispositif d'isolement entre le site en zone d'activités mixtes et la zone d'habitat pour éviter aussi, notamment, les nuisances visuelles et, éventuellement, les problèmes de cohabitation, tout simplement. Je ne vous ai pas entendu pour tout ce qui était problèmes de voirie et d'égouttage, si on veut, par ailleurs, indépendamment de ce projet, en zone d'activités économiques mixtes, faire aussi de l'urbanisation supplémentaire. Dans tous les cas, quels sont vos intentions au niveau de la voirie et de l'égouttage ? Est-ce que vous avez l'intention de rénover ça pour le permettre, sinon, c'est absolument impossible d'imaginer n'importe quelle urbanisation complémentaire ?

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : L'incident est clos ...

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère : Non, je voulais avoir une réponse par rapport à la voirie ...

M. Nicolas MARTIN, Echevin : Je l'avais dit, mais, bon ce n'est pas grave ... C'est à la fin.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : C'est à la fin, il va vous donner le texte.

On en arrive à la dernière interpellation qui concerne le Trial à Cibly. Peut-être Madame DE JAER suivie de Monsieur DUFRANE ?

Mme Charlotte DE JAER, Conseillère : Monsieur le Bourgmestre, Madame l'échevine de l'environnement, je souhaiterais vous interroger concernant la demande de permis introduite par la Ville au sujet du trial moto (entraînements et compétitions) organisé sur le terri de Cibly.

Celui-ci est pratiqué illégalement depuis de nombreuses années, au détriment des riverains qui en subissent les nuisances, notamment sonores et au détriment de la zone verte.

Aujourd'hui, la Ville de Mons entend demander un permis, pour la construction d'un Club House, ce qui forcément créera des nuisances sonores supplémentaires et non pas pour une compétition mais pour trois compétitions de 8h à minuit.

La Ville tente de noyer ces demandes imbuables derrière des activités pédestres et des activités nature pédagogiques sur le site, activités qui n'ont nullement besoin de ce permis pour exister.

Nous ne sommes pas dupes et les riverains non plus.

Monsieur le Bourgmestre, Madame l'échevine de l'environnement, pouvez vous tout d'abord nous expliciter comment s'est déroulée la réunion d'information à Cibly ?

Pouvez-vous nous dire combien de remarques et d'avis ont été rendus à l'issue de la consultation publique ? Qu'entendez-vous en faire ? Quelles réponses allez-vous apporter à ces montois ?

Pouvez-vous nous dire ce qui vous motive à déposer un permis pour du trial dans une zone verte alors que d'autres endroits pourraient être explorés ? Pouvez-vous nous dire quelles pistes ont été envisagées pour déplacer le trial ailleurs ? Je pense notamment à la zone située au sein de l'échangeur autoroutier Saint-Ghislain Hensies qui ne dispose pas de riverains et n'est pas une zone avec une biodiversité aussi prometteuse ?

Pouvez-vous nous dire pourquoi, dans l'autre sens, vous souhaitez que les activités de VTT se fassent désormais sur le terri de Cibly alors qu'elles se font sur le terri de l'Héribus depuis plusieurs années ? Des problèmes ont-ils été rencontrés sur l'Héribus ? Il me semblait que le VTT faisait partie intégrante du projet pluridisciplinaire prévu à l'Héribus. Pourquoi dès lors déplacer des activités de VTT vers le terri de Cibly, si ce n'est pour noyer le poisson ? D'avance je vous remercie.

M. Florent DUFRANE, Conseiller : Monsieur l'Echevin, je vais redire un petit peu quelques éléments de ce qu'à dit Charlotte. Depuis de trop nombreuses années, la pratique illégale du

trial est tolérée à Cibly par la ville de Mons, sans que jamais des sanctions n'aient été réellement prononcées.

Vous êtes venu comme Charlotte l'a dit le 12 avril à Cibly pour présenter un plan « Trial » aux habitants, j'y assistais également et j'ai pu constater qu'une partie des citoyens de Cibly étaient vigoureusement contre ce plan ! Nuisances sonores, nuisances environnementales, on peut comprendre les habitants de ce « toujours » paisible village.

J'apprends également que le Collectif ABEC vous a envoyé une réponse sous la forme d'un rapport circonstancié concernant ce plan « Trial ».

La CCATM, je vous le rappelle, a donné un avis négatif concernant toute activité « trial » au terroir de Cibly, zone d'espaces verts au Plan de Secteur en 2011 et de nouveau, il y a quelques mois, en 2016. A croire que cette Autorité pourtant experte en la matière ne sert à rien, puisque vous « décideriez », j'ai bien dit au conditionnel, de passer avec ce plan.

J'ai également l'impression que certains acteurs sont confortés dans leurs démarches quel qu'en soit le coût pour l'environnement et le bien-être des riverains et de tous les citoyens de Cibly en général et quelles qu'en soient d'ailleurs les conséquences budgétaires pour la ville, qui dépense sans compter depuis des années pour « bétonner » ce projet.

J'ajoute que l'Echevine de la Culture s'est battue durant des années contre ce plan, je suppose qu'elle a toujours la même position en Collège...

Enfin, ce dossier ne « passerait » pas devant le Conseil communal mais seulement en Collège. C'est surprenant qu'un projet qui pèse sur la santé de pas mal de riverains de la commune de Mons ne soit pas voté devant le Conseil communal de Mons qui reste l'Assemblée législative de la commune !

L'Echevin pourrait-il répondre à ces différentes interrogations :

- Quelle est votre analyse du rapport de l'ABEC ? Allez-vous prendre le temps de répondre avant de vous lancer définitivement dans ce « plan » ?
- Nous confirmez-vous qu'un vote au Conseil communal n'aura pas lieu, même si légalement c'est tout à fait compréhensible, bien que démocratiquement vu que cela pèse quand même sur une commune du Grand Mons, c'est un petit peu bizarre ?
- L'enquête publique étant terminée, j'aimerais connaître le timing précis et les suites du dossier TRIAL au niveau de la Commune et de la Région Wallonne ?

Enfin, pourriez-vous me récapituler tous les coûts pour les Autorités communales de cette demande de permis d'environnement et j'ajouterai qu'au MR, on a avant la réplique, peut-être une position, je vais dire peut-être un peu moins forte qu'ECOLO, c'est-à-dire qu'on dit OUI au trial et aux événements d'ampleur sur Ciply. Oui et on pense que c'est bon pour la Ville de Mons et c'est bon pour son économie, mais ce qu'on veut surtout, c'est que ce soit strictement encadré et ce qu'on ne veut pas, c'est la récurrence sonore pour les riverains. On croit qu'il faut un point d'équilibre strict entre, effectivement, le caractère légitime des trialistes à déployer leurs activités et la quiétude des riverains. Voilà, merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci, c'est très clair. Monsieur l'Echevin.

M. Nicolas MARTIN, Echevin : Merci, Monsieur le Bourgmestre. Monsieur le Conseiller, vous venez de résumer à merveille la position du Collège - et je vous en remercie d'avance - qui est celle du Collège d'ailleurs depuis de nombreuses années, puisque c'est un dossier particulièrement ancien dont nous parlons, puisque c'est en l'an 2000 que le Conseil communal de la Ville de Mons a décidé à l'unanimité d'ailleurs, de confier la gestion du terriil en bail emphytéotique au Royal Auto Moto Club de Mons et je cite textuellement « pour y pratiquer le trial et le VTT ». Ensuite, cette demande de permis a subi maints aléas dont notamment la faillite du Bureau d'Etudes en charge de l'étude d'incidences et la nécessité de fournir certains compléments à la demande de la seule autorité compétente en matière de délivrance de permis qui, je le rappelle, est la Région Wallonne. Suite au dépôt récent de ces compléments, le dossier a repris sa voie administrative afin de garantir la plus grande transparence à cette affaire et à ce dossier. Nous avons, au niveau du Collège, organisé une réunion citoyenne où il avait été fait mention, cette réunion n'était d'ailleurs pas une obligation légale et elle a été organisée avec la présence des Bureaux d'Etudes et du Service de l'Environnement et de quelques dizaines de citoyens qui nous avaient fait l'honneur de leur présence. Nous avons à l'occasion de cette réunion eu l'occasion de débattre de ce dossier. Alors, quelques éléments à vous apporter, tout d'abord, la demande de permis vise à permettre d'encadrer, comme vous l'avez indiqué, une pratique aujourd'hui exercée sans aucun balisage. Notre objectif au niveau du Collège est d'atteindre l'équilibre que vous avez évoqué tout à l'heure. D'autre part, la réunion publique qui a eu lieu le 12 avril, vous m'interrogez à ce sujet ainsi que Mme DE JAER, il ressort trois éléments, d'une part, de manière générale, la crainte des riverains par rapport à une activité qui s'exerce depuis des décennies de manière non réglementée, d'autre part, le cheminement de la réflexion des autorités sur base d'un dossier désormais complet et étayé, qui propose un balisage strict des zones et des horaires d'exploitation réduits, que ce soit tant en termes d'entraînement que de

manifestations annuelles. Enfin, la création de zones réservées au développement biologique du terroir. Autre élément à souligner, une étude d'incidences a été réalisée et complétée, cette étude conclut ceci, d'une part, le nombre de jours d'entraînement proposé doit être réduit et limité, ce sera du samedi au mercredi de 13 heures à 16 heures et éventuellement, un dimanche par mois, pour autant qu'il ne s'agisse que de véhicules électriques. Par ailleurs, le nombre de manifestations exceptionnelles est également réduit et limité à cinq par an, dont seulement trois dédiées au Trial et puis, enfin, le nombre de zones d'exclusion a été précisé, sept sont définitivement exclues pour l'entraînement et quatre exclues en période de transition lorsque le développement de la zone et de la flore le requiert. Autre élément à souligner, une enquête publique s'est tenue du 7 avril au 9 mai dernier, au cours de celle-ci, la Ville a réceptionné 26 observations favorables au projet et 117 objections. Ces réclamations de même que le rapport de l'ABEC que vous avez mentionnées sont en cours d'analyse par les Services, le Collège répondra aux différentes réclamations ainsi qu'à la CCATM lors de la remise de son avis puisque, je le rappelle, le Collège ne remet qu'un avis, c'est la Région Wallonne qui prend la décision dans ce dossier et nous nous baserons sur l'avis qui sera formulé par notre Administration pour ce faire. Cinquième élément à mentionner qui concerne l'implantation de cette activité en zone d'espaces verts, simplement pour vous indiquer que le CWED (le Conseil Wallon pour l'Environnement et le Développement Durable) a lui-même remis un avis favorable sur l'opportunité environnementale de ce projet qui, par ailleurs d'ailleurs n'est pas spécifique, il y a des projets publics qui, sur base d'une dérogation octroyée par le Fonctionnaire délégué, peuvent se faire sur des zones vertes. Sixièmement, des éventuelles alternatives puisque vous nous interrogez à ce sujet, ont été étudiées dans le cadre de l'étude d'incidences, des chargés d'études concluent que le territoire communal ne dispose d'aucune alternative en termes d'aménagement du territoire pour l'implantation de l'activité. Concernant l'alternative que vous évoquez, Madame DE JAER, elle n'est pas assez précise en terme de référence foncière pour identifier la parcelle mais j'attire votre attention sur le fait que les axes autoroutiers sont souvent bordés de périmètre de réservation excluant tout développement. Septièmement, je vous confirme également que le Conseil communal ne sera pas amené – et ça, c'est pour Monsieur DUFRANE en particulier - à se positionner sur ce dossier puisque ce n'est pas la procédure, c'est un permis et donc, c'est la Région Wallonne qui devra, par ses fonctionnaires, délivrer la décision finale dont la Ville à la base est demandeuse. Donc, il n'y a pas de vote au Conseil communal, il n'y en a jamais pour ce type de dossier, par ailleurs. Pour conclure, j'ajouterai que le Collège sollicitera, lorsque le dossier lui sera soumis par l'Administration, la constitution d'un Comité d'accompagnement, on s'est

engagé lors de la réunion citoyenne à laquelle vous assistiez, Monsieur HAMBYE était également présent d'ailleurs, Comité d'accompagnement qui sera constitué de riverains, de Membres du Royal Auto Moto Club et de représentants de la Ville, afin d'évaluer et d'encadrer l'exercice de l'activité. Le Collège devrait être invité à se positionner dans la quinzaine, le dossier complet sera ensuite adressé au Fonctionnaire Technique et délégué de la Région Wallonne, avec les éventuelles réclamations et ceux-ci procéderont à leurs propres analyses et décideront de délivrer ou pas le permis unique. Ils disposeront, pour ce faire, d'un délai de 140 jours, sauf prorogations éventuelles. Voilà pour l'ensemble des éléments à vos différentes questions.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci. Madame DE JAER.

Mme Charlotte DE JAER, Conseillère : C'est juste parce qu'il n'y a pas eu de réponse à une de mes questions concernant la dernière. Pourquoi est-ce qu'on déplace les activités du VTT qui se font traditionnellement sur le terri de l'Héribus et qui font partie du projet dont nous avons discuté tout à l'heure pour les mettre sur le terri de Cibly où il n'y a pas l'activité du VTT ?

C'est ça que je ne comprends pas bien, en fait.

M. Nicolas MARTIN, Echevin : Mme DE JAER, simplement, à ma connaissance, il n'y a pas de déplacement d'activité. Simplement, il est prévu que l'on puisse faire du VTT à Cibly mais il n'y a pas de club désigné à ce jour pour ce faire. Donc, c'est une possibilité qui est laissée.

M. Florent DUFRANE, Conseiller : Merci pour les précisions, le timing et toutes les informations récoltées. Il y a quand même deux trois questions qui me taraudent, me chagrinent, c'est que sur ce complément d'études d'incidences, il y a une carte avec découpage. Ce complément d'études d'incidence, il arrive en février 2014, je pense, plus ou moins et il est porté à la connaissance de la population le 7 avril 2016, au début de l'enquête publique. Sur cette carte, il y a plus ou moins, grosso-modo si je ne dis pas de bêtise, 90 % de cette carte où on dit que la pratique du trial est compromise pour ne pas dire interdite, parce que zone verte, parce que espèce animale, parce que espèce protégée, etc... moi, ce qui me pose question, c'est durant les événements d'ampleur, est-ce qu'on va permettre, et c'est ce que j'avais cru comprendre durant cette réunion, est-ce qu'on va permettre le trial sur l'intégralité du site, ce qui reviendrait à dire que l'étude d'incidences n'a servi à rien, vu qu'on ne la respecte pas. Ça, c'est vraiment une question qui mérite investigation et autre question, c'est la récurrence sonore. Dans l'état actuel des choses, je trouve que l'équilibre n'est pas franchement respecté. Au terme des événements d'ampleur, ok, allons-y, à la limite faisons un peu plus que 3 par an, pas de problème, allons-y, parce que ça reste des

événements exceptionnels mais quand vous avez, vous appelez ça manifestations, entraînements, comme vous voulez, mais quand vous les avez et vous l'avez cité, Monsieur l'Echevin, le mercredi, le samedi, un dimanche par mois, ok, motos électriques, on verra si c'est respecté, mais je veux bien vous croire, si on me dit ça, moi, j'appelle ça de la récurrence sonore et le bruit, pour le citoyen, effectivement, c'est la répétition qui va entraîner une quasi folie des aspirations comme dans d'autres dossiers liés aux nuisances sonores dans d'autres niveaux de pouvoir. Moi, ce que je me dis, c'est effectivement, est-ce que dans ce plan, bien qu'honnêtement, on en soutienne vraiment la substance, le côté manifestation, est-ce qu'il y a moyen d'amender, d'aller plus loin dans la limitation des manifestations, je ne vais pas parler d'entraînement, je dis manifestation qui englobent le tout ? peut-être pousser plus les événements d'ampleur ? jouer un peu le curseur, mais ici – des entraînements j'appelle ça des manifestations – on part sur trois manifestations par semaine. Pour moi, ça me semble être de la récurrence sonore, c'est de la récurrence sonore. Ça, ça me pose vraiment problème et si vous arrivez à m'apaiser et à apaiser le Groupe MR sur ces questions, nous, on ne fera pas mystère, on n'est pas contre l'activité de trial, clairement, elle doit se déployer, il faut bien qu'elle se déploie quelque part, et effectivement, tout le monde vous dira : « si ce n'est pas mon terri, ce sera l'autre » etc ... voilà.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : OK, Monsieur l'Echevin.

M. Nicolas MARTIN, Echevin : Merci, Monsieur le Bourgmestre. Monsieur le Conseiller, effectivement, la position qui a été arrêtée au niveau du Collège était de limiter le nombre d'événements annuels. Notre position, sachant que dans le cadre des événements annuels, on peut effectivement pratiquer sur l'ensemble du site, nous souhaitons limiter strictement ces événements, parce qu'ils sont, par définition, plus problématiques et donc, c'est un maximum qui est repris dans le dossier et les fonctionnaires ont la capacité de limiter et de diminuer encore ce nombre s'ils le souhaitent. Vous allez, quant à vos autres questions, un peu vite par rapport à la procédure qui est en cours, puisqu'il appartiendra à la Région Wallonne d'arrêter sa décision sur base des avis qui lui sont transmis, celui de la Ville, celui de la CCAT, de l'Organe Consultatif et notamment, les différentes remarques formulées par les riverains, dont l'ABEC. Par contre, j'ai envie de vous retourner la question, on a ici limité à un jour et demi par semaine les entraînements, ce qui est nettement inférieur à la pratique observée sur le terrain actuellement. Quel est dès lors le « juste équilibre » ? Je vous retourne la question parce qu'il me semble qu'un jour et demi, le samedi et le mercredi après-midi de 13 à 16 heures, ça me semble particulièrement équilibré dans l'esprit que vous aviez indiqué dans votre question ?

M. Florent DUFRANE, Conseiller : Par exemple, des sites alternatifs pour les entraînements et veiller à garder les événements d'ampleur sur le terroir de Ciply. Je pense au Bois Brûlé, où Tank in Town a déjà déployé des activités.

M. Nicolas MARTIN, Echevin : Donc, votre position est de changer de site pour les entraînements ? OK, nous en prenons acte.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci, l'incident est clos. Je remercie le public qui est resté très nombreux.

La séance à huis clos s'ouvre avec 38 présents.

Sont absents : MM. DUPONT, MILLER, DEL BORRELLO, Mmes JOB, WAELPUT, WUILBAUT-VAN HOORDE, LAGNEAU

70° Objet : PERSONNEL ADMINISTRATIF

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,

a) Octroi d'un congé parental dans le cadre d'une interruption de carrière d'1/5e temps à un Chef de Division. Autorisation. GRH/AD/PA

ADOPTE – 102° annexe

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,

b) Fin prématurée de l'interruption de carrière octroyée à une employée d'administration. GRH/HH/PA

ADOPTE – 103° annexe

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,

c) Octroi d'une interruption de carrière par réduction de ses prestations à 4/5e temps à une employée d'administration affectée au sein des Bibliothèques. GRH 10/11136.01

ADOPTE – 104° annexe

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,

d) Désignation d'un agent afin d'exercer les fonctions de Fonctionnaire sanctionnateur. GRH/HH/PA

ADOPTE – 105° annexe

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,

e) Démission honorable d'une employée d'administration. GRH/HH/PA

ADOPTE – 106° annexe

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,

f) Prorogation de l'interruption de carrière par réduction de ses prestations d'1/5e temps, octroyée à une employée d'administration. GRH/HH/PA

ADOPTE – 107^e annexe

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,

g) Mise à la pension prématurée, pour inaptitude physique, d'une employée d'administration. GRH/HH/PA

ADOPTE – 108^e annexe

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,

h) Constitution de réserves de recrutement/promotion aux grades de Chef de bureau et d'Attaché spécifique. GRH/CC/Réserves

ADOPTE – 109^e annexe

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,

71^e Objet : SERVICES TECHNIQUES. Octroi d'un congé exceptionnel pour exercer un stage. GRH/SH

ADOPTE – 110^e annexe

72^e Objet : PERSONNEL DES MUSÉES

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,

a) Application des nouvelles dispositions statutaires pour les agents du Pôle Muséal. Désignation d'un auxiliaire de musées. GRH/SC/Musées

ADOPTE – 111^e annexe

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,

b) Application des nouvelles dispositions statutaires pour les agents du Pôle Muséal. Désignation d'un auxiliaire de musées. GRH/SC/Musées

ADOPTE – 112^e annexe

73^e Objet : PERSONNEL OUVRIER.

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,

a) Démission honorable d'un Brigadier. GRH/SH/11844

ADOPTE – 113^e annexe

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,

b) Démission honorable d'un ouvrier qualifié (fossoyeur). GRH/SH/4062

ADOPTE – 114^e annexe

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,

c) Démission honorable d'un agent technique en chef. GRH/CL/PO/10087

ADOPTE – 115^e annexe

74^e Objet : AIDES A LA PROMOTION DE L'EMPLOI

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,

a) Prorogation de l'interruption de carrière à mi-temps octroyée à un Agent technique en chef. GRH/CL/17507

ADOPTE – 116^e annexe

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,

b) Octroi d'un congé parental par réduction de prestations d'1/5e temps à une attachée spécifique. Dérogation. GRH/AD/APE

ADOPTE – 117^e annexe

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,

c) Prorogation du congé parental octroyé dans le cadre d'une interruption de carrière à 4/5e temps à un ouvrier qualifié (électricien). GRH/CI/PO

ADOPTE – 118^e annexe

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,

d) Octroi d'un congé parental dans le cadre d'une interruption complète de carrière à un ouvrier qualifié. GRH/SH/APE

ADOPTE – 119^e annexe

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,

75^e Objet : Mise à disposition d'agents au sein du CPAS. GRH/HH/Màd/CPAS

ADOPTE – 120^e annexe

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,

76^e Objet : Mise à disposition d'agents au sein de la Zone de Secours Hainaut-Centre. GRH/HH/Màd/ZHC

ADOPTE – 121^e annexe

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,

77^e Objet : Mise à disposition des graduées spécifiques (Assistants sociales) au sein de l'ASBL « Collectif Santé Mons-Borinage ». GRH/HH/Màd/CollectSantéMB

ADOPTE – 122^e annexe

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,

78^e Objet : Mise à disposition d'une auxiliaire professionnelle au sein de l'ASBL « Mundaneum ». GRH/HH/Màd/Mundaneum

ADOPTE – 123^e annexe

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,
79^e Objet : Mise à disposition d'une auxiliaire professionnelle au sein de l'ASBL « Belfius Mons Hainaut ». GRH/HH/Màd/Belfius

ADOPTE – 124^e annexe

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,
80^e Objet : Mise à disposition d'une employée d'administration au sein de l'ASBL « Mons Divertissement ». GRH/HH/Màd/Mons-Divertis

ADOPTE – 125^e annexe

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,
81^e Objet : Mise à disposition d'une employée d'administration au sein de l'ASBL « Mons Métropole ». GRH/HH/Màd/MonsMétropole

ADOPTE – 126^e annexe

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,
82^e Objet : Mise à disposition d'un ouvrier non-qualifié au sein de l'ASBL « FC Flénu ». GRH/HH/Màd/FCFlénu

ADOPTE – 127^e annexe

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,
83^e Objet : Mise à disposition d'une employée d'administration au sein de l'ASBL « Le Manège.Mons ». GRH/HH/Màd/LeManège

ADOPTE – 128^e annexe

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,
84^e Objet : Mise à disposition d'agents au sein de l'ASBL « Orchestre Royal de Chambre de Wallonie ». GRH/HH/Màd/ORCW

ADOPTE – 129^e annexe

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,
85^e Objet : Mise à disposition d'agents au sein de l'ASBL « La Maison des Ateliers ». GRH/HH/Màd/MaisonAteliers

ADOPTE – 130^e annexe

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,
86^e Objet : Mise à disposition d'une assistante sociale au sein de l'ASBL « Mons Logement » (AIS). GRH/HH/Màd/MonsLogement

ADOPTE – 131^e annexe

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,
87° Objet : Mise à disposition d'agents au sein de l'ASBL « Office du Tourisme ».
GRH/HH/Màd/OfficeTourisme.

ADOPTE – 132° annexe

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,
88° Objet : Mise à disposition d'un ouvrier non-qualifié au sein de l'ASBL « MAFFIC ».
GRH/HH/Màd/MAFFIC

ADOPTE – 133° annexe

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,
89° Objet : Mise à disposition d'un ouvrier non-qualifié au sein de l'ASBL « Port de Plaisance ».
GRH/HH/Màd/PortPlaisance

ADOPTE – 134° annexe

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,
90° Objet : Mise à disposition d'une auxiliaire d'administration au sein de l'ASBL « Parc communal de Jemappes ».
GRH/HH/Màd/Parccom.Jemap.

ADOPTE – 135° annexe

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,
91° Objet : Mise à disposition d'agents au sein de la Zone de Secours Hainaut-Centre.
GRH/HH/Màd/ZHC

ADOPTE – 136° annexe

92° Objet : ÉCOLES PRIMAIRES ET MATERNELLES COMMUNALES

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,
1) Désignations à titre intérimaire d'instituteurs/trices maternels/nelles. Education

3567-3772-3800-3809-3879(2)-3888(2)-3917-3960-3965(2)-4009-4010-4088

ADOPTE – De la 137° à la 151° annexes

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,
2) Désignation à titre intérimaire d'une institutrice maternelle en Immersion linguistique.
Education 4168

ADOPTE – 152° annexe

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,
3) Désignation à titre temporaire dans un emploi vacant d'institutrices maternelles. Education
3567-3772-3882

ADOPTE – De la 153^e à la 155^e annexes

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,

4) Désignations à titre intérimaire de maîtresses spéciales de psychomotricité organiques.
Education 3800-3916

ADOPTE – 156^e et 157^e annexes

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,

5) Désignations à titre temporaire dans un emploi vacant d'une maîtresse spéciale de psychomotricité organiques. Education 4050

ADOPTE – 158^e annexe

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,

6) Octroi d'une interruption de carrière partielle dans le cadre du congé parental, à une maîtresse spéciale de psychomotricité définitive. Education 3367

ADOPTE – 159^e annexe

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,

7) Prolongation du congé pour prestations réduites pour raisons médicales (mi-temps médical) à une institutrice maternelle définitive. Education 7773

ADOPTE – 160^e annexe

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,

8) Démission de ses fonctions en vue de sa mise à la retraite d'une institutrice maternelle définitive. Education 6778

ADOPTE – 161^e annexe

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,

9) Désignation à titre intérimaire d'instituteurs/trices maternels/nelles. Éducation

3036/3750/3800/3879/3890/3917/4131/4088/3965/4009

ADOPTE – De la 162^e à la 171^e annexes

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,

10) Désignation à titre intérimaire d'une institutrice maternelle en immersion linguistique.
Education 4168

ADOPTE – 172^e annexes

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,

11) Désignations à titre temporaire dans un emploi vacant d'instituteurs/trices maternels/elles.
Education

3879/3882/3890/3916/4131

ADOPTE – De la 173 à la 177^e annexes

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,

12) Désignations à titre intérimaire de maîtresses spéciales de psychomotricité organiques. Education 3916/4131

ADOPTE – 178^e et 179^e annexes

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,

13) Désignation à titre temporaire dans un emploi vacant d'une maîtresse spéciale de psychomotricité organiques. Education 4050

ADOPTE – 180^e annexe

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,

14) Octroi d'un congé pour prestations réduites pour raisons médicales (mi-temps médical) à une institutrice maternelle définitive. Education 3067

ADOPTE – 181^e annexe

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,

15) Mise en disponibilité pour maladie d'une institutrice maternelle définitive. Education 7428

ADOPTE – 182^e annexe

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,

16) Désignations à titre temporaire dans des emplois non vacants d'institutrices primaires. Education

4053-3965-4013-4040-4062-4120-4173-4174

ADOPTE – De la 183^e à la 190^e annexes

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,

17) Désignations de maîtres spéciaux d'éducation physique à titre temporaire dans un emploi non vacant. Education 3943-4146-4155

ADOPTE – De la 191^e à la 193^e annexes

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,

18) Octroi de congé pour prestations réduites pour raisons thérapeutiques à des institutrices primaires définitives. Education 7808-8089

ADOPTE – 194 et 195^e annexes

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,

19) Fixation des prestations des maîtres spéciaux de morale laïque. Education 1044

ADOPTE – 196^e annexe

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,

20) Désignation à titre temporaire dans un emploi vacant d'une maîtresse spéciale de religion catholique. Education 4098

ADOPTE – 197^e annexe

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,

21) Désignations à titre temporaire dans des emplois vacants de maîtres spéciaux de morale laïque. Education

3159-3938-3759-4045

ADOPTE – De la 198^e à la 201^e annexes

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,

22) Désignations à titre temporaire dans des emplois non vacants de maîtres spéciaux de morale laïque. Education

3159(2)-3759(2)-3938(2)-4045

ADOPTE – De la 202^e à la 208^e annexes

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,

23) Désignations à titre temporaire dans un emploi vacant de maîtres spéciaux dans le cadre de l'encadrement pédagogique alternatif. Education 3759-3938-4045

ADOPTE – De la 209^e à la 211^e annexes

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,

24) Désignation à titre temporaire dans des emplois non vacants d'institutrices primaires. Education

4013/4062/4095(2)/4119/4120/4153/8114(2)

ADOPTE – De la 212^e à la 220^e annexes

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,

25) Mise en disponibilité pour maladie d'un maître spécial de religion islamique définitif. Education 7635

ADOPTE – 221^e annexe

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,

26) Octroi d'une disponibilité pour convenances personnelles précédant la pension de retraite de type IV à une institutrice primaire définitive en immersion linguistique. Education 3352

ADOPTE – 222^e annexe

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,

27) Prorogation d'un congé pour prestations réduites pour raisons médicales sollicité par une institutrice primaire définitive. Education 7984

ADOPTE – 223^e annexe

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,

28) Désignation à titre temporaire dans un emploi vacant d'une maîtresse spéciale de morale laïque. Education 3938

ADOPTE – 224^e annexe

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,

29) Désignations à titre temporaire dans des emplois non vacants de maîtres spéciaux de morale laïque. Education 3759(2)/4045

ADOPTE – De la 225^e à la 227^e annexes

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,

30) Nominations à titre définitif d'institutrices primaires. Éducation 3735/3875/3817

ADOPTE – De la 228^e à la 230^e annexes

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,

31) Nominations à titre définitif de maîtres spéciaux de morale laïque. Education 3159/3938

ADOPTE – 231^e et 232^e annexes

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,

32) Nominations à titre définitif de maîtres spéciaux de religion islamique. Education 3898/3878

ADOPTE – 233^e et 234^e annexes

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,

33) Nomination à titre définitif d'un maître spécial de religion protestante. Education 4030

ADOPTE – 235^e annexe

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,

93^e Objet : ACADÉMIE DE MUSIQUE. Désignation d'un professeur de piano à titre temporaire dans un emploi non vacant. Education 7632

ADOPTE – 236^e annexe

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,

94^e Objet : Club de la presse du Hainaut. Désignation de deux administrateurs représentant la Ville de Mons au Conseil d'administration jusqu'à la fin de la mandature. Gestion des Associations

ADOPTE – 237^e annexe

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,
95^e Objet : Agence Locale pour l'Emploi (ALE). Modification de la représentation de la Ville à l'AG et au CA pour la mandature 2013-2018. Gestion des Associations

ADOPTE – 238^e annexe

Par 38 suffrages, sur 38 votes valables,
96^e Objet : CALVA – comités de contrôle – mise en application du pacte culturel. Cellule Patrimoine RF/GS

ADOPTE – 239^e annexe

L'ordre du jour étant épuisé et aucun membre de l'Assemblée n'exprimant le désir de prendre la parole, M. le Président constate qu'au vœu de l'article L 1122-16 du Code Wallon de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, la séance s'est déroulée sans réclamation contre le procès-verbal de la réunion du 15 mars 2016.
Celui-ci est alors adopté.

La séance est ensuite levée

Adopté et signé à Mons.

PAR LE CONSEIL :
La Directrice générale ff,

Le Bourgmestre-Président,

C. BRULARD.

E. DI RUPO

=====